



RAPPORT ANNUEL

DE KBC

2006



BRÈVE

PRÉSENTATION

Domaine et activités

KBC est un groupe de bancassurance multicanal intégré desservant principalement une clientèle retail, private banking et de PME. KBC concentre ses activités de bancassurance retail, de gestion de fortune et de services aux entreprises sur la Belgique et l'Europe centrale et occupe des positions de premier plan sur ces deux bases nationales. En outre, le groupe déploie également ses activités de private banking et de services aux entreprises dans une sélection de pays européens. Dans le reste du monde, il suit une politique de présence sélective dans certains pays ou régions.

Chiffres clés financiers du groupe KBC	2004 ¹	2005	2006
Bilan en fin de période, en millions d'EUR			
Total du bilan	285 163	325 801	325 400
Prêts et avances à la clientèle	111 177	119 475	132 400
Titres	98 862	125 810	121 414
Dépôts de la clientèle et titres de créance	157 712	171 572	180 031
Provisions techniques brutes et dettes de contrats d'investissement, assurance	17 190	22 394	25 121
Capitaux propres des actionnaires	12 328	15 751	17 219
Actifs pondérés par le risque, activités bancaires	105 768	117 730	128 968
Résultats, en millions d'EUR			
Produits bruts	12 333	11 498	12 556
Charges d'exploitation	-4 944	-4 914	-4 925
Réductions de valeur	-365	-103	-175
Bénéfice net, part du groupe	1 615	2 249	3 430
○ dont résultat sous-jacent	1 615 ²	2 306	2 548
Titre KBC			
Nombre d'actions en circulation en fin de période, en milliers	310 849 ³	366 567	363 217
Bénéfice net par action, ordinaire, en EUR	4,48	6,26	9,68
Bénéfice net par action, dilué, en EUR	4,39	6,15	9,59
Capitaux propres par action, fin de période, en EUR	33,6	43,8	49,2
Cours le plus haut de l'exercice, en EUR	59,8	79,0	93,3
Cours le plus bas de l'exercice, en EUR	37,3	56,0	76,2
Cours moyen de l'exercice, en EUR	49,2	66,4	85,9
Cours de clôture de l'exercice, en EUR	56,5	78,7	92,9
Capitalisation boursière, fin de période, en milliards d'EUR	17,6 ³	28,8	33,7
Ratios*			
Rendement des capitaux propres, fondé sur le bénéfice net	14%	18%	24%
Rendement des capitaux propres, fondé sur le résultat sous-jacent	14% ²	18%	18%
Ratio charges/produits	65%	60%	53%
Ratio charges/produits, banque, fondé sur le résultat sous-jacent	65% ²	58%	58%
Ratio combiné, assurances dommages	95%	96%	96%
Ratio Tier 1, banque	10%	9%	9%
Ratio de solvabilité, assurance	347%	385%	374%

¹ Basé sur une entité combinée KBC-Almanij. Les normes IAS 32, IAS 39 et IFRS 4 n'étant pas appliquées aux chiffres de 2004, ceux-ci ne sont pas totalement comparables aux chiffres de 2005 et de 2006.

² Pour 2004 le bénéfice sous-jacent a été assimilé au bénéfice net.

³ Avant la fusion (concernent donc KBC Bancassurance Holding).

Actionnaires, 31-12-2006*

Almancora	20,9%
Cera	6,4%
MRBB	11,7%
Autres actionnaires stables	11,8%
Sociétés du groupe KBC	4,3%
Free float	44,9%
Total	100,0%

Réseau et personnel, 31-12-2006*

Agences bancaires	
Belgique (KBC Bank, CBC Banque)	927
Europe centrale (ČSOB, K&H Bank, Kredyt Bank)	874
Personnel	
Total, en ETP	50 000
○ dont Belgique	38%
○ dont Europe centrale	51%
○ dont reste du monde	11%

Ratings à long terme, 28-02-2007

KBC Bank	
Fitch	AA-
Moody's*	Aaa
Standard & Poor's	AA-
KBC Assurances (claims paying ability)	
Fitch	AA
Standard & Poor's	AA-

* Voir tableau sur les ratings de solvabilité plus loin dans ce rapport annuel.

Chiffres clés financiers par division

	Division Belgique	Division Europe centrale	Division Merchant Banking	Division European Private Banking	Centre de groupe	Total
2005						
Bénéfice net, part du groupe, en millions d'EUR	1 003	409	789	192	-144	2 249
○ dont résultat sous-jacent, en millions d'EUR	1 096	327	821	190	-127	2 306
Rendement des capitaux attribués, fondé sur le résultat sous-jacent	31%	25%	22%	27%	-	18%
2006						
Bénéfice net, part du groupe, en millions d'EUR	1 202	464	872	678	214	3 430
○ dont résultat sous-jacent, en millions d'EUR	1 104	426	871	181	-33	2 548
Rendement des capitaux attribués, fondé sur le résultat sous-jacent	29%	25%	21%	29%	-	18%

* Pour les définitions et les remarques, nous renvoyons aux tableaux et analyses détaillés plus loin dans le présent rapport.



PRINCIPAUX

DÉVELOPPEMENTS

EN 2006

JANVIER

- Lancement du programme de rachat d'actions propres pour un montant de 1 milliard d'euros annoncé fin 2005.

MARS

- KBC a accru sa participation dans l'assureur polonais WARTA de 75% à 100% en rachetant les participations minoritaires.
- KBC a signé un vaste accord de coopération avec China Export & Credit Insurance Corporation (Sinasure). Ainsi, KBC et Sinasure seront en mesure d'offrir d'amples possibilités de financement à l'exportation aux clients actifs dans les exportations au départ de la Chine.
- KBC est l'une des 25 entreprises belges élues *meilleur employeur* et a en outre obtenu un prix spécial *Levenslang leren (Apprendre la vie durant)*.
- La participation de 27% dans le groupe industriel belge Agfa-Gevaert a été vendue.

AVRIL

- Nouvelle simplification de la structure juridique du groupe par la fusion de l'ancien groupe Gevaert avec KBC Groupe SA (le holding). Après cette opération, le groupe est structuré comme un holding (KBC Groupe SA) qui chapeaute trois sociétés opérationnelles (KBC Bank, KBC Assurances et KBL EPB).

MAI

- Amorce du déploiement d'une nouvelle structure de management du groupe introduisant cinq divisions: *Belgique, Europe centrale, Merchant Banking, European Private Banking* et *Services et Opérations communs*; la mise en place de cette nouvelle structure s'accompagne d'un nouveau reporting externe basé sur cette nouvelle structure.
- Finalisation du rachat de la participation minoritaire de 40% dans K&H Bank, KBC détenant désormais près de 100% de cette importante banque hongroise.

JUIN

- Cession de 5,5% des actions détenues dans la banque polonaise Kredyt Bank, en réponse à une injonction de la banque centrale polonaise de porter à nouveau le free float de Kredyt Bank à 20%. KBC reste actionnaire à 80%.
- Fusion de K&H Life et de K&H General Insurance, les deux compagnies d'assurances hongroises du groupe KBC, dans K&H Insurance.

JUILLET

- Finalisation de la cession de la participation dans la banque espagnole Banco Urquijo à Banco Sabadell. KBC a réalisé sur cette vente une plus-value d'environ 0,5 milliard d'euros.

SEPTEMBRE

- Renforcement de la présence sur le marché private banking français par le rachat de la société de gestion de fortune française ABALLEA FINANCE.

OCTOBRE

- En Belgique, l'Association belge des analystes financiers a décerné à KBC le premier prix des meilleures informations financières.

NOVEMBRE

- KBC fait un nouveau pas sur le marché chinois des fonds de placement en créant le gestionnaire de fonds KBC-Goldstate Fund Management, une joint venture de KBC Asset Management et de la société chinoise Goldstate Securities.
- Accord conclu sur la vente de Banca KBL Fumagalli Soldan, filiale italienne de KBL EPB.
- Finalisation du programme de rachat d'actions propres pour un montant de 1 milliard d'euros. Au total, 11,7 millions d'actions propres ont été rachetées pour un montant moyen de 85,08 euros par action.

DÉCEMBRE

- Annonce de nouveaux objectifs financiers ambitieux.
- Annonce d'un nouveau programme de rachat d'actions propres d'une valeur de 3 milliards d'euros étalé sur les trois prochains exercices.
- Accroissement de la participation dans la banque tchèque ČSOB à 97,5% par le rachat de la participation de 7,5% de la BERD.
- Première incursion sur le marché roumain par la conclusion d'accords en vue d'acquérir une participation majoritaire dans la société de leasing Romstal Leasing et dans la société de Bourse Swiss Capital.
- Relèvement par Standard & Poor's des ratings à long terme de KBC Bank (de A+ à AA-), de KBC Assurances (de A+ à AA-) et de KBC Groupe SA (de A à A+).

ÉVÉNEMENTS SURVENUS APRÈS LA DATE DU BILAN

- Janvier 2007: accord en vue de l'acquisition d'une participation majoritaire dans la banque serbe A Banka, dans le courtier retail en ligne hongrois Equitas et dans la compagnie d'assurances bulgare DZI Insurance.
- Janvier 2007: lancement d'un nouveau programme de rachat d'actions propres.
- Février 2007: révision en hausse, par Moody's, des ratings à long terme de KBC Bank (de Aa3 à Aaa) et de KBC Groupe SA (de A1 à Aa1). Voir tableau sur les ratings de solvabilité plus loin dans ce rapport annuel.

RAPPORT DU CONSEIL À L'ASSEMBLÉE DES ACTIONNAIRES

Remarques concernant la lecture du présent rapport annuel

Nom de la société

Partout où il est question de *KBC*, du *groupe* ou du *groupe KBC* dans le présent rapport annuel, il faut entendre l'entité consolidée, c'est-à-dire KBC Groupe SA, y compris ses filiales et sous-filiales. Lorsqu'il est question de KBC Groupe SA, il s'agit uniquement de l'entité non consolidée. *KBC Bancassurance Holding* désigne l'ancienne entité KBC d'avant la fusion avec Almanij.

Traduction

Le présent rapport annuel est disponible en néerlandais, français et anglais. La version néerlandaise fait foi. Les autres versions sont des traductions officielles. KBC garantit avoir fait tout ce qui est en son pouvoir pour éviter toute différence de contenu entre les différentes versions linguistiques. S'il devait malgré tout y avoir certains écarts, le texte néerlandais prime.

Adaptation rétroactive des chiffres de référence 2005

En raison de l'application, par KBC, de *transactions de couverture à la juste valeur pour couvrir le risque de taux d'intérêt d'un portefeuille* (sur la base de la version carved out d'IAS 39 telle qu'approuvée par l'UE) au quatrième trimestre de 2005, KBC a décidé d'adapter rétroactivement certains chiffres de 2005. Pour un commentaire plus détaillé à ce propos, nous vous renvoyons au chapitre Informations complémentaires.

Communications concernant les prévisions

















Les perspectives, prévisions et déclarations relatives aux développements futurs contenues dans le présent rapport annuel sont bien sûr fondées sur des suppositions et dépendent d'une série de facteurs situés dans le futur. Il est dès lors possible qu'elles s'écartent (assez fort) de la réalité.

Disponibilité du présent rapport annuel sur le site Internet www.kbc.com

Le présent rapport annuel est disponible en version électronique sur le site corporate du groupe KBC (www.kbc.com). Ce site propose entre autres des outils de navigation et un moteur de recherche.

D'ADMINISTRATION GÉNÉRALE

SOMMAIRE

 Principaux développements en 2006	p. 2
 Avant-propos	p. 6
 Structure, stratégie et présence internationale du groupe	p. 8
 Information aux actionnaires	p. 14
 Résultat du groupe en 2006	p. 18
 Division Belgique	p. 28
 Division Europe centrale	p. 34
 Division Merchant Banking	p. 44
 Division European Private Banking	p. 50
 Division Services et Opérations communs	p. 54
 Gestion de la valeur et des risques	p. 58
 Entreprendre durablement et dans un contexte social - Personnel	p. 84
 Corporate Governance	p. 90
 Comptes annuels consolidés	p. 100
 Comptes annuels non consolidés	p. 160
 Informations complémentaires	p. 166



AVANT-PROPOS

ANDRÉ BERGEN, PRÉSIDENT DU COMITÉ DE DIRECTION DU GROUPE KBC
ET JAN HUYGHEBAERT, PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU GROUPE KBC.

La diversité des exigences en matière de reporting, liées notamment aux normes IFRS et à la corporate governance, ont introduit une telle pléthore d'informations dans les rapports annuels que le lecteur peut parfois s'en trouver désorienté. Dans le présent rapport, nous nous sommes efforcés de rester concis, tout en n'omettant aucun élément essentiel.

En ce qui concerne nos résultats, nous pouvons affirmer sans ambages que pour KBC, les affaires n'ont jamais marché aussi bien qu'en 2006. Même en laissant de côté certains facteurs à caractère unique (presque exclusivement favorables en 2006), le bénéfice sous-jacent du groupe a augmenté de 11% par rapport à un exercice 2005 déjà excellent. Ces facteurs à caractère unique inclus, le bénéfice progresse même de 52% pour atteindre 3,4 milliards d'euros. Vous trouverez plus loin dans ce rapport annuel une analyse des principales composantes qui ont permis ce beau résultat.

Dans le passé, nous vous avons à maintes reprises présenté notre stratégie et nos objectifs. Nous pensons que nous les avons rigoureusement respectés.

Non seulement nous avons éclipsé tous les objectifs de rentabilité que nous nous étions fixés mais en outre, nous les avons largement surpassés en ce qui concerne notre solvabilité (fin 2006, notre ratio Tier 1 était de 8,7% et la solvabilité de nos activités d'assurances a même atteint quatre fois le minimum légal). Fin 2006, nous avons même décidé de rehausser certains de nos objectifs financiers. En outre nous avons, comme annoncé, notablement réduit la dette au niveau du holding.

En ce qui concerne notre politique de rachats et forts de notre solide position en Europe centrale, nous avons évité de nous laisser entraîner par la frénésie d'achat qui caractérise les nouvelles acquisitions dans cette région. En revanche, nous nous sommes attelés à renforcer nos activités sur les marchés où nous étions déjà présents (rachat des parts d'actionnaires minoritaires dans nos banques en Hongrie et en Tchéquie et dans nos assureurs en Pologne et en Slovaquie) et notre croissance organique par l'extension projetée de notre réseau d'agences dans la région. Nous avons néanmoins fait quelques acquisitions – à une échelle plus modeste, il est vrai – entre autres en Roumanie et, début 2007, en Serbie, en Hongrie et en Bulgarie. Dans le droit fil de notre stratégie, nous avons aussi optimisé notre réseau private banking européen, en renforçant notamment notre présence en France et en nous retirant de certains pays où nous avons jugé notre présence trop modeste (Italie et Espagne).

Enfin, notre programme de rachat d'actions propres annoncé fin 2005 a été mené à bien: en 2006, nous avons racheté pour 11,7 millions d'euros d'actions propres. Une partie a déjà été détruite. Le reste le sera en 2007. Fin 2006, nous avons d'ailleurs annoncé un nouveau programme de rachat d'actions propres, d'un montant de 3 milliards d'euros. Nous le commentons plus en détail ailleurs dans ce rapport.

En ce qui concerne la structure du groupe, nous avons poursuivi l'effort de simplification amorcé en 2005. L'ancien groupe Gevaert a fusionné avec le holding et KBC Asset Management, naguère un segment à part entière, est devenu une filiale de KBC Bank. La structure légale de notre groupe, simplifiée, a été convertie en holding (KBC Groupe SA) chapeautant seulement trois entités opérationnelles (KBC Bank, KBC Assurances et KBL EPB).

Simultanément, nous avons mis en place une nouvelle structure de management reflétant notre dimension internationale et qui sera surtout un outil idéal pour gouverner plus énergiquement le groupe. Cette nouvelle structure scinde le groupe en divisions (Belgique, Europe centrale, Merchant Banking, European Private Banking et Services et Opérations communs). Chacune d'elles a ses propres objectifs, son propre Comité de gestion et son propre CEO. Notre rapport annuel vous guide à travers cette nouvelle organisation.

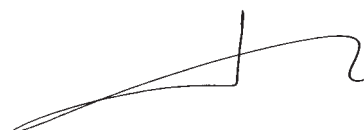
Pour conclure, nous tenons à remercier tout spécialement nos 50 000 membres du personnel pour l'extraordinaire performance réalisée par notre groupe en 2006. Nos remerciements vont aussi à nos actionnaires et à nos quelque 11 millions de clients dans le monde, pour la confiance qu'ils ont témoignée à notre groupe. Enfin, nous tenons à remercier tout particulièrement Willy Duron, admis à la retraite au 1^{er} septembre 2006, pour sa collaboration active à la construction de l'avenir du groupe pendant la période où il assumait la présidence du Comité de direction. Il a veillé à donner au groupe la capacité de générer de manière autonome une rentabilité durable et une robuste valeur d'actionnaire.

Dans ce rapport annuel, nous vous invitons à présent à faire plus ample connaissance avec notre groupe et sa stratégie.

André Bergen,
Président du Comité de direction
du groupe KBC

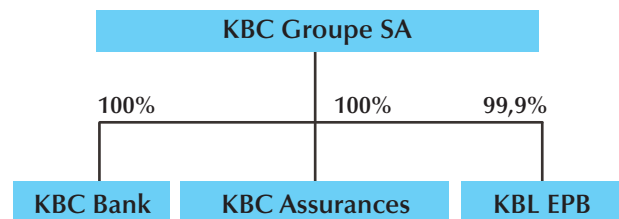


Jan Huyghebaert,
Président du Conseil d'administration
du groupe KBC





STRUCTURE, STRATÉGIE INTERNATIONALE DU GROUPE



STRUCTURE DU GROUPE KBC

Simplification de la structure légale

Le KBC Groupe SA est né le 2 mars 2005 de la fusion entre KBC Bancassurance Holding et sa maison mère Almanij. L'opération a permis de simplifier et de rationaliser la structure du groupe, une seule entité contrôlant les sociétés sous-jacentes KBC Bank, KBC Assurances, KBC Asset Management, Kredietbank SA Luxembourgeoise (KBL European Private Bankers, ci-après dénommé KBL EPB) et Gevaert. Depuis, la structure a encore été simplifiée davantage par l'intégration de Gevaert dans le holding et le transfert de KBC Asset Management sous KBC Bank (KBC Groupe SA détenait jusqu'alors une participation majoritaire dans KBC Asset Management). La structure légale est ainsi devenue plus transparente, le holding (KBC Groupe SA) contrôlant désormais trois filiales directes: KBC Bank, KBC Assurances et KBL EPB (voir schéma).

Nouvelle structure de management depuis mai 2006

Ces dernières années, KBC a cessé d'être une entreprise à prédominance belge pour devenir un groupe international couvrant divers métiers et canaux de distribution. Fin 2005, le groupe a dès lors décidé de mettre en place une nouvelle structure de management plus axée sur l'international, sans toutefois toucher à sa structure légale (voir plus haut).

Cette nouvelle structure de management a introduit cinq divisions: Belgique, Europe centrale, Merchant Banking, European Private Banking et Services et Opérations communs. Chacune de ces divisions a son propre comité de gestion opérant sous le Comité de direction du groupe et contrôlant tant les activités bancaires que les activités

d'assurance. La Division Services et Opérations communs comprend toutes les fabriques de produits au niveau du groupe et les services de support desservant les autres divisions. Chaque division est dirigée par un Chief Executive Officer (CEO) qui préside le Comité de gestion. Avec le CEO du groupe et le CFRO du groupe, ils constituent le Comité de direction du groupe (voir plus loin). Chaque division fait l'objet d'un commentaire séparé dans ce rapport annuel.

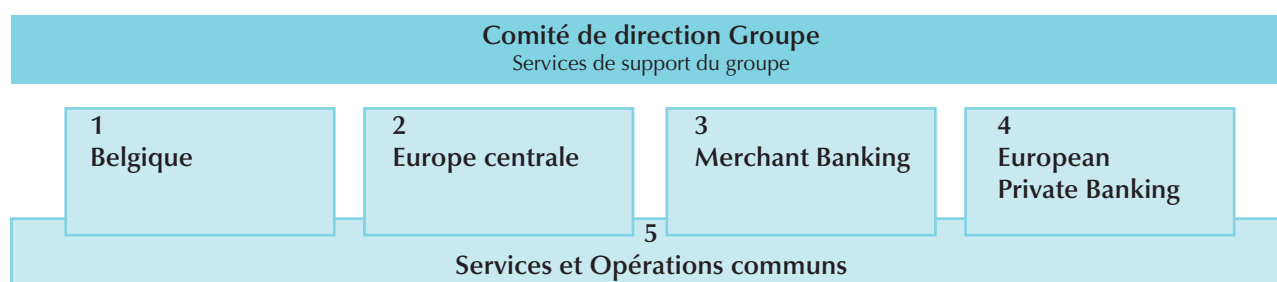
STRATÉGIE

Activités, groupes cibles de la clientèle et zones cibles géographiques

Le groupe KBC se concentre sur la bancassurance et la gestion de fortune pour une clientèle retail, private banking et de PME. Il met également l'accent sur les services et les activités de niche pour grandes entreprises et sur les activités de marché.

Le groupe se concentre sur ses marchés domestiques que sont la Belgique et l'Europe centrale où il déploie l'ensemble de ses activités et dessert tous les groupes cibles de la clientèle (voir plus haut). En Europe centrale, le groupe met l'accent sur les *pays clés* que sont la Tchéquie, la Slovaquie, la Hongrie et la Pologne mais dans la mesure du possible et si des opportunités se présentent, il envisagera d'étendre sa présence à d'autres pays de la région. En matière de private banking, le groupe se concentre sur une sélection de pays d'Europe occidentale. En outre KBC maintient aussi une présence ciblée dans certains pays ou régions (États-Unis, Europe occidentale, Sud-Est asiatique) où il se concentre sur les services bancaires aux entreprises et sur certaines activités de niches.

ET PRÉSENCE



Au cours de l'année écoulée, cette stratégie s'est notamment traduite par :

- le renforcement de la position dans les pays d'Europe centrale où KBC était déjà présent (Tchéquie, Slovaquie, Hongrie et Pologne) par la croissance organique (dans les prochaines années, le réseau s'agrandira d'environ 300 agences bancaires dans cette région) et par le rachat de participations minoritaires (dans ČSOB, K&H Bank, WARTA et ČSOB Pojišť'ovna, pour un total d'environ 0,7 milliard d'euros);
- l'extension prudente en Europe centrale par voie d'acquisitions (relativement modestes) en Roumanie et, début 2007, en Serbie, en Hongrie et en Bulgarie;
- la cession d'activités non stratégiques: en 2006, KBC a par exemple vendu sa participation de 27% dans le groupe industriel Agfa-Gevaert et l'ensemble de ses participations dans les filiales de KBL EPB en Espagne et en Italie (voir plus bas);
- dans le domaine du private banking en Europe, la poursuite de la politique de renforcement sélectif de notre présence dans le but d'atteindre une masse critique minimale dans chaque pays. Dans le droit fil de cette politique, KBC a accru sa présence en France (rachat de la société de gestion de fortune ABALLEA FINANCE) et a désinvesti en Espagne et en Italie par la cession de Banco Urquijo et de Banca KBL Fumagalli Soldan.

Les stratégies des différentes divisions sont commentées dans les chapitres correspondants de ce rapport annuel.

Accent mis sur l'*Operational Excellence*

KBC a la conviction de pouvoir préserver son indépendance en s'efforçant d'atteindre un niveau d'*Operational Excellence* et a pris diverses initiatives en la matière en 2006.

L'*Operational Excellence* consiste à privilégier la mise en place de processus de base rapides et performants, répondant de manière efficace à la demande émanant du marché et facilement adaptables aux changements se produisant sur ce marché. Dans cette optique, divers projets sont en cours à tous les niveaux du groupe pour rationaliser les processus et améliorer l'efficacité. Ils visent également à accélérer les opérations et processus transfrontaliers et à intensifier encore plus le transfert de ces modèles organisationnels efficaces et du savoir-faire vers l'Europe centrale. À terme, ces améliorations des processus et d'autres initiatives devraient permettre de générer un bénéfice additionnel avant impôts d'au moins 200 millions d'euros par an.

Nouveaux objectifs financiers 2007–2009

Le groupe étant parvenu, ces dernières années, à surpasser presque continuellement ses propres objectifs financiers et KBC ne doutant pas que ce succès soit essentiellement dû à sa solidité intrinsèque (outre le cycle économique favorable), il a décidé, fin 2006, de revoir ses objectifs financiers. En effet, les anciens objectifs ne tenaient compte ni des implications de l'exercice stratégique de fin 2005 (qui ont entre autres débouché sur la mise en place d'une nouvelle structure de management) ni des conséquences du programme de rachat d'actions propres pour un montant de 1 milliard d'euros, entretemps réalisé.

Les objectifs de rentabilité et d'efficacité suivants ont ainsi été revus :

- rendement des capitaux propres (ROE): majoré de 16% à 18,5%;
- croissance annuelle moyenne du bénéfice net par action: de 10% à 12%;
- ratio charges/produits (activités bancaires): resserrement de 58% à 55% (en 2009).

FRANS FLORQUIN

ANDRÉ BERGEN

JAN VANHEVEL

ETIENNE



Tous les objectifs sont fondés sur le bénéfice sous-jacent (voir le chapitre Résultat du groupe en 2006). Le point de départ est le bénéfice sous-jacent en 2006. Les objectifs en matière de solvabilité, à savoir deux fois le minimum légal, tant pour les activités bancaires que pour

les activités d'assurance, et en matière de ratio combiné pour les activités d'assurances dommages (maximum 95%) restent conservés. Les objectifs de solvabilité tiennent compte des exigences en matière de capital formulées dans les recommandations de Bâle I.

Objectifs financiers au niveau du groupe, 2007–2009

	Objectif	Période
Rendement des capitaux propres, ROE	18,5%	Moyenne en 2007–2009
Hausse du bénéfice net par action	12%	CAGR* en 2007–2009
Ratio charges/produits, activités bancaires	55%	D'ici 2009
Ratio combiné, activités d'assurances dommages	95%	D'ici 2009
Ratio Tier 1, activités bancaires	8%	En 2007–2009
Ratio de solvabilité, activités d'assurance	200%	En 2007–2009

Pour la définition des ratios, voir le chapitre Informations complémentaires. Par bénéfice, l'on entend ici le bénéfice sous-jacent.
* CAGR: compound annual growth rate (croissance annuelle cumulée).

Affectation planifiée du capital et programme de rachat d'actions propres

Fin 2005, le groupe avait annoncé pour 2006 un programme de rachat d'actions propres pour un montant de 1 milliard d'euros. Ce programme a été réalisé en novembre 2006. Au total, 11,7 millions d'actions propres ont été rachetées au cours moyen de 85,08 euros par action. L'Assemblée générale extraordinaire du 27 avril 2006 a décidé de détruire 3,5 millions d'actions et il sera proposé à l'Assemblée du 26 avril 2007 de détruire les actions restantes.

Fin 2006, une révision de l'affectation planifiée du capital a permis de constater que, compte tenu de l'estimation des résultats futurs, le maintien de la politique actuelle en matière de dividendes et le raidissement des normes de solvabilité (voir plus haut) devraient permettre au groupe d'accumuler un important excédent de capital. Le capital excédentaire est la différence entre le capital disponible et le capital nécessaire pour permettre, tant aux activités bancaires qu'aux activités d'assurance, d'atteindre leurs objectifs internes en matière de solvabilité. Fin 2006, l'excédent de capital ainsi défini représentait environ 3 milliards d'euros. Le groupe considère que, ceteris paribus, cet excédent ira croissant dans les prochaines années (notamment sous l'effet du bénéfice accumulé). En conséquence, KBC a décidé de reverser une part substantielle de ce capital

excédentaire à ses actionnaires sous la forme d'un nouveau programme de rachat d'actions propres.

Ce nouveau programme, étalé sur une durée de trois ans environ (2007, 2008 et 2009) porte sur un montant global de 3 milliards d'euros. Ces actions seront achetées en Bourse. Aucun dividende ne sera versé sur les actions rachetées, ce qui influencera favorablement le bénéfice et le dividende par action. Aussitôt que la valeur fractionnelle des actions rachetées dépassera 10% du capital statuaire souscrit, l'excédent sera détruit. Le nouveau programme peut néanmoins être adapté (montant, timing, etc.) si les conditions du marché l'exigent (par exemple en cas de nouvelles opportunités importantes de rachat offrant de belles perspectives de rendement). La plus-value de 0,5 milliard d'euros réalisée en 2006 sur la vente de Banco Urquijo servira en partie à financer le programme de rachat d'actions de 2007.

VERWILGHEN

HERMAN AGNEESSENS

CHRIS DEFRANCO

GUIDO SEGERS



PRÉSENTATION DES MEMBRES DU COMITÉ DE DIRECTION

Le tableau montre la composition du Comité de direction (CD) à fin 2006. Un curriculum vitae succinct de chaque membre peut être consulté sur le site www.kbc.com, sous Corporate Governance. Le chapitre Corporate Governance du présent rapport annuel contient également de plus amples informations sur la direction du groupe.

Données concernant le Comité de direction:

- Effectif: 7 membres
- Président: le CEO du groupe
- Limite d'âge: 65 ans
- Nomination: les membres du CD sont nommés par le Conseil d'administration. Certains membres du CD siègent aussi au Conseil d'administration en tant qu'administrateurs délégués.
- Réunions: hebdomadaires
- Décisions: par consensus
- Responsabilités: les tâches dévolues au CD sont réparties parmi ses membres (voir tableau) mais tous en assument la responsabilité collégiale.

Fin août 2006, Willy Duron, qui était jusqu'à cette date CEO du groupe KBC, a fait ses adieux et a été admis à la retraite. Le Conseil d'administration et le Comité de direction tiennent à remercier Willy Duron pour son rôle décisif dans le développement et l'intégration du groupe. André Bergen a succédé à Willy Duron à la date du 1^{er} septembre 2006.

Nom	Date de naissance	Diplôme principal	Début de carrière chez KBC ¹	Responsabilité ³
André Bergen	1950	Docteur en économie (KULeuven)	1977 et 2003 ²	CEO du groupe
Herman Agneessens	1949	Docteur en droit (KULeuven)	1971	CFRO du groupe
Chris Defrancq	1950	Licencié en mathématiques (UG) et licencié en sciences actuarielles (KULeuven)	1998	COO du groupe
Frans Florquin	1947	Licencié en sciences économiques appliquées (KULeuven)	1972	CEO Division Belgique
Guido Segers	1950	Licencié en sciences économiques appliquées (KULeuven)	1974	CEO Division Merchant Banking
Jan Vanhevel	1948	Docteur en droit et licencié en sciences notariales (KULeuven)	1971	CEO Division Europe centrale
Etienne Verwilghen	1947	Ingénieur civil (UCL)	1983	CEO Division European Private Banking

¹ KBC ou un de ses prédécesseurs (Kredietbank, CERA, ABB, KBL, Gevaert).

² Entre 1980 et 2003, André Bergen a notamment travaillé pour la Générale de Banque (actuellement Fortis Banque) et Agfa-Gevaert.

³ Responsabilités: les tâches dévolues au CD sont réparties parmi ses membres (voir tableau) mais tous en assument la responsabilité collégiale.

Abréviations: KULeuven: Katholieke Universiteit Leuven (Belgique); UCL: Université catholique de Louvain (Belgique); UG: Universiteit Gent (Belgique); CEO: Chief Executive Officer; COO: Chief Operations Officer; CFRO: Chief Financial and Risk Officer.

PRÉSENCE INTERNATIONALE DU GROUPE

Le tableau donne une image simplifiée du réseau international du groupe à fin 2006, ainsi que de la répartition sur les différentes divisions.

Principales sociétés du groupe au 31-12-2006*

KBC Bank	KBC Assurances	Groupe KBL EPB
Division Belgique		
KBC Asset Management ¹	ADD	
KBC Bank (Bancassurance retail et private en Belgique)	Fidea	
CBC Banque	KBC Assurances	
Centea	VTB-VAB ²	
Division Europe centrale		
ČSOB (Tchéquie et Slovaquie)	ČSOB Pojišť'ovna (Tchéquie)	
K&H Bank (Hongrie)	ČSOB Poist'ovňa (Slovaquie)	
Kredyt Bank (Pologne)	K&H Insurance (Hongrie)	
Nova Ljubljanska banka (Slovénie, participation minoritaire)	NLB Vita (Slovénie)	
	WARTA (Pologne)	
Division Merchant Banking		
Banque Diamantaire Anversoise (divers pays)	Assurisk (Luxembourg)	
IIB Bank (Irlande)	Secura (Belgique)	
International Factors (Belgique, joint-venture)		
KBC Bank (activités de merchant banking, y compris les établissements étrangers dans divers pays)		
KBC Clearing (Pays-Bas)		
KBC Bank Deutschland (Allemagne)		
KBC Bank Nederland (Pays-Bas)		
KBC Finance Ireland (Irlande)		
KBC Financial Products (divers pays)		
KBC Lease (divers pays)		
KBC Internationale Financieringsmaatschappij (Pays-Bas)		
KBC Peel Hunt (Royaume-Uni)		
KBC Private Equity (Belgique)		
KBC Securities (divers pays)		
Division European Private Banking		
	VITIS Life (Luxembourg)	Brown Shipley & Co (Royaume-Uni)
		Kredietbank Luxembourgeoise (Luxembourg)
		KBL France
		KBL Monaco
		Kredietbank (Suisse)
		Merck Fink & Co (Allemagne)
		Puilaetco Dewaay Private Bankers (Belgique)
		Theodoor Gilissen Bankiers (Pays-Bas)

* La Division Services et Opérations communs, qui comprend principalement des départements, mais aussi quelques filiales (par exemple Fin-Force) n'est pas reprise dans ce schéma simplifié.

¹ Hormis la Belgique, présente aussi dans divers pays.

² Service dépannage et assistance voyage.



INFORMATION

AUX ACTIONNAIRES

Actionnaires, 31-12-2006¹

	Nombre	En %
Actions ordinaires		
Almancora	75 980 000	20,9%
Cera	23 345 499	6,4%
MRBB	42 562 675	11,7%
Autres actionnaires stables	42 715 837	11,8%
Sous-total	184 604 011	50,8%
Sociétés du groupe KBC²	15 680 600	4,3%
Free float	162 932 457	44,9%
Total	363 217 068	100,0%
dont actions de distribution ³	352 870 300	
Emprunts obligataires remboursables en actions (ORA) ⁴	2 606 452	

¹ Les données sont fondées sur la date de valeur et sur la dernière situation publiée. Compte tenu des actions existantes, des obligations obligatoirement convertibles en actions et des emprunts obligataires non convertibles obligatoirement, l'encours total des actions en circulation atteint 365 823 520.
² Ce nombre n'inclut pas les actions détenues dans les portefeuilles commerciaux de KBC Securities, Ligeva et KBC Financial Products (qui font partie du free float). Pour tout complément d'information sur les actions KBC aux mains des sociétés du groupe KBC, voir le chapitre Comptes annuels consolidés, Annexe 38.
³ Pour le calcul du nombre d'actions donnant droit au dividende, voir le chapitre Comptes annuels non consolidés.
⁴ Nombre d'actions après conversion. Pour plus de renseignements, nous vous renvoyons au chapitre Comptes annuels non consolidés.

Analyses relatives au groupe KBC

Des analyses concernant le groupe KBC peuvent être obtenues entre autres auprès des trois agences de notation internationales (Fitch, Moody's et Standard & Poor's). Des références aux analyses *self-side* concernant notre groupe sont également disponibles sur notre site Internet www.kbc.com (sous Investor Relations).

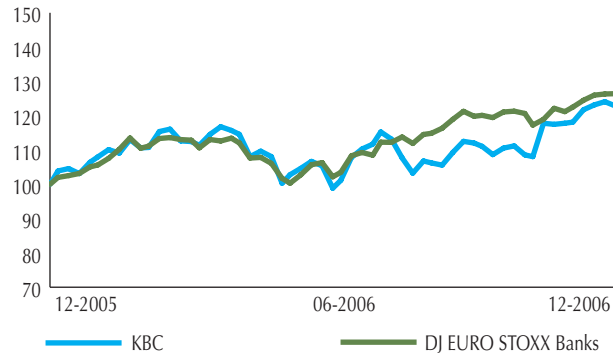
Calendrier financier

Exercice 2006	Publication des résultats: 22 février 2007
	Rapport annuel disponible: 11 avril 2007
	Assemblée générale: 26 avril 2007
	Mise en paiement du dividende: 30 avril 2007
	Corporate Social Responsibility report 2006: disponible le 31 mai 2007
1Tr2007	Publication des résultats: 16 mai 2007
2Tr2007	Publication des résultats: 10 août 2007
3Tr2007	Publication des résultats: 9 novembre 2007
4Tr2007	Publication des résultats: 14 février 2008

La version la plus récente du calendrier financier est disponible en permanence sur le site Internet www.kbc.com.

ÉVOLUTION DU COURS EN 2006

31-12-2005 = 100*



* Le graphique est basé sur des cours en fin de semaine.

L'action KBC en 2006			
Tickercodes	Codes		
Bloomberg	KBC BB		
Datastream	B:KB		
Reuters	KBKbt.BR		
Nombres d'actions, en milliers, au 31 décembre	2004 (avant la fusion*)	2005	2006
Nombre d'actions en circulation	310 849	366 567	363 217
Nombre d'actions donnant droit au dividende	310 711	366 432	352 870
* KBC Bancassurance Holding et Almanij ont fusionné le 2 mars 2005 pour former KBC Groupe SA. À l'occasion de cette opération, les actionnaires d'Almanij se sont vu attribuer des actions nouvelles KBC Groupe SA (actions KBC), selon la clé de répartition de 1,35 action KBC pour 1 action Almanij. Le statut légal des actions KBC est le même que celui des actions KBC Bancassurance Holding d'avant la fusion.			
Évolution du cours, en EUR	2004 (avant la fusion)	2005	2006
Cours le plus élevé de l'exercice	59,8	79,0	93,3
Cours le plus bas de l'exercice	37,3	56,0	76,2
Cours moyen de l'exercice	49,2	66,4	85,9
Cours de clôture de l'exercice	56,5	78,7	92,9
Capitalisation boursière et volume	2004 (avant la fusion)	2005	2006
Capitalisation boursière, en milliards d'EUR, au 31 décembre	17,6	28,8	33,7
Volume journalier moyen, nombre d'actions	382 174	667 299	670 652
Volume journalier moyen, en millions d'EUR	19,0	43,8	57,6
Rendement en base annuelle, dividendes inclus	KBC Groupe SA	BEL 20	DJ EURO STOXX Banks
1 an, 2005-2006	21%	28%	27%
3 ans, 2003-2006	40%	29%	24%
5 ans, 2001-2006	24%	14%	14%
Dividende et politique de dividende			
Le Conseil d'administration proposera à l'Assemblée générale du 26 avril 2007 de distribuer un dividende brut de 3,31 euros sur les actions ayant droit au dividende. KBC Groupe SA a pour politique de distribuer des dividendes en liquide et en hausse. En ce qui concerne le nombre d'actions donnant droit au dividende, voir aussi le chapitre Comptes annuels non consolidés.			
Plan de rachat d'actions et évolution du nombre d'actions propres KBC Groupe SA			
Ci-après suit un aperçu de l'évolution des actions propres. Les modifications au portefeuille d'actions propres en 2006 ont été dues à l'exercice, par les membres du personnel, de leurs options sur actions KBC (qui a nécessité la vente, par KBC Groupe SA, d'un nombre équivalent d'actions propres) et aux achats dans le cadre du programme de rachat d'actions pour un montant de 1 milliard d'euros. Pour plus de renseignements à ce sujet, voir Stratégie.			
Nombre total d'actions propres détenues par KBC Groupe SA au 31 décembre 2005	3 841 584		
Actions propres vendues en 2005, dans le cadre de l'exercice d'options sur actions KBC attribuées au personnel	-1 518 252		
Rachat d'actions propres dans le cadre du programme de rachat d'actions de 1 milliard d'euros	11 729 723		
Destruction d'actions propres en 2006 dans le cadre du programme de rachat d'actions de 1 milliard d'euros	-3 500 000		
Autres variations	0		
Nombre total d'actions propres détenues par KBC Groupe SA au 31 décembre 2006	10 553 055		

Ratings, 28-02-2007

	Rating à long terme (+ perspective)		Rating à court terme
Fitch			
KBC Bank	AA-	(Stable)	F1+
KBC Assurances (claims paying ability)	AA	(Stable)	F1+
KBC Groupe SA	AA-	(Stable)	F1+
Moody's			
KBC Bank	Aaa	(Stable)	P-1
KBC Groupe SA	Aa1	(Stable)	P-1
Standard & Poor's			
KBC Bank	AA-	(Stable)	A1+
KBC Assurances (claims paying ability)	AA-	(Stable)	-
KBC Groupe SA	A+	(Stable)	A1

Principales évolutions en 2006

- Le 19 mai 2006, Fitch a relevé les ratings de KBC Groupe SA de A+ à AA- (long terme) et de F1 à F1+ (court terme), en vertu des nouveaux critères applicables aux notes attribuées, entre autres, aux groupes de bancassurance.
- Le 18 décembre 2006, Standard & Poor's a relevé les ratings de KBC Bank de A+ à AA- (long terme) et de A1 à A1+ (court terme). Les ratings à long terme de KBC Assurances et de KBC Groupe SA ont aussi été revus en hausse, de A+ à AA- et de A à A+ respectivement.
- Le 23 février 2007, Moody's a revu les ratings à long terme de KBC Bank et de KBC Groupe SA en hausse de Aa3 à Aaa et de A1 à Aa1 respectivement, par suite de l'entrée en application d'une nouvelle méthodologie prenant plus en compte les éléments de soutien éventuels. Cette méthodologie sera toutefois revue, ce qui pourrait entraîner de nouvelles modifications de ratings.

Contacts**Investisseurs et analystes**

Investor Relations Luc Cool (Director of Investor Relations)
Lucas Albrecht (Financial Communications Officer)
Sandor Szabó (Investor Relations Manager)
Christel Decorte (Investor Relations Assistant)
Marina Kanamori (CSR Communications Officer)

Fax 02 429 44 16, + 32 2 429 44 16

E-mail investor.relations@kbc.com

Site Internet www.kbc.com

Adresse KBC Groupe SA, Investor Relations Office – IRO, avenue du Port 2, 1080 Bruxelles

Presse

Service Presse Viviane Huybrecht (Responsable Service Presse, porte-parole)

Tél. 02 429 85 45, + 32 2 429 85 45

Fax 02 429 81 60, + 32 2 429 81 60

E-mail pressofficekbc@kbc.be

Site Internet www.kbc.com

Adresse KBC Groupe SA, Service Presse – GCM, avenue du Port 2, 1080 Bruxelles



RÉSULTAT DU GROUPE EN 2006

APERÇU

Résultats du groupe KBC

En millions d'EUR	IFRS		Résultat sous-jacent*	
	2005	2006	2005	2006
Revenus nets d'intérêts	4 219	4 158	3 861	4 072
Primes brutes acquises, assurance	3 550	3 321	3 550	3 321
Revenus de dividendes	235	211	155	115
Bénéfice net d'instruments financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultats	642	1 370	1 150	1 350
Bénéfice net réalisé sur des actifs financiers disponibles à la vente	458	513	338	326
Revenus nets de commissions	1 819	1 865	1 941	2 008
Bénéfice net après impôts des activités abandonnées	0	0	0	0
Autres produits	574	1 119	457	452
PRODUITS BRUTS	11 498	12 556	11 451	11 644
Charges d'exploitation	-4 914	-4 925	-4 794	-4 976
Réductions de valeur	-103	-175	-54	-175
○ sur prêts et créances	-35	-177	-35	-177
○ sur actifs financiers disponibles à la vente	6	-6	6	-6
Charges techniques brutes, assurance	-3 059	-2 843	-3 059	-2 843
Résultat net de la réassurance cédée	-69	-63	-69	-63
Quote-part dans le résultat des entreprises associées	16	45	16	45
BÉNÉFICE AVANT IMPÔTS	3 369	4 595	3 490	3 632
Impôts	-925	-1 002	-999	-931
BÉNÉFICE APRÈS IMPÔTS	2 443	3 593	2 491	2 701
Intérêts de tiers	-194	-163	-185	-153
BÉNÉFICE NET, PART DU GROUPE	2 249	3 430	2 306	2 548
Actifs pondérés en fonction des risques d'activités bancaires, fin de période	117 730	128 968	117 730	128 968
Capital, fin de période	15 751	17 219	15 751	17 219
Rendement des capitaux propres (ROE)	18%	24%	18%	18%
Ratio charges/produits, activités bancaires	60%	53%	58%	58%
Ratio combiné, activités d'assurances dommages	96%	96%	96%	96%
Ratio de pertes sur crédits, banque	0,01%	0,13%	0,01%	0,13%

Pour la définition des ratios, nous vous renvoyons au chapitre Informations complémentaires.

* Pour mieux cerner certains éléments du résultat, les chiffres établis selon les normes IFRS sont mis en rapport avec les chiffres sous-jacents remaniés. Ces chiffres diffèrent quant à la répartition des produits bruts et s'entendent hors éléments non récurrents. Des explications concernant le calcul des chiffres sous-jacents sont fournies plus loin dans ce chapitre.

Le chapitre Comptes annuels consolidés fournit une vue complète du compte de résultats et du bilan, le détail des capitaux propres, le tableau des flux de trésorerie, des informations détaillées par segment et divers commentaires. Les informations reprises dans ce chapitre sont rédigées conformément aux normes IFRS, telles qu'approuvées pour leur application dans l'UE (*endorsed IFRS*).

Pour mieux cerner l'évolution du résultat sous-jacent, les données IFRS dans ce chapitre sont accompagnées d'informations (non basées sur les normes IFRS) sur le *résultat sous-jacent*.

Les adaptations par rapport aux chiffres IFRS concernent les produits des activités de marché, le traitement de certains instruments de couverture ALM et l'élimination d'éléments exceptionnels:

○ Ainsi, dans les chiffres IFRS, les produits bruts des activités de marché sont répartis sur différentes composantes: les plus-values réalisées et non réalisées sont reprises sous la rubrique *bénéfice net d'instruments financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultats* (ensuite abrégé en *bénéfice net d'instruments financiers à la juste valeur*), tandis que les frais de financement afférents à ces produits et les commissions payées sont respectivement repris dans les postes *revenus nets d'intérêts* et *revenus nets de commissions*. En outre, une partie des montants mentionnés dans les postes *revenus de dividendes*, *bénéfice net réalisé sur des actifs financiers disponibles à la vente* et *autres produits* se rapporte également aux activités de marché. Dans les chiffres sous-jacents, toutes

les composantes relatives aux activités de marché (*plus-values réalisées et non réalisées, frais de financement, commissions payées, dividendes, bénéfice net réalisé sur des actifs financiers disponibles à la vente* et *autres produits*) sont regroupées sous *bénéfice net d'instruments financiers à la juste valeur*.

- Dans les chiffres IFRS, les instruments de couverture ALM (qui n'entrent pas dans la catégorie des *transactions à la juste valeur de couverture du risque de taux d'intérêt d'un portefeuille*) sont en majeure partie considérés comme des instruments de négoce et les intérêts y afférents sont par conséquent repris sous *bénéfice net d'instruments financiers à la juste valeur*, tandis que les intérêts afférents à l'actif sous-jacent sont mentionnés sous *revenus nets d'intérêts*. Dans les chiffres sous-jacents, les intérêts des instruments de couverture ALM concernés sont par conséquent déplacés vers le poste *revenus nets d'intérêts*.
- Conformément aux normes IFRS, les variations de juste valeur (à la suite du *marking-to-market*) des instruments de couverture ALM susmentionnés sont reprises sous *bénéfice net d'instruments financiers à la juste valeur*, tandis que tous les actifs sous-jacents ne sont pas comptabilisés à la juste valeur. Dans les chiffres sous-jacents, les variations de juste valeur en question sont éliminées (voir aussi le tableau ci-après).
- Enfin, les chiffres sous-jacents font également abstraction de tous les éléments non récurrents (qui n'interviennent pas régulièrement dans l'activité normale de l'entreprise). Vous en trouverez un relevé dans le tableau ci-après.

Rapprochement du bénéfice net selon les normes IFRS et du bénéfice net sous-jacent

En millions d'EUR	2005	2006
Bénéfice net, part du groupe	2 249	3 430
Éléments non récurrents: montants avant impôts et intérêts de tiers		
○ Variations de juste valeur d'instruments de couverture ALM	-168	81
○ Cession de la participation dans FBD Holdings	68	0
○ Cession d'actifs par (ex-)Gevaert	40	71
○ Cession d'actions dans Dictaphone	0	66
○ Réductions de valeur sur actions Agfa-Gevaert	-49	0
○ Cession d'une participation de 5,5% dans Kredyt Bank	0	35
○ Dénouement d'un litige concernant un crédit impayé aux pouvoirs publics slovaques	101	0
○ Régimes de pension	-100	0
○ Cession d'immeubles par ČSOB	0	29
○ Fusion Gevaert-KBC Groupe SA: surfinancement fonds de pension	0	56
○ Cession de Banco Urquijo	0	501
○ Cession d'une participation dans BCC/Banksys	0	60
○ Cession d'un immeuble par WARTA	0	23
○ Autres	-14	47
Éléments non récurrents: impôts et intérêts de tiers	66	-86
Bénéfice net sous-jacent, part du groupe	2 306	2 548

PRINCIPALES DONNÉES FINANCIÈRES 2006

L'année 2006 a une nouvelle fois été placée sous le signe d'une solide croissance organique. Le portefeuille de crédits a gonflé de 14% à périmètre comparable, les crédits logement affichant une hausse de 18%. Les avoirs en gestion et l'encours des réserves Vie ont augmenté de 14% et 13% respectivement. Les volumes ont affiché une croissance notable sur tous les marchés géographiques, et cela tant dans le segment des particuliers que des entreprises. L'activité s'est également intensifiée sur les marchés des capitaux.

Les produits bruts se sont inscrits à 12,6 milliards d'euros selon les normes IFRS. Corrigés des produits à caractère unique (dans différents postes du résultat) et abstraction faite des charges techniques d'assurance, ils ont augmenté de 415 millions d'euros (+5%). Cette hausse a été principalement tirée par les revenus nets d'intérêts (+5%), les bénéfices réalisés sur des instruments financiers à la juste valeur (+17%, avec prépondérance du bénéfice commercial institutionnel) et les revenus de commissions (+3%).

Les coûts ont été maîtrisés. Les charges d'exploitation se sont inscrites à 4,9 milliards d'euros, soit un statu quo par rapport à l'exercice précédent. Abstraction faite des éléments exceptionnels, une hausse de 182 millions d'euros (+4%) a été enregistrée. Outre l'augmentation normale des coûts, les charges ont été dopées par les coûts variables liés à l'intensification des activités sur les marchés des capitaux. Le ratio charges/produits sous-jacent du pôle banque s'est établi à 58%.

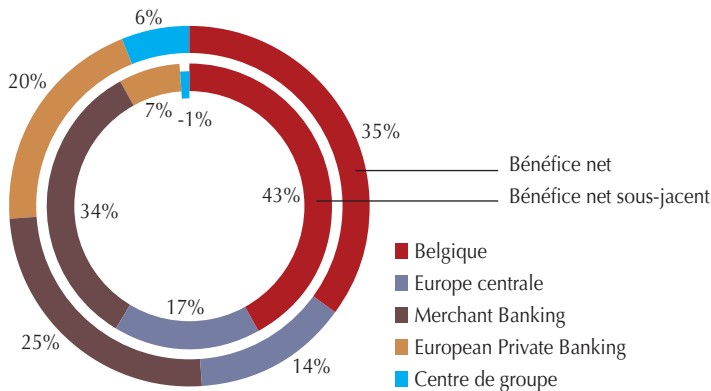
Les réductions de valeur sur actifs ont grimpé à 175 millions d'euros, contre 103 millions d'euros en 2005. Les pertes sur crédits ont certes augmenté, surtout en Europe centrale (Hongrie), mais se sont maintenues à un bas niveau. Le ratio de pertes sur crédits correspondant s'est inscrit à 0,13%.

Le segment des assurances dommages a une nouvelle fois enregistré un beau résultat technique. Le ratio combiné s'élève à 96%.

Les impôts ont augmenté de 8%, à 1,0 milliard d'euros.

La part de tiers dans le résultat du groupe a diminué par suite du rachat de plusieurs participations minoritaires.

BÉNÉFICE NET (SOUS-JACENT) 2006, VENTILATION PAR DIVISION



Le bénéfice net est ressorti à 3,4 milliards d'euros en 2006, alors que le bénéfice sous-jacent a bondi de 11%, à 2,6 milliards d'euros. Le bénéfice sous-jacent a explosé de 30% en Europe centrale, ce qui confirme son rôle de moteur de la croissance du groupe.

Le rendement des capitaux propres s'élève à 18% en termes sous-jacents. Le rendement sous-jacent des capitaux engagés en Belgique s'est inscrit à 29%, soit un niveau plus ou moins comparable à celui de 2005. Ce marché génère des revenus importants, qui peuvent être affectés à l'expansion. Le rendement correspondant des capitaux propres dans d'autres domaines (à l'exception de toutes les charges de financement) s'élève à 25% pour l'Europe centrale, à 21% pour Merchant Banking et à 29% pour European Private Banking.

PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION, RÈGLES D'ÉVALUATION, CONVERSION DES DEVISES ET AUTRES INFORMATIONS

En 2006, la couronne tchèque s'est appréciée de 5% en moyenne face à l'euro, par rapport à la moyenne de 2005. L'impact sur le bénéfice net a été négligeable en raison de la couverture des résultats non libellés en euro contre les fluctuations de change. Les autres fluctuations de valeur de devises sont moins importantes.

Les charges de financement du programme de rachat d'actions propres 2006 ont eu un impact négatif d'environ 12 millions d'euros sur le bénéfice net.

Plusieurs modifications ont été apportées au périmètre de consolidation dans le courant de 2006. Elles concernent principalement le rachat de participations minoritaires dans des filiales et la cession de participations non stratégiques. L'accroissement du bénéfice récurrent de ces transactions s'élève à environ +50 millions d'euros, hormis les plus-values exceptionnelles réalisées sur les désinvestissements.

Le bénéfice et les capitaux propres par action au 31 décembre 2006 ont été calculés sur la base de 354,3 millions

d'actions (moyenne périodique) et 350,0 millions d'actions (en fin de période) respectivement. À cet effet, le nombre d'actions ordinaires a été majoré du nombre d'obligations convertibles en actions et diminué du nombre d'actions détenues à titre personnel. D'autre part, le bénéfice dilué par action a été calculé sur la base de 357,5 millions d'actions (moyenne périodique). Dans ce cas, c'est le nombre d'options sur actions en cours qui a été pris en compte.

PRODUITS BRUTS

Les revenus nets d'intérêts (4 158 millions d'euros selon les normes IFRS) sont en recul de 1% par rapport au niveau de 2005, notamment en raison d'une hausse des dépenses d'intérêts en vue du financement des activités accrues sur les marchés des capitaux (qui ont également débouché sur une augmentation des revenus de négoce). En termes sous-jacents (à savoir abstraction faite des revenus d'intérêts des activités de négoce et corrigés des intérêts sur certains instruments de couverture ALM), les revenus nets d'intérêts ont augmenté de 5% (8% en Belgique et 7% en Europe centrale). La marge d'intérêts nette (sous-jacente) des activités bancaires a reflué de 3 points de base, à 1,43%.

Les primes brutes acquises des assurances dommages se sont élevées à 1 748 millions d'euros, en hausse de 6% par rapport à l'exercice précédent (tant en Belgique qu'en Europe centrale). Conformément aux normes IFRS, les recettes de primes des assurances vie (1 572 millions d'euros) n'incluent pas certains types d'assurances vie (principalement les produits de la branche 23). Si l'on prend en compte les recettes de primes de ces produits, les primes d'assurances vie encaissées s'élèvent à 4,1 milliards d'euros, dont 64% pour les produits de la branche 23. Le recul par rapport à 2005 s'explique notamment par l'impôt sur les assurances placements introduit en 2006 en Belgique, ce qui a débouché sur une production particulièrement élevée de la branche 23 fin 2005. En 2006, les réserves Vie ont crû de 13% par rapport à fin 2005 (+11% en Belgique, +35% en Europe centrale et +43% dans la Division European Private Banking).

Le bénéfice net d'instruments financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultats (1 370 millions d'euros) a affiché une forte progression par rapport à 2005, princi-

Produits bruts du groupe KBC

En millions d'EUR	IFRS		Sur la base du résultat sous-jacent*	
	2005	2006	2005	2006
Revenus nets d'intérêts	4 219	4 158	3 861	4 072
Primes brutes acquises, assurance	3 550	3 321	3 550	3 321
Revenus de dividendes	235	211	155	115
Bénéfice net d'instruments financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultats	642	1 370	1 150	1 350
Bénéfice net réalisé sur des actifs financiers disponibles à la vente	458	513	338	326
Revenus nets de commissions	1 819	1 865	1 941	2 008
Bénéfice net après impôts des activités abandonnées	0	0	0	0
Autres produits	574	1 119	457	452
Total des produits bruts	11 498	12 556	11 451	11 644
o Division Belgique	5 472	5 480	5 558	5 361
o Division Europe centrale	2 590	2 746	2 468	2 696
o Division Merchant Banking	2 485	2 758	2 522	2 752
o Division European Private Banking	885	1 331	882	821
o Centre de groupe	66	241	20	13

* Pour mieux cerner certains éléments du résultat, les chiffres établis selon les normes IFRS sont mis en rapport avec les chiffres sous-jacents. Ces chiffres diffèrent quant à la répartition des produits bruts et s'entendent hors éléments non récurrents. Des explications concernant le calcul des chiffres sous-jacents sont fournies dans ce chapitre.

palement grâce aux robustes performances de la Division Merchant Banking sur les marchés des capitaux (hausse de 37% sur une base sous-jacente) et aux ajustements de juste valeur positifs des instruments de couverture ALM (influence positive de 81 millions d'euros, qui est toutefois exclue des chiffres sous-jacents).

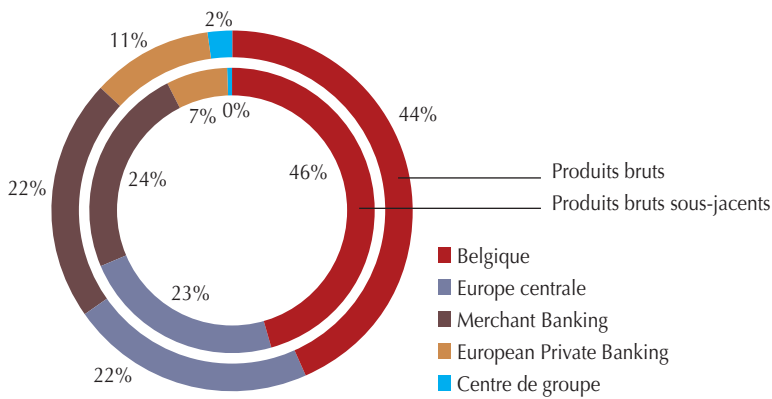
Le bénéfice net réalisé sur des actifs financiers disponibles à la vente s'est établi à 513 millions d'euros, dont 187 millions d'euros peuvent être qualifiés d'exceptionnels (notamment la cession d'actifs de l'ex-Gevaert). En 2005, le bénéfice réalisé sur des actifs financiers disponibles à la vente s'inscrivait à 458 millions d'euros, dont environ 120 millions d'euros pouvant être qualifiés d'exceptionnels. Abstraction faite des éléments exceptionnels, le bénéfice réalisé sur des actifs financiers disponibles à la vente a diminué de 3% par rapport à 2005.

Les revenus nets de commissions sont ressortis à 1 865 millions d'euros, en hausse de 3% (sur une base sous-jacente) par rapport à 2005. La hausse s'est élevée à 8% dans la Division Belgique, à 12% dans la Division Europe centrale et – sans l'effet de la déconsolidation de Banco Urquijo – à 16% dans la Division European Private Banking. Cette évolution favorable est notamment attribuable aux fortes ventes de produits et services de placement. Dans la

Division Merchant Banking, les revenus nets de commissions sous-jacents ont régressé de 19% en raison d'une chute notable des commissions de gestion des *hedge funds*. Les avoirs en gestion de cette division ont dès lors reflué de 2,1 milliards d'euros à 0,7 milliard d'euros.

Les autres produits se sont élevés à 1 119 millions d'euros, en hausse de 545 millions d'euros par rapport à 2005, grâce principalement à la plus-value réalisée sur la cession de Banco Urquijo (exclue des chiffres sous-jacents). Sur une base sous-jacente, les autres produits se sont plus ou moins maintenus au même niveau qu'en 2005.

PRODUITS BRUTS (SOUS-JACENTS) 2006, VENTILATION PAR DIVISION



CHARGES D'EXPLOITATION

En 2006, les charges d'exploitation ont plus ou moins atteint le même niveau que l'exercice précédent. Hors éléments non récurrents, un rebond d'environ 4% a été enregistré, en raison notamment de l'augmentation normale des coûts et d'une hausse des rémunérations liées au bénéfice, surtout pour les activités sur les marchés des capitaux (Division Merchant Banking).

L'évolution sous-jacente des charges s'élève à +5% pour la Division Belgique et à +2% pour la Division Europe centrale (+4% hors fluctuations des taux de change et utilisation des provisions constituées pour risques et charges). Les charges sous-jacentes de la Division Merchant Banking ont affiché une progression de 16% – la hausse des revenus des activités sur les marchés des capitaux ayant également

entraîné une augmentation des frais de personnel – tandis que les charges de la Division European Private Banking ont reflué de 5% (hausse de 4% hors variations de périmètre). L'évolution favorable des charges dans le Centre de groupe s'explique par la liquidation des activités de Gevaert en 2005.

Le ratio charges/produits des activités bancaires s'est inscrit à 53% en 2006 ou 58% en base sous-jacente, ce qui équivaut plus ou moins à un statu quo par rapport à 2005. Le ratio charges/produits sous-jacent s'est inscrit à 58% dans la Division Belgique, à 65% dans la Division Europe centrale, à 50% dans la Division Merchant Banking et à 73% dans la Division European Private Banking.

Charges d'exploitation du groupe KBC

En millions d'EUR	IFRS		Sur la base du résultat sous-jacent*	
	2005	2006	2005	2006
Charges de personnel	-2 849	-2 970	-2 734	-3 021
Frais généraux administratifs	-1 599	-1 631	-1 594	-1 631
Amortissements sur actifs immobilisés	-389	-359	-389	-359
Provisions pour risques et charges	-77	36	-77	36
Total des charges d'exploitation	-4 914	-4 925	-4 794	-4 976
o Division Belgique	-1 834	-1 824	-1 744	-1 824
o Division Europe centrale	-1 318	-1 338	-1 318	-1 338
o Division Merchant Banking	-1 076	-1 234	-1 065	-1 234
o Division European Private Banking	-568	-542	-568	-537
o Centre de groupe	-119	14	-99	-42

* Pour mieux cerner certains éléments des produits bruts, les chiffres établis selon les normes IFRS sont mis en rapport avec les chiffres sous-jacents. Ces chiffres diffèrent quant à la répartition des produits bruts et s'entendent hors éléments non récurrents. Des explications concernant le calcul des chiffres sous-jacents sont fournies dans ce chapitre.

RÉDUCTIONS DE VALEUR

Les réductions de valeur sur prêts et créances se sont inscrites à 177 millions d'euros en 2006, débouchant sur un ratio de pertes sur crédits de 0,13% (contre 0,01% en 2005). Le ratio de pertes sur crédits s'est établi à 0,07% dans la Division Belgique (contre -0,05% en 2005, reprise nette), à 0,58% dans la Division Europe centrale (contre 0,37% en 2005), à -0,01% dans la Division Merchant Banking (contre -0,04% en 2005) et à -0,10% dans la Division European Private Banking (contre -0,46% en 2005). Le ratio *non-performing* est ressorti à 1,6%, en recul par rapport à fin

2005 (2,2%). Les crédits *non-performing* étaient couverts à environ 100% par des réductions de valeur sur prêts et créances (contre 99% en 2005).

Les réductions de valeur nettes sur les actifs financiers disponibles à la vente, le goodwill et les autres actifs ont été très limitées en 2006. En 2005, les réductions de valeur sur les autres actifs et le goodwill se rapportaient pour une grande part aux actifs de Gevaert (Centre de groupe).

Réductions de valeur du groupe KBC

En millions d'EUR	IFRS		Sur la base du résultat sous-jacent*	
	2005	2006	2005	2006
Réductions de valeur sur prêts et créances	-35	-177	-35	-177
Réductions de valeur sur actifs financiers disponibles à la vente	6	-6	6	-6
Réductions de valeur sur goodwill	-20	-1	-20	-1
Réductions de valeur sur les autres actifs	-54	9	-5	9
Total des réductions de valeur	-103	-175	-54	-175
○ Division Belgique	2	-42	2	-42
○ Division Europe centrale	-88	-137	-88	-137
○ Division Merchant Banking	22	2	22	2
○ Division European Private Banking	23	4	23	4
○ Centre de groupe	-62	-1	-13	-1

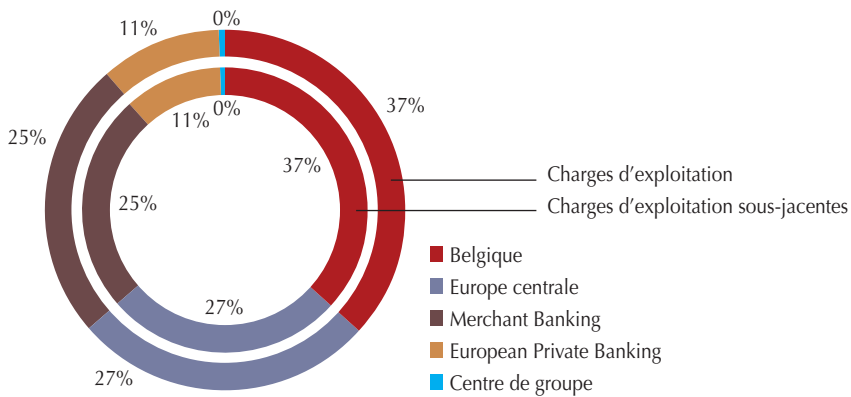
* Pour mieux cerner certains éléments des produits bruts, les chiffres établis selon les normes IFRS sont mis en rapport avec les chiffres sous-jacents. Ces chiffres diffèrent quant à la répartition des produits bruts et s'entendent hors éléments non récurrents. Des explications concernant le calcul des chiffres sous-jacents sont fournies dans ce chapitre.

RÉSULTAT DU PÔLE ASSURANCE

En 2006, le résultat net des activités d'assurances a bondi de 16%, à 535 millions d'euros, par rapport à 2005 (voir aussi le tableau sous Résultats selon la structure juridique du groupe). Les résultats du pôle assurance par division se sont élevés à 392 millions d'euros pour la Belgique (+10%), à 45 millions d'euros pour l'Europe centrale (contre 5 millions d'euros en 2005), à 90 millions d'euros pour Merchant Banking (recul de 7 millions d'euros à la suite d'une baisse des plus-values réalisées sur le portefeuille de placement), à 11 millions d'euros pour European Private Banking (contre 8 millions d'euros en 2005) et à -3 millions d'euros pour le Centre de groupe.

Un bon résultat technique a été enregistré dans toutes les divisions pour les assurances dommages. Pour l'ensemble du groupe, le ratio de sinistres s'est inscrit à 64% et le ratio combiné à 96% (95% dans la Division Belgique, 99% en Europe centrale et 92% pour Merchant Banking – soit, en gros, un statu quo par rapport à 2005). Le ratio de rétention dans le segment dommages s'est établi à 93%, tout comme en 2005, tandis que le ratio de mise en réserve a augmenté de 174% à 176%.

CHARGES D'EXPLOITATION (SOUS-JACENTES) 2006, VENTILATION PAR DIVISION



RÉSULTATS PAR DIVISION

Les résultats des divisions Belgique, Europe centrale, Merchant Banking et European Private Banking sont exposés en détail dans les chapitres suivants. Les résultats de la Division Services et Opérations communs sont presque intégralement attribués aux autres divisions. Les résultats du Centre de groupe, qui comprend notamment les coûts

de financement de la dette du holding, quelques charges non allouées à d'autres divisions et les résultats liés à la détention de plusieurs participations non stratégiques, sont mentionnés dans le tableau récapitulatif et font l'objet de commentaires détaillés dans le *Quarterly Report – KBC Group, 4Q 2006* disponible sur le site www.kbc.com.

Bénéfice net par division du groupe KBC

En millions d'EUR	IFRS		Sur la base du résultat sous-jacent*	
	2005	2006	2005	2006
Division Belgique	1 003	1 202	1 096	1 104
Division Europe centrale	409	464	327	426
Division Merchant Banking	789	872	821	871
Division European Private Banking	192	678	190	181
Centre de groupe	-144	214	-127	-33
Bénéfice net	2 249	3 430	2 306	2 548

* Pour mieux cerner certains éléments des produits bruts, les chiffres établis selon les normes IFRS sont mis en rapport avec les chiffres sous-jacents. Ces chiffres diffèrent quant à la répartition des produits bruts et s'entendent hors éléments non récurrents. Des explications concernant le calcul des chiffres sous-jacents sont fournies dans ce chapitre.

RÉSULTATS SELON LA STRUCTURE JURIDIQUE DU GROUPE

Dans le cadre des normes IFRS, la principale segmentation chez KBC repose sur la structure juridique du groupe (cf. tableau).

De plus amples informations et des chiffres détaillés sont fournis dans la section Annexe relative à l'information par segment du chapitre Comptes annuels consolidés.

Bénéfice net selon la structure juridique du groupe KBC

En millions d'EUR	2005	2006
Banque	1 745	2 201
Assurance	462	535
European Private Banking	184	668
Holding	-141	27
Bénéfice net total	2 249	3 430

BILAN, SOLVABILITÉ ET AVOIRS EN GESTION

Informations sélectionnées sur le bilan et la solvabilité du groupe KBC

En millions d'EUR	2005	2006
Total du bilan	325 801	325 400
Prêts et avances à la clientèle	119 475	132 400
Titres	125 810	121 414
Dépôts de la clientèle et titres de créance	171 572	180 031
Provisions techniques brutes, assurance	14 779	15 965
Dettes de contrats d'investissement, assurance	7 615	9 156
Capitaux propres des actionnaires	15 751	17 219
Capitaux propres par action, en EUR	43,8	49,2
Ratio Tier 1, banque	9,4%	8,7%
Ratio de solvabilité, assurance	385%	374%

Le total du bilan du groupe KBC s'élevait à 325 milliards d'euros fin 2006, ce qui correspond quasiment à un statu quo par rapport à l'exercice précédent. Les prêts et avances à la clientèle (132 milliards d'euros à fin 2006) et les titres (121 milliards d'euros) représentent les principaux postes de l'actif. Par rapport à fin 2005, les prêts et avances à la clientèle (abstraction faite des volumes de rétrocessions inverses et de Banco Urquijo) ont augmenté d'environ 14% (+8% dans la Division Belgique, +26% dans la Division Europe centrale et +13% dans la Division Merchant Banking). Les crédits logement ont une nouvelle fois connu une forte croissance de 18% (+12% dans la Division Belgique et +39% dans la Division Europe centrale) par rapport à la fin de l'exercice précédent. Le portefeuille de titres a diminué d'environ 3% par rapport à fin 2005 et comprend tant des instruments de négoce que des titres des portefeuilles de placements des pôles banque et assurance. Le portefeuille de placements du pôle assurance (composé en majeure partie de titres) s'élevait à environ 29 milliards d'euros fin 2006, soit une hausse de 11% par rapport à l'exercice précédent. Il se compose à 33% de placements de la branche 23, à 46% d'obligations et d'autres titres à revenu fixe, à 16% d'actions, à 4% de crédits et à 1% de valeurs immobilières.

Le principal poste du passif se rapporte aux dépôts de la clientèle et aux titres de créance (ci-après abrégés en *dépôts de la clientèle*). Les dépôts de la clientèle s'élevaient à 180 milliards d'euros fin 2006, en hausse de 9% par rap-

port à l'exercice précédent (+4% dans la Division Belgique et +11% dans la Division Europe centrale), abstraction faite du volume des rétrocessions et de Banco Urquijo. Les dépôts à terme (27%), les dépôts à vue (20%) et les carnets de dépôt (16%) sont les principaux produits de dépôt. Les provisions techniques et les dettes relatives aux contrats d'investissement du pôle assurance représentent ensemble 25 milliards d'euros, soit une progression de 12% par rapport à fin 2005. Les réserves Vie, qui ont augmenté de 13% en 2006, prennent à leur compte la majeure partie de ce montant (21 milliards d'euros).

Du point de vue du client, les fonds de placement – qui ne figurent pas au bilan – tiennent lieu d'alternative pour notamment les dépôts bancaires classiques ou les assurances vie, qui apparaissent tous deux au bilan. À fin 2006, les fonds de placement gérés par KBC pour les investisseurs particuliers s'élevaient à pas moins de 85 milliards d'euros; le total des avoirs en gestion (qui, outre les fonds de placement, inclut notamment la gestion de fortune à l'intention des investisseurs particuliers et institutionnels) a gonflé de 6% en 2006, à 209 milliards d'euros. La ventilation de ce montant est indiquée dans le tableau.

Les capitaux propres s'élevaient à 17,2 milliards d'euros au 31 décembre 2006 (contre 15,8 milliards d'euros un an plus tôt), dont 2,0 milliards d'euros de plus-values non réalisées sur des actifs financiers disponibles à la vente. Les principales variations des capitaux propres en 2006 concernent l'inclusion du bénéfice net de l'exercice (+3,4 milliards

d'euros), les dividendes versés en 2006 pour l'exercice précédent (-0,9 milliard d'euros) et le rachat d'actions propres selon le programme y afférent (-1,0 milliard d'euros; les actions propres sont déduites des capitaux propres selon les normes IFRS).

Au 31 décembre 2006, les indicateurs de solvabilité du

groupe se sont établis à 8,7% pour le ratio Tier 1 des activités bancaires et à 374% pour le ratio de solvabilité du pôle assurance, dépassant les objectifs internes (de respectivement 8% et 200%) et légaux (de respectivement 4% et 100%). De plus amples explications sont fournies dans le chapitre Gestion de la valeur et des risques.

Avoirs en gestion du groupe KBC

En millions d'EUR	2005	2006
Par division		
Belgique	122 423	142 866
Europe centrale	7 200	9 979
Merchant Banking	2 056	737
European Private Banking	64 679	55 008
Total	196 358	208 590
Par produit ou service*		
Fonds de placement pour particuliers	76 663	85 177
Gestion de fortune pour particuliers	74 305	73 932
Gestion de fortune pour investisseurs institutionnels	30 688	34 061
Actifs du groupe, gérés par KBC Asset Management	14 701	15 420
Total	196 358	208 590

* La répartition au 31 décembre 2005 a été modifiée de manière rétroactive.

DIVISION BELGIQUE

DESCRIPTION

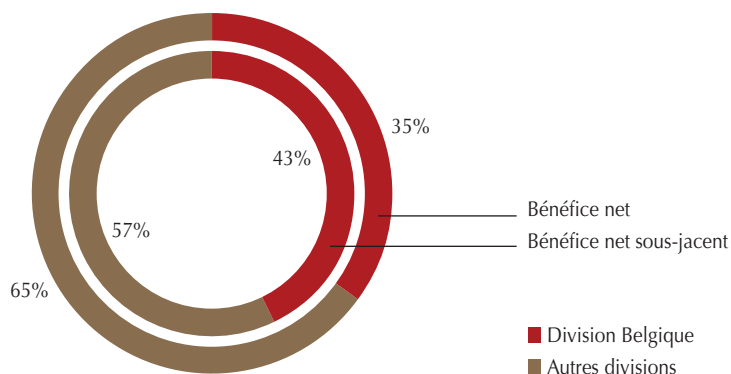
La division Belgique comprend toutes les activités de banque et d'assurance en Belgique. Il s'agit plus spécifiquement de KBC Bank (activités de retail et private banking), de KBC Assurances et d'un certain nombre de filiales belges, parmi lesquelles CBC Banque, Centea, KBC Asset Management, Fidea et ADD. Une description plus détaillée de ce réseau figure plus loin dans le présent chapitre.

CONTRIBUTION AU RÉSULTAT DU GROUPE

Résultats Division Belgique				
En millions d'EUR	IFRS		Résultat sous-jacent*	
	2005	2006	2005	2006
Revenus nets d'intérêts	2 082	2 078	1 786	1 928
Primes brutes acquises, assurance	2 358	2 036	2 358	2 036
Revenus de dividendes	102	63	102	63
Bénéfice net d'instruments financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultats	-320	-49	131	43
Bénéfice net réalisé sur des actifs financiers disponibles à la vente	256	249	188	249
Revenus nets de commissions	830	895	830	895
Bénéfice net après impôts des activités abandonnées	0	0	0	0
Autres produits	164	208	164	148
PRODUITS BRUTS	5 472	5 480	5 558	5 361
Charges d'exploitation	-1 834	-1 824	-1 744	-1 824
Réductions de valeur	2	-42	2	-42
○ sur prêts et créances	22	-32	22	-32
○ sur actifs financiers disponibles à la vente	-18	-10	-18	-10
Charges techniques brutes, assurance	-2 210	-1 946	-2 210	-1 946
Résultat net de la réassurance cédée	-13	-13	-13	-13
Quote-part dans le résultat des entreprises associées	3	5	3	5
BÉNÉFICE AVANT IMPÔTS	1 421	1 659	1 597	1 541
Impôts	-415	-454	-498	-434
BÉNÉFICE APRÈS IMPÔTS	1 005	1 205	1 098	1 107
Intérêts de tiers	-2	-3	-2	-3
BÉNÉFICE NET, PART DU GROUPE	1 003	1 202	1 096	1 104
○ Activités bancaires	647	810	803	712
○ Activités d'assurance	356	392	293	392
Actifs pondérés en fonction des risques d'activités bancaires, fin de période	36 123	39 858	36 123	39 858
Capital attribué, fin de période	3 681	4 027	3 681	4 027
Rendement du capital attribué	28%	31%	31%	29%
Ratio charges/produits, activités bancaires	61%	56%	55%	58%
Ratio combiné, activités d'assurances dommages	95%	95%	95%	95%

* Pour mieux cerner certains éléments du résultat, les chiffres établis selon les normes IFRS sont mis en rapport avec les chiffres sous-jacents. Ces chiffres diffèrent quant à la répartition des revenus bruts et s'entendent hors éléments non récurrents. Pour toute explication relative au calcul des chiffres sous-jacents, nous renvoyons au chapitre Résultat du groupe en 2006.

PART DANS LE BÉNÉFICE NET (SOUS-JACENT) DU GROUPE EN 2006



En 2006, la Division Belgique a contribué pour 1 202 millions d'euros (35%) au résultat du groupe, soit une croissance de 20% par rapport à l'année précédente. En dehors d'éléments uniques (en 2005, principalement la vente de la participation dans l'assureur FBD et, en 2006, la vente de la participation dans Banksys et BCC, l'impact sur le résultat figure dans le chapitre Résultat du groupe en 2006) et des fluctuations de la valeur de marché pour certains produits dérivés, le bénéfice net (sous-jacent) de la Division Belgique a atteint 1 104 millions d'euros, soit encore un peu mieux que l'excellent résultat de 2005. Les activités de cette division ont immobilisé en 2006 quelque 23% (ou 4 milliards d'euros) du capital du groupe, soit une augmentation de 9% par rapport à 2005. Le rendement du capital attribué s'est élevé à 31% (contre 28% en 2005).

L'analyse qui suit est basée sur le résultat sous-jacent.

En ce qui concerne les activités bancaires (KBC Bank, CBC Banque, Centea et KBC Asset Management), le bénéfice net sous-jacent a diminué de 11% à 712 millions d'euros. Les activités d'assurance de la Division Belgique (principalement KBC Assurances et Fidea) ont contribué au bénéfice net pour 392 millions d'euros, une progression de 34% par rapport à l'année précédente.

En 2006, les revenus nets d'intérêts de la Division Belgique ont progressé de 8% à 1 928 millions d'euros, en raison principalement des volumes plus importants (les crédits logement, par exemple, ont augmenté de 12%), tandis que la marge d'intérêt a baissé de 1,97% en 2005 à 1,88% en 2006. Les revenus nets de commissions ont représenté 17% des produits bruts (895 millions d'euros) et ont à nouveau progressé en 2006, de 8% par rapport à 2005, grâce notamment à la vente de fonds de placement. Ceci a entraîné une croissance des avoirs en gestion de la Division Belgique (de 122 milliards d'euros à la fin de 2005 à 143 milliards d'euros à la fin de 2006).

Le bénéfice net d'instruments financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultats a baissé de 131 millions d'euros à 43 millions d'euros. Le bénéfice net réalisé sur des actifs disponibles à la vente a atteint 249 millions d'euros (une avancée de 32% par rapport à l'année précédente); il a été réalisé principalement par les activités d'assurance (partie des revenus de placements). Les revenus

de dividendes se sont élevés à 63 millions d'euros et les autres produits à 148 millions d'euros.

Les primes d'assurance brutes acquises se sont élevées à 2 milliards d'euros. Pour les assurances dommages, elles représentent 0,8 milliard d'euros (+6% par rapport à 2005), résultat grâce auquel la croissance estimée de l'ensemble des assurances dommages en Belgique (4%) a une nouvelle fois été dépassée.

L'encaissement de primes des assurances vie s'est élevé à 1,2 milliard d'euros (-23% par rapport à 2005) mais, conformément aux normes IFRS, ces chiffres ne comprennent pas les contrats de placement sans participation bénéficiaire discrétionnaire (qui correspondent en grande partie aux produits de la branche 23, soit des assurances vie liées à des fonds de placement). Pour ces produits, selon les normes IFRS, ni les revenus de primes ni les charges techniques ne sont montrés, seule doit l'être la marge réalisée (sous revenus nets de commissions). Si l'on inclut les revenus de primes de ces produits, les revenus de primes totaux des activités d'assurances vie s'élèvent à 3,2 milliards d'euros, soit une baisse de 46% par rapport à 2005). Cette baisse touche principalement les produits de la branche 23 (de 4,3 à 2,0 milliards d'euros), mais les produits avec garantie d'intérêt (qui ont totalisé un revenu de primes de 1,2 milliard d'euros) marquent également une baisse de 23% par rapport à 2005. Toutefois cette baisse est surtout due à une taxe introduite en 2006 sur les assurances placement en Belgique (qui a entraîné une production particulièrement élevée de produits de la branche 23 à la fin de 2005).

Les charges d'exploitation de la Division Belgique ont légèrement augmenté (5%) à 1 824 millions d'euros, en raison principalement de l'augmentation des charges liées aux résultats (du fait de l'augmentation du bénéfice du groupe et d'une révision du système de participation des travailleurs), aux coûts informatiques et à l'inflation salariale. De ce fait, le ratio charges/produits des activités bancaires de la Division Belgique s'est élevé à 58%, contre 55% en 2005. Le ratio combiné des activités d'assurances dommages se place à un niveau historiquement bas (95%, soit grosso modo le même résultat que l'année précédente). Les réductions de valeur sur prêts et créances, enfin, ont été faibles (32 millions d'euros), de sorte que le ratio de pertes sur crédits se chiffre à seulement 0,07% ce qui, historiquement, est à nouveau très bas.

RÉSEAU, POSITION SUR LE MARCHÉ ET ACTIVITÉS

Réseau et part de marché en Belgique, 31-12-2006

Réseau	
Agences bancaires, KBC Bank et CBC Banque*	927
Agences bancaires, Centea	708
Agences d'assurances, KBC Assurances	566
Clients, estimation	
Clients banque	3,3 millions
Clients assurance	1,5 million
Part de marché, estimation	
Produits bancaires traditionnels, crédits et dépôts	21%
Fonds de placement	34-35%
Assurances vie	15%
Assurances dommages	9%

* Soit à la fois les agences retail, entreprises et private banking.

Fin 2006, le réseau de KBC en Belgique comportait 927 agences bancaires (de KBC Bank dans la partie néerlandophone du pays, de CBC Banque dans la partie francophone). Le réseau d'agences est réparti en 869 agences retail, 33 agences entreprises (en ce compris les agences non-marchand) et 25 agences private banking. Complémentairement, le marché retail est servi par 708 agents indépendants de la banque d'épargne Centea.

Outre les produits bancaires classiques, KBC offre également la gamme de produits d'assurance de KBC Assurances. Pour la vente de ces derniers KBC dispose, outre des agences bancaires qui vendent les produits d'assurance standard, d'un réseau étendu d'agents d'assurances exclusifs (répartis en 566 agences à fin 2006), qui se chargent en outre du règlement des sinistres. Le groupe offre également les produits d'assurance de la filiale Fidea, par le biais de courtiers indépendants et des agents de Centea. Les réseaux électroniques font l'objet d'un commentaire plus loin dans ce chapitre.

Par l'intermédiaire de ces réseaux, le groupe dessert quelque 3,3 millions de clients bancaires et quelque 1,5 million de clients d'assurances en Belgique.

En 2006, la part de KBC sur le marché bancaire belge représentait environ 20% pour les dépôts, 22% pour les crédits et pas moins de 34% pour les fonds de placement,

ce qui fait de KBC le leader du marché belge pour ce type de produits. En ce qui concerne les fonds à capital garanti, KBC occupe même une position particulièrement forte, avec une part de marché estimée de 54% en 2006. En matière d'octroi de crédits, les crédits hypothécaires ont une nouvelle fois remporté un beau succès, avec une croissance nette du portefeuille de rien moins que 12%, ce qui a donné une part de marché estimée de 24% (grosso modo la même que l'année précédente). En ce qui concerne la collecte de dépôts, KBC occupe une part de marché estimée de 19% pour les carnets d'épargne (encore un statu quo par rapport à 2005) et de quelque 16% pour les bons de caisse.

Compte tenu d'estimations provisoires, KBC a occupé la troisième place dans le domaine des assurances vie, avec une part de marché estimée de 15% sur la base de l'encaissement de primes. KBC doit cette position de force principalement à sa part dans les produits de la branche 23, où sa part de marché est estimée à 43%. Comme déjà dit, 2006 a certes connu un recul des produits de la branche 23, mais cela était dû à la production exceptionnelle enregistrée fin 2005 (ce qui a porté la part de marché à près de 64% en 2005), qui avait été causée elle-même par l'introduction d'une taxe sur les produits d'assurances vie à partir de 2006. KBC estime d'ailleurs que la baisse de ce type de produits est compensée par la progression d'autres formes d'épargne, comme les fonds de placement bancaires ou les

dépôts, de telle sorte que l'effet en est très minime pour un bancassureur tel que KBC. Pour les autres produits d'assurances vie (principalement ceux de la branche 21), KBC évalue sa part de marché à 7% (8% en 2005).

En matière d'assurances dommages, où le groupe est largement présent dans quasi toutes les branches (à l'exception de la navigation maritime ou aérienne et du transport et de l'assurance des grands sites industriels), la part de marché s'élève à quelque 9% (à savoir 12% pour la responsabilité obligatoire en matière de véhicules automoteurs et 13% pour l'incendie et les assurances de choses), une légère progression par rapport à 2005.

PRINCIPAUX DÉVELOPPEMENTS

La vente croisée, toujours un succès

Le succès du modèle de bancassurance de KBC en Belgique est largement dû aux canaux de distribution du groupe performants et au lien de collaboration unique entre agences bancaires et agents d'assurances, les pre-

mières vendant des produits d'assurance standardisés à leurs clients particuliers et renvoyant leurs clients vers les agents d'assurances pour les produits d'assurance non standardisés. Les agents, de leur côté, vendent tous les produits d'assurance et prennent en charge le règlement des sinistres, avec l'assistance d'un centre d'appel et des services centraux de KBC Assurances.

Avec respectivement 66% et 22% du volume de primes direct, les agents et courtiers sont en Belgique les principaux canaux de vente pour les assurances dommages. Alors que les assurances vie – comme solution de rechange aux dépôts ou fonds de placement – cadrent parfaitement et par nature dans la gamme de produits d'une agence bancaire (en 2006, chez KBC, pas moins de 82% du volume de primes direct – soit sans la réassurance – ont été générés par les agences bancaires), le réseau bancaire s'octroie par ailleurs une part importante dans la vente d'assurances dommages, où la vente croisée remporte aussi un beau succès. Au total, les agences bancaires se sont attribuées en 2006 quelque 12% du volume de primes des assurances dommages en Belgique (9% pour l'ensemble du groupe).

Indicateurs de vente croisée en Belgique*

	31-12-2005	31-12-2006
Assurances vie de la branche 21 vendues par le canal bancaire	67%	54%
Assurances vie de la branche 23 vendues par le canal bancaire	99%	99%
Assurances dommages vendues par le canal bancaire	11%	12%

* Recettes de primes générées par le truchement des agences bancaires du groupe KBC en Belgique, en pourcentage des recettes de primes directes totales.

Offre de nouveaux produits

KBC s'efforce d'offrir à ses clients une gamme de produits et de services optimale et analyse sans cesse à cet effet l'offre existante, pour l'adapter si nécessaire.

À titre d'exemple, KBC a assoupli son offre de crédits logement, accentuant la flexibilité pour l'adaptation de leur durée, donnant ainsi aux clients la possibilité de prolonger ou de réduire gratuitement, dans certaines limites, la durée d'un crédit.

Une innovation qui a remporté un beau succès en 2006 a été la possibilité offerte aux clients de personnaliser leur Carte bancaire KBC par Internet au moyen d'une photo

personnelle ou choisie parmi toute une galerie de photos. Fin 2006, 140 000 clients détenaient déjà une de ces cartes personnalisées. Aussi cette initiative sera-t-elle élargie dans l'avenir aux banques du groupe en Europe centrale.

Par ailleurs, KBC innove et continue d'innover en matière de produits d'épargne et de placement, non seulement pour le marché retail, où le Placement Duo KBC, par exemple (un compte à terme combiné à un fonds de placement) a particulièrement bien réussi, mais également pour le segment des clients private banking, où KBC a une nouvelle fois lancé divers fonds structurés avec des formules innovantes et offre par exemple de nouveaux services en matière de planification de successions (comme une assurance spéciale couvrant le risque d'accidents pendant le délai d'attente après un don



COMITÉ DE GESTION DE LA DIVISION BELGIQUE

- 1 GUIDO POFFÉ
- 2 FRANS FLORQUIN
- 3 OMER BOSMAN (SECRÉTAIRE)
- 4 JOHAN TYTECA
- 5 DANNY DE RAYMAEKER
- 6 JOHAN THIJS
- 7 DIRK VAN LIEMPT

manuel ou bancaire). KBC a également lancé diverses innovations en matière d'investissements durables; vous trouverez plus de détails sur ce point dans le chapitre *Entreprendre durablement* et dans un contexte social - Personnel.

En assurances dommages, la principale innovation a été l'introduction, dans toutes les polices incendie, de l'assurance obligatoire catastrophes naturelles. KBC a profité de l'occasion pour encore étendre les risques assurés par la Police habitation KBC, grâce notamment à une couverture contre les dégâts de tempête au mobilier se trouvant dehors (comme les meubles de jardin). Les modifications dans la police habitation ont en outre permis de rationaliser encore le nombre de versions du produit, ce qui cadre par-

faitement avec la campagne à grande échelle de conversion des anciennes versions aux types de police les plus récents. Cette rationalisation contribue aussi à la considérable simplification de la future migration vers une nouvelle plateforme informatique pour les assurances dommages.

Utilisation croissante des services électroniques de bancassurance

Les réseaux d'agences et d'agents en Belgique sont épaulés par divers canaux électroniques, notamment les services aux automates, par téléphone et surtout par l'Internet. Le succès de ces canaux est prouvé notamment par l'augmentation constante du nombre d'utilisateurs de KBC-Online (en ce compris CBC-Online et Centea-Online), le principal système de bancassurance électronique offert par KBC en Belgique: fin 2006, ce système comptait déjà plus de 500 000 clients actifs, soit à nouveau 16% de plus qu'un an plus tôt.

Indicateurs de la banque électronique en Belgique

	31-12-2005	31-12-2006
Part des paiements transitant par des canaux électroniques	91%	91%
Nombre de guichets KBC-Matic et CBC-Matic	1 204	1 240
Nombre de retraits mensuels à des guichets KBC-Matic et CBC-Matic	2,7 millions	3,2 millions
Abonnés actifs aux services bancaires KBC par Internet et PC	440 000	510 000
Abonnés actifs aux services bancaires KBC par téléphone	47 000	42 000

En 2006, l'offre de services électroniques de bancassurance via KBC-Online a encore été élargie, grâce notamment à la possibilité de gérer les bénéficiaires des virements à destination des pays de l'UE, à une nouvelle application de portefeuille permettant des relevés plus étendus, à l'extension de l'historique du compte jusqu'à 1 an et à un *dossier d'envoi* permettant d'envoyer simultanément plusieurs virements. Le site KBC, quant à lui, a de nouveau recueilli un franc succès: chaque mois, ce site a reçu quelque 12 millions de visites et environ 25 millions de pages ont été demandées. En 2006, par le biais de ce site, KBC a encadré de nombreuses campagnes, amélioré la convivialité de l'aspect et de l'usage du site réservé aux jeunes et optimisé la fonction de recherche. Comme les années précédentes, KBC a consacré à nouveau une attention toute particulière au groupe des seniors, qui représente d'ailleurs le groupe qui progresse le plus parmi les abonnés à KBC-Online.

En 2006, quelque 8 000 seniors ont suivi les formations spécialisées ou *roadshows* organisés par KBC en la matière.

En 2006, tous les guichets KBC-Matic ont été ouverts aux non-clients KBC, en vertu d'une mesure générale selon laquelle toutes les institutions financières en Belgique ont ouvert leurs réseaux privés de guichets automatiques à tous les utilisateurs, même non-clients. Dans le même temps, KBC a entamé une modernisation en profondeur de son parc de guichets automatiques, dans le but de remplacer progressivement tous les distributeurs existants par des modèles d'avant-garde, notamment par leur aspect et leur facilité d'utilisation, visant ainsi un traitement encore plus rapide des transactions et accordant une attention toute spéciale aux personnes à mobilité réduite. L'objectif est en outre de placer plus de guichets automatiques en dehors des agences bancaires, comme dans les hôpitaux, les centres commerciaux, les aéroports et les villages de vacances.

Par ailleurs, KBC offre aussi des services électroniques de bancassurance ciblés spécifiquement sur les entreprises; voir sur ce point le chapitre Merchant Banking.

Toujours plus grande satisfaction de la clientèle

Depuis que la rationalisation du réseau (conséquence de la fusion en 1998) est achevée, KBC a tenu en tout premier lieu à peaufiner la satisfaction de la clientèle, en mettant l'accent notamment sur une écoute encore meilleure du client, un service irréprochable, l'accessibilité, la communication claire et une analyse proactive des besoins des clients. Le concept selon lequel le client doit occuper la place centrale dans l'ensemble de l'organisation a d'ailleurs été traduit dans un projet spécial (Prisma) et dans la création d'une nouvelle Direction *Focus Client*, qui mesurera en permanence les expériences des clients.

KBC accorde beaucoup d'importance aux expériences des clients et s'enquiert dès lors chaque année du degré de satisfaction de la clientèle. Les résultats de cette enquête sont très encourageants: au cours des trois dernières années, par exemple, le nombre de clients très satisfaits (soit les clients donnant au minimum 8 sur 10 à KBC) est passé de 62% à 69%. Cette progression peut être attribuée notamment à une approche proactive: en 2006, par exemple, KBC a mené en Belgique pas moins de 800 000 entretiens proactifs de relation et de conseil avec des clients concernant leur situation bancaire et en matière d'assurance. Bien entendu, KBC ne se repose pas sur ses lauriers et poursuit ses efforts pour des résultats encore meilleurs à l'avenir. D'ailleurs, les enquêtes de satisfaction ne sont pas un simple exercice gratuit: le degré de satisfaction joue un rôle, par exemple, dans le régime de rémunération des collaborateurs des agences.

Pour le reste, KBC Bank a de nouveau engrangé des prix en 2006: le magazine *Global Finance*, notamment, en sélectionnant les World's best Banks, a retenu KBC Bank comme meilleure banque en Belgique. Pour cette sélection, *Global Finance* tient compte notamment de la rentabilité, de la croissance, de l'innovation et de la stratégie et de l'opinion d'analystes externes.

PERSPECTIVES D'AVENIR

Vision du Comité de gestion de la Division Belgique

KBC s'attend à une croissance réelle du PIB se situant aux environs de 2% par an pour les prochaines années. Combiné à une population très prospère à l'échelle internationale, à un taux d'épargne élevé et à un taux d'endettement encore assez bas – quoique en progression – chez les clients retail, nous avons donc toujours de belles perspectives sur notre premier marché domestique.

Bien entendu, nous continuerons à défendre notre position forte sur le marché et nous sommes persuadés que nous pouvons faire mieux que le marché dans certains domaines stratégiques, comme l'épargne et le placement. Notre concept de bancassurance réussi est un de nos meilleurs atouts. Non seulement il assure un lien plutôt fort avec nos clients grâce au réseau exclusif d'agences de banque et d'assurances, il nous permet en outre de réagir à tout moment aux fluctuations des conditions de marché et de naviguer en souplesse entre produits de dépôt, produits d'assurances vie et produits de placement classiques. Afin d'encore mieux stimuler la vente croisée de produits d'assurances, nous avons entamé récemment avec les clients l'analyse et la discussion de leur portefeuille d'assurances intégral et avons augmenté les moyens consacrés à la vente croisée (tant en personnel qu'en encadrement informatique). En outre, dans un proche avenir, nous concentrerons notre attention sur les crédits à tempérament et, en matière d'assurances, sur les produits vie à long terme.

En ce qui concerne l'évolution des coûts, nous considérons que, même si les réalisations des dernières années en matière de réduction de personnel, d'intégration informatique et de rationalisation des agences gardent certes leur influence positive, elles sont désormais clôturées et n'entraîneront plus de nouvelles économies substantielles. Globalement, nous misons sur une hausse limitée des coûts, plus ou moins parallèle à l'inflation salariale; compte tenu de l'évolution attendue des revenus, nous visons d'ici 2009 un ratio charges/produits de moins de 55% pour nos activités bancaires et un ratio combiné de 95% pour nos activités en assurances dommages. Et comme nous croyons qu'il sera difficile de maintenir les pertes sur crédits exceptionnellement basses de ces dernières années, nous tenons compte d'une faible aggravation dans ce domaine. En matière de rendement du capital attribué, nous comptons sur une moyenne de 26% pour les prochaines années.



DIVISION

EUROPE CENTRALE

DESCRIPTION

La Division Europe centrale comprend toutes les activités bancaires et d'assurance (plus spécifiquement la bancassurance retail et le merchant banking) en Europe centrale. Une description plus détaillée du réseau bancaire et d'assurances en Europe centrale figure plus loin dans le présent chapitre.

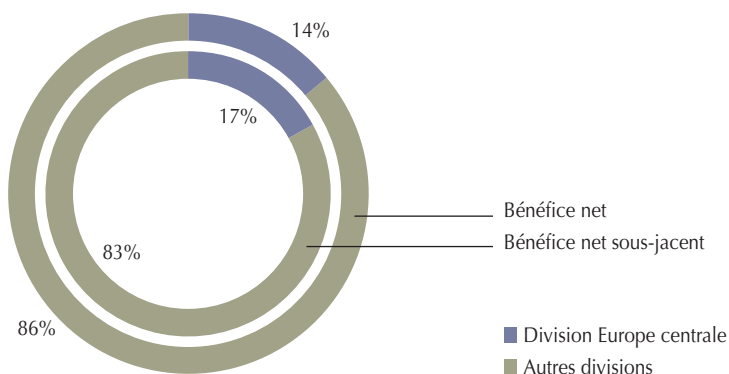
CONTRIBUTION AU RÉSULTAT DU GROUPE

Résultats Division Europe centrale

En millions d'EUR	IFRS		Résultat sous-jacent*	
	2005	2006	2005	2006
Revenus nets d'intérêts	926	989	939	1 001
Primes brutes acquises, assurance	870	959	870	959
Revenus de dividendes	3	6	3	6
Bénéfice net d'instruments financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultats	263	247	230	237
Bénéfice net réalisé sur des actifs financiers disponibles à la vente	33	29	33	29
Revenus nets de commissions	276	311	276	311
Bénéfice net après impôts des activités abandonnées	0	0	0	0
Autres produits	219	206	118	154
PRODUITS BRUTS	2 590	2 746	2 468	2 696
Charges d'exploitation	-1 318	-1 338	-1 318	-1 338
Réductions de valeur	-88	-137	-88	-137
○ sur prêts et créances	-77	-146	-77	-146
○ sur actifs financiers disponibles à la vente	-2	0	-2	0
Charges techniques brutes, assurance	-594	-643	-594	-643
Résultat net de la réassurance cédée	-42	-43	-42	-44
Quote-part dans le résultat des entreprises associées	22	34	22	34
BÉNÉFICE AVANT IMPÔTS	570	619	448	569
Impôts	-69	-101	-38	-92
BÉNÉFICE APRÈS IMPÔTS	501	518	410	477
Intérêts de tiers	-92	-54	-83	-52
BÉNÉFICE NET, PART DU GROUPE	409	464	327	426
○ Activités bancaires	404	419	322	401
○ Activités d'assurance	5	45	5	25
Actifs pondérés en fonction des risques d'activités bancaires, fin de période	18 199	23 358	18 199	23 358
Capital attribué, fin de période	1 508	1 890	1 508	1 890
Rendement du capital attribué	31%	27%	25%	25%
Ratio charges/produits, activités bancaires	65%	64%	70%	65%
Ratio combiné, activités d'assurances dommages	99%	99%	99%	99%

* Pour mieux cerner certains éléments du résultat, les chiffres établis selon les normes IFRS sont mis en rapport avec les chiffres sous-jacents. Ces chiffres diffèrent quant à la répartition des revenus bruts et s'entendent hors éléments non récurrents. Pour toute explication relative au calcul des chiffres sous-jacents, nous renvoyons au chapitre Résultat du groupe en 2006.

PART DANS LE BÉNÉFICE NET (SOUS-JACENT) DU GROUPE EN 2006



En 2006, la Division Europe centrale a contribué pour 464 millions d'euros (14%) au résultat du groupe, soit une croissance de 13% par rapport à l'année précédente. Le bénéfice du groupe en 2006 comportait un certain nombre d'éléments uniques, qui sont énumérés plus loin dans ce chapitre, dans les commentaires par pays. En dehors de ces éléments et des fluctuations de la valeur de marché pour certains produits dérivés (voir le chapitre Résultat du groupe en 2006), le bénéfice net de la Division Europe centrale a atteint 426 millions d'euros, soit 30% de plus qu'en 2005. Les activités de cette division ont immobilisé en 2006 quelque 11% (ou 1,9 milliard d'euros) du capital du groupe, soit une augmentation de quelque 25% par rapport à 2005 (principalement par suite de l'accroissement renforcé des crédits – voir plus loin). Le rendement sur ce capital attribué s'est élevé à 27% (contre 31% en 2005).

L'analyse qui suit est basée sur le résultat sous-jacent.

En ce qui concerne les activités bancaires (ČSOB, K&H Bank, Kredyt Bank et NLB), le bénéfice net sous-jacent a progressé de 25% à 401 millions d'euros. Les activités d'assurance en Europe centrale (ČSOB Pojišťovna, ČSOB Poist'ovňa, K&H Insurance, WARTA et NLB Vita) ont contribué au bénéfice net pour 25 millions d'euros, contre 5 millions d'euros l'année précédente.

Les produits bruts de la Division Europe centrale ont progressé de 9% à 2 696 millions d'euros. Les revenus nets d'intérêts ont enregistré une croissance de 7% en raison des volumes plus importants (les crédits logement, par exemple, ont augmenté de 39%) et ce malgré une baisse de la marge d'intérêt moyenne (2,53% contre 2,69% l'année précédente). Les revenus nets de commissions ont à nouveau progressé en 2006, de 13% par rapport à l'année précédente, par suite notamment de la vente croissante de fonds de placement. Les avoirs en gestion de la Division Europe centrale ont connu une nouvelle hausse importante (39%) et atteignaient 10 milliards d'euros fin 2006.

Le bénéfice net d'instruments financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultats s'est élevé à 237 millions d'euros (grosso modo au même niveau qu'en 2005). Le bénéfice net réalisé sur des actifs financiers disponibles à la vente a atteint 29 millions d'euros (environ le même que l'année précédente). Les revenus de dividendes ont pro-

gressé à 6 millions d'euros. Les autres produits (en dehors des éléments qualifiés d'uniques) comprenaient entre autres le produit de la vente d'un portefeuille de crédits à problèmes en Pologne (Kredyt Bank, 37 millions d'euros); ils ont totalisé 154 millions d'euros, soit 31% de plus qu'en 2005.

Les primes d'assurance brutes acquises se sont élevées à 959 millions d'euros. Pour les assurances dommages, elles représentaient 655 millions d'euros (+6% par rapport à 2005), dont la plus grande partie a été réalisée en Pologne (458 millions d'euros de revenus de primes) et en République tchèque (111 millions d'euros). Les primes d'assurance vie brutes acquises, en ce compris les primes des produits d'assurances liés à des fonds de placement (voir le commentaire dans le chapitre Division Belgique), ont atteint 409 millions d'euros (+32% par rapport à 2005), dont seuls 304 millions d'euros sont repris dans les chiffres, conformément aux normes IFRS. La plus grande partie du revenu de primes des assurances vie a été réalisée en Pologne (145 millions d'euros) et en République tchèque (156 millions d'euros).

Les charges d'exploitation ont légèrement augmenté, de 2% à 1 338 millions d'euros, en raison principalement de l'augmentation des frais de personnel, compensés en partie par des reprises de provisions constituées précédemment pour risques et charges. De ce fait, le ratio charges/produits des activités bancaires s'est élevé à 65%, contre 70% en 2005. Le ratio combiné des activités d'assurances dommages, 99%, s'est situé à peu près au même niveau que l'année précédente. Les réductions de valeur sur prêts et créances ont atteint 146 millions d'euros, la majeure partie se situant en Hongrie (98 millions d'euros). De ce fait, le ratio de pertes sur crédits en Europe centrale s'est élevé à 0,58%.

Dans le tableau qui suit, la contribution au bénéfice de la Division Europe centrale est répartie par pays (Tchéquie et Slovaquie, Hongrie et Pologne, calculée sur la base d'une participation à 100% dans les entreprises concernées). Un bref commentaire des résultats par pays figure plus loin dans le présent chapitre. Les résultats de l'Europe centrale, *reste* comprennent principalement les résultats de NLB en Slovénie, les frais de financement du goodwill sur reprises en Europe centrale, les frais généraux attribués et les participations minoritaires dans les compagnies du groupe en Europe centrale.



● PRÉSENCE DIRECTE KBC
 ● PRÉSENCE INDIRECTE PAR LA PARTICIPATION MINORITAIRE DANS NLB

Résultats Division Europe centrale, par pays, IFRS

En millions d'EUR	Tchéquie et Slovaquie		Hongrie		Pologne		Europe centrale, reste	
	2005	2006	2005	2006	2005	2006	2005	2006
Revenus nets d'intérêts	544	658	236	219	226	213	-79	-101
Primes brutes acquises, assurance	243	269	81	83	532	592	13	15
Revenus de dividendes	3	2	0	1	1	3	-1	0
Bénéfice net d'instruments financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultats	101	105	97	111	49	41	17	-10
Bénéfice net réalisé sur des actifs financiers disponibles à la vente	19	11	1	4	15	14	-2	0
Revenus nets de commissions	215	221	87	107	-24	-17	-1	-1
Bénéfice net après impôts des activités abandonnées	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres produits	187	110	14	11	11	81	7	4
PRODUITS BRUTS	1 310	1 376	515	536	809	927	-45	-93
Charges d'exploitation	-612	-654	-316	-298	-344	-377	-46	-9
Réductions de valeur	-44	-50	-37	-99	9	13	-15	-1
○ sur prêts et créances	-46	-54	-37	-98	14	7	-7	-1
○ sur actifs financiers disponibles à la vente	-2	0	0	0	0	0	0	0
Charges techniques brutes, assurance	-201	-193	-58	-62	-323	-356	-12	-32
Résultat net de la réassurance cédée	-11	-6	-2	0	-29	-37	0	0
Quote-part dans le résultat des entreprises associées	0	2	2	1	0	0	19	31
BÉNÉFICE AVANT IMPÔTS	441	475	104	78	123	170	-99	-104
Impôts	-96	-106	-26	-20	15	-14	37	39
BÉNÉFICE APRÈS IMPÔTS	345	369	79	58	138	156	-62	-65
Intérêts de tiers	-6	-4	0	0	0	0	-86	-50
BÉNÉFICE NET, PART DU GROUPE	340	366	79	58	138	156	-148	-116
○ Activités bancaires	346	337	73	52	101	120	-116	-89
○ Activités d'assurance	-6	29	6	6	37	37	-32	-27
Actifs pondérés en fonction des risques d'activités bancaires, fin de période	10 139	14 182	4 803	5 241	3 257	3 936	-	-
Capital attribué, fin de période	792	1 082	354	393	361	414	-	-
Rendement du capital attribué	41%	34%	16%	8%	30%	32%	-	-
Ratio charges/produits, activités bancaires	53%	55%	70%	63%	78%	72%	-	-
Ratio combiné, activités d'assurances dommages	103%	103%	97%	100%	98%	98%	-	-

Pour mieux cerner certains éléments du résultat, les chiffres établis selon les normes IFRS sont mis en rapport avec les chiffres sous-jacents. Ces chiffres diffèrent quant à la répartition des revenus bruts et s'entendent hors éléments

non récurrents. Pour toute explication relative au calcul des chiffres sous-jacents, nous renvoyons au chapitre Résultat du groupe en 2006.

Résultats Division Europe centrale, par pays, résultat sous-jacent								
En millions d'EUR	Tchéquie et Slovaquie		Hongrie		Pologne		Europe centrale, reste	
	2005	2006	2005	2006	2005	2006	2005	2006
Revenus nets d'intérêts	562	671	236	223	226	213	-84	-106
Primes brutes acquises, assurance	243	269	81	83	532	592	13	15
Revenus de dividendes	3	2	0	1	1	3	-1	0
Bénéfice net d'instruments financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultats	63	92	97	107	49	41	21	-3
Bénéfice net réalisé sur des actifs financiers disponibles à la vente	19	11	1	4	15	14	-2	0
Revenus nets de commissions	215	221	87	107	-24	-17	-1	-1
Bénéfice net après impôts des activités abandonnées	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres produits	86	81	14	11	11	58	7	4
PRODUITS BRUTS	1 189	1 347	515	535	809	904	-45	-91
Charges d'exploitation	-612	-654	-316	-298	-344	-377	-46	-9
Réductions de valeur	-44	-50	-37	-99	9	13	-15	-1
○ sur prêts et créances	-46	-54	-37	-98	14	7	-7	-1
○ sur actifs financiers disponibles à la vente	-2	0	0	0	0	0	0	0
Charges techniques brutes, assurance	-201	-193	-58	-62	-323	-356	-12	-32
Résultat net de la réassurance cédée	-11	-6	-2	0	-29	-37	0	0
Quote-part dans le résultat des entreprises associées	0	2	2	1	0	0	19	31
BÉNÉFICE AVANT IMPÔTS	320	446	104	77	123	148	-99	-102
Impôts	-65	-99	-26	-20	15	-12	37	38
BÉNÉFICE APRÈS IMPÔTS	255	347	79	58	138	136	-62	-64
Intérêts de tiers	3	-1	0	0	0	0	-86	-50
BÉNÉFICE NET, PART DU GROUPE	257	346	79	58	138	136	-148	-114
○ Activités bancaires	264	317	73	52	101	119	-116	-87
○ Activités d'assurance	-6	29	6	6	37	17	-32	-27
Actifs pondérés en fonction des risques d'activités bancaires, fin de période	10 139	14 182	4 803	5 241	3 257	3 936	-	-
Capital attribué, fin de période	792	1 082	354	393	361	414	-	-
Rendement du capital attribué	29%	31%	16%	8%	30%	27%	-	-
Ratio charges/produits, activités bancaires	60%	57%	70%	63%	78%	72%	-	-
Ratio combiné, activités d'assurances dommages	103%	103%	97%	100%	98%	98%	-	-

RÉSEAU, POSITION SUR LE MARCHÉ ET ACTIVITÉS

Réseau et part de marché en Europe centrale, 31-12-2006

	Tchéquie	Slovaquie	Hongrie	Pologne
Réseau				
Agences bancaires*	234	103	188	349
Agents d'assurances exclusifs	1 213	709	566	3 547
Clients, estimation				
Clients banque	2,9 millions	0,2 million	0,8 million	0,9 million
Clients assurance	0,7 million	0,2 million	0,5 million	2,0 millions
Part de marché, estimation				
Produits bancaires traditionnels (crédits et dépôts)	22%	7%	10%	4%
Fonds de placement	28%	10%	18%	4%
Assurances vie	9%	4%	4%	3%
Assurances dommages	4%	4%	4%	11%

* Les agences entreprises sont comptées séparément, même lorsqu'elles sont localisées dans une agence retail.

Au fil des dernières années, KBC a mis en place un vaste réseau bancaire et d'assurances dans une série de pays d'Europe centrale et est même devenu, grâce à ses filiales, l'un des principaux groupes financiers actuels dans cette région. Au contraire de nombre de ses concurrents dans la région, KBC possède non seulement des filiales bancaires mais également une entreprise d'assurances dans les principaux pays, ce qui met notre groupe en mesure de développer au maximum le concept de bancassurance.

Fin 2006, le réseau bancaire de KBC en Europe centrale comptait quelque 874 agences, grâce à ses filiales ČSOB en Tchéquie et en Slovaquie, K&H Bank en Hongrie et Kredyt Bank en Pologne. Ce nombre ne comprend pas la présence en Slovénie et dans les autres républiques de l'ex-Yougoslavie par le biais de la participation minoritaire détenue par KBC dans Nova Ljubljanska banka (au total quelque 400 agences) ni la présence en Serbie par le biais de A Banka, récemment reprise (une quarantaine d'agences, voir plus loin). En dehors de ces agences bancaires, le groupe offre encore ses produits par le biais d'autres canaux de vente, comme plus de 3 000 bureaux de la poste tchèque, les points de vente de la filiale consumer finance de Kredyt Bank en Pologne et, bien entendu, les divers canaux électroniques tels que les services bancaires par Internet et par téléphone.

À l'instar de la banque, KBC s'est aussi constitué un deuxième marché interne en Europe centrale dans le domaine

des assurances. Fin 2006, ce réseau comprenait ČSOB Pojišť'ovna en Tchéquie, ČSOB Poist'ovňa en Slovaquie, WARTA en Pologne, NLB Vita en Slovénie (une joint venture de Nova Ljubljanska banka) et K&H Insurance en Hongrie. Au total, ces compagnies disposent d'un réseau de quelque 6 000 agents d'assurances exclusifs. Début 2007, un accord a été conclu en vue de la reprise de DZI Insurance, la principale entreprise d'assurances en Bulgarie (voir plus loin), avec un réseau de quelque 8 000 agents.

Compte tenu du niveau de développement croissant des pays d'Europe centrale, une part de la collecte de fonds traditionnelle s'est déplacée vers des produits hors-bilan, comme les fonds de placement. En ce dernier domaine également, KBC occupe une position très forte en Europe centrale, grâce notamment au lancement régulier de nombreux produits innovants (comme les fonds à capital protégé, qui constituent en Europe centrale également une solution de rechange attractive à la simple collecte de dépôts). De plus, les activités d'asset management en Europe centrale ont été rationalisées ces dernières années, de telle sorte que KBC dispose désormais, sur chacun de ses marchés domestiques en Europe centrale, d'un seul asset manager travaillant sous l'égide de KBC Asset Management qui, en tant que fabrique de produits pour le groupe, soutient les entreprises locales dans le développement de leurs activités de gestion d'actifs et dans la commercialisation de fonds de placement (voir le chapitre Services et Opérations communs).

Les parts de marché estimées pour les produits bancaires, les fonds de placement et les assurances dans les différents pays figurent dans le tableau.

Grâce à ce vaste réseau bancaire et d'assurance, KBC s'est assuré une position de force sur le marché d'un certain nombre de pays, offrant ses services à près de 5 millions de clients bancaires (sans compter NLB) et plus de 3 millions

de clients d'assurance dans la région. Le groupe y attend non seulement une croissance économique nettement plus élevée qu'en Europe occidentale, mais aussi la poursuite du mouvement de rattrapage en ce qui concerne le taux de pénétration des produits bancaires et d'assurances (voir tableau). Dès lors, KBC est persuadé que, grâce à sa présence en Europe centrale, il s'est assuré un puissant moteur de croissance pour l'avenir.

Données macroéconomiques et prévisions pour l'Europe centrale*

	Tchéquie	Slovaquie	Hongrie	Pologne	Slovénie	Serbie	Roumanie	Bulgarie
Population, 2006, en millions	10,2	5,5	10,0	38,1	2,0	7,4	21,7	7,6
Croissance réelle attendue du PIB par an, 2007-2008	4,5%	5,9%	2,8%	4,7%	3,8%	5,5%	5,6%	5,2%
PIB par tête en parités de pouvoir d'achat, UE-15 = 100, estimation 2006	64	55	57	44	78	23	30	32
Taux de pénétration produits bancaires, UE-15 = 100, estimation 2006	50	42	46	31	50	25	22	40
Taux de pénétration produits d'assurance, UE-15 = 100, 2005	46	42	36	36	67	17	18	29

* Source: calculs propres. Taux de pénétration produits bancaires: moyenne des dépôts et crédits domestiques en pourcentage du PIB; taux de pénétration produits d'assurances: primes d'assurances en pourcentage du PIB.

PRINCIPAUX DÉVELOPPEMENTS

Nouvelle structure de gouvernance

Depuis l'entrée en vigueur de la nouvelle structure de management du groupe, toutes les activités en Europe centrale sont du ressort de la Division Europe centrale. Cette division est dirigée par un Comité de gestion dans lequel siègent, outre le CEO de la division (qui est également membre du Comité de direction Groupe), les Country Managers et les membres de la Direction générale Europe centrale (qui encadre le CEO de la division). Le Comité de gestion est responsable de la fixation des objectifs et des budgets, du suivi des résultats de la division, de l'initiation de projets et du contrôle de leur évolution, etc.

Chaque pays d'Europe centrale est dirigé par un Country Team propre dans lequel siègent, outre le Country Manager, les membres seniors du management des filiales bancaires et d'assurances concernées. Tous les comités s'occupent des activités à la fois bancaires et d'assurance, de sorte que le concept de bancassurance se concrétise encore plus fort qu'avant dans tous les pays où KBC est actif dans la région.

Principaux développements en République Tchèque et en Slovaquie

- La contribution au bénéfice net progresse de 8% à 366 millions d'euros en 2006. En dehors d'éléments uniques (en 2005, le règlement d'un litige concernant un crédit impayé en Slovaquie et, en 2006, la vente de bâtiments par ČSOB; l'impact sur le résultat figure dans le chapitre Résultat du groupe en 2006) et des fluctuations de la valeur de marché pour certains instruments de couverture ALM, la progression s'élève à 35% et le bénéfice net à 346 millions d'euros. Les activités bancaires (ČSOB) contribuent à ce bénéfice sous-jacent pour 92%, les activités d'assurances (ČSOB Pojišť'ovna en Tchéquie et ČSOB Poist'ovňa en Slovaquie) pour 8%. Le rendement du capital attribué s'élève à 34% (sous-jacent 31%), le ratio charges/produits et le ratio de pertes sur crédits des activités bancaires arrivent respectivement à 55% (sous-jacent 57%) et 0,36%; le ratio combiné des activités d'assurances dommages s'élève à 103%.
- KBC renforce sa présence dans la République tchèque et en Slovaquie en augmentant sa participation dans ČSOB à 97,5%, par l'exercice de son option sur 7,5%

d'actions de la BERD. Après le rachat déjà entamé des actionnaires minoritaires restants (2,5%) dans le courant de 2007, KBC détiendra ČSOB à 100%. KBC a également augmenté sa participation dans ČSOB Poist'ovňa en Slovaquie (directement et indirectement, via ČSOB) de quelque 11%, de sorte que KBC détient désormais quasi 100% de cette entreprise d'assurances. L'objectif est par ailleurs, dans le cadre de la nouvelle structure, de scinder à l'avenir (2008) les activités slovaques de ČSOB en une entité distincte. D'un point de vue opérationnel, il existe d'ailleurs déjà un Country Team slovaque.

- Tant en République tchèque qu'en Slovaquie, l'extension des réseaux d'agences a été poursuivie. En Slovaquie, le réseau d'agences sera d'ailleurs encore étoffé d'une vingtaine d'agences dans les prochaines années. Les réseaux d'agents d'assurances seront eux aussi encore optimisés dans les deux pays. Comme dans tous les établissements en Europe centrale, la coopération entre banque et assurance devient de plus en plus intensive, ce qui produit des résultats: en Tchéquie, par exemple, pour près de 7 prêts hypothécaires sur 10 contractés chez ČSOB une police habitation du groupe a pu être vendue en 2006; dans le cas des prêts hypothécaires avec assurance vie, la proportion a été de près de 6 sur 10.
- Avec une part de marché de 22% et de 7% (il s'agit de la moyenne pondérée de la part de marché en crédits et en dépôts), ČSOB demeure la deuxième principale banque en Tchéquie et la quatrième banque en Slovaquie. Un nouveau progrès a été réalisé en matière de fonds de placement: la part de marché augmente en Tchéquie de 27% à 28% et en Slovaquie de 8% à 10%. En ce qui concerne les assurances vie, la part de marché atteint 9% en Tchéquie et 4% en Slovaquie; en assurances dommages, la part de marché est d'environ 4% dans les deux pays; ces parts de marché sont quasi inchangées par rapport à 2005. Il s'agit de données provisoires fondées sur des estimations.
- *The Banker* a attribué à ČSOB le prix Best Bank of the Year 2006 – Czech Republic; ČSOB a par ailleurs été nommée comme Best foreign exchange bank in the Czech Republic par *Global Finance*. Et en décembre, ČSOB y a encore ajouté le prix Best Bank Czech Republic du magazine *Finance New Europe*.

Principaux développements en Hongrie

- La contribution au bénéfice net baisse de 27% à 58 millions d'euros en 2006, en raison principalement de réductions de valeur additionnelles sur des crédits (qui passent de 37 à 98 millions d'euros). Il n'y a pas eu d'éléments uniques en 2005 ni en 2006. Les activités bancaires (K&H Bank) contribuent au bénéfice pour 90%, les activités d'assurances (K&H Insurance) pour 10%. Le rendement du capital attribué s'élève à 8%, le ratio charges/produits et le ratio de pertes sur crédits des activités bancaires arrivent respectivement à 63% et 1,50%; le ratio combiné des activités d'assurances dommages s'élève à 100%.
- KBC renforce sa présence en Hongrie en clôturant le rachat des 40% de parts détenus par ABN AMRO dans K&H Bank (pour 510 millions d'euros), portant désormais sa part dans K&H Bank à quasi 100%. Simultanément, KBC a aussi clôturé le rachat du 1,2% restant dans K&H General Insurance et a fusionné cet assureur dommages avec K&H Life, la compagnie d'assurances vie hongroise du groupe, pour en faire un seul assureur, K&H Insurance. Cette simplification de structure permet d'encore mieux soutenir le concept de bancassurance en Hongrie. Enfin, un accord a été conclu début 2007 au sujet de l'acquisition d'Equitas, le courtier retail hongrois en ligne, par KBC Securities.
- Le réseau d'agences bancaires sera considérablement étendu durant les prochaines années: en effet, K&H Bank a décidé d'ouvrir au total quelque 150 nouvelles agences au cours des trois prochaines années, en plus des 10 nouvelles agences ouvertes en 2006. Cela représentera grosso modo un doublement du réseau d'agences bancaires en Hongrie, soit environ 340 agences en 2009.
- K&H Bank a réussi à maintenir sa solide part de marché en activités bancaires (quelque 10%) et même à l'accroître considérablement en matière de fonds de placement (de 12% à 18%). Pour les assurances, sa part de marché s'élève à quelque 4%, tant en Vie qu'en Non-vie, soit quasi au même niveau que l'année précédente. Ces données provisoires sont fondées sur des estimations.

- Depuis 2005, toutes les filiales du groupe KBC en Europe centrale arborent le même logo, tout en conservant leur propre marque. En Hongrie, ce *rebranding* réussi a été couronné en 2006 par un Effie de bronze.

Principaux développements en Pologne

- La contribution au bénéfice net progresse de 13% à 156 millions d'euros en 2006. Pour 2006, les éléments uniques comprennent principalement le produit de la vente d'un immeuble de WARTA en Pologne (l'impact sur le résultat en est précisé dans le chapitre Résultat du groupe en 2006). En 2005, il n'y avait pas eu d'éléments qualifiés d'uniques. En dehors d'éléments uniques, le bénéfice net reste par conséquent assez stable, à 136 millions d'euros. Les activités bancaires (Kredyt Bank) contribuent au bénéfice pour 87%, les activités d'assurances (WARTA) pour 13%. Le rendement du capital attribué s'élève à 32% (sous-jacent 27%), le ratio charges/produits et le ratio de pertes sur crédits des activités bancaires arrivent respectivement à 72% et -0,21% (reprise nette de réductions de valeur); le ratio combiné des activités d'assurances dommages s'élève à 98%.
- KBC renforce sa présence en matière d'assurance en Pologne par la reprise de la participation de 24,6% détenue par Kulczyk Holding dans WARTA au cours du premier trimestre de 2006 (pour 104 millions d'euros). Compte tenu du rachat des participations minoritaires restantes dans WARTA (0,3%), KBC détient désormais 100% de WARTA. Par ailleurs, répondant à la requête de la banque centrale polonaise de ramener à 20% le *free float* de Kredyt Bank, KBC a revendu en 2006 une part de 5,5% dans Kredyt Bank (Pologne). KBC Bank n'a pas l'intention d'encre diminuer sa participation dans Kredyt Bank, actuellement de 80%.
- Le volume des fonds de placement retail a fortement augmenté (+62%) et la coopération avec WARTA a été renforcée, notamment dans le domaine de la vente croisée. Dans ce dernier domaine, diverses nouvelles initiatives ont été prises en 2006: décembre, par exemple, a vu le lancement d'un projet dans lequel les agents WARTA offrent également un prêt auto lors de la souscription d'une assurance auto.
- Le réseau sera considérablement étendu, grâce à l'ouverture projetée de quelque 120 nouvelles agences durant les prochaines années. Après cette extension, le réseau de Kredyt Bank comptera plus de 450 agences bancaires. En raison de la forte progression de la coopération entre Kredyt Bank et WARTA, ce réseau est d'ailleurs de plus en plus lié au réseau d'agents de WARTA. Les points de vente de Żagiel feront l'objet d'une attention toute particulière. L'approche de consumer finance de cette filiale de Kredyt Bank a d'ailleurs servi de point de départ à la mise en place d'un service de consumer finance à l'échelle du groupe, avec siège principal à Varsovie (voir le chapitre Services et Opérations communs).
- Les parts de marché en Pologne sont restées quasi inchangées, soit environ 4% pour les produits bancaires classiques, 4% pour les fonds de placement, 11% pour les assurances dommages et quelque 2,5% pour les assurances vie. Ces données provisoires sont fondées sur des estimations.
- En septembre 2006, Kredyt Bank a été sélectionnée par *Newsweek Polska* parmi les trois banques retail les plus conviviales. Elle a par ailleurs été nommée aussi pour le Best Management Report 2005 et a occupé chez *Forbes* la deuxième place du classement de la Best bank for individual clients. WARTA a également reçu plusieurs prix en 2006, comme le titre de Superbrand Polska 2005, une indication de l'exceptionnelle notoriété de la marque WARTA.

Développements dans les autres pays de la région

- Slovaquie: en mai 2006, KBC a reclassé sa participation minoritaire de 34% dans Nova Ljubljanska banka (NLB) comme un simple investissement financier, étant donné qu'à l'époque il n'était pas du tout certain que KBC réussirait à augmenter rapidement sa participation dans NLB pour en faire une participation majoritaire.
- Roumanie: fin décembre, KBC a conclu un accord sur l'achat d'une participation majoritaire dans Romstal Leasing, une compagnie roumaine de leasing, pour environ 70 millions d'euros. Romstal possède une part de



COMITÉ DE GESTION DE LA DIVISION
EUROPE CENTRALE

- 1 MARKO VOLJČ
- 2 JOHN HOLLOWES
- 3 JAN VANHEVEL
- 4 DIRK LAUREYNS (SECRÉTAIRE)
- 5 RONNIE RICHARDSON
- 6 PAVEL KAVANEK
- 7 JOHAN DAEMEN
- 8 DANIEL KOLLAR

marché d'à peu près 4% du marché roumain du leasing et se concentre principalement sur le leasing de voitures et d'autre matériel roulant. Dans le même temps, KBC a également acquis la participation majoritaire de Romstal dans INK Insurance Broker, le septième courtier d'assurances en Roumanie. Toujours en Roumanie, KBC a signé fin 2006 un accord sur la reprise de Swiss Capital, la septième société de bourse en Roumanie. L'objectif est d'utiliser cette reprise comme un tremplin pour KBC Securities sur le marché roumain en forte expansion. Toutes les reprises mentionnées le sont sous réserve de l'agrément des autorités compétentes.

- Serbie: début janvier 2007, KBC a conclu un accord sur la prise d'une participation majoritaire dans la banque serbe A Banka, qui dispose d'un réseau d'une quarantaine d'agences dans toutes les grandes villes et villes moyennes de Serbie. Cette reprise cadre parfaitement dans le projet de KBC de renforcer également sa position dans les républiques de l'ancienne Yougoslavie. Cette reprise a lieu sous réserve de l'agrément des autorités compétentes.
- Bulgarie: fin janvier 2007, KBC a conclu un accord en vue de l'achat d'une participation de 70% dans la principale compagnie d'assurances de Bulgarie, DZI Insurance (pour quelque 185 millions d'euros). Il émettra par la suite une offre publique de rachat des parts restantes. DZI Insurance dispose d'un vaste réseau multicanaux dans tout le pays et est leader du marché en assurances non-vie et vie, avec une part de marché estimée à respectivement 18% et 26%. Cette reprise a lieu sous réserve de l'agrément des autorités compétentes.

PERSPECTIVES D'AVENIR

Vision du Comité de gestion de la Division Europe centrale

KBC attend pour les prochaines années une croissance réelle dans les pays d'Europe centrale d'un peu plus de 4% en moyenne, soit environ le double de la croissance en Belgique; grâce à cette croissance et à la pénétration accrue des produits financiers dans cette région, l'Europe centrale restera un important, sinon le principal moteur de croissance pour notre groupe. Dans le même temps, l'adhésion à l'Union européenne des principaux pays où le groupe est implanté entraîne un renforcement du cadre réglementaire et donc un environnement économique plus stable, ce qui est évidemment positif pour le profil de risque de ces pays.

Conformément à la stratégie en la matière, nous continuons à nous concentrer sur la croissance de notre part de marché dans les principaux pays. Nous recherchons toujours, en plus d'une croissance autonome, en ce compris l'extension de nos réseaux d'agences dans la région dans les années à venir de 250 à 300 agences (l'accent étant mis sur la Hongrie, la Pologne et la Slovaquie), à réaliser des reprises complémentaires tant de banques que de compagnies d'assurances dans les pays où nous sommes déjà présents. Nous allons aussi voir dans les pays limitrophes, puisque nous considérons ces pays, y compris ceux de la deuxième vague d'adhésions à l'UE, comme un puissant moteur pour la sécurisation de notre position importante en Europe centrale et de l'Est. En ce qui concerne les reprises, nous maintenons bien entendu nos critères sévères en matière de rendement et de possibilités de croissance.

Nous estimons que la contribution au bénéfice net de l'Europe centrale augmentera d'au moins 15% par an dans les prochaines années. Nous nous basons pour cela sur la conviction que la convergence attendue des marges d'intérêts sera compensée par une progression du volume et un accroissement des revenus de commissions, et ce pour les activités bancaires retail comme PME. Nous sommes en outre persuadés que, grâce aux projets d'amélioration de l'efficacité et par une direction centrale renforcée, nous réussirons à améliorer le ratio charges/produits jusqu'à quelque 55% en 2009 (en ce qui concerne le ratio combiné pour les activités d'assurances dommages, nous misons sur 96%). Afin d'atteindre ces objectifs, nous travaillons entre autres à l'introduction des bonnes pratiques d'un pays (par exemple l'approche de consumer finance en Pologne ou la connaissance de la gestion d'actifs en Belgique) dans les autres pays de la région; nous renforcerons la coopération entre banque et assurance par l'extension de nos réseaux bancaires et de notre réseau d'agents d'assurances exclusifs dans la région. Nous tenons compte aussi d'une prévision de hausse des pertes sur crédits (qui étaient relativement peu élevées dans un passé récent), mais en général nous nous estimons assez satisfaits de l'actuelle qualité de notre portefeuille de crédits, grâce à une politique stricte en cette matière et aux efforts fournis en vue de renforcer et de centraliser notre gestion des risques. Pour finir, notre objectif en ce qui concerne nos activités en Europe centrale est un rendement sur capital attribué d'au moins 30%.



DIVISION

MERCHANT BANKING

DESCRIPTION

La division Merchant Banking recouvre le service aux entreprises et toutes les activités de marché, à l'exception de celles relatives aux sociétés du groupe en Europe centrale. Il s'agit plus spécifiquement des activités de merchant banking de KBC Bank en Belgique, des agences et des filiales spécialisées de KBC Bank à l'étranger, des compagnies d'assurances Secura et Assurisk et de diverses sociétés de financement.

Vous trouverez plus loin dans le présent chapitre une description plus détaillée du réseau merchant banking.

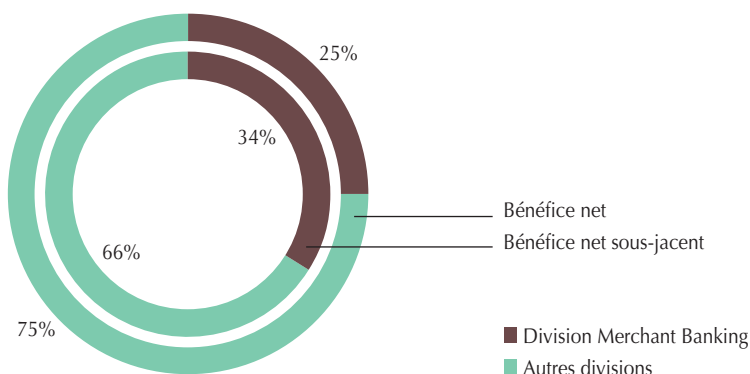
CONTRIBUTION AU RÉSULTAT DU GROUPE

Résultats Division Merchant Banking

En millions d'EUR	IFRS		Résultat sous-jacent*	
	2005	2006	2005	2006
Revenus nets d'intérêts	1 008	772	969	1 017
Primes brutes acquises, assurance	293	318	293	318
Revenus de dividendes	95	107	15	12
Bénéfice net d'instruments financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultats	667	1 278	724	992
Bénéfice net réalisé sur des actifs financiers disponibles à la vente	89	31	82	27
Revenus nets de commissions	231	142	353	286
Bénéfice net après impôts des activités abandonnées	0	0	0	0
Autres produits	103	109	86	101
PRODUITS BRUTS	2 485	2 758	2 522	2 752
Charges d'exploitation	-1 076	-1 234	-1 065	-1 234
Réductions de valeur	22	2	22	2
○ sur prêts et créances	27	3	27	3
○ sur actifs financiers disponibles à la vente	-4	-2	-4	-2
Charges techniques brutes, assurance	-181	-198	-181	-198
Résultat net de la réassurance cédée	-30	-29	-30	-29
Quote-part dans le résultat des entreprises associées	1	1	1	1
BÉNÉFICE AVANT IMPÔTS	1 221	1 300	1 269	1 294
Impôts	-340	-334	-356	-329
BÉNÉFICE APRÈS IMPÔTS	882	966	913	965
Intérêts de tiers	-92	-94	-92	-94
BÉNÉFICE NET, PART DU GROUPE	789	872	821	871
○ Activités bancaires	692	781	724	781
○ Activités d'assurance	97	90	97	90
Actifs pondérés en fonction des risques d'activités bancaires, fin de période	54 347	59 892	54 347	59 892
Capital attribué, fin de période	3 775	4 160	3 775	4 160
Rendement du capital attribué	22%	21%	22%	21%
Ratio charges/produits, activités bancaires	49%	50%	48%	50%
Ratio combiné, activités d'assurances dommages	92%	92%	92%	92%

* Pour mieux cerner certains éléments du résultat, les chiffres établis selon les normes IFRS sont mis en rapport avec les chiffres sous-jacents. Ces chiffres diffèrent quant à la répartition des revenus bruts et s'entendent hors éléments non récurrents. Pour un commentaire sur le calcul des chiffres sous-jacents, nous vous renvoyons au chapitre Résultat du groupe en 2006.

PART DANS LE BÉNÉFICE NET (SOUS-JACENT) DU GROUPE EN 2006



En 2006 la contribution de la Division Merchant Banking au résultat du groupe s'est inscrite à 872 millions d'euros (25%), en hausse de 11% par rapport à l'année précédente. Abstraction faite des fluctuations de valeur de marché de certains instruments dérivés (voir le chapitre Résultat du groupe en 2006), le bénéfice net de la Division Merchant Banking s'est établi à 871 millions d'euros, en hausse de 6% par rapport à 2005. Les résultats de 2005 et de 2006 ne comportent aucun élément à caractère unique. En 2006, les activités Merchant Banking ont utilisé 24% (soit 4,2 milliards d'euros) du capital du groupe, ce qui représente une hausse de 10% par rapport à 2005. Le rendement de ce capital attribué s'est dès lors inscrit à 21% (par rapport à 22% en 2005).

L'analyse qui suit se fonde sur le résultat sous-jacent.

Dans les activités bancaires (largement majoritaires dans cette division), le bénéfice net sous-jacent a progressé de 8% à 781 millions d'euros. Les activités d'assurances de la Division Merchant Banking se limitent aux activités de réassurance de Secura et Assurisk. La contribution nette au bénéfice de ces activités s'est repliée de 7% à 90 millions d'euros (principalement par suite d'une baisse des revenus de placements).

Les produits bruts de la Division Merchant Banking ont augmenté de 9% à 2 752 millions d'euros. Cette progression est surtout due au net gonflement du bénéfice net sur instruments financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultats de 37% (à 992 millions d'euros) sous l'effet de l'effervescence des marchés des capitaux. Le négoce en produits dérivés, surtout, a affiché un fort beau résultat. Les revenus nets d'intérêts de la Division Merchant Banking se sont gonflés de 5% à 1 017 millions d'euros et les revenus nets de commissions se sont repliés de 67 millions d'euros, entre autres sous l'effet du tassement des commissions sur la gestion de fonds *hedge* (les avoirs en gestion ayant reflué de 2,1 milliards à 0,7 milliard d'euros). Les recettes de primes de réassurance, enfin, ont progressé de 9% à 318 millions d'euros.

Les charges d'exploitation se sont creusées de 16% à 1 234 millions d'euros, principalement sous l'effet de l'alourdissement des charges liées au résultat des activités de marché. On note par ailleurs une reprise nette aux réductions de valeur sur prêts et créances de 3 millions d'euros, ce qui donne un ratio de pertes sur crédits d'environ 0%,

qui ne pourra bien sûr être préservé dans les prochaines années. Les activités de réassurance ont affiché une robuste performance technique: le ratio combiné a atteint 92% fin 2006, égalant ainsi le niveau déjà excellent de 2005.

La Division Merchant Banking couvre à la fois les activités de banque d'entreprises (le commercial banking, en l'occurrence le service aux PME et aux grandes entreprises, qui ont réalisé en 2006 environ les deux tiers du résultat net sous-jacent de la division) et les activités de marché (investment banking, en l'occurrence le négoce de devises, le négoce de titres, corporate finance et private equity, qui ont réalisé le tiers restant du résultat de la division). Pour plus de renseignements concernant cette répartition, nous vous renvoyons au *Quarterly Report – KBC Group, 4Q 2006*, qui peut être consulté sur le site Internet www.kbc.com.

RÉSEAU, POSITION SUR LE MARCHÉ ET ACTIVITÉS

La Division Merchant Banking dispose d'un réseau de services spécialisés, d'agences à l'étranger, de bureaux de représentation et de filiales qui déploient leurs activités dans le domaine des services bancaires aux entreprises, des activités de marché et de la réassurance. Comme il le fait pour les clients des autres divisions, KBC dessert aussi sa clientèle merchant banking par l'intermédiaire d'une variété de canaux électroniques. Nous les approfondissons plus loin dans le présent chapitre.

Services bancaires aux entreprises

En Belgique, KBC articule ses services bancaires aux entreprises autour de 16 agences entreprises de KBC Bank (et des 13 succursales de CBC Banque, qui fait cependant partie de la Division Belgique). Elles s'adressent principalement aux grandes PME. En outre, le groupe possède aussi 4 agences qui s'adressent exclusivement aux organismes non marchands (dans le domaine social, des soins de santé, de l'enseignement, etc.) et aux entreprises publiques. Il dessert aussi quelque 65 entreprises multinationales par l'intermédiaire d'une agence centrale *multinationales*. Hormis les services bancaires généraux, la Division Merchant Banking déploie également ses activités dans certaines niches comme le financement d'acquisitions, le financement structuré, les services immobiliers et le financement diamantaire.

À l'instar des autres divisions, elle collabore avec la Division Services et Opérations communs en matière de paiements, de leasing, de gestion de fortune, de financement commercial, etc. (voir plus loin).

Grâce à ce réseau, KBC se classe dans les trois premiers sur le marché belge des entreprises. Le tableau ci-dessous donne une estimation de la part de marché de KBC dans l'octroi de crédits aux entreprises en Belgique.

Position sur le marché des services bancaires aux entreprises en Belgique, 31-12-2006

Réseau	
Agences bancaires entreprises, y compris agences social profit et succursales de CBC Banque	33
Clients, estimation	
Clients banque	19 000
Part de marché, estimation	
Octroi de crédits aux entreprises	21%

En dehors de la Belgique, le groupe s'appuie sur une présence ciblée auprès des entreprises par l'intermédiaire de KBC Bank en Europe occidentale, en Asie du Sud-Est et aux États-Unis. La plupart de ces établissements se concentrent sur une clientèle locale de moyennes capitalisations et de clients ayant déjà un lien avec le réseau belge ou d'Europe centrale du groupe. Ils sont en outre spécialisés dans certaines activités de niche (selon leur lieu d'implantation, il peut s'agir de financements publics, de soins de santé, d'immobilier, d'établissements financiers, de financements commerciaux et d'acquisitions). Par ailleurs, divers départements et filiales de KBC Bank fournissent des services spécialisés de corporate banking comme le financement de projets et les financements commerciaux structurés (par l'intermédiaire de KBC Finance Ireland, qui possède notamment des succursales à Dublin, Londres, Hong Kong et Sydney), le financement de rachats (par l'intermédiaire d'équipes spécialisées en Belgique, à Londres, Paris, Francfort, Dublin et, plus récemment, en Europe centrale), l'octroi de crédits au négoce du diamant (par l'intermédiaire de la Banque Diamantaire Anversoise, qui possède des succursales dans les centres importants du commerce du diamant, en l'occurrence Anvers, Mumbai, New York, Hong Kong et Dubai), des services immobiliers, etc.

Bien qu'en dehors de la Belgique, la position de KBC dans la plupart des pays d'Europe occidentale soit assez limitée, le réseau entreprises en dehors de la Belgique et de l'Europe centrale représente un peu plus de la moitié du portefeuille de crédits du groupe (avec des portefeuilles relativement importants en Irlande, aux États-Unis et au Royaume-Uni notamment).

Activités de marché

Global Treasury inclut les activités des salles de marchés en Europe occidentale, aux États-Unis et en Extrême-Orient. La salle des marchés de Bruxelles réalise la majeure partie des opérations. Global Treasury propose une gamme étendue de produits de gestion des risques de taux d'intérêt et de cours de change, allant de produits simples (dépôts, transactions sur devises au comptant, options sur devises et taux d'intérêt, obligations, prises en pension, etc.) à des options plus exotiques, des émissions structurées et des Collateralized Debt obligations (CDO). KBC est aussi particulièrement actif sur le marché primaire d'émission d'Euro-obligations (participation à plus de 250 transactions en syndication en 2006) dont plusieurs transactions sur des devises d'Europe centrale. Le volume des émissions sur les marchés des capitaux internationaux n'est pas en reste non plus: en 2006, KBC a par exemple levé pour plus de 11 milliards d'euros de liquidités, principalement auprès d'institutionnels européens et asiatiques et auprès de clients private banking, dans le cadre du programme Euro Medium Term Note d'IFIMA (avec la garantie de KBC Bank).

KBC déploie en outre également diverses activités de marché spécialisées, par l'intermédiaire de filiales telles que KBC Financial Products (société active entre autres dans le négoce d'obligations convertibles, d'actions et de produits dérivés d'actions et de produits dérivés de crédits), KBC Securities (négoce d'actions et corporate finance), KBC Peel Hunt (une maison de titres britannique pour investisseurs institutionnels et l'un des principaux market makers d'actions de small caps dans ce pays), KBC Clearing

à Amsterdam (services de compensation pour parties professionnelles) et KBC Private Equity (la société d'investissement du groupe, qui se concentre sur le financement de buy-outs et le capital de croissance fourni aux moyennes entreprises).

Activités d'assurance

La Division Merchant Banking inclut également deux compagnies d'assurances du groupe: Secura et Assurisk. Secura est spécialisée dans la réassurance et limite ses activités à quelques marchés européens importants. Assurisk est une société de réassurance captive qui, outre certaines activités de niche, se concentre principalement sur la couverture de risques inhérents au groupe et est responsable de l'optimisation de la réassurance des compagnies d'assurances du groupe.

PRINCIPAUX DÉVELOPPEMENTS

Optimisation du réseau entreprises

KBC s'efforce en permanence d'optimiser son réseau entreprises. Après les efforts de rationalisation des dernières années, qui ont entre autres permis d'optimiser le nombre d'agences entreprises en Belgique, les modifications se sont limitées en 2006 à la fermeture de l'agence de Manille. Simultanément, la décision a également été prise en 2006 d'ouvrir une nouvelle agence en Espagne en 2007. Outre le service aux clients réseaux, cet établissement espagnol se concentrera aussi sur les entreprises espagnoles entretenant des échanges commerciaux avec l'Europe centrale ou la Belgique.

Rachats ciblés et forte croissance de l'activité

KBC étend ses activités et renforce sa position de marché par des rachats ciblés.

Ainsi, en 2006, KBC Financial Products a élargi l'éventail de ses activités en s'engageant dans le *Life Insurance Settlement Business*, un phénomène typiquement amé-

ricain consistant à racheter des assurances vie à leur titulaire. KBC Financial Products a d'ailleurs réalisé un fort bel exercice dans toutes ses activités de base, obtenant de bons résultats entre autres dans le négoce de produits dérivés de crédits (liés notamment à l'émission de nouvelles Collateralized Debt Obligations (CDO)), d'obligations convertibles et, à la faveur notamment de l'embellie du climat commercial sur les marchés asiatiques, dans le négoce d'actions et de produits dérivés d'actions.

La société de courtage de Bourse KBC Securities a renforcé sa position en Europe centrale en rachetant la société de Bourse roumaine Swiss Capital et (début 2007) la société hongroise de courtage en ligne pour particuliers Equitas. Ces acquisitions complètent la présence déjà forte de KBC en Europe centrale où KBC Securities est le meneur de marché (numéro un en Tchéquie avec une part estimative de 28% du marché local, numéro deux en Hongrie avec une part de marché d'environ 14% – désormais complétée par une présence importante sur le marché retail en ligne – et une part de marché de quelque 5% en Pologne). Ces dernières années, KBC Securities a regroupé ses activités d'actions dans chacun des trois pays importants sous une entité desservant à la fois les clients institutionnels et les particuliers. KBC Securities joue en outre un rôle important dans la distribution d'actions d'Europe centrale. Ainsi, Bolero, la société de courtage de Bourse en ligne de KBC Securities, est la seule du marché belge à proposer aux particuliers la possibilité de négocier en ligne aux Bourses de Varsovie, Prague et Budapest. Le département corporate finance de KBC Securities accompagne aussi les entreprises belges qui envisagent des rachats et des fusions en Europe centrale.

Abstraction faite des acquisitions déjà mentionnées, 2006 aura à nouveau été une année fructueuse pour les activités merchant banking existante, comme l'attestent d'ailleurs les exemples qui suivent.

Dans le cadre de ses efforts visant à proposer à ses clients des solutions complètes et sur mesure, KBC a mis sur pied en 2006 une *Risk Solution Unit* qui propose aux entreprises des solutions sur mesure en matière de risques de devises, de taux d'intérêt et de matières premières. La société a par ailleurs également regroupé toutes ses activités origina-



COMITÉ DE GESTION DE LA DIVISION MERCHANT BANKING

- 1 PATRICK ROPPE
- 2 DARREN CARTER
- 3 PIETER VANDENDRIESSCHE
- 4 PETER HANNES (SECRÉTAIRE)
- 5 LUC GIJSENS
- 6 GUIDO SEGERS
- 7 LIAM DONLON
- 8 GUY VAN EECCHAUTE

tion en une seule entité centralisée appelée *Debt Capital Markets Unit*, qui coordonne toutes les capacités de KBC en matière d'obligations, de placements privés, d'obligations convertibles, etc. Le but recherché consiste à proposer des ensembles de possibilités de financement intégrées aux entreprises.

En ce qui concerne les activités de capital privé, 2006 aura été une excellente année pour KBC Private Equity, le volume des activités s'étant sensiblement gonflé. Fin 2006, le portefeuille de Private Equity comptait plus de 60 participations actives directes, totalisant une valeur de près de 500 millions d'euros. Les financements de rachats ont connu un succès similaire, KBC ayant encore renforcé sa position dans le Benelux en structurant et en concluant un nombre considérable de transactions en tant que *mandated lead arranger* et en participant à de nombreuses autres opérations importantes, tant dans le Benelux qu'en dehors.

2006 aura été une bonne année également pour les financements commerciaux, les paiements et le leasing. Ces services – que KBC ne propose d'ailleurs pas exclusivement à sa clientèle merchant banking – ont été regroupés sous la nouvelle Division Services et Opérations communs et font l'objet d'un commentaire plus détaillé au chapitre qui leur est consacré.

Services de bancassurance électroniques pour entreprises

Les formes électroniques de service aux particuliers sont commentées au chapitre Belgique. KBC propose aussi divers services bancaires et d'assurances électroniques spécifiquement destinés aux entreprises, comme KBC@Isabel, une application hors ligne développée par KBC et intégrée dans Isabel (un réseau multibancaire de communication entre banques et entreprises) ou KBC-Online for Business. Cette dernière, également mise au point par KBC, est

une application en ligne s'adressant au marché des PME, qui ajoute des fonctions spécifiques pour indépendants et entrepreneurs aux fonctions de KBC-Online pour les particuliers.

D'autres exemples importants de service électronique aux entreprises sont notamment *KBC-Flexims*, un canal Internet servant à transmettre à et à recevoir de KBC des demandes, des modifications ou des paiements de crédits documentaires, d'encaissements documentaires et de garanties bancaires, et *w1se Corporate e-Banking*®, un programme d'e-banking s'adressant aux entreprises actives à l'international. En ce qui concerne les activités de marché, nous citerons *Go&Deal*, une plateforme Internet qui permet le négoce en ligne de transactions spot et de dépôt et *Tradeweb*, pour le négoce d'obligations.

KBC Bank à nouveau récompensée

En juillet, KBC a reçu le prix Best Equity House in Belgium, décerné par *Euromoney*, pour son rôle particulièrement actif dans le domaine des introductions en Bourse.

Euromoney décerne ces prix aux établissements financiers les plus performants sur chaque marché ou secteur significatif. En 2006 KBC a aussi reçu deux distinctions d'Euronext: celui de premier courtier et celui d'accompagnateur du plus grand nombre d'introductions en Bourse (dans le tableau principal d'Euronext).

PERSPECTIVES D'AVENIR

Vision du Comité de gestion de la Division Merchant Banking

Nous avons la conviction que dans les années à venir, notre approche du merchant banking permettra de gonfler nos revenus sur nos bases nationales (Belgique et Europe centrale) en dépit d'une certaine pression sur les marges. Nous pensons en outre que la concentration et la collaboration de spécialistes dans la Division Merchant Banking produira de nombreux effets de synergie propices à créer de la valeur pour l'entreprise.

En ce qui concerne l'évolution des charges, nous visons un ratio charges/produits de 50%. Nous sommes convaincus que nous pourrions encore profiter de l'effet favorable des rationalisations et des initiatives développées ces dernières années (contraction du réseau, concentration sur les moyennes entreprises et sur les revenus de commissions, etc.). Nous compenserons la hausse limitée des coûts escomptée pour les prochaines années par une plus forte concentration sur des produits générant plus de revenus, en mettant encore plus l'accent sur la gestion des relations, en prospectant de nouvelles activités de niche (telles que *Life Insurance Settlement*) et en exploitant au mieux les effets de synergie avec le réseau d'Europe centrale du groupe. Notre présence en Europe centrale reste en effet un atout important de notre offre aux entreprises d'Europe occidentale. En ce qui concerne le coût des crédits, aucun signe ne laisse actuellement présager une forte hausse des pertes sur crédits.

Nous sommes bien sûr conscients du fait qu'en ce qui concerne les activités de marché et certaines activités de niche, une certaine volatilité de la contribution au résultat est inévitable. En définitive, nous fixons comme objectif un rendement moyen approximatif de 19% des capitaux engagés dans cette division.



DIVISION

EUROPEAN

PRIVATE BANKING

DESCRIPTION

La Division European Private Banking englobe les activités du groupe KBL European Private Bankers (KBL EPB) – plus précisément celles de Kredietbank SA Luxembourgeoise et de ses filiales en Europe occidentale – et de la compagnie d'assurances VITIS Life. Une description plus détaillée du réseau private banking en Europe figure dans le présent chapitre.

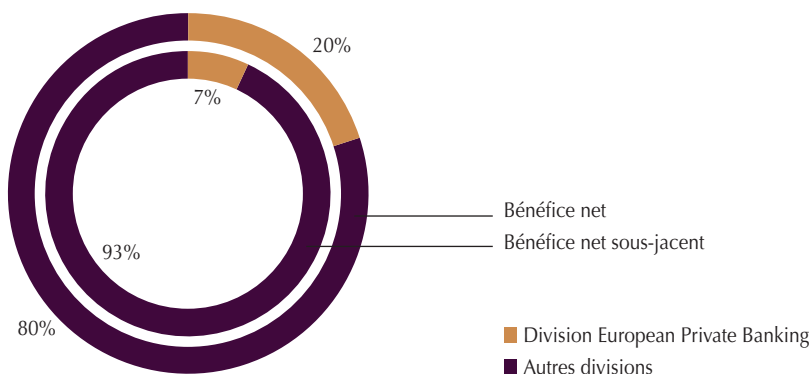
CONTRIBUTION AU RÉSULTAT DU GROUPE

Résultats Division European Private Banking

En millions d'EUR	IFRS		Résultat sous-jacent*	
	2005	2006	2005	2006
Revenus nets d'intérêts	258	358	233	160
Primes brutes acquises, assurance	63	40	63	40
Revenus de dividendes	13	15	13	15
Bénéfice net d'instruments financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultats	8	-100	30	89
Bénéfice net réalisé sur des actifs financiers disponibles à la vente	35	22	35	22
Revenus nets de commissions	450	481	450	481
Bénéfice net après impôts des activités abandonnées	0	0	0	0
Autres produits	57	515	57	14
PRODUITS BRUTS	885	1 331	882	821
Charges d'exploitation	-568	-542	-568	-537
Réductions de valeur	23	4	23	4
○ sur prêts et créances	-3	-2	-3	-2
○ sur actifs financiers disponibles à la vente	28	7	28	7
Charges techniques brutes, assurance	-90	-65	-90	-65
Résultat de la réassurance cédée	0	0	0	0
Quote-part dans le résultat des entreprises associées	3	3	3	3
BÉNÉFICE AVANT IMPÔTS	254	732	251	227
Impôts	-55	-45	-54	-42
BÉNÉFICE APRÈS IMPÔTS	199	687	197	184
Intérêts de tiers	-7	-9	-7	-3
BÉNÉFICE NET, PART DU GROUPE	192	678	190	181
○ Activités bancaires	184	668	182	170
○ Activités d'assurance	8	11	8	11
Actifs pondérés en fonction des risques d'activités bancaires, fin de période	8 772	5 842	8 772	5 842
Capital attribué, fin de période	653	461	653	461
Rendement du capital attribué	28%	119%	27%	29%
Ratio charges/produits, activités bancaires	72%	43%	72%	73%

* Pour mieux cerner certains éléments du résultat, les chiffres établis selon les normes IFRS sont mis en rapport avec les chiffres sous-jacents. Ces chiffres diffèrent quant à la répartition des produits bruts et s'entendent hors éléments non récurrents. Pour toute explication relative au calcul des chiffres sous-jacents, nous renvoyons au chapitre Résultat du groupe en 2006.

PART DANS LE BÉNÉFICE NET (SOUS-JACENT) DU GROUPE EN 2006



En 2006, la Division European Private Banking a contribué au résultat du groupe à hauteur de 678 millions d'euros (20%), soit plus du triple de l'année précédente. Le bénéfice du groupe en 2006 a toutefois intégré la cession de Banco Urquijo (avec la réalisation d'une plus-value de 0,5 milliard d'euros) à titre d'élément exceptionnel. En 2005, aucun élément exceptionnel n'avait été enregistré. Abstraction faite de ces éléments (voir chapitre Résultat du groupe en 2006), le bénéfice net de la Division European Private Banking s'est inscrit à 181 millions d'euros, soit une baisse de 5% par rapport à 2005.

En 2006, la Division European Private Banking a représenté 3% (soit 0,5 milliard d'euros) du capital du groupe, soit une baisse de 29% par rapport à 2005. Le rendement de ce capital attribué s'est par conséquent inscrit à 119% (contre 28% en 2005). En termes sous-jacents, le rendement des capitaux engagés s'est établi à 29% (27% en 2005).

L'analyse qui suit se fonde sur le résultat sous-jacent.

Dans le pôle banque (c'est-à-dire le groupe KBL European Private Bankers), le bénéfice net sous-jacent a baissé de 7% à 170 millions d'euros. Le pôle assurance de la Division European Private Banking se limite à VITIS Life

au Luxembourg. La contribution au bénéfice net de ces activités est passée de 8 à 11 millions d'euros.

Le total des produits bruts de la Division European Private Banking s'est inscrit à 821 millions d'euros (soit un recul de 7% par rapport à 2005). Les revenus nets de commissions, soit le poste le plus important, ont progressé de 7% à 481 millions d'euros (en neutralisant la déconsolidation de Banco Urquijo – la hausse s'élève même à 16%), grâce à la vigueur des activités de private banking et d'administration et de dépôt des titres. Banco Urquijo mis à part, les avoirs gérés par cette division ont augmenté de 51 milliards d'euros à 55 milliards d'euros (dont 37 milliards d'euros dans le Benelux). Conformément à la stratégie de l'entreprise, les activités secondaires (octrois de crédits commerciaux, activités de marché etc.) ont encore été réduites, ce qui a exercé une pression baissière sur diverses composantes des produits bruts.

Les charges d'exploitation ont accusé un recul de 5% à 537 millions d'euros, principalement lié au changement de périmètre, ce qui a donné un ratio charges/produits de 73%, soit à peu près le même niveau que l'année précédente. Enfin, à l'instar de 2005, les réductions de valeur sur prêts et créances ont été négligeables.

RÉSEAU, POSITION SUR LE MARCHÉ ET ACTIVITÉS

Réseau KBL EPB, 31-12-2006*

	Pays	Depuis
Brown Shipley & Co	Royaume-Uni	1986
KBL France	France	1998
KB Luxembourg (Monaco)	Monaco	1996
Kredietbank Luxembourgeoise	Luxembourg	1949
Kredietbank (Suisse)	Suisse	1980
Merck, Finck & Co	Allemagne	1999
Puilaetco Dewaay Private Bankers	Belgique	2004
Theodoor Gilissen Bankiers	Pays-Bas	2003

* Principales filiales.

Le groupe KBL EPB, dont Kredietbank SA Luxembourgeoise au Luxembourg est la société mère, se concentre sur les activités private banking locales. Ces activités private banking s'appuient sur un réseau de banques privées *pure-play* en Europe, axé sur le Benelux et quelques autres pays d'Europe occidentale. Actuellement, KBL EPB est présent en Allemagne, en France, au Royaume-Uni, en Suisse, à

Monaco, aux Pays-Bas, au Luxembourg et en Belgique (voir tableau).

En Belgique, le groupe KBC propose des services private banking sur la base de deux modèles différents. Les clients peuvent s'adresser d'une part, aux 25 agences private banking spécialisées de KBC Bank et CBC Banque et d'autre



COMITÉ DE GESTION DE LA DIVISION EUROPEAN PRIVATE BANKING

- 1 JACQUES PETERS
- 2 JEAN-PAUL LOOS
- 3 ETIENNE VERWILGHEN
- 4 PHILIPPE PAGUAY

part, à Puilaetco Dewaay Private Bankers, un gestionnaire de fortune spécialisé appartenant au groupe KBL EPB, et, avec environ 7 milliards d'euros d'actifs en gestion, l'un des premiers gestionnaires de fortune de Belgique. En Europe centrale, enfin, le groupe KBL EPB n'est pas présent de manière directe. Les activités private banking y sont gérées par les filiales de KBC Bank dans la région. VITIS Life, la compagnie d'assurances vie au Luxembourg, est traitée plus loin dans ce chapitre.

PRINCIPAUX DÉVELOPPEMENTS

Poursuite de l'optimisation du réseau européen et priorité aux activités stratégiques

KBC vise une optimisation permanente de son réseau private banking en Europe, son objectif consistant à acquérir dans chaque pays une masse critique suffisante afin de garantir la rentabilité à long terme. Comme indiqué, priorité est donnée au Benelux et à quelques autres pays d'Europe occidentale.

Ainsi, en 2006, la croissance organique a été, dans la mesure du possible, alimentée par des acquisitions de portefeuilles ou d'entreprises, comme ce fut le cas en France, où KBL France a repris le gestionnaire de fortune ABALLEA FINANCE. ABALLEA FINANCE, par l'intermédiaire de ses établissements à Brest et Quimper, possède près de 0,2 milliard d'euros d'actifs en gestion et renforce ainsi la présence actuelle du groupe KBL EPB en France.

Simultanément, l'ancrage en Espagne (Banco Urquijo) a fait l'objet d'une étude approfondie. Celle-ci a démontré que Banco Urquijo était trop diversifié pour cadrer avec la Division European Private Banking, mais aussi trop modeste en termes de parts de marché pour développer des activités retail domestiques significatives dans les domaines de la banque et de l'assurance. Il est par conséquent

apparu qu'une cession créerait plus de valeur d'actionnariat pour le groupe. En juillet, KBC a finalisé la vente de Banco Urquijo à Banco Sabadell. Le prix de vente s'est élevé à près de 0,8 milliard d'euros et le groupe a réalisé sur cette cession une plus-value d'environ 0,5 milliard d'euros. En novembre, KBC a en outre signé un accord avec l'espagnol BANIF pour la cession de Banca KBL Fumagalli Soldan, la filiale italienne de KBL EPB. Compte tenu de son envergure relativement limitée, cette entreprise ne paraissait en effet plus conforme à la stratégie globale. Le prix de vente s'est élevé à quelque 44 millions d'euros et KBC réalisera sur cette cession une plus-value de près de 14 millions d'euros. Cette cession pourrait être finalisée au premier trimestre 2007. Au Royaume-Uni, enfin, Brown Shipley & Co a cédé sa filiale à Jersey, afin de se recentrer sur ses activités stratégiques au Royaume-Uni.

Le recentrage des activités s'applique par ailleurs à l'ensemble du groupe KBL EPB, et se traduit notamment par l'abandon progressif de diverses activités secondaires, parmi lesquelles s'inscrivent les prêts commerciaux et les activités de marchés.

Afin de stimuler le développement de son réseau européen de banques privées, KBL EPB a par ailleurs créé un *hub center* au Luxembourg, proposant des services à toutes les entités du groupe. Ce *hub* vise à proposer des services *state of the art* en matière de support ICT et back-office en réunissant qualité, flexibilité et efficacité pour le traitement complet des opérations titres sur une plateforme commune. Il soutient largement la croissance potentielle du réseau private banking européen, étant donné qu'il permet aux différentes entités du groupe de se concentrer sur leurs activités stratégiques et engendre dans la foulée des économies d'échelle substantielles.

En outre, KBL EPB est bien entendu très actif dans l'industrie à croissance rapide des fonds au Luxembourg. Afin de mieux soutenir cette deuxième activité stratégique, une entité Global Investor Services (GIS) a été créée. D'une part, elle a pour objectif de promouvoir la commercialisation des produits et services OPC & Global Custody au sein du groupe mais aussi auprès d'une clientèle externe en croissance. D'autre part, elle a pour mission de favoriser l'utilisation commune, par les différentes entités du réseau KBL EPB, des produits conçus au sein du groupe KBC par le biais de la vente croisée et de l'échange d'idées, dans le but d'optimiser la gamme de produits private banking.

Synergies au sein du groupe KBC dans le domaine des assurances et des fonds de placement

Par l'intermédiaire de VITIS Life au Luxembourg, KBC opère également dans les assurances pour clients fortunés. Depuis la mi-2006, cette compagnie fait partie de la Division European Private Banking. La collaboration avec les entités du groupe KBL EPB ouvre à VITIS Life des possibilités considérables en matière de distribution ainsi que de nouveaux marchés et permet simultanément d'offrir aux clients de KBL EPB une gamme attrayante de produits d'assurance vie.

D'importantes synergies sont en outre réalisées dans le domaine des fonds de placement. Outre le fait que la gestion des fonds d'actions et d'obligations classiques de KBL a été reprise par KBC Asset Management, les clients du groupe KBL EPB ont aujourd'hui un accès privilégié à l'ensemble de la gamme des produits de placement de KBC.

Innovation et awards

À l'instar de toutes les entités du groupe, KBL EPB privilégie l'innovation. En 2006, les entités du groupe KBL EPB ont à nouveau introduit divers produits innovants. C'est le cas notamment du lancement, par Brown Shipley au Royaume-Uni, de AIM Portfolio Service, un produit d'investissement basé sur de petites entreprises dynamiques, et de Alternative Energy Note par Theodoor Gilissen aux Pays-Bas, un produit axé sur des fonds de placement orientés vers les entreprises actives dans le secteur de l'énergie alternative. En Allemagne, Merck Finck a pour sa part lancé un service de conseil immobilier, aidant notamment les clients dans la sélection et l'évaluation immobilière.

À l'instar de l'année précédente, diverses entités du groupe KBL EPB se sont à nouveau distinguées en 2006. En France, par exemple, l'hebdomadaire *Le Revenu* a décerné un trophée de bronze aux fonds de placement Aeden de KBL France, et ce dans deux sous-catégories.

Avoirs en gestion

Abstraction faite de la cession de Banco Urquijo en 2006, les avoirs en gestion du groupe KBL EPB se sont inscrits à 55 milliards d'euros fin 2006, en hausse de 8% par rapport à l'exercice précédent. Le groupe KBL EPB représente ainsi près de 26% de l'actif total géré par le groupe KBC (voir chapitre Résultat du groupe en 2006).

PERSPECTIVES D'AVENIR

Vision du Comité de gestion de la Division European Private Banking

Sur la base de conditions de marché normales, nous prévoyons une croissance suivie des avoirs gérés par cette division dans les années à venir. Nous tablons sur une marge brute d'environ 100 points de base sur les avoirs en gestion.

La réduction progressive des activités secondaires (notamment l'octroi de crédits commerciaux et les activités de la salle des marchés au Luxembourg) se poursuivra.

En ce qui concerne les acquisitions, nous continuons de viser une masse (critique) suffisante dans chaque pays afin de pouvoir résister à un tassement conjoncturel. Dans cette optique, nous prévoyons, outre la croissance organique, des rachats complémentaires de certains portefeuilles en fonction des opportunités. Notre domaine d'activité géographique reste le Benelux et une sélection de pays d'Europe occidentale.

Outre de nouvelles synergies, nous implémentons de nouveaux renforcements de l'efficacité (tels que la centralisation de l'ICT et des back-offices au sein du *hub* private banking au Luxembourg), ce qui permettra une amélioration du ratio charges/produits à 60% en 2009, voire en deçà.

En fin de compte, notre objectif consiste à réaliser un rendement sur le capital attribué de près de 34% pour cette division.



DIVISION

SERVICES ET OPÉRATIONS

COMMUNS

DESCRIPTION

La Division Services et Opérations communs fait office de support et de fabrique de produits pour les autres divisions. Elle chapeaute un certain nombre de services qui fournissent des produits à d'autres divisions du groupe, notamment Asset management, ICT, Paiements, Financement du commerce, Leasing et Consumer Finance. Ces services, de même que l'Organisation Groupe, sont décrits brièvement ci-après.

La plupart des charges et produits de la Division Services et Opérations communs sont imputés aux autres divisions et intégrés dans leurs résultats.

ACTIVITÉS ET PRINCIPAUX DÉVELOPPEMENTS

Organisation

Au sein de la Division Services et Opérations communs, le service Organisation Groupe (en abrégé Organisation) est chargé de soutenir le groupe et de fournir des conseils sur le plan des améliorations structurelles à apporter à l'organisation du groupe. En 2006, il a bien sûr participé activement à l'élaboration de la nouvelle structure organisationnelle, ainsi qu'au programme *Operational Excellence*. Ce programme regroupe un certain nombre d'initiatives au niveau du groupe, qui visent à optimiser la gestion de processus et à améliorer les processus par une simplification, une diminution du coût, une accélération et une meilleure prise en compte des besoins du client.

Le service Organisation a également mené différentes missions de conseil en 2006. Ces missions visent notam-

ment à accroître l'efficacité de l'organisation, ainsi qu'à améliorer la compétitivité du réseau commercial en Europe centrale, l'approche commerciale des agents d'assurances en Belgique et l'adaptation du modèle de gestion business ICT à la nouvelle structure.

Asset management

En tant que fabrique de produits du groupe, Asset management propose des services de gestion de fortune individuelle, institutionnelle et collective. Elle assure également la recherche (notamment une grande partie de la recherche économique au sein du groupe), le développement de produits, les conseils, la gestion des risques et le marketing.

Les entreprises d'asset management du groupe, en Belgique et en Europe centrale, fonctionnent sous l'égide d'Asset management qui, en tant que fabrique de produits du groupe, soutient le développement des activités des filiales locales, diffuse la connaissance des produits et exploite les synergies, dans le but d'augmenter l'efficacité et d'accroître les parts de marché. KBC doit être en mesure de proposer à tout moment les produits qui conviennent au client et de réagir promptement à l'évolution d'un marché dont elle a une connaissance approfondie.

En Belgique et en Europe centrale, les fonds KBC sont commercialisés par ses réseaux de banques et d'assurances. Dans le reste du monde, KBC s'assure une présence sélective par le biais du *white labelling* ou de la collaboration avec des tiers. En 2006, une nouvelle étape a été franchie sur le marché chinois avec la création de *KBC-Goldstate Fund Management*. Ce gestionnaire de fonds, né d'une joint venture entre KBC Asset Management et la société chinoise *Goldstate Securities*, proposera en Chine des fonds avec protection du capital et différents types de fonds mixtes.

Asset management est également présent dans d'autres pays comme l'Irlande, les États-Unis, l'Allemagne, les Pays-Bas, Taiwan et Hong Kong.

2006 fut à nouveau une année faste pour les activités d'asset management de KBC. KBC a introduit en 2006 pas moins de 209 nouveaux (compartiments de) fonds de placement sur le marché belge et 93 en Europe centrale. En 2006, la part de marché a atteint plus de 34% en Belgique,

28% en Tchéquie, 10% en Slovaquie, 18% en Hongrie et 4% en Pologne (chiffres basés sur des estimations provisoires). KBC a obtenu 125 nouveaux mandats de clients institutionnels et de particuliers haute gamme, ce qui porte à 534 le nombre total de mandats de gestion pour ces groupes de clients au 31 décembre 2006.

KBC a été récompensé par plusieurs prix pour ses activités d'asset management en 2006: en février notamment, KBC a remporté le TIJD AWARD du Meilleur gestionnaire de fonds avec protection du capital; en novembre, le magazine international *Structured Finance* a déclaré KBC Asset Management Meilleur distributeur du Benelux. Enfin, en 2006, *Fitch Ratings* a décerné un rating AM2 à KBC Asset Management. Cette note de qualité, proche du maximum, confirme le professionnalisme des activités de placement et de gestion de fortune d'Asset management.

Technologies de l'information et de la communication

Tous les services ICT sont rassemblés dans ICT Groupe (en abrégé ICT) qui, dans la nouvelle structure, est chargé de fournir en interne des services ICT à l'ensemble du groupe, notamment en matière de communication, de traitement de données et de développement de systèmes sur mesure.

Comme les autres services communs, cette fabrique de produits du groupe cherche à favoriser les synergies au sein du groupe. La standardisation recherchée par ICT au niveau du groupe vise à exploiter au maximum les avantages d'échelle et à renforcer considérablement l'efficacité.

L'objectif des prochaines années est de poursuivre l'inventaire et l'harmonisation ICT au sein du groupe. Le nombre d'investissements globaux devrait donc augmenter au détriment des initiatives locales antérieures. Outre la réalisation d'économies, le groupe KBC sera ainsi en mesure de proposer des produits et services similaires sur tous les marchés où il est présent.

Différentes initiatives allant dans ce sens ont été prises en 2006, notamment la création d'un centre de développement offshore en Inde, l'uniformisation de la politique d'achat de produits ICT et la mise en œuvre d'un modèle de gestion business ICT.

D'autres projets au niveau du groupe ont été lancés en

2006, notamment la création d'un nouveau système de gestion des polices d'assurances dommages et de règlement des sinistres, un système de contrôle des risques de crédit de l'entreprise, une nouvelle plateforme de traitement des titres et un système commun pour les activités de leasing. Par ailleurs, les plateformes de paiement vont être renouvelées, selon une architecture uniforme, dans la perspective de l'espace unique de paiement en euros (Single Euro Payments Area – SEPA).

Paievements

La fabrique de produits du groupe *Paievements Groupe* (en abrégé Paievements) a pour mission principale de relever les défis posés par l'évolution rapide et la consolidation du paysage européen des paiements. Nous pensons notamment à l'introduction programmée de l'euro en Europe centrale, à la nouvelle législation européenne en matière de paiements et au passage à l'espace unique de paiement en euros (SEPA).

Au sein du groupe, les activités Paievements vont du développement de produits jusqu'au support de vente (hormis les contacts avec la clientèle) de produits de paiement tels que les paiements nationaux et internationaux, les cartes de paiement, le traitement de l'encaisse, les comptes à vue et la gestion de trésorerie internationale (y compris l'application Internet *w1se Corporate e-Banking*®). En tant que service du groupe, le service Paievements englobe aussi tous les départements locaux Paievements. Ces derniers sont spécifiquement chargés d'adapter l'offre de produits à la distribution locale, afin qu'elle réponde aux besoins locaux, et de préparer à l'échelon local l'introduction du SEPA et de l'euro. Le service Paievements suit naturellement tous les projets et investissements ICT au niveau local. Comme les autres services communs, le service Paievements recherche activement des possibilités de synergie, notamment au niveau de l'utilisation de plateformes communes, des économies d'échelle liées à une politique d'achat commune, de l'optimisation des processus et de l'échange de bonnes pratiques.

En 2006, quelques étapes importantes ont été franchies dans le développement d'une approche commune du groupe en matière de paiements, notamment la migration progressive vers Fin-Force des paiements transfrontaliers



COMITÉ DE GESTION DE LA DIVISION SERVICES ET OPÉRATIONS COMMUNS

- 1 STÉFAN DUCHATEAU
- 2 BART VANHAEREN
- 3 CHRIS ALBERT (SECRÉTAIRE)
- 4 CARL TILKIN-FRANSSSENS
- 5 ANTOON TERMOTE
- 6 HERWIG HUYSMANS
- 7 CHRIS DEFRANCO
- 8 WILLIAM BRONDEEL
- 9 KAREL HEYNDRICKX

des sociétés du groupe en Europe centrale et le routage des transactions avec cartes de paiement vers SiNSYS, spécialiste du traitement des transactions avec cartes de paiement à l'échelon européen. Par ailleurs, le passage de Bancontact/MisterCash à Maestro sur les cartes de paiement belges permet de supprimer la différence entre une transaction nationale et internationale, ce qui a marqué une phase importante dans la transition vers le SEPA.

Financement du commerce

La fabrique de produits du groupe Financement du commerce est chargée de définir une stratégie en matière d'offre, de traitement et de vente d'instruments de paiement et de financement pour le règlement de transactions d'exportation et d'importation (crédits documentaires, encaissements documentaires, garanties nationales et internationales, crédits à l'exportation à moyen et long terme). Elle regroupe donc les équipes de financement du commerce des différents pays où le groupe est présent (l'accent étant mis sur la Belgique et l'Europe centrale). Le regroupement de ces équipes en un seul service au niveau du groupe a d'ailleurs déjà permis d'attirer de nouveaux clients et de réaliser de nouvelles transactions.

Cette fabrique de produits du groupe cherche aussi à exploiter les synergies au sein du groupe et à transférer des pratiques et connaissances existantes, notamment vers les entités d'Europe centrale. En Belgique, KBC propose depuis un certain temps à ces clients (exportateurs et importateurs) un service *best-in-class* basé sur des engagements et des garanties claires (qui prévoient par exemple le versement d'indemnités en cas de non-respect des engagements). Cette politique devrait être étendue aux marchés d'Europe centrale dans un proche avenir.

Le Financement du commerce souhaite par ailleurs proposer un service uniforme et cohérent aux clients qui sont actifs sur les différents marchés domestiques du groupe. C'est dans cette perspective que l'application Internet Flexims a été déployée avec succès en Tchéquie et en Slovaquie. Dans les prochaines années, cette application sera également introduite dans d'autres pays des marchés domestiques d'Europe centrale.

Leasing

La fabrique de produits du groupe Leasing est responsable du développement, du traitement, ainsi que du support de vente ou de la vente directe de tous les produits de leasing du groupe. De par sa présence dans 14 pays d'Europe occidentale et centrale, Leasing est en mesure d'offrir aux clients et vendors locaux et internationaux des services là où ils le souhaitent. Il rationalise et coordonne les activités de toutes les sociétés de leasing du groupe. Le Leasing a également dans ses compétences la stratégie, les budgets, le benchmarking et les processus de toutes les lignes de produits de leasing (leasing général, *vendor finance* européen et *full service car leasing*).

En Belgique, les produits de leasing sont principalement distribués par le réseau d'agences bancaires KBC Bank et CBC Banque. Ils sont aussi proposés par les succursales de KBC Bank établies en Europe occidentale. En Europe centrale, les produits de leasing sont surtout vendus par les concessionnaires/garages, mais aussi de plus en plus par les agences bancaires du groupe. À l'échelon européen, l'accent est mis, hormis les activités de leasing locales, sur la coopération internationale avec les vendors.

Le groupe KBC a été particulièrement actif dans le domaine du leasing en 2006, avec notamment l'acquisition de Romstal Leasing en Roumanie (voir chapitre Europe centrale), le rachat des activités de Leasing Exchange aux Pays-Bas et l'inauguration de KBC Lease Italia à Vérone. Plusieurs produits innovateurs ont été lancés, notamment une formule *full service car leasing* de très longue durée et une formule de renting financier avec valeur résiduelle élevée pour les voitures, à destination des professions libérales et des indépendants.

Consumer Finance

Fin décembre, KBC a décidé de créer une nouvelle fabrique de produits Consumer Finance pour le groupe, afin d'anticiper l'évolution rapide du segment des crédits à la consommation en Belgique et en Europe centrale. En Europe centrale, par exemple, on prévoit une hausse soutenue de la demande de cartes de crédit et de prêts à tempérament (ces deux ou trois dernières années, la croissance annuelle a été de 30% en Tchéquie et de 50% en Slovaquie). En Belgique aussi, KBC table sur une forte progression. L'objectif du groupe KBC est d'accroître sa part de marché du *consumer finance* en Belgique et en Europe centrale – où elle demeure inférieure à la part de marché *naturelle* de KBC dans plusieurs pays – et de devenir un acteur important au niveau de ces produits.

La fabrique de produits Consumer Finance est responsable, au niveau du groupe, des cartes de crédit rotatif (notamment les cartes PINTO VISA), des prêts voiture, des prêts à tempérament et des prêts *Point of Sale* (POS). L'objectif est de distribuer ces produits non seulement par les canaux bancaires traditionnels, mais aussi par les canaux typiques du *consumer finance*, comme le financement de biens par l'intermédiaire des magasins. Ce dernier canal existe déjà au sein du groupe, en Pologne, où Żagiel – filiale de Kredyt Bank – vend des crédits POS par l'intermédiaire de 25 000 magasins, d'une part, et, d'autre part, octroie des prêts à tempérament et émet des cartes par l'intermédiaire d'un *call center* et de 150 agences propres. Żagiel est ainsi l'un des principaux acteurs du *consumer finance* en Pologne. La stratégie diffère en fonction du pays, de la position actuelle de KBC sur le marché et de la croissance attendue. Si, dans la phase initiale, le groupe vise surtout le consommateur polonais, tchèque et belge, les autres pays ne sont pas oubliés pour autant. Des acquisitions et des opérations *green field* ne sont pas non plus exclues à l'avenir.

PERSPECTIVES D'AVENIR

Vision du Comité de gestion de la Division Services et Opérations communs

La Division Services et Opérations communs cherche, d'une part, à réaliser de nouvelles synergies au sein du groupe en vue d'accroître les volumes de ventes et, d'autre part, à rendre les processus plus performants. Ceci concerne en particulier les fabriques de produits Asset management, Financement du commerce, Leasing et Consumer Finance. Pour ICT, l'objectif est de ménager une marge de manœuvre au sein des budgets – qui sont gelés au niveau actuel – pour pouvoir élaborer des applications au niveau du groupe et introduire une architecture commune. Enfin, pour les Paiements, l'accent est mis bien sûr sur les projets liés au SEPA, mais aussi sur l'optimisation des différents processus en Europe centrale en vue de l'introduction de l'euro.



GESTION

DE LA VALEUR

ET DES RISQUES

VISION ET PRINCIPES

Les activités de banque et d'assurance génèrent des risques spécifiques comme les risques de crédit, les risques de marché, les risques de liquidité et les risques techniques propres aux assurances, mais aussi des risques opérationnels. La maîtrise de ces risques constitue une des missions essentielles du management du groupe.

Chez KBC, la gestion de la valeur et des risques repose sur les principes suivants:

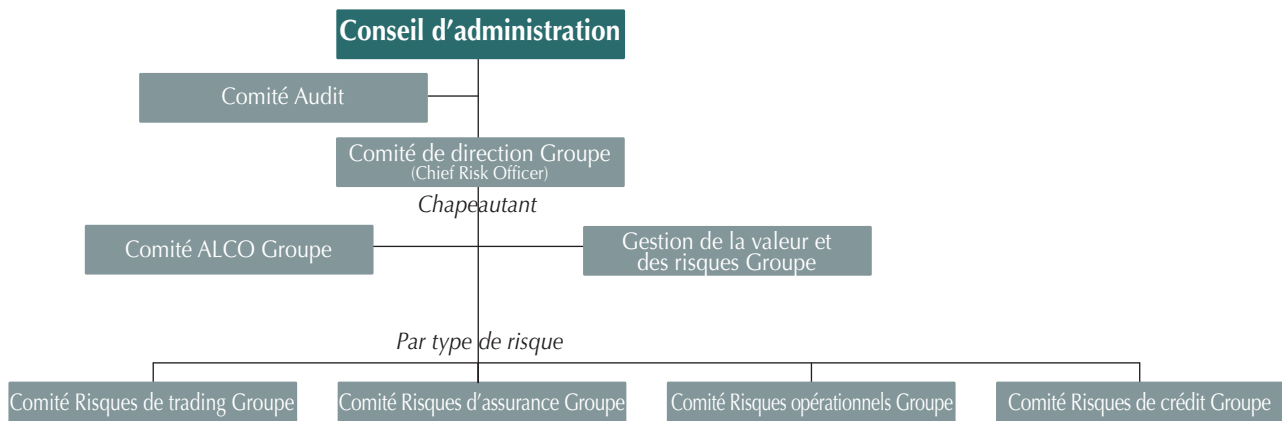
- La gestion de la valeur, la gestion des risques et la gestion du capital sont étroitement liées. L'objectif d'une entreprise est la création de valeur. Pour atteindre cet objectif, des décisions sont prises et des activités sont déployées, dans des circonstances parfois incertaines. Pour garantir sa continuité, l'entreprise doit disposer d'un capital lui permettant de faire face aux conséquences imprévisibles d'événements et de développements fâcheux.
- La gestion des risques fait l'objet d'une approche intégrale au niveau du groupe, en intégrant tous les risques et toutes les activités.
- La responsabilité de la gestion de la valeur et des risques incombe en premier lieu au management en ligne. La Gestion de la valeur et des risques Groupe, qui opère indépendamment du management en ligne, a une mission de conseil, de support et de contrôle.
- Le modèle de gouvernance des risques du groupe est également transposé au niveau des divisions et/ou des filiales.

La plupart des données du présent chapitre proviennent des fichiers de gestion interne des risques. Dans quelques cas, elles sont basées sur des suppositions ou des extrapolations.

MODÈLE DE GOUVERNANCE DES RISQUES

Le modèle de gouvernance des risques fixe les responsabilités et tâches dans le but de gérer la création de valeur et les risques inhérents. Le modèle est organisé à trois niveaux:

- Le Conseil d'administration (assisté du Comité Audit), le Comité de direction Groupe (en abrégé Comité de direction) et le Comité ALCO Groupe. Ces comités assurent tant la gestion globale des risques que le suivi de la création de valeur et de la suffisance des capitaux pour l'ensemble du groupe. Les rapports qui sont présentés régulièrement au Comité Audit constituent une source d'information importante pour les membres compétents du Conseil d'administration. Le Conseil d'administration approuve chaque année les limites de tolérance aux risques. Le Comité de direction est responsable de l'application de la stratégie en matière de gestion de la valeur et des risques et définit la structure. Le Chief Financial and Risk Officer (CFRO), membre du Comité de direction du groupe, assure la surveillance de la gestion des risques et de la structure de contrôle interne. Le Comité ALCO Groupe prend les décisions d'investissement et de financement, assure le contrôle des positions de risques inhérentes et est responsable du développement de la gestion du capital.
- Les comités Risques spécialisés. Ces comités sont chargés d'élaborer pour chaque type de risque ou groupement d'activités un cadre commun au groupe et d'en surveiller le processus de gestion des risques. Ils sont présidés par le CFRO et se composent de représentants du management en ligne et de la Gestion de la valeur et des risques Groupe.
 - Le Comité Risques de trading Groupe contrôle les risques liés aux activités de trading.
 - Le Comité Risques de crédit Groupe est chargé de contrôler la composition et la qualité du portefeuille de crédits (y compris le risque de crédit lié aux (ré)assurances).
 - Le Comité Risques opérationnels Groupe est chargé du contrôle de la gestion des risques opérationnels.
 - Le Comité Risques d'assurance Groupe est responsable du contrôle des risques spécifiques aux assurances.



En 2006, le modèle de gouvernance des risques a été revu à la lumière de la nouvelle structure du groupe, avec notamment une centralisation de la gestion des risques de trading auprès du Comité Risques de trading Groupe, la centralisation de l'ALM de toutes les sociétés *euro* du groupe et la transposition, le cas échéant, des comités risques Groupe aux niveaux inférieurs (divisions et/ou filiales). En 2006, la gestion des risques de KBL European Private Bankers (KBL EPB) a été alignée sur les principes de gouvernance du risque qui sont appliqués à toutes les entités du groupe.

- Le management en ligne. Il est responsable au premier chef de la gestion de la valeur et des risques. La quantification des risques, du capital économique et de la création de valeur pour toutes les unités d'exploitation relève de la Gestion de la valeur et des risques Groupe, qui fait rapport au management en ligne. Le management en ligne est responsable du développement des modèles transactionnels, tandis que la Gestion de la valeur et des risques Groupe met au point les modèles de portefeuilles et est chargée de valider tous les modèles (transactionnels et de portefeuilles). Les compétences sont toutefois clairement scindées: les développeurs des modèles n'interviennent donc pas dans le processus de *validation*.

importants ou plus risqués. En principe, deux personnes au moins, réunies ou non au sein d'un comité de crédit, prennent collégalement la décision. L'échelon de décision est déterminé selon des matrices qui intègrent notamment le total des risques du groupe, la classe de risque et la nature du débiteur ou de la contrepartie (particulier, entreprise, etc.). Le *total des risques du groupe* est la somme de tous les crédits et limites existants ou demandés au sein du groupe KBC (y compris les portefeuilles de placements de la banque et de l'assureur) en ce qui concerne toutes les entreprises du groupe auxquelles appartient le débiteur ou la contrepartie. La *classe de risque* est une estimation du risque lié au crédit. La classe de risque est déterminée en grande partie sur la base de modèles de rating internes. En principe, un membre d'un comité de crédit est chargé de contrôler les décisions prises au niveau de délégation inférieur. Il veille à ce que chaque décision soit conforme à la politique en matière de crédit.

Processus de suivi: le suivi des crédits est en grande partie déterminé par la classe de risque, où l'on distingue le risque de défaut (*Probability of Default* ou PD) et la perte attendue (*Expected Loss* ou EL) qui, outre la PD, tient compte de l'encours des crédits attendu en cas de défaillance et de la perte non récupérable.

Les entreprises empruntent en monnaie locale ou en devises, en fonction de leurs besoins et des usages du marché. Les crédits aux particuliers sont généralement octroyés en monnaie locale, à l'exception de certains pays d'Europe centrale, où l'écart significatif entre les taux en monnaie locale et en euro (ou en d'autres devises) rend les crédits en devises très attractifs. Vu le risque de change inhérent, ces crédits font l'objet d'un suivi rapproché (pourcentage d'emprunt, tests de stress, etc.).

Le portefeuille de crédits normal est réparti en classes allant de 1 (risque le plus faible) à 9 (risque le plus élevé), tant pour l'EL que pour la PD (pour KBL EPB, on se base encore provisoirement sur des ratings externes). Les crédits aux grandes entreprises au sein du portefeuille de crédits normal sont revus périodiquement, l'intensité et la fréquence étant induites par les classes de risques. Les crédits aux petites et aux moyennes entreprises sont principalement revus sur la base des signaux de risque (par exemple une modification significative de la classe de risque). Les débiteurs en défaut sont répartis entre les classes PD

GESTION DU RISQUE DE CRÉDIT

Description

Le risque de crédit est l'écart négatif potentiel par rapport à la valeur attendue dû à un défaut de paiement ou à un défaut d'exécution de la part d'un emprunteur, d'un donneur de garantie, d'une contrepartie (d'une transaction professionnelle) ou d'un émetteur (d'un titre de créance) résultant de l'insolvabilité ou de la mauvaise volonté de la contrepartie, de mesures des autorités politiques ou monétaires ou d'événements survenus dans un pays déterminé. Dans ce dernier cas, on parle de *risque-pays*.

Suivi du risque de crédit – activités bancaires

Processus d'acceptation: une entité commerciale soumet une proposition de crédit ou de limite. Un conseiller crédits analyse ensuite les demandes portant sur des dossiers plus

10, 11 et 12. La classe PD 10 comprend les débiteurs encore *performing*, c'est-à-dire ceux dont le paiement des intérêts ou le remboursement du principal ne présentent pas un arriéré ou un dépassement de plus de 90 jours. Les classes 11 et 12 regroupent les débiteurs *non-performing*, la classe 11 étant réservée aux débiteurs qui présentent un arriéré ou un dépassement de plus de 90 jours et la classe 12 à ceux dont les crédits ont été dénoncés ou qui sont en faillite. Pour les dossiers importants, le Comité de direction reçoit chaque trimestre un relevé des débiteurs en défaut.

Réductions de valeur: sur les crédits accordés aux débiteurs des classes PD 10, 11 et 12 (crédits *impaired*), KBC applique des réductions de valeur individuelles sur la base d'une estimation de la valeur actuelle nette du montant récupérable. Pour les crédits qui n'ont pas fait l'objet d'une réduction de valeur, les réductions de valeur sont calculées sur la base du portefeuille, en appliquant une formule qui tient compte du montant des crédits aux débiteurs des classes PD 8 et 9 et des ratios de pertes sur crédits des sept dernières années.

Gestion du portefeuille: dans le cadre du contrôle sur la base du portefeuille, le portefeuille de crédits consolidé fait l'objet d'un rapport trimestriel. Le suivi des principales concentrations de risques se base aussi sur différents rapports périodiques et de circonstance. Des limites sont appliquées au niveau des débiteurs ou contreparties, au niveau des secteurs, ainsi que pour des activités spécifiques (comme le financement d'acquisitions) ou des zones géographiques.

Intégrée à la fonction de crédit, la cellule Portfolio Management a été constituée dans le but d'assurer une gestion et un suivi actifs du portefeuille de crédits. Cette cellule détecte les concentrations de risques au moyen d'un modèle et tente d'augmenter la diversification du portefeuille de crédits en recourant notamment à des *credit derivatives*. Elle est également chargée de coordonner les opérations de titrisation de crédits. Fin 2006, il n'y avait qu'une seule opération de titrisation de crédits propres en cours (Phoenix Funding, une titrisation de crédits hypothécaires de IIB Homeloans, avec un encours de 0,3 milliard d'euros).

Aperçu du portefeuille de crédits – activités bancaires

Le portefeuille de crédits (voir tableau) comprend tous les crédits à décaissement, crédits stand-by, crédits de garantie, *credit derivatives* (protection vendue) et obligations du portefeuille de placements émises par des entreprises et des banques (*committed* et *uncommitted*) dans le portefeuille de KBC Bank et KBL EPB. Sont exclus: les obligations d'État, tous les titres du portefeuille commercial, ainsi que les transactions professionnelles (placements auprès d'organismes financiers, opérations de change, etc.), les transactions commerciales à court terme (comme les crédits documentaires) et les transactions au sein du groupe. Le portefeuille de crédits ainsi défini diffère donc considérablement du poste du bilan *prêts et avances à la clientèle* (ce dernier ne comprend pas par exemple les crédits aux banques, les crédits de garantie et *credit derivatives*, la partie non prélevée des crédits ou les obligations du portefeuille de placements émises par des entreprises et des banques, mais intègre par contre les opérations de mise en pension (*repo*) avec les non-banquiers).

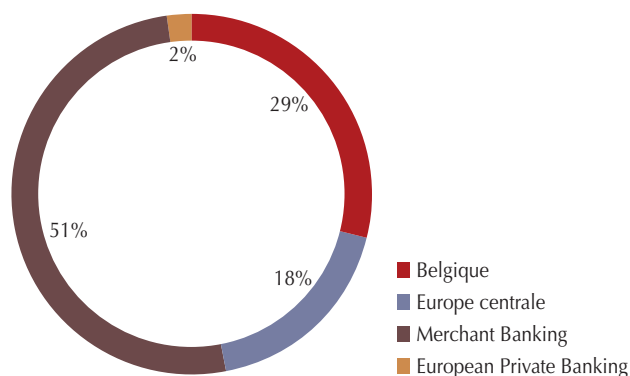
Fin 2006, le portefeuille total de crédits octroyés s'élevait à 186 milliards d'euros, soit une hausse de 6% par rapport à l'année précédente. Sans les variations de change, la hausse (réelle) s'élève à 7%. Si l'on fait également abstraction de la vente de Banco Urquijo, la hausse (réelle) atteint quelque 9%.

Près de 51% des crédits ont été octroyés par la Division Merchant Banking, suivie par la Division Belgique (29%), Europe centrale (18%) et European Private Banking (2%). La majeure partie (99,3%) du portefeuille de crédits concerne des débiteurs provenant de pays *investment grade* (rating allant de AAA à BBB-).

Les principales formes de crédit sont les crédits à décaissement (84%), suivis par les obligations émises par des entreprises et des banques (8%), les crédits de garantie (6%) et les crédits stand-by (3%).

Le portefeuille de crédits présente également une bonne diversification sectorielle. Seuls cinq secteurs se taillent une part de plus de 5% du portefeuille octroyé: le secteur financier (qui affiche un profil de risque assez bas), les particuliers (où le risque est réparti sur de nombreux dossiers

PORTEFEUILLE DE CRÉDITS, VENTILATION PAR DIVISION AU 31-12-2006



de crédit d'un montant limité), les services non financiers et le commerce de détail et de gros (deux secteurs qui recouvrent différents sous-secteurs) et le secteur immobilier commercial (qui bénéficie d'une bonne distribution géographique). L'exposition aux secteurs plus sensibles à la conjoncture ou plus risqués est également limitée (ainsi, l'industrie automobile ne représente que 3% du portefeuille, les télécommunications 2% et l'aéronautique moins de 1%).

Le tableau montre également la répartition du portefeuille selon la classe de rating interne du débiteur. Cette répartition n'est pas basée sur le montant octroyé, mais sur les montants exposés en cas de défaillance du débiteur. Elle ne reprend pas toutes les sociétés du groupe (voir note sous le tableau). Le portefeuille limité des débiteurs qui n'ont pas encore reçu de classe de rating a été intégré dans la classe PD 5.

Comme indiqué, KBC applique des réductions de valeur individuelles pour certains crédits (2 001 millions d'euros au 31 décembre 2006). La banque applique par ailleurs des réductions de valeur liées au portefeuille aux crédits qui ne font pas l'objet d'une réduction de valeur individuelle (222 millions d'euros au 31 décembre 2006).

Fin 2006, 1,6% des crédits étaient *non-performing* (contre 2,2% fin 2005, le recul étant le plus marqué en Europe centrale). Parmi ceux-ci, près de 70% étaient couverts par des réductions de valeur individuelles pour crédits *non-performing*. Si l'on prend aussi en considération les réductions de valeur individuelles pour crédits *performing* et les réductions de valeur liées au portefeuille, les crédits *non-performing* étaient couverts à hauteur de 100%.

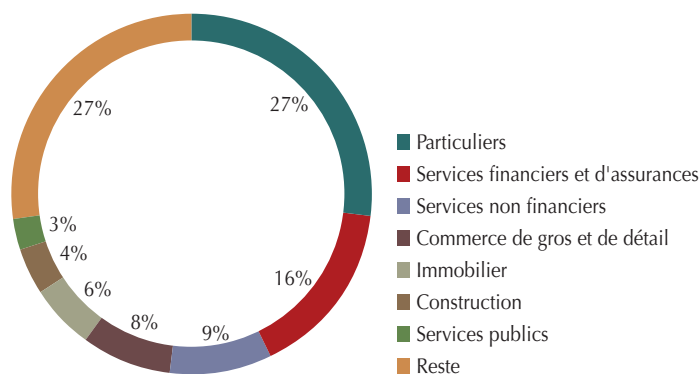
Le ratio de pertes sur crédits indique la variation nette des réductions de valeur par rapport à l'encours moyen du portefeuille de crédits. En 2006, ce ratio était de 0,13%. Ce ratio est subdivisé dans le tableau.

Portefeuille de crédits, KBC Bank et KBL EPB

	31-12-2005	31-12-2006
Portefeuille total de crédits, en milliards d'EUR		
Montant octroyé	174,8	185,7
Montant en cours	126,9	138,6
Portefeuille de crédits selon la division, en pourcentage du portefeuille de crédits octroyés		
Division Belgique	29%	29%
Division Europe centrale	16%	18%
Division Merchant Banking	52%	51%
Division European Private Banking	4%	2%
Total	100%	100%
Portefeuille de crédits selon le type de crédit, en pourcentage du portefeuille de crédits octroyés¹		
Crédits à décaissement	82%	84%
Crédits stand-by	4%	3%
Crédits de garantie	7%	6%
Credit derivatives vendus	0,1%	0,1%
Obligations (uniquement entreprises et banques)	7%	8%
Total	100%	100%

Portefeuille de crédits, KBC Bank et KBL EPB (suite)		
	31-12-2005	31-12-2006
Portefeuille de crédits selon le secteur de la contrepartie, en pourcentage du portefeuille de crédits octroyés²		
Particuliers	23%	27%
Services de bancassurance	17%	16%
Pouvoirs publics	3%	3%
Entreprises	58%	54%
○ Services autres que financiers	11%	9%
○ Commerce de détail et de gros	9%	8%
○ Immobilier	6%	6%
○ Construction	4%	4%
○ Industrie automobile	3%	3%
○ Industrie chimique	3%	2%
○ Électricité	3%	3%
○ Agriculture, élevage et pêche	2%	2%
○ Agroalimentaire	2%	2%
○ Reste	15%	15%
Total	100%	100%
Portefeuille de crédits selon la classe de risque, part du portefeuille³, en pourcentage de l'Exposure at Default, approximatif		
PD 1 (risque le plus faible)	–	23%
PD 2	–	7%
PD 3	–	23%
PD 4	–	14%
PD 5	–	20%
PD 6	–	7%
PD 7	–	3%
PD 8	–	2%
PD 9	–	0,4%
Total	–	100%
Portefeuille de crédits selon le rating du pays de la contrepartie ou du garant, en pourcentage du portefeuille de crédits octroyés		
Pays <i>investment grade</i> (classes de rating AAA à BBB)	99,5%	99,3%
Pays <i>non-investment grade</i> (classes de rating BB à D)	0,5%	0,7%
Total	100,0%	100,0%
Crédits <i>impaired</i>, PD 10+11+12; en millions d'EUR ou en pourcentage		
Crédits <i>impaired</i>	3 977	3 324
Réductions de valeur	2 532	2 001
Réductions de valeur liées au portefeuille	290	222
Ratio de pertes sur crédits, nombre négatif indiquant un impact positif sur le résultat		
○ Division Belgique	-0,05%	0,07%
○ Division Europe centrale ⁴	0,37%	0,58%
○ Division Merchant Banking	-0,04%	-0,01%
○ Division European Private Banking	-0,46%	-0,10%
○ Total	0,01%	0,13%

PORTEFEUILLE DE CRÉDITS, VENTILATION PAR SECTEUR AU 31-12-2006



Portefeuille de crédits, KBC Bank et KBL EPB (suite)

	31-12-2005	31-12-2006
Crédits non-performing (NP), PD 11+12; en millions d'EUR ou en pourcentage		
Montant en cours	2 848	2 221
Réductions de valeur pour crédits non-performing	2 056	1 541
Ratio non-performing		
Division Belgique	1,7%	1,5%
Division Europe centrale	4,5%	2,4%
Division Merchant Banking	1,8%	1,3%
Division European Private Banking	1,6%	1,9%
Total	2,2%	1,6%
Ratio de couverture		
Réductions de valeur pour crédits non-performing	72%	69%
Réductions de valeur et réductions de valeur liées au portefeuille pour crédits performing et non-performing	99%	100%

Pour la définition des ratios, voir le chapitre Informations complémentaires.

1 Les chiffres de 2005 ont été modifiés rétroactivement par suite des changements de définitions.

2 Environ la moitié de la différence entre 2005 et 2006 dans les chiffres relatifs aux particuliers s'explique par des changements méthodologiques.

3 À l'exception de KBL EPB et de certaines filiales de KBC Bank (dont Centea, Banque Diamantaire Anversoise, K&H Bank et Kredyt Bank).

4 Le ratio de pertes sur crédits s'élève à 0,36% pour la Tchéquie et la Slovaquie, à 1,50% pour la Hongrie et à -0,21% pour la Pologne.

Autres risques de crédit – activités bancaires

Outre les risques de crédit liés au portefeuille de crédits, il existe des risques de crédit liés à d'autres activités bancaires. Les principaux sont repris dans le tableau.

Les transactions commerciales à court terme sont liées au financement d'exportations ou d'importations et comportent uniquement l'exposition à des organismes financiers. Il s'agit de crédits documentaires, de préfinancements d'exportations, de postfinancements d'importations et de produits apparentés d'une durée de 2 ans maximum. Fin 2006, l'exposition commerciale atteignait 1,3 milliard d'euros. En dépit de la part importante des banques *non-investment grade* dans l'exposition (de l'ordre de 60%), les pertes sont historiquement très faibles, en particulier pour les crédits documentaires. Les risques liés à cette activité sont gérés sur la base de limites par établissement financier et par pays ou groupe de pays.

Titres du portefeuille commercial: le risque émetteur (perte potentielle résultant d'une défaillance de l'émetteur) dans l'activité commerciale s'élevait à 2,3 milliards d'euros fin 2006. KBC Financial Products (KBC FP) représente 0,9 milliard d'euros de ce total. Chez KBC FP, ce risque est mesuré sur la base de la perte attendue estimée en cas de défaillance de l'émetteur, en partant de la valeur actuelle

de marché et en tenant compte de la récupération attendue en fonction du type d'émission (garantie ou non). Le risque de contrepartie apparaissant uniquement dans les positions *long*, le reporting n'intègre pas les émetteurs qui présentent au bout du compte une position *short* (chez KBC FP, il y avait par exemple à peu près 1 milliard d'euros de positions *short* fin 2006). Le risque émetteur des autres entités (hors KBC FP) s'élevait à 1,4 milliard d'euros. Ici, c'est la valeur de marché du titre qui sert de critère pour la quantification. Le risque émetteur est cependant limité par l'utilisation de limites par émetteur et par classe de rating.

Risque de contrepartie sur des transactions professionnelles (placements de liquidités auprès de contreparties professionnelles et négoce de produits dérivés): ce risque reflète la perte potentielle sur des transactions au cas où la contrepartie ne respecterait pas ses obligations. Les montants figurant dans le tableau sont les risques *pre-settlement* du groupe, mesurés sur la base du *mark-to-market* de la position et d'un supplément (*add-on*) définis selon la méthode de pondération des capitaux propres (Bâle I). Fin 2006, le risque *pre-settlement* total du groupe était de l'ordre de 23,2 milliards d'euros (sans KBL EPB et avant déduction des sûretés obtenues). Les placements représentent un peu moins de 40%. La grande majorité des placements (87%) concernent des banques qui affichent un rating *investment grade*. Les risques sont limités par l'utilisation de limites

(distinctes pour le risque *pre-settlement* et *settlement*) par contrepartie. Les techniques de *close-out netting* et sûretés sont également appliquées dans la mesure du possible. En vue du *netting*, les transactions sur les produits dérivés doivent être documentées selon les ISDA-92 ou ISDA-2002 *Master Agreements*. Pour les transactions effectuées dans le cadre de mises en pension (*repo*), un *netting* n'est possible que si un GMRA a été conclu. Les règles de *netting* sont par ailleurs fixées pour chaque juridiction et pour chaque produit sur la base des conseils juridiques publiés par l'ISDA. Les sûretés ne sont prises en considération que si les actifs concernés sont susceptibles de limiter le risque dans le calcul du capital réglementaire (Bâle II). Ceci implique

notamment une certitude juridique suffisante quant à la propriété de la sûreté pour chaque juridiction. Fin 2006, les techniques de *netting* et sûretés permettaient de limiter le risque à concurrence de 6,5 milliards d'euros et 0,9 milliard d'euros respectivement.

Titres publics dans le portefeuille de placements: l'exposition aux pouvoirs publics (37,0 milliards d'euros fin 2006) se situe principalement au niveau de l'Union européenne (particulièrement la Belgique) et le risque de crédit est minime. Les pouvoirs locaux et régionaux ne constituent qu'une fraction de l'exposition (0,6 milliard d'euros).

Autres risques de crédit, KBC Bank

	31-12-2005	31-12-2006
Transactions commerciales à court terme		
Montant, en milliards d'EUR	1,1	1,3
Selon l'origine, en pourcentage		
○ Division Belgique	2%	3%
○ Division Europe centrale	4%	7%
○ Division Merchant Banking	94%	90%
○ Total	100%	100%
Risque émetteur¹		
Montant, en milliards d'EUR	3,1	2,3
Selon l'origine, en pourcentage		
○ Division Belgique	0%	0%
○ Division Europe centrale	5%	6%
○ Division Merchant Banking	95%	94%
○ Total	100%	100%
Risque de contrepartie sur transactions professionnelles²		
Montant, en milliards d'EUR	19,5	23,2
Selon l'origine, en pourcentage		
○ Division Belgique	5%	5%
○ Division Europe centrale	16%	16%
○ Division Merchant Banking	79%	79%
○ Total	100%	100%
Obligations d'État dans le portefeuille de placements (y compris KBL EPB)		
Montant, en milliards d'EUR	39,1	37,0
Selon l'origine, en pourcentage		
○ Division Belgique	9%	8%
○ Division Europe centrale	20%	20%
○ Division Merchant Banking	70%	71%
○ Division European Private Banking	1%	1%
○ Total	100%	100%

¹ Sans les obligations d'État OCDE.

² La répartition selon l'origine est très approximative.

L'exposition assez importante doit être considérée dans le cadre de la politique de remplacement (voir ALM). Des limites sont cependant aussi appliquées pour circonscrire le risque de crédit, en tout cas pour les pouvoirs publics affichant un rating inférieur à AA.

Risques-pays – activités bancaires

Le risque-pays est circonscrit par l'instauration de limites par pays et durée, tant pour les risques de transfert que pour les risques d'exécution (*performance risks*). En dépit du faible risque-pays, les prêts B d'organismes supranationaux (prêts IFC B) sont néanmoins intégrés dans la limite pour risques de transfert. Le risque-pays est calculé pour chaque pays selon une méthode prudente (voir plus loin).

Les propositions d'instauration ou de modification des limites-pays sont centralisées au siège central et soumises, après conseil crédit indépendant, à l'échelon de décision compétent. Pour chaque nouvelle transaction, il convient de vérifier s'il existe une marge de manœuvre par rapport à la limite du pays concerné et, le cas échéant, par rapport aux sous-limites.

Méthode de calcul du risque-pays

Les risques suivants sont inclus:

- crédits (y compris les crédits à moyen terme à l'exportation, prêts IFC B et risques d'exécution);
- obligations et actions du portefeuille de placements;
- placements et (risque pondéré d')autres transactions professionnelles (comme les opérations de change et swaps);
- transactions commerciales à court terme (comme les crédits documentaires et préfinancements d'exportations).

En principe, les transactions individuelles sont attribuées aux limites pays selon les règles suivantes:

- Les garanties complètes déplacent le risque-pays vers le pays du donneur de garantie.
- Les transactions avec une agence étrangère d'un siège central sont attribuées au pays de l'agence, à moins que le pays du siège central ait un rating inférieur à celui du pays de l'agence (auquel cas: attribution au pays du siège central).
- les risques dans la monnaie nationale de la contrepartie et les risques sur les pays de la zone euro ne sont pas pris en compte, mais font l'objet d'un rapport séparé.

Le tableau donne un aperçu du risque-pays au 31 décembre 2006, par zone géographique et selon la durée résiduelle.

Risque-pays hors transactions en monnaie locale, KBC Bank et KBL EPB, 31-12-2006

En millions d'EUR	Total	Europe occidentale (hors zone euro)	Europe centrale et orientale	Asie	Amérique du Nord	Moyen-Orient	Amérique latine	Afrique	Océanie	Organismes internationaux
Par type de transaction										
Prêts IFC B	25	0	0	6	0	1	14	4	0	0
Risques d'exécution	1 031	23	591	28	20	33	159	168	9	0
Autres crédits	15 371	3 325	7 236	2 277	1 732	464	108	129	70	31
Obligations et actions	5 341	1 612	782	547	1 791	139	199	10	67	193
Transactions professionnelles (pondérées)	8 828	6 411	926	666	513	97	161	28	6	19
Financement à MT des exportations	53	0	26	3	0	12	2	8	0	1
Transactions commerciales à court terme	1 225	52	150	429	10	490	23	46	2	25
Total	31 876	11 424	9 711	3 956	4 067	1 235	666	393	154	270
Selon la durée résiduelle										
Maximum 1 an	14 208	7 123	2 597	2 323	1 095	525	292	131	47	74
Plus de 1 an	17 667	4 301	7 114	1 632	2 971	710	374	261	107	196
Total	31 876	11 424	9 711	3 956	4 067	1 235	666	393	154	270

Les modèles internes de risques de crédit et Bâle II

Pour quantifier les risques de crédit, différents modèles de rating ont été développés au sein du groupe, dans le but de déterminer la solvabilité des débiteurs et d'évaluer la perte attendue des différents types de transactions. Ces modèles servent d'appui à la gestion des risques de crédit, notamment au niveau de la fixation des prix et du processus de crédit (acceptation et suivi). Certains modèles sont communs à l'ensemble du groupe (notamment pour les pouvoirs publics, les banques, les grandes entreprises et le financement de projets), alors que d'autres sont destinés à des marchés géographiques spécifiques (PME, particuliers, etc.). L'échelle de rating interne est la même pour tout le groupe.

En 2007, ces modèles serviront également de base au calcul du capital réglementaire requis pour le risque de crédit. Le groupe KBC opte ici pour l'approche *Internal Rating Based* (IRB). Si KBC se ralliera dans un premier temps à l'approche *IRB Foundation*, il pourrait passer à l'approche *IRB Advanced* dans une seconde phase. Le passage à Bâle II sera échelonné dans le temps. Les principales sociétés du groupe y adhéreront dès 2007 (sous réserve d'approbation par l'organe de contrôle).

L'utilisation des modèles de rating dans le réseau permet, d'une part, d'être mieux conscients des risques et, d'autre part, de confronter continuellement les modèles au marché. La maintenance des modèles de rating est en effet tout aussi importante que leur mise au point. Un cadre adéquat permettant d'assurer le suivi du cycle de vie des modèles de risques a par conséquent été créé, en faisant une distinction de fonction entre la propriété des modèles (fonction de crédit) et leur validation (Gestion de la valeur et des risques Groupe). Un Comité Modèles Groupe se charge de la validation définitive de tous les modèles.

Depuis le premier trimestre 2006, KBC simule l'impact de Bâle II sur le capital minimal requis. Le *parallel run* de fin 2006 indique que le capital réglementaire requis selon l'approche *IRB Foundation* pour le risque de crédit et l'approche standard pour le risque opérationnel est inférieur à celui de Bâle I. Dans la Division Belgique en particulier – du

fait de la présence d'un gros portefeuille retail affichant un profil de risque bas – le capital requis est nettement inférieur à celui de Bâle I. Il est probable que la limitation de 5% qui est d'application la première année de Bâle II (2007) fixe un seuil à la diminution du capital requis.

Risque de crédit – activités d'assurance

Pour les activités d'assurance, les risques de crédit se situent principalement au niveau du portefeuille de placements (émetteurs de titres de créances) et des réassureurs.

Le portefeuille de placements est soumis à des directives qui visent à maîtriser le risque de crédit. Certaines normes déterminent la part du portefeuille qui doit être investie en titres publics de pays de l'OCDE; d'autres posent notamment des exigences en matière de ratings des émetteurs (voir également au point Asset-Liability Management).

Le risque de crédit sur les (ré)assureurs concerne la perte que KBC pourrait subir si un (ré)assureur n'était plus en état de remplir ses obligations découlant d'assurances ou de réassurances contractées avec KBC. KBC a défini la méthode de quantification de ce risque et la façon de l'agréger aux autres risques de crédit.

Il faut noter enfin que le total des risques du groupe – un critère important dans le processus d'acceptation des crédits de la banque – inclut également les risques de crédit susmentionnés de l'assurance.

ASSET-LIABILITY MANAGEMENT

Description

L'*Asset-Liability Management* (ALM) est la gestion des expositions structurelles de KBC aux risques macroéconomiques. Ceux-ci comportent notamment:

- le risque de taux d'intérêt;
- le risque actions;
- le risque immobilier;
- le risque de change;
- le risque d'inflation;

- le risque de crédit (limité aux portefeuilles de placements);
- le risque de liquidité.

Par *position structurelle*, on entend toutes les expositions inhérentes à l'activité commerciale de KBC ou les positions à long terme détenues par le groupe (banque et assureur). Les activités de trading sont donc exclues.

Les expositions structurelles peuvent aussi être décrites comme étant la combinaison:

- d'inadéquations, au niveau des activités bancaires, entre la collecte de dépôts par le réseau d'agences (comptes à vue, livrets d'épargne, bons de caisse et autres) et leur affectation (notamment à l'octroi de crédit);
- d'inadéquations, au niveau des activités d'assurances, entre les obligations liées aux activités Vie et Non-vie et les portefeuilles de placements qui leur servent de couverture;
- des risques liés à la détention d'un portefeuille de placements servant au remplacement des capitaux propres;
- du risque de change structurel découlant des activités à l'étranger (participations en devises, résultats actés des sièges étrangers, risque de change lié à l'inadéquation de devises entre engagements et placements chez l'assureur).

Suivi du risque ALM

Le rôle principal d'ALM est d'optimiser le profil risque/rendement du groupe dans les limites de tolérance des risques fixées par le Conseil d'administration. Les risques ALM sont gérés et évalués par un *Asset-Liability Management Committee* pour le groupe (Comité ALCO Groupe). Ce comité est chargé d'élaborer, au niveau du groupe, un cadre permettant l'identification, la quantification et le contrôle des activités ALM. Il prend les décisions stratégiques d'investissement pour l'ensemble du groupe. Des Comités ALCO locaux fonctionnent également dans les filiales établies en dehors de la zone euro.

Au sein de la Gestion de la valeur et des risques Groupe, une équipe est chargée d'appuyer le Comité ALCO Groupe et de développer la gestion des risques ALM. Des équipes de ce genre existent aussi dans les filiales établies en

dehors de la zone euro. Les tâches liées à la gestion des risques de la branche Vie (entre autres les tâches de l'actuaire qualifié pour la branche Vie et la modélisation de l'*Embedded Value*) relèvent de la gestion des risques ALM.

La stratégie ALM est mise en œuvre au niveau local par différentes fonctions de front-office. Leur fonctionnement est coordonné par la fonction centrale d'investissement, qui assure la coordination des différentes stratégies ALM.

Le cadre ALM permet d'uniformiser la prise de décisions ALM au sein du groupe KBC. Il comporte les éléments suivants:

- priorité à la *valeur économique* – pierre angulaire de la politique de gestion du bilan – et prise en compte des critères secondaires comme les revenus, la solvabilité et la liquidité;
- utilisation d'une méthode uniforme de mesure ALM pour les activités bancaires et d'assurances, basée sur des *modèles juste valeur* qui donnent une description mathématique de l'évolution de la valeur d'un groupe de produits dans différents scénarios de marché et sont transposés en *replicating portfolios* (combinaisons d'instruments du marché permettant de couvrir avec le minimum de risque les groupes de produits concernés);
- utilisation de la méthode de mesure *Value-at-Risk* (VAR) dans l'ensemble du groupe et pour les différentes catégories de risques dans le cadre de la budgétisation et limitation du risque. Cette VAR mesure la perte maximale pouvant être subie sur un horizon de 1 an à la suite de fluctuations des taux et d'autres variations de la valeur de marché;
- fixation d'une limite ALM-VAR au niveau du groupe, avec délégation au Comité de direction pour répartir cette limite totale entre les différents types de risques et entités; cette répartition est centralisée et tient compte du profil d'investissement souhaité au niveau du groupe.

Le cadre de limites VAR au niveau du groupe se traduit par des limites de risques plus pragmatiques au niveau des différentes sociétés du groupe et des positions ALM individuelles (voir plus loin).

Risque ALM du groupe KBC, répartition selon la catégorie de risque (VAR 99%, horizon de 1 an, contribution marginale des différents types de risques à la VAR)

En milliards d'EUR	31-12-2006
Risque de taux d'intérêt	0,60
Risque actions	1,66
Risque immobilier	0,15
Autres risques	0,11
Total	2,52

ALM en 2006: risque de taux d'intérêt

Les *positions de taux d'intérêt ALM* de la banque sont gérées selon une formation interne des prix orientée vers le marché pour les produits liés à des durées et selon une technique de *replicating portfolio* pour les produits non liés à des durées (comptes à vue et comptes d'épargne). Pour ces derniers, la banque fixe une durée mixte représentative et un montant clé, revus selon une théorie dynamique, afin de pouvoir les intégrer dans le système interne de mesure des risques. La banque gère en risque neutre toutes les activités de production commerciale portant sur des produits exclus du *benchmarking*, dans un livre appelé la position de couverture.

Les capitaux propres de la banque sont investis dans des immobilisations, des participations stratégiques et des obligations d'État. La banque peut aussi détenir des positions de taux d'intérêt dans le but d'acquérir des revenus d'intérêts, tant dans le portefeuille obligataire servant au remplacement des capitaux propres que dans un portefeuille obligataire financé à court terme. La position de taux dans ces livres constitue la position de transformation.

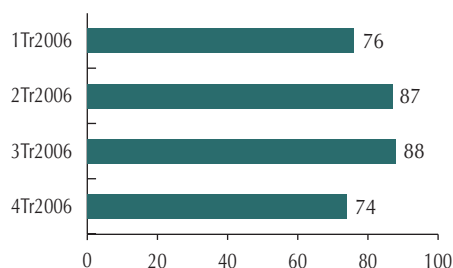
Pour quantifier les risques de taux d'intérêt, KBC recourt à deux grandes techniques: *Basis-Point-Value* (BPV) et *Value-at-Risk* (VAR). La BPV indique la variation de valeur du portefeuille en cas de baisse de 10 points de base sur toute la courbe des taux d'intérêt (les chiffres positifs reflètent une hausse de la valeur du portefeuille). Analyse d'écart, approche de la durée, analyse de scénarios et *stress tests* (dans une perspective de valeur économique et de revenus) sont d'autres techniques utilisées.

La position de transformation est confinée au moyen de limites BPV spécifiques. Ces limites sont fixées de façon à ce que les positions de taux d'intérêt combinées aux autres positions ALM restent dans les limites totales VAR (voir ci-dessus).

Le tableau illustre l'évolution du risque de taux d'intérêt de la banque en 2005 et 2006. Les chiffres englobent toutes les entités bancaires physiques du groupe. Les positions de taux d'intérêt sont restées à un niveau moyen en 2006, avec une légère diminution vers la fin de l'année à la suite de changements des prévisions des taux.

ALM: BPV MOYENNE DU LIVRE ALM PAR TRIMESTRE, ACTIVITÉS BANCAIRES

En millions d'EUR


BPV du livre ALM, entités bancaires du groupe KBC

En millions d'EUR	
Moyenne 1 ^{er} trimestre 2005	57
Moyenne 2 ^e trimestre 2005	53
Moyenne 3 ^e trimestre 2005	58
Moyenne 4 ^e trimestre 2005	76
31-12-2005	75
Maximum en 2005	82
Minimum en 2005	51
Moyenne 1 ^{er} trimestre 2006	76
Moyenne 2 ^e trimestre 2006	87
Moyenne 3 ^e trimestre 2006	88
Moyenne 4 ^e trimestre 2006	74
31-12-2006	67
Maximum en 2006	92
Minimum en 2006	66

Conformément à Bâle II, on procède régulièrement à un *stress test* de 2%, qui compare le risque total de taux d'intérêt du portefeuille bancaire (pour un mouvement parallèle des taux de 2%) aux capitaux propres. Au niveau du groupe bancaire KBC, il s'élevait à 8,5% au 31 décembre 2006. Si les capitaux propres diminuent de plus de 20% à ce *stress test*, la banque concernée est considérée comme *outlier*, ce qui a pour corollaire une hausse de l'intensité de capital.

Le tableau présente les écarts de sensibilité aux taux d'intérêt (*interest sensitivity gap*) de la banque. Il s'agit d'une répartition de la valeur comptable des actifs et passifs selon la durée (le plus tôt de la date contractuelle de *repricing* ou de l'échéance, comme indication de la période pour laquelle les intérêts sont fixes). Les produits dérivés, qui servent essentiellement à limiter le risque résultant de fluctuations des taux d'intérêt, ont été comptabilisés en fonction de leur montant notionnel et de la date de *repricing*.

Écarts de sensibilité aux taux d'intérêt, livre ALM (y compris les produits dérivés), entités bancaires du groupe KBC

En millions d'EUR	≤ 1 mois	1-3 mois	3-12 mois	1-5 ans	5-10 ans	> 10 ans	Non productif d'intérêts	Total
31-12-2005								
Actif*	110 942	55 572	120 418	117 677	48 374	16 969	26 557	496 509
Passif*	120 989	63 858	117 070	110 542	41 619	13 495	28 936	496 509
Écart de sensibilité aux taux d'intérêt	-10 047	-8 286	3 348	7 136	6 755	3 474	-2 379	0
31-12-2006								
Actif*	94 252	56 648	82 360	116 136	49 972	20 730	25 976	446 075
Passif*	110 271	51 372	78 861	119 475	42 394	16 259	27 443	446 075
Écart de sensibilité aux taux d'intérêt	-16 020	5 276	3 500	-3 339	7 578	4 471	-1 467	0

* Y compris les produits dérivés.

Pour ce qui est des activités d'assurance du groupe, les placements à revenu fixe des réserves Non-vie sont déterminés par le schéma prospectif des paiements. Le schéma prospectif des paiements de dommages est basé sur des analyses actuarielles poussées.

L'activité Vie branche 21 combine une garantie de rendement et une participation discrétionnaire aux bénéfices qui est déterminée par la compagnie d'assurances. Les principaux risques auxquels l'assureur s'expose dans ce genre d'activités sont le risque de taux bas (le risque que le rendement des placements descende sous le niveau de taux garanti) et le risque que le revenu des placements ne permette pas d'assurer une participation aux bénéfices concurrentielle. Le risque de taux bas est géré par une politique de *cashflow matching* appliquée à la partie des portefeuilles Vie qui est couverte par des titres à revenu fixe. Pour ce qui est des produits à prime unique d'assurances épargne (qui constituent la majeure partie des réserves existantes et de la nouvelle production), le risque de taux

bas est couvert par une combinaison de *cashflow matching* et de produits dérivés. Le risque de rachat est géré en combinant le portefeuille de placements mixte (obligations et actions) et des produits dérivés adaptés à la participation attendue aux bénéfices.

Les investissements dans le cadre des activités Vie branche 23 ne sont pas commentés ici, vu que cette activité ne comporte pas de risques ALM.

Le tableau donne un aperçu du risque de taux d'intérêt dans la branche Vie de KBC. Les actifs et passifs d'assurances vie avec garantie de taux sont répartis en fonction du moment prévu des flux de trésorerie. Les participations discrétionnaires aux bénéfices ne sont pas reprises dans le tableau, du fait qu'elles font chaque année l'objet d'une décision discrétionnaire. Elles ont toutefois tendance à grimper parallèlement aux taux d'intérêt et réduisent de ce fait la duration effective totale des réserves avec participation discrétionnaire.

Flux de trésorerie attendus, non actualisés, assurances vie du groupe KBC

En millions d'EUR	0-5 ans	5-10 ans	10-15 ans	15-20 ans	> 20 ans	Total
31-12-2005						
Actifs à revenu fixe	4 278	5 678	1 719	437	923	13 035
Obligations découlant de la garantie de taux d'intérêt	3 360	4 973	1 393	1 392	2 406	13 524
Écart des flux de trésorerie attendus	919	705	326	-956	-1 483	-489
Duration moyenne des actifs						5,99 ans
Duration moyenne des passifs						8,69 ans
31-12-2006						
Actifs à revenu fixe	5 013	5 689	1 720	897	1 289	14 609
Obligations découlant de la garantie de taux d'intérêt	3 474	5 366	1 593	1 508	2 509	14 450
Écart des flux de trésorerie attendus	1 539	322	127	-611	-1 220	158
Duration moyenne des actifs						6,41 ans
Duration moyenne des passifs						8,57 ans

Les risques ALM des activités d'assurance belges du groupe ont été maîtrisés en 2006, notamment par un contrôle strict des garanties minimales données sur de nouveaux produits, le lancement d'un fonds de la branche 21 qui offre uniquement une garantie au niveau du capital et une gestion active de la *duration mismatch* entre investissements et engagements. Dans les sociétés du groupe en Europe centrale, la politique inaugurée l'an passé a été poursuivie afin de réduire progressivement la *duration mismatch*.

Il faut noter enfin que la position ALM et taux d'intérêt totale du groupe (activités bancaires et d'assurances) se réduit considérablement du fait que la position *long* de la banque et la position *short* de l'assureur se compensent naturellement. Au 31 décembre 2006, la position totale de taux d'intérêt du groupe avait ainsi diminué de quelque 11%.

Impact d'une hausse parallèle de la courbe des taux de 1% pour le groupe KBC

En millions d'EUR	Impact sur le bénéfice net, IFRS		Impact sur la valeur économique	
	2006		2006	
Division Belgique	26		-531	
Division Europe centrale	28		-94	
Division Merchant Banking	-9		-93	
Division European Private Banking	1		-22	
Autres	0		-13	
Total	46		-753	

ALM en 2006: risque actions

Le risque actions de KBC se situe principalement au niveau des portefeuilles de placements de KBC Assurances. Des portefeuilles d'actions plus réduits sont détenus notamment par KBC Bank, KBL EPB, KBC Asset Management et KBC Private Equity.

Le risque actions est suivi au moyen d'une technique VAR (99% d'intervalle de confiance unilatéral, horizon de 1 an), avec une limite appliquée au risque total d'actions des activités ALM du groupe. Le tableau donne un aperçu de la sensibilité des revenus et de la valeur économique aux fluctuations des marchés des actions.

Impact d'une baisse de 10% des marchés des actions

En millions d'EUR	Impact sur le bénéfice net, IFRS		Impact sur la valeur économique	
	2005	2006	2005	2006
Division Belgique	ND	-2	-286	-321
Division Europe centrale	ND	0	-3	-9
Division Merchant Banking	ND	-1	-96	-88
Division European Private Banking	ND	0	-29	-29
Autres	ND	0	-0	-9
Total	ND	-2	-415	-456

ND: non disponible.

ALM en 2006: risque de crédit des portefeuilles de placements

Seuls les portefeuilles ALM de KBC Assurances comportent un risque matériel de crédit (le risque lié aux activités bancaires a déjà été exposé ci-dessus), qui est géré dans le

cadre du risque de crédit décrit dans le présent chapitre. Le tableau comporte une sélection des directives en matière de risque de crédit.

Sélection de directives d'investissement se rapportant au risque sur débiteurs du portefeuille à revenu fixe (KBC Assurances SA et Fidea)

Pourcentage de titres cotés en Bourse	Minimum 90%
Pourcentage d'obligations d'États membres de l'OCDE	Minimum 40% Mélange stratégique actuel: 80%
Pourcentage avec rating A ou supérieur	Minimum 95% Mélange stratégique actuel: 100%
Pourcentage avec rating AA ou supérieur	Minimum 75% Mélange stratégique actuel: 90%
Pourcentage d'obligations subordonnées	Maximum 15% Et débiteur toujours doté d'un rating AA ou supérieur
Pourcentage d'obligations d'entreprises	Maximum 20%

Le tableau suivant donne un aperçu de la composition des portefeuilles de placements des entités d'assurance du groupe.

Composition du portefeuille de placements des entités d'assurance du groupe KBC

En millions d'EUR	Valeur comptable		Valeur de marché	
	31-12-2005	31-12-2006	31-12-2005	31-12-2006
Par poste du bilan				
Titres	16 882	17 674	17 136	17 787
○ Obligations et titres assimilés	12 685	13 145	12 939	13 258
○ Détenus jusqu'à l'échéance	2 740	2 907	2 995	3 021
○ Disponibles à la vente	8 833	9 042	8 833	9 042
○ À la juste valeur par le biais du compte de résultats	1 112	1 196	1 112	1 196
○ Actions et titres assimilés	4 197	4 529	4 197	4 529
○ Disponibles à la vente	4 041	4 361	4 041	4 361
○ À la juste valeur par le biais du compte de résultats	156	168	156	168
Prêts et avances à la clientèle	131	148	131	148
Prêts et avances aux banques	557	1 010	557	1 010
Immobilisations corporelles et immeubles de placement	283	228	389	296
Investissements dans des participations associées	3	3	4	3
Reste	125	128	125	128
Dettes relatives à des contrats de placement de la branche 23	7 778	9 367	7 778	9 367
Total	25 759	28 558	26 120	28 739

Détails relatifs au portefeuille obligataire

Selon le rating*				
○ AA- et supérieur			82%	79%
○ A- et supérieur			99%	99%
○ BBB- et supérieur			100%	100%
Selon le secteur*				
○ Pouvoirs publics			81%	81%
○ Finance			13%	14%
○ Reste			6%	5%
○ Total			100%	100%
Selon la monnaie*				
○ Euro			91%	90%
○ Autres monnaies européennes			9%	9%
○ Dollar américain			0%	1%
○ Total			100%	100%
Selon la durée résiduelle*				
○ Maximum 1 an			5%	6%
○ Entre 1 et 3 ans			14%	14%
○ Entre 3 et 5 ans			14%	14%
○ Entre 5 et 10 ans			45%	42%
○ Plus de 10 ans			22%	25%
○ Total			100%	100%

Détails relatifs au portefeuille d'actions

Selon le secteur*				
○ Établissements financiers			29%	36%
○ Biens de consommation non cycliques			14%	12%
○ Communication			13%	10%
○ Énergie			8%	8%
○ Entreprises industrielles			10%	6%
○ Entreprises d'utilité publique			6%	9%
○ Biens de consommation cycliques			7%	8%
○ Matières premières			6%	5%
○ Reste			6%	5%
○ Total			100%	100%

* À l'exclusion des placements dans le cadre des assurances de la branche 23. Basé dans certains cas sur des extrapolations ou des estimations. Répartition du portefeuille obligataire selon le secteur adaptée rétroactivement pour 2005 à la suite des changements apportés aux définitions.

ALM en 2006: risque immobilier

Dans le cadre de ses activités immobilières, le groupe possède un portefeuille limité d'investissements immobiliers pour pouvoir réaliser des plus-values à long terme. KBC Assurances détient également un important portefeuille immobilier. Ce portefeuille diversifié fait office de placement

pour les réserves Non-vie et pour les activités Vie à long terme. L'immobilier sert à couvrir les risques d'inflation et à optimiser le profil risque/rendement de ces portefeuilles.

Le tableau donne un aperçu de la sensibilité de la valeur économique aux fluctuations des marchés immobiliers.

Impact d'une baisse de 10% des prix de l'immobilier

En millions d'EUR	Impact sur la valeur économique	
	2005	2006
Portefeuilles bancaires	-49	-70
Portefeuilles des assurances	-52	-52
Total	-101	-122

ALM en 2006: risque de change

Dans la gestion des *positions de change structurelles*, KBC applique une politique prudente qui vise essentiellement à écarter le risque de change. Les positions de change dans les livres ALM de la banque et de l'assureur sont couvertes dans des limites strictes. En principe, les participations en devises sont financées à hauteur de l'actif net par un emprunt dans la devise concernée.

et qu'elles entretiennent elles-mêmes des contacts avec les autorités de contrôle et autres organismes locaux. Le *liquidity contingency plan* prévoit cependant une escalade au niveau du groupe lorsque les problèmes de liquidités au niveau local dépassent un certain seuil. Les risques de liquidité font naturellement aussi l'objet d'un suivi centralisé au niveau du groupe. Des rapports sont périodiquement présentés au Comité ALCO Groupe et au Comité Audit.

ALM en 2006: risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que KBC ne soit pas en mesure de répondre promptement aux besoins de trésorerie attendus et inattendus et/ou aux sûretés (*collateral*) sans perturber le fonctionnement normal de l'entreprise. Dans le groupe, les activités bancaires constituent la principale source de risque de liquidité.

La gestion des liquidités du groupe repose sur les principes suivants:

Le cadre de gestion des liquidités et les limites en la matière sont fixés par le Comité ALCO Groupe. La gestion opérationnelle des liquidités est organisée au sein de la *Global Treasury*, avec une centralisation poussée des activités de *collateral management* et de collecte de fonds à long terme. La responsabilité au premier chef de la gestion opérationnelle des liquidités incombe aux entités respectives du groupe, puisqu'elles sont les mieux placées pour connaître les spécificités de leurs produits et marchés

- Pour limiter le risque de liquidité, KBC dispose d'une base de financement solide et diversifiée: d'une part, une large base de clients stables (tant en Belgique qu'en Europe centrale) qui constitue une source constante de financement retail; d'autre part, une réputation internationale qui facilite un financement *wholesale* auprès d'un groupe diversifié de contreparties. Le Comité ALCO Groupe et le Comité de direction Groupe évaluent régulièrement les besoins de financement structurels et les moyens d'action à long terme qu'il est nécessaire de collecter. Une limite a aussi été imposée au volume des lignes de crédit engagées (*committed*) mais non utilisées. Ces lignes étant susceptibles d'être prélevées à tout moment, elles peuvent avoir une influence déterminante sur la gestion des liquidités.
- La gestion opérationnelle des liquidités incombe aux différentes unités de trésorerie. Ces dernières se basent

sur des évaluations des besoins de financement, qui prennent notamment en compte les échéances et retraits attendus sur les comptes d'épargne et comptes à vue, ainsi que les besoins de financement pour des lignes de crédit non utilisées. La gestion opérationnelle des liquidités est suivie au niveau des entités et au niveau du groupe par la Gestion de la valeur et des risques Groupe.

- Pour les circonstances exceptionnelles, KBC dispose d'un portefeuille relativement important d'instruments du marché qui peuvent être aisément négociés (principalement

des obligations d'État en euro) ou faire l'objet d'opérations de mises en pension (*repo*). Les conséquences de circonstances exceptionnelles sont simulées régulièrement au moyen de *stress tests*.

Pour illustrer le risque de liquidité, les actifs et passifs à la date de clôture des comptes sont regroupés dans le tableau en fonction de la durée résiduelle (jusqu'à l'échéance contractuelle). La différence entre les actifs et les passifs constitue l'écart de liquidité nette (*net liquidity gap*).

Écart de liquidité nette, entités bancaires du groupe KBC

En millions d'EUR	≤ 1 mois	1–3 mois	3–12 mois	1–5 ans	5–10 ans	> 10 ans	Non déterminé	Total
31-12-2005								
Actif*	98 044	25 163	32 168	53 836	29 167	29 938	36 271	304 587
Passif*	133 253	40 492	37 355	39 252	11 487	8 736	34 012	304 587
Écart de liquidité nette*	-35 209	-15 329	-5 188	14 583	17 680	21 203	2 260	0
31-12-2006								
Actif*	95 950	24 797	31 279	65 215	34 428	26 006	40 622	318 298
Passif*	137 731	30 682	37 884	47 961	15 924	9 828	38 289	318 298
Écart de liquidité nette*	-41 781	-5 884	-6 605	17 254	18 504	16 178	2 333	0

* À l'exclusion des produits dérivés.

Pour les activités d'assurance du groupe, le risque de liquidité est géré en calquant l'échéancier des portefeuilles obligataires sur le schéma prospectif des paiements. Des normes strictes régissent par ailleurs la part des obligations et actions qui ne peut pas être vendue dans la journée avec un écart de cours minimal.

Les compagnies d'assurances disposent ainsi d'un fort excédent de liquidités qui – vu les contraintes légales en la matière – peut servir à renforcer la liquidité déjà confortable de l'ensemble du groupe si le besoin s'en fait sentir.

ALM en 2006: suffisance du passif relatif aux activités Vie

KBC mène une politique qui tient compte de l'impact négatif éventuel d'une baisse persistante des taux. Il a déjà constitué d'importantes réserves supplémentaires, surtout pour les produits qui sont le plus exposés au risque de taux d'intérêt.

En Belgique (où se situe la majorité des réserves Vie), pour les primes assorties d'un taux garanti de 4,75%, les provi-

sions techniques sont constituées en tenant compte d'un taux d'intérêt de 4%. Depuis 2000, des provisions complémentaires sont par ailleurs constituées dans le cadre de la *procédure par clignotant*. Cette procédure oblige les entreprises d'assurances à constituer des provisions supplémentaires dès que le taux d'intérêt garanti d'une prime dépasse le *clignotant* de plus de 0,1% (ce clignotant équivaut à 80% du taux d'intérêt moyen des obligations d'État à dix ans sur les cinq dernières années).

Les différentes sociétés du groupe effectuent des tests de suffisance (*liability adequacy tests*) qui répondent aux exigences IFRS et aux exigences locales. Les calculs se basent sur des méthodes prospectives (projections de flux de trésorerie intégrant des rachats éventuels et un taux d'escompte fixé pour chaque entité d'assurance en fonction des conditions macroéconomiques et réglementations locales). Des marges de valeur de marché supplémentaires sont incorporées pour intégrer l'incertitude de certains paramètres de calcul. Les analyses confirment la suffisance des réserves Vie, même en intégrant cette marge de sécurité

supplémentaire. Il n'y a que dans les compagnies d'assurances en Tchéquie et en Slovaquie que des déficits ont été constatés et des *deficiency reserves* constituées (depuis

2004). Fin 2006, au niveau du groupe KBC, la *deficiency reserve* pour ces sociétés atteignait 89 millions d'euros au total.

Répartition des réserves pour la branche 21 par taux d'intérêt garanti, entités d'assurance du groupe KBC

En pourcentage	31-12-2005	31-12-2006
5% et 6%*	4%	4%
4,75%	26%	21%
3,75%	13%	12%
3,30%	5%	5%
3,25%	28%	27%
3,00%	8%	10%
2,50%	8%	12%
Reste	8%	8%
Total	100%	100%

* Concerne des contrats en Europe centrale.

ALM en 2006: *Embedded Value Vie*

L'évaluation du portefeuille Vie est exprimée en *Embedded Value*. Pour ce faire, les fonds propres économiques de KBC Assurances (*Adjusted Net Asset Value* ou ANAV) sont ajoutés à la valeur au comptant de tous les flux de trésorerie futurs du portefeuille existant (*Value of Business in Force* ou VBI), en tenant compte de l'intensité de capital de cette activité. Aucun goodwill ou valeur des futures nouvelles affaires n'est pris en considération.

En 2006, la méthode de calcul utilisée pour les études d'*Embedded Value* a été fondamentalement revue. KBC passe ainsi aux techniques de calcul les plus modernes, à savoir la *Market Consistent Embedded Value*, qui donne une valorisation de ces portefeuilles qui est conforme au marché, en tenant compte notamment du coût des options intégrées fournies au client. La nouvelle méthode de calcul de l'*Embedded Value* est également appliquée à l'analyse de la valeur ajoutée des nouveaux contrats (*Value of New Business* ou VNB) et à l'étude de rentabilité des produits en phase de développement (*Profit Testing*).

Au premier semestre 2007, KBC devrait fournir des informations plus détaillées sur l'*Embedded Value*, avec la nouvelle technique de calcul et la valorisation au 31 décembre 2006.

GESTION DU RISQUE DE MARCHÉ

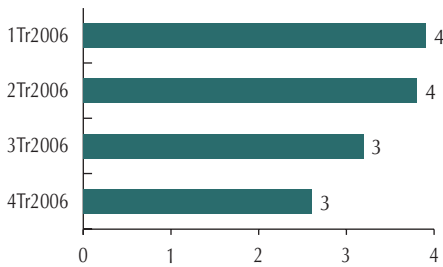
Description

Le risque de marché (ou risque de trading) est l'impact négatif que les fluctuations du marché des obligations, des actions, des matières premières et du change pourraient avoir sur les positions des salles des marchés. Le risque de marché inclut également le risque de fluctuations des prix de titres négociables liées au risque de crédit et au risque-pays. Le risque de taux d'intérêt, le risque de change et le risque actions des positions bancaires autres que de trading et des positions de l'assureur sont repris intégralement dans les risques ALM.

KBC court un risque de marché dans les *trading books* des différentes salles des marchés établies en Europe occidentale et centrale, aux États-Unis et en Asie. Les salles des marchés classiques concentrent leurs activités sur le négoce d'instruments de taux d'intérêt. Les activités sur les marchés des changes sont traditionnellement très limitées. La plupart des limites et des risques concernent la salle des marchés de Bruxelles. Les salles des marchés en dehors de la Belgique sont spécialisées dans les services à la clientèle (produits des marchés monétaires et financiers), le financement des activités bancaires locales et le développement

RISQUE DE MARCHÉ : VAR MOYENNE (PÉRIODE DE DÉTENTION DE 1 JOUR) PAR TRIMESTRE, KBC BANK ET KBL EPB*

En millions d'EUR



* Sans les filiales dont l'activité est liée aux actions.

de transactions limitées pour le compte de KBC sur des marchés de niche locaux.

En outre, le groupe dispose de filiales spécialisées dans le négoce d'actions et de leurs dérivés (KBC Financial Products (KBC FP), KBC Securities et KBC Peel Hunt). Les activités de KBC FP incluent aussi la vente et le négoce de *credit derivatives* structurés (services liés aux *hedge funds*; lancement et gestion de *Collateralised Debt Obligations*), ainsi que la fourniture de capital-risque et la gestion des fonds à levier *Alternative Investment Management (AIM)*.

Gouvernance des risques

La tolérance aux risques est fixée par le Conseil d'administration à l'occasion d'une révision annuelle des limites. Avant de proposer les limites au Conseil, la Gestion de la valeur et des risques Groupe et le Comité Risques de trading Groupe émettent des recommandations.

En tant qu'entité indépendante de gestion des risques, la Gestion de la valeur et des risques Groupe développe, met en œuvre et gère le système de contrôle des risques. Elle évalue également les critères de risque et l'utilisation des limites. Cette entité fait directement rapport au *senior management* du groupe par l'intermédiaire du Comité Risques de trading Groupe. Ce comité se compose de représentants du management en ligne, de la gestion des risques et du *top management*. Il est présidé par le CFRO Groupe. Le comité se réunit au moins une fois tous les quinze jours. Dans le cadre de la délégation qui lui est donnée par le Comité de direction, il peut approuver certaines modifications ou dépassements de limites.

Au sein de la Direction générale Gestion de la valeur et des risques, les contacts et relations avec les entités de trading du groupe sont formalisés par les *coordinateurs risques*, dont les missions sont clairement définies dans des Protocoles risques. La politique et les procédures de gestion locale des risques sont décrites dans un cadre de gestion des risques.

Suivi du risque de marché

Pour calculer les risques dans le portefeuille commercial, c'est principalement la méthode *Value-at-Risk (VAR)* qui est utilisée. KBC applique la méthode de simulation historique, conformément aux normes de Bâle II (99% d'intervalle de confiance unilatérale, historique des données de 250 jours au moins). La méthode de simulation historique n'est pas basée sur des hypothèses de répartition des fluctuations des cours ou sur des corrélations mutuelles, mais bien sur les données historiques couvrant la dernière année.

Les calculs de la VAR sont complétés par des *stress tests* élargis. Les résultats sont présentés au Comité Risques de trading Groupe. Les *stress tests* montrent l'impact de circonstances et événements exceptionnels qui, vu leur faible probabilité, ne sont pas toujours reflétés par les indicateurs de risque ordinaires.

Les scénarios historiques et hypothétiques de *stress tests* incorporent le risque de marché de même que les aspects liquidité liés aux perturbations des marchés. KBC utilise les scénarios tant historiques qu'hypothétiques (dépendants et indépendants du portefeuille).

En plus des calculs de la VAR et des *stress tests*, les concentrations de risques sont suivies grâce à une série de limites secondaires au niveau de la concentration, de la liquidité, des risques liés à des options (*greeks*) et du risque spécifique que présente un émetteur ou un pays déterminé.

Une saine gestion des risques suppose une valorisation prudente. Tous les paramètres et prix qui ne font pas l'objet d'une révision indépendante et quotidienne sont testés chaque mois. Si nécessaire, des ajustements de la valeur réelle (*market value adjustments*) sont appliqués au niveau des frais de dénouement, des positions moins liquides et des valorisations obtenues par des modèles complexes (risque modèle).

Analyse des risques et quantification

Une VAR globale est calculée pour l'ensemble des filiales d'actions et des entités de trading classiques. Pour ces dernières (voir KBC Bank dans le tableau), la VAR recouvre les positions linéaires et non linéaires des salles des

marchés classiques, y compris celle de KBL EPB (depuis 2006). La VAR de KBC Financial Products est également reprise dans le tableau. Fin 2006, la VAR de KBC Securities et KBC Peel Hunt (toutes deux hors tableau) atteignait 0,5 et 0,8 million d'euros respectivement. La somme des VAR non diversifiées dans le groupe KBC atteignait quelque 9 millions d'euros fin 2006. Contrairement aux précédents rapports annuels, il s'agit à chaque fois d'un calcul basé sur une période de détention d'un jour (auparavant période de détention de dix jours).

La CBFA autorise KBC Bank et KBC Financial Products à utiliser leurs modèles VAR internes respectifs pour déterminer le capital réglementaire nécessaire aux activités de marché.

La fiabilité du modèle VAR est contrôlée journallement au moyen d'un *back test* théorique, qui consiste à comparer la VAR au *no-action P&L* (soit le résultat calculé sur la base d'une position inchangée par rapport à la veille). Ce test est effectué tant au sommet qu'à la base (entités et desks). En 2006, il n'y a pas eu d'*outliers* (résultat donnant une perte théorique supérieure à la VAR) au sommet chez KBC Financial Products, et seulement un chez KBC Bank. Pour calculer le volume pondéré des risques des activités de marché (pour le calcul des ratios de solvabilité), KBC peut donc appliquer un multiplicateur sans *facteur plus*.

Un aperçu des produits dérivés figure au chapitre Comptes annuels consolidés, Annexe 23.

Risque de marché, VAR, période de détention d'un jour¹

En millions d'EUR	KBC Bank	KBC Financial Products
Moyenne 1 ^{er} trimestre 2005	4	2
Moyenne 2 ^e trimestre 2005	4	2
Moyenne 3 ^e trimestre 2005	4	2
Moyenne 4 ^e trimestre 2005	4	8
31-12-2005	3	6
Maximum en 2005	10	–
Minimum en 2005	2	–
Moyenne 1 ^{er} trimestre 2006	4	20
Moyenne 2 ^e trimestre 2006	4	12
Moyenne 3 ^e trimestre 2006	3	8
Moyenne 4 ^e trimestre 2006	3	7
31-12-2006	3	5
Maximum en 2006	6	20
Minimum en 2006	2	4

¹ À partir du présent rapport annuel, les chiffres VAR sont basés sur une période de détention d'un jour, et non plus de dix jours comme auparavant. Les données de 2005 ont été adaptées rétroactivement et n'intègrent pas KBL EPB.

² Jusqu'au troisième trimestre 2005 compris, la position de risques de KBC Financial Products était mesurée au moyen de la technique d'analyse de scénarios.

Les positions de KBC Bank sont restées relativement limitées en 2006, ce qui s'explique partiellement par la faible volatilité des marchés où KBC Bank est présente. Les marchés des actions, qui constituent le domaine de prédilection de KBC Securities, KBC Peel Hunt et KBC Financial Products, ont réalisé une bonne performance en 2006, ce qui explique les positions un peu plus marquées.

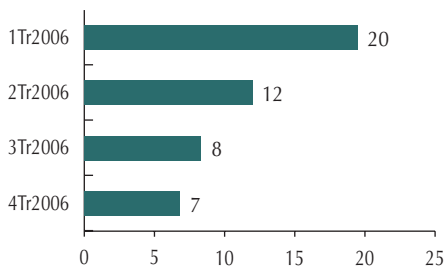
Infrastructure des risques

Pour calculer ses risques, le groupe utilise différents modèles et systèmes développés en interne ou à l'extérieur,

ainsi que des paramètres répondant aux normes de Bâle II. Chaque modèle – qu'il soit utilisé pour fixer les prix, pour traiter les données du marché en vue de leur intégration dans les modèles de prix ou pour calculer le risque lié à un portefeuille déterminé – est approuvé par une entité de validation distincte et indépendante. Par ailleurs, dans le cadre des activités d'audit interne et externe, un contrôle indépendant des systèmes de mesure et de contrôle des risques est organisé régulièrement, tant au niveau du groupe qu'au niveau des activités des filiales de trading et de leurs entités de risques locales.

RISQUE DE MARCHÉ: VAR MOYENNE (PÉRIODE DE DÉTENTION DE 1 JOUR) PAR TRIMESTRE, KBC FINANCIAL PRODUCTS

En millions d'EUR



GESTION DU RISQUE OPÉRATIONNEL

Description

Le risque opérationnel est le risque de pertes découlant du dysfonctionnement des processus et des systèmes internes, d'erreurs humaines ou d'événements extérieurs. Les risques opérationnels englobent aussi des risques juridiques et fiscaux.

Suivi du risque opérationnel

Le grand principe de la gestion du risque opérationnel est que la responsabilité finale incombe au management en ligne. Le management en ligne est soutenu dans sa tâche par les gestionnaires de risques opérationnels locaux. L'engagement du management en ligne est stimulé par la présence de différents comités risques opérationnels, mais aussi par le développement en commun de la méthode de gestion des risques opérationnels, l'attribution précise des responsabilités pour des problèmes spécifiques, un dialogue avec l'Audit interne, etc.

Un Comité Risques opérationnels Groupe (ORC) conseille le Comité de direction sur la stratégie et les normes à appliquer dans le cadre d'une gestion globale des risques opérationnels.

Le Comité ORC suit l'installation du cadre de gestion des risques opérationnels au niveau du groupe et surveille les principaux risques opérationnels. Il est présidé par le CFRO du groupe. Outre le Comité ORC, différents comités risques opérationnels fonctionnent au niveau des divisions ou des diverses sociétés du groupe. Ils sont chargés de mettre en place le cadre de gestion des risques opérationnels et de prendre des mesures concrètes soit directement, soit par l'intermédiaire du management en ligne des entités dont ils sont responsables.

Tous les services dont l'activité touche à la gestion des risques opérationnels peuvent avoir accès à ces comités risques. L'Audit interne, les Affaires juridiques et la Compliance participent à chaque comité risques opérationnels en tant qu'observateurs.

En tant qu'entité indépendante, la Gestion de la valeur et des risques Groupe est avant tout responsable de l'élaboration du cadre de gestion des risques opérationnels du groupe KBC. Le cadre et ses principes sont soumis à l'approbation du Comité ORC. La Gestion de la valeur et des risques Groupe est également responsable de l'application de ce cadre et de ses principes par le management en ligne. Elle contrôle la qualité du processus de gestion des risques, analyse les principales données de risques et fait rapport au Comité ORC. La Gestion de la valeur et des risques est assistée par les départements locaux de gestion de la valeur et des risques – eux aussi indépendants – dans les principales filiales bancaires et d'assurances.

Principes de gestion des risques opérationnels

Dans sa méthode, KBC applique des principes qui couvrent tous les aspects de la gestion des risques opérationnels: identification des risques, évaluation de l'ampleur des risques, prise de mesures adéquates pour réduire l'impact des risques, suivi des risques et rapports internes et externes:

- *Loss Event Database*. L'enregistrement dans une banque centrale de données de tous les sinistres opérationnels de 1 000 euros et plus a été uniformisé par KBC depuis 2004. Cette banque de données intègre également toutes les actions en justice contre des sociétés du groupe. Deux fois par an, le Comité ORC reçoit un rapport consolidé sur les sinistres. Tous les sinistres de 100 000 euros ou plus sont débattus au sein du Comité ORC.
- *Risk Self Assessments*. Un premier type de *Risk Self Assessments* concerne les sessions de brainstorming, où les experts et les gestionnaires de risques d'une activité définie répertorient les principaux risques et mettent au point des plans d'action visant à limiter ceux-ci. Les résultats de ces sessions de même que les plans d'action sont soumis à l'approbation du management en ligne. Par ailleurs, au niveau du *Risk and Internal Control Environment Risk Self Assessments*, le top management est interrogé de façon structurée sur les principaux risques opérationnels et sur l'avancement du processus de gestion des risques dans les entités dont ils sont responsables.
- *Group Standards*. KBC a défini des normes de groupe visant à uniformiser la gestion des principaux risques opérationnels. Chaque entité du groupe doit transposer

ces normes de groupe en procédures spécifiques adaptées à la législation du pays, à l'environnement local, etc. La mise en œuvre correcte des normes de groupe est contrôlée par les différents comités risques opérationnels, qui peuvent aussi accorder des dérogations (en suivant une procédure stricte). Une dizaine de nouvelles normes de groupe ont été approuvées en 2006.

- *Recommended Practices*. Il s'agit de bonnes pratiques qui, contrairement aux normes de groupe, ne sont pas (encore) contraignantes. L'objectif est de convertir les *Recommended Practices* en normes de groupe dans un délai raisonnable.
- *Case Study Assessments*. Les *case study assessments* permettent de tester l'efficacité de la protection des contrôles existants contre d'importants risques opérationnels survenus dans le secteur financier.

Le risque opérationnel dans le cadre de Bâle II

KBC utilisera l'approche standard pour calculer le capital-risque opérationnel en vertu du pilier 1 de Bâle II. La méthode développée pour la gestion des risques opérationnels n'exclut toutefois pas un passage éventuel à la méthode avancée. Selon les derniers calculs, le capital-risque opérationnel atteint environ 1 milliard d'euros pour l'ensemble des entités bancaires du groupe.

GESTION DES RISQUES TECHNIQUES PROPRES AUX ASSURANCES

Description

Les risques techniques en matière d'assurances découlent de l'incertitude quant à la fréquence d'apparition de sinistres assurés d'une part, et de l'ampleur des sinistres d'autre part. Ceci s'applique en premier lieu aux sinistres qui seront générés à l'avenir par les portefeuilles d'assurances constitués. Pour les sinistres qui se sont produits dans le passé, il s'agit principalement de l'incertitude liée à l'ampleur et au calendrier des futurs paiements de dommages. L'incertitude liée à des sinistres qui se sont déjà produits mais qui n'ont pas encore été déclarés doit également être prise en considération.

La maîtrise de ces risques s'appuie, d'une part, sur une politique adéquate du management en ligne en matière d'acceptation, de tarification, de mise en réserve pour dommages, de réassurance et de maîtrise des dommages et, d'autre part, sur une gestion indépendante des risques d'assurance.

Suivi du risque technique propre aux assurances

La gestion des risques d'assurance s'appuie également sur le principe de la responsabilité au premier chef du management en ligne en termes de maîtrise des risques et sur le principe de l'indépendance des entités chargées de la gestion de la valeur et des risques vis-à-vis du management en ligne.

La mission de la Direction Gestion des risques d'assurance (qui fait partie de la Gestion de la valeur et des risques Groupe) consiste à définir un cadre de gestion des risques d'assurance au niveau du groupe. Des entités locales de gestion de la valeur et des risques fonctionnent au sein des compagnies d'assurances. Elles font rapport au comité de direction local qui est compétent en la matière. La Gestion de la valeur et des risques Groupe guide le fonctionnement

de ces entités locales. La mission particulière de la Gestion des risques d'assurance consiste, d'une part, à soutenir la mise en œuvre et les processus organisationnels au plan local et, d'autre part, à guider le fonctionnement du processus de gestion du risque d'assurance de ces filiales.

Les tâches de la gestion des risques et de l'actuaire qualifié se chevauchant largement, l'actuaire qualifié est généralement intégré dans l'organe central ou local de gestion des risques.

Modélisation des risques

Au sein de la direction Gestion des risques d'assurance, un projet interne de modélisation des risques d'assurance a été mis sur pied afin de définir le contenu de la mission de la Gestion des risques d'assurance. L'objectif principal de ce projet est la modélisation stochastique par-dessous de toutes les obligations d'assurance du groupe, à savoir 1. les futurs sinistres qui se produiront sur un horizon de temps préétabli, ainsi que le mode de règlement de ces sinistres; 2. le futur règlement des sinistres (déjà déclarés à l'assureur ou non) qui se sont produits dans le passé mais qui n'ont pas encore été réglés totalement; 3. l'impact du programme de réassurance sur les sinistres précités.

Ces modèles sont utilisés pour développer des applications qui permettront aux établissements d'assurance du groupe de créer davantage de valeur pour l'actionnaire, comme:

- La détermination du capital économique requis pour souscrire des branches d'assurance individuelles spécifiques ou une combinaison de ces branches, en tenant compte des avantages de diversification existants.
- L'étayage de décisions relatives à des programmes de réassurance (notamment la comparaison de différents programmes de mesure de l'impact sur le capital requis et du coût d'immobilisation y afférent).
- Le calcul de la rentabilité ex-post de portefeuilles partiels spécifiques, compte tenu de la rémunération du capital requis.
- La prise en compte du capital économique requis et de sa rémunération dans les tarifs des polices d'assurance afin de pouvoir escompter a priori une création de valeur.

Ces modèles sont également utilisés dans le cadre des rapports internes et externes (en vue d'étayer les recommandations de l'actuaire qualifié, de faire rapport aux auditeurs internes et externes, au législateur et aux agences de notation, notamment en vue de préparer Solvency 2.).

Provisions techniques et triangles de règlement des sinistres

Les études poussées effectuées à intervalles réguliers dans le cadre du contrôle indépendant des risques d'assurance par la Gestion de la valeur et des risques Groupe confirment, avec un haut degré de probabilité, que les provisions techniques constituées sont suffisantes.

Le tableau reprend les données de règlement de sinistres Non-vie des dernières années pour KBC Assurances SA, Fidea, ČSOB Pojišťovna, K&H Insurance, Secura, Assurisk (à partir de l'exercice 2005) et WARTA (à partir de l'exercice 2004). Ces sociétés représentent ensemble près de 99% des provisions totales pour sinistres à la fin de l'exercice 2006.

Les données sur le dénouement intègrent tous les montants imputables à des sinistres individuels, y compris les provisions *Incurred But Not Reported* (IBNR) et *Incurred But Not Enough Reserved* (IBNER) et les frais administratifs externes pour règlement de sinistres, mais pas les frais internes de règlement de sinistres et les provisions pour récupérations attendues. Les chiffres sont repris avant réassurance et n'ont pas été apurés des montants entre sociétés du groupe. La première ligne du tableau donne la charge totale des sinistres (paiements + provisions) survenus au cours d'une année déterminée, telle qu'elle a été estimée à la fin de l'année de survenance. Les autres lignes reproduisent la situation à la fin des années civiles suivantes. Les montants ont été recalculés aux taux de change du 31 décembre 2006.

Triangles de règlement des sinistres, KBC Assurances

En millions d'EUR	Année de survenance 2001	Année de survenance 2002	Année de survenance 2003	Année de survenance 2004 ¹	Année de survenance 2005 ²	Année de survenance 2006
Estimation à la fin de l'année de survenance	810	920	772	1 087	1 117	1 200
1 an plus tard	753	809	798	988	1 021	-
2 ans plus tard	703	822	765	944	-	-
3 ans plus tard	724	815	745	-	-	-
4 ans plus tard	717	806	-	-	-	-
5 ans plus tard	705	-	-	-	-	-
Estimation actuelle	705	806	745	944	1 021	1 200
Paiements cumulatifs	-525	-601	-508	-660	-614	-405
Provisions actuelles	180	205	238	285	407	795

¹ Les données de WARTA ont été ajoutées à partir de l'exercice 2004. En faisant abstraction de cette société, on obtiendrait les montants suivants pour l'exercice 2004 (montant et année de survenance): 689 pour 2001, 770 pour 2002 et 688 pour 2003.

² Les données d'Assurisk ont été intégrées à partir de l'exercice 2005. En faisant abstraction de ces données, on obtiendrait les montants suivants pour l'exercice 2005 (montant et année de survenance): 711 pour 2001, 807 pour 2002, 763 pour 2003 et 960 pour 2004.

Politique de réassurance

Les portefeuilles d'assurances sont protégés contre l'influence de sinistres graves par voie de réassurance. Les programmes de réassurance sont répartis en trois grands blocs (assurances de choses, assurances de responsabilité et assurances de personnes), qui sont réévalués et renégociés chaque année. La grande majorité des contrats de réassurance étant conclus sur une base non proportionnelle, l'impact de sinistres ou faits dommageables très graves est couvert.

La gestion indépendante des risques d'assurance a aussi une mission de conseil sur la restructuration des programmes de réassurance, surtout du point de vue de la création de valeur pour l'actionnaire. Cette approche a déjà permis d'optimiser la rétention du groupe KBC en 2007 au niveau de son exposition aux risques de catastrophes naturelles.

SOLVABILITÉ ET CAPITAL ÉCONOMIQUE

Description

Le risque de solvabilité est le risque que la base de capital du groupe, de la banque et de l'assureur atteigne un niveau qui ne soit plus acceptable. En pratique, cela signifie que les ratios de solvabilité internes et/ou minimums doivent être respectés.

Suivi de la solvabilité

Solvabilité du groupe: KBC calcule un ratio de solvabilité et un ratio de capital de base au niveau du groupe. Dans ce calcul, le numérateur est basé sur les capitaux propres (selon IFRS), après apport de quelques modifications. Pour le calcul du capital de base, par exemple, on retire des capitaux propres entre autres des immobilisations incorporelles et la réserve pour réévaluation d'actifs financiers disponibles à la vente, mais on y ajoute (jusqu'à 15%) d'éléments hybrides de capital. Le dénominateur (l'exigence de solvabilité) est la somme des exigences de solvabilité distinctes pour les différents segments (banque, assureur, etc.). Les capitaux propres recalculés doivent atteindre au minimum 100% de l'exigence de solvabilité, tandis que les éléments du capital de base doivent atteindre au moins 50%.

Solvabilité des activités bancaires: KBC soumet son calcul de solvabilité basé sur les données IFRS et établi conformément aux directives fixées par l'organe de contrôle belge. Pour le ratio Tier 1 ainsi calculé, KBC se fixe un objectif interne de 8% (pour KBC Bank et KBL EPB regroupées).

Solvabilité des activités d'assurance: comme pour la banque, la solvabilité de l'assureur est confrontée régulièrement à l'objectif légal et interne et est soumise à l'organe de contrôle. L'objectif interne pour le ratio de solvabilité est fixé à 200% (soit deux fois le minimum légal).

Solvabilité et Bâle II: voir Gestion du risque de crédit

Solvabilité en 2006

Un résumé des principaux ratios est repris dans le tableau. La composition et l'évolution des ratios de solvabilité sont détaillées au chapitre Comptes annuels consolidés, Annexes 43 et 44.

Ratios de solvabilité, 31-12-2006

	Minimum	Objectif interne	Effectif
Ratio Tier 1 de KBC Bank et KBL EPB	4%	8%	8,7%
Ratio de solvabilité de KBC Assurances	100%	200%	374%

Capital économique

En 2004, KBC a lancé un programme portant sur le capital économique comme critère du risque total couru par KBC de par ses activités et son exposition à différents facteurs de risque. Les résultats de ce programme font l'objet de discussions régulières au Comité de direction, au Comité Audit et au Conseil d'administration.

KBC définit le capital économique comme la perte qui ne peut être dépassée qu'avec une probabilité de 0,04% sur un horizon de 1 an. Le calcul effectif repose sur les principes par catégorie de risque tels qu'ils ont été décrits ci-dessus. Ces critères de risque sont ramenés à un déno-

minateur commun (horizon identique d'un an et même intervalle de confiance de 99,96%), puis agrégés en tenant compte des relations entre les différents facteurs de risque et activités. L'objectif est de poursuivre progressivement l'élaboration de ces concepts et de lancer des applications concrètes, notamment un *Internal Capital Adequacy Assessment Program (ICAAP)* requis en vertu du pilier 2 de Bâle 2. Le capital économique est également appelé à jouer un rôle important dans l'allocation interne des capitaux et dans l'élaboration de la gestion de la valeur, où il constitue un élément essentiel des modèles de valorisation tels que la méthode *Market Consistent Embedded Value* (voir ALM).



ENTREPRENDRE

DURABLEMENT ET

DANS UN CONTEXTE SOCIAL

CONTEXTE

Entreprendre durablement et dans un contexte social implique que la gestion de l'entreprise tient compte non seulement des objectifs de bénéfice, mais tout autant des conséquences économiques, sociales, écologiques et culturelles tant à court terme qu'à long terme.

KBC s'est engagé à faire connaître ses prestations en matière d'entreprise durable par le biais d'une publication annuelle distincte – le rapport de durabilité – qui est par ailleurs certifiée par Ernst & Young Reviseurs d'entreprises depuis 2006. Cette publication a fait l'objet en novembre 2006 d'une nomination comme l'un des cinq meilleurs rapports de durabilité en Belgique.

Il est possible de trouver plus de renseignements actualisés sur les initiatives et prestations de KBC dans le domaine de l'entreprise durable sur le site Internet (www.kbc.com/durabilite) ou dans le rapport de durabilité. Aussi le chapitre *Entreprendre durablement et dans un contexte social - Personnel sera-t-il plus modeste dans le présent rapport annuel.*

Vous trouverez ci-après une sélection des principales initiatives prises par KBC en 2006 sur le plan de l'éthique d'entreprise, du souci de l'environnement, de la politique en matière de personnel et de la participation étroite à la vie de la société.

ÉTHIQUE D'ENTREPRISE

Le groupe KBC applique diverses directives et codes déontologiques en vue de promouvoir la capacité d'entreprendre durablement dans un contexte social. Parmi ces directives, la principale est le *Code de déontologie du groupe KBC*, qui contient des règles de conduite applicables à tous les collaborateurs de KBC dans leurs relations avec leur employeur, leurs clients et fournisseurs, leurs collègues, la société, la concurrence et les médias. Il y a par ailleurs des déclarations de politique sur les engagements de KBC dans le domaine de la lutte contre la corruption et la lutte en faveur des droits de l'homme, tandis que des règles de conduite spécifiques sont en outre applicables à certains secteurs ou activités (tels que salles des marchés, asset management, services ayant à traiter des données médicales, etc.). Des restrictions spécifiques ont été imposées en ce qui concerne le négoce de titres par des collaborateurs ayant accès à des informations susceptibles d'influencer le cours des titres. La Direction Compliance veille au respect des directives en matière de déontologie financière, en ce compris les abus de marché, les pratiques de blanchiment d'argent et d'autres activités frauduleuses, ainsi qu'à la sauvegarde de la confidentialité de l'information et du respect de la vie privée. En 2006, par exemple, une politique formelle a été mise en place dans le groupe tout entier, instaurant des règles strictes en matière de protection des dénonciateurs.

Diverses règles et codes de conduite s'appliquent également aux crédits et aux placements, notamment en ce qui concerne les aspects environnementaux et le commerce des armes. Ainsi, en principe KBC n'octroie pas de crédit à l'industrie de l'armement et n'investit pas dans ce secteur. De plus, en mars 2006, KBC a inscrit une nouvelle clause de durabilité dans les procédures d'acceptation de crédits. Enfin, KBC adhère également aux Equator Principles, un ensemble de directives en vue de maîtriser les risques environnementaux et sociaux dans le cadre de vastes financements de projets, directives qui se basent sur les lignes stratégiques de l'International Finance Corporation (IFC) et de la Banque mondiale.

- PERSONNEL

SOUCI DE L'ENVIRONNEMENT

KBC est pleinement conscient du fait qu'une entreprise de services est également en mesure de réduire la pression sur l'environnement, par exemple en faisant un usage plus rationnel des ressources naturelles dans ses immeubles ou en réduisant l'émission de CO₂ par une meilleure organisation des déplacements sur le chemin du travail. Chez KBC, le souci de l'environnement est concrétisé dans la *Déclaration de politique environnementale*.

Parmi les initiatives concrètes récentes en matière de protection de l'environnement, citons:

- la signature en 2006 – pour la troisième année consécutive – de la *Charte environnementale de Flandre occidentale* pour toutes les agences situées dans cette province. Cette initiative réunit des entreprises ayant volontairement défini des objectifs environnementaux et qui cherchent en permanence à améliorer leurs performances en matière de protection de l'environnement;
- la collaboration avec Argus, le point environnement de KBC et Cera. Cette organisation vise à sensibiliser au respect de l'environnement en fournissant une information objective par le biais de publications et d'un site Internet, de conférences et d'autres services;

- la proclamation en 2006, par l'Institut bruxellois pour la Gestion de l'Environnement, du siège central de KBC à Bruxelles comme Entreprise écodynamique;
- la participation à l'enquête de Carbon Disclosure Project. Chaque année, cette firme mène une enquête internationale sur la manière dont les grandes entreprises gèrent les changements climatiques et sur leurs émissions de gaz à effet de serre;
- des initiatives en vue d'accroître l'utilisation rationnelle de l'énergie, avec une attention accrue pour la gestion des systèmes de chauffage, de ventilation et de conditionnement d'air, l'achat d'électricité verte (en 2006, par exemple, KBC a conclu en Belgique une convention pour la fourniture d'un minimum d'énergie verte, tandis qu'en Hongrie, K&H Bank a poursuivi ses efforts en vue de transformer d'anciennes installations de chauffage en de nouvelles installations, plus modernes et plus efficaces) et la réduction de la consommation de papier (notamment en faisant un plus grand usage des systèmes de facturation électroniques).

Le tableau donne une sélection de données d'efficacité environnementale concernant une large part du groupe (ceci représente entre 66% et 87% du nombre total de membres du personnel à fin 2006).

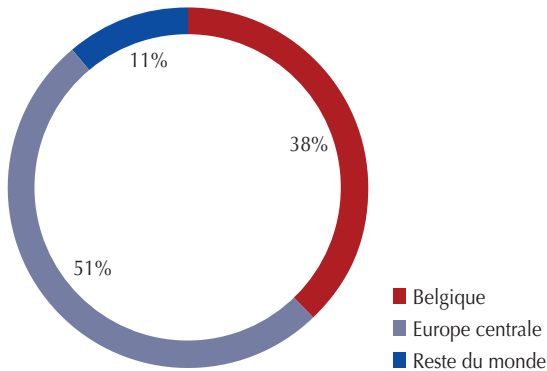
Données d'efficacité environnementale du groupe KBC, partielles¹

	2005	2006
Par ETP		
Consommation d'énergie, en GJ		
Électricité	20,7	23,3
Combustibles fossiles (gaz, mazout, charbon)	22,5	17,8
Autres	6,6	6,9
Transports, en km		
Déplacements sur le chemin du travail	8 815	7 389
Déplacements de service	2 792	3 153
Consommation de papier et d'eau, déchets		
Papier, en tonnes	0,14	0,16
Eau, en m ³	19,0	17,2
Déchets, en tonnes	0,4	0,3
Émission de gaz à effet de serre, en tonnes ²	1,7	1,4

¹ Sur la base de données provenant d'une grande partie du groupe (entre 66% et 87% du nombre total d'ETP).

² Concerne uniquement les émissions liées à la consommation directe d'énergie (donc pas à la consommation indirecte d'énergie des moyens de transport).

VENTILATION DE L'FFECTIF TOTAL PAR PAYS AU 31-12-2006



PERSONNEL ET POLITIQUE SOCIALE INTERNE

Satisfaction du personnel

Étant donné que le succès d'un groupe financier se fonde largement sur la motivation, le dynamisme et la satisfaction de ses collaborateurs, KBC prend régulièrement la mesure de cette satisfaction et de l'engagement par une enquête auprès de ses collaborateurs en Belgique, dans le but d'entreprendre ensuite des actions plus ciblées. Ces dernières années, ces enquêtes ont révélé un développement positif de la satisfaction. Les autres sociétés du groupe organisent d'ailleurs aussi des enquêtes de ce genre.

En évaluant en permanence, en rendant plus transparente et en adaptant sa politique salariale, KBC s'efforce d'améliorer les possibilités d'avancement de ses collaborateurs et de les rémunérer proportionnellement à leurs performances. KBC tient par ailleurs à suivre de près, dans sa politique du personnel, les évolutions sociologiques externes, comme les problématiques du transport et de l'accueil des jeunes enfants. Ainsi, tant en Belgique qu'en Europe centrale, différents régimes de travail flexibles sont appliqués, tandis que diverses expériences sont menées en matière de travail délocalisé ou à domicile. Un autre exemple d'une initiative exerçant une influence positive sur l'équilibre entre le travail et la vie familiale est l'organisation, en Belgique, de la garde d'enfants pendant les vacances d'été.

Par ailleurs, sur la base d'une enquête menée auprès des membres du personnel par *Vacature*, la Vlerick Leuven Gent Management School et Great Place to Work® Institute, KBC a été sélectionné en 2006 parmi les 25 meilleurs employeurs de Belgique. Depuis lors, KBC a le droit d'utiliser le logo Meilleur employeur 2006. Par ailleurs, KBC était la seule entreprise occupant plus de 2 000 travailleurs figurant dans ce classement et a obtenu en outre une distinction spéciale pour son projet de *Levenslang leren* (Apprendre la vie durant). En Tchéquie, notre compagnie d'assurances ČSOB Pojišť'ovna a également été récompensée pour sa politique en matière de personnel, grâce au prix *Regional employer 2006* dans la région de la Bohême orientale.

Égalité de traitement et lutte contre la discrimination

En termes de statut du personnel, de politique de sélection et de promotion et de systèmes d'évaluation, KBC ne fait aucune distinction selon le sexe, les convictions religieuses, l'origine, les mœurs ou d'autres particularités. Mieux même, KBC interdit toute forme de discrimination lors de l'engagement ou d'une promotion, et ce dans toutes ses entités dans le monde entier. En Belgique, dès lors, KBC soutient le *Vlaams Manifest van het Bedrijfsleven tegen Sociale Uitsluiting van Migranten* (Manifeste des entreprises flamandes contre l'exclusion sociale des immigrés) rédigé par le Vlaams Economisch Verbond; il a aussi ratifié la charte *Entrepreneurs contre le racisme et pour la diversité* de la Région bruxelloise. La non-discrimination est d'ailleurs l'un des dix principes universels faisant partie du *Global Compact* des Nations-Unies, auquel KBC a adhéré en 2006.

Concertation sociale

Tout comme les années précédentes, KBC a collaboré activement en 2006 également avec les organisations des travailleurs, par la concertation lors des réunions mensuelles du conseil d'entreprise et des réunions de ses commissions, aux réunions des Comités de prévention et de protection au travail et aux réunions avec la délégation syndicale. Depuis quelques années, d'ailleurs, les sièges d'Europe centrale participent également au Conseil d'entreprise européen.

En 2006, diverses CCT ont été conclues ou prorogées en Belgique, en ce qui concerne notamment la garantie d'emploi, le régime de crédit-temps et le système de participation des travailleurs. En outre, la formule pour l'octroi d'une prime de croissance du bénéfice – liée à l'évolution du bénéfice par action – a été adaptée et rendue plus stable pour des périodes de bons résultats d'exploitation ininterrompus. La conclusion d'une nouvelle CCT concernant le passage au statut du groupe des membres du personnel de KBC Assurances a marqué une nouvelle étape dans la voie vers un bancassureur intégré: il est évident que le statut du groupe facilite, par exemple, la mutation de personnel entre les diverses sociétés du groupe KBC.

Épanouissement des aptitudes et gestion des connaissances

KBC propose un large éventail de moyens d'épanouissement, comportant un grand nombre de formations intégrées qui se complètent et se renforcent (formation collective, étude personnelle, e-learning, apprentissage sur le lieu de travail, etc.) et couvrant tout le domaine de la bancassurance. Les besoins et possibilités d'épanouissement et de formation constituent d'ailleurs un ingrédient primordial lors des entretiens d'évaluation avec le responsable de chaque service.

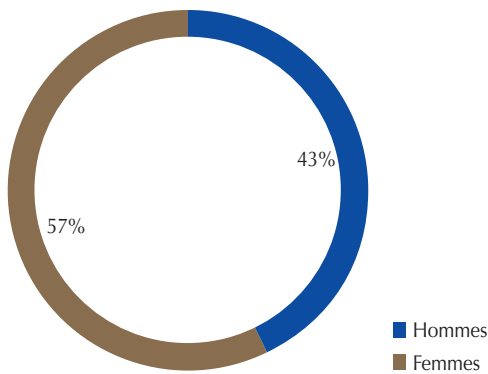
En 2006, en raison du grand nombre d'engagements, les nouveaux collaborateurs se sont à nouveau retrouvés au centre des efforts de formation. Des programmes de formation spécifiques ont été revus et adaptés spécialement à leur intention. Ainsi, les collaborateurs récemment engagés, titulaires d'un diplôme de maîtrise, suivent automatiquement le programme KBC Master qui commente toutes les ramifications du groupe. Et tout comme durant les années précédentes, l'internationalisation croissante du groupe KBC a suscité de nombreuses demandes de cours

de langues. La gestion des compétences a par ailleurs été développée plus avant: c'est ainsi que des collaborateurs particulièrement prometteurs dans l'ensemble du groupe ont eu la possibilité de suivre une formation KBC Academy intensive. En outre, KBC a consacré une attention particulière à divers groupes cibles spécifiques (formations de dealers, formations en informatique, pistes d'apprentissage pour collaborateurs débutants dans une agence bancaire ou d'assurances, formations spéciales en matière d'assurances dommages et d'assurances vie, cours spéciaux pour chargés de relations, etc.). Enfin, les formations non liées à la fonction données en dehors des heures de bureau ont rencontré un grand intérêt. En effet, KBC investit effectivement dans ce domaine, étant donné qu'une large culture générale influence aussi positivement le travail.

Ressources humaines du groupe

Avec la mise en place de la nouvelle structure du groupe, 2006 a vu la naissance d'un département RH du groupe, qui est responsable pour tout le groupe de la gestion des successions, de la gestion des talents et compétences, et qui gère et règle les problématiques de personnel dans l'ensemble du groupe.

VENTILATION DE L'FFECTIF TOTAL SELON LE SEXE AU 31-12-2006

Effectif du groupe KBC¹

	31-12-2006
En ETP, en milliers	50
En pourcentage²	
Banque	73%
Assurance	14%
European private banking	5%
Holding, y compris Gevaert	7%
Belgique	38%
Europe centrale	51%
Reste du monde	11%
Direction	3%
Cadre	32%
Personnel exécutant	65%
Hommes	43%
Femmes	57%
Temps plein, 100%	85%
Temps partiel, 80%–100%	8%
Temps partiel, < 80%	8%

¹ KBC Bank, KBC Assurances, KBL EPB et KBC Groupe SA (le holding), y compris les principales filiales dans lesquelles ces entités détenaient une participation majoritaire au 31 décembre 2006. Pour les compagnies d'assurances, le réseau de distribution n'est pas intégré.

² Pour certaines ventilations, les données ont été extrapolées (sur la base de plus de 90% du total).

IMPLICATION DANS LA VIE DE LA SOCIÉTÉ

En matière de sponsoring culturel, KBC soutient principalement les activités locales et à faible seuil d'accessibilité. En Belgique, par exemple, KBC soutient Gouden Vleugels, un projet visant les jeunes talents musicaux, et a sponsorisé la version 2006 de Beaufort, un événement triennal consacré à l'art contemporain. En Tchéquie et en Slovaquie, ČSOB sponsorise depuis des années des festivals de films, notamment, alors que K&H Bank en Hongrie, Kredyt Bank et WARTA en Pologne ou IIB Bank en Irlande, par exemple, sont également actives dans le monde de la musique et du théâtre. De même, KBL EPB a soutenu en 2006 de nombreux événements et organismes culturels, comme le Grand Théâtre de Luxembourg et la Philharmonie Luxembourg. À Bruxelles, par le biais de Puilaetco et en tant que membre de la fondation Promethea, KBL EPB est impliquée dans le soutien de WIELS, Centre d'Art contemporain.

Par ailleurs, KBC s'implique depuis des années dans le domaine de la santé et du bien-être des enfants; en Belgique, il soutient par exemple la campagne Kom op tegen Kanker ainsi que Levenslijn (une action de bienfaisance rassemblant des fonds au profit des soins de santé). En Hongrie, K&H Bank s'active, via le programme Magic Cure, afin de procurer de l'équipement médical aux hôpitaux pour enfants. En 2006, K&H Bank a en outre sponsorisé le Comité Paralympics national hongrois. En Pologne, Kredyt Bank et WARTA soutiennent l'action Postcard to Santa Claus, qui distribue des cadeaux aux pensionnaires des orphelinats. Par ailleurs, WARTA participe également à des collectes de fonds pour les orphelinats. La branche assurances de ČSOB soutient des refuges pour enfants en Tchéquie, tandis que son homologue slovaque accorde des fonds à la Ligue contre le Cancer locale ainsi qu'à des homes d'enfants à Bratislava et Košice. Par le biais de ses sociétés de groupe, KBL EPB soutient également diverses actions de bienfaisance et organisations pour la promotion des soins de santé et du bien-être des enfants, notamment aux Pays-Bas et au Royaume-Uni.

Le rôle social assumé par KBC dans la société se manifeste également dans son offre de produits et services, en ce compris par exemple les conditions ou produits spéciaux pour handicapés, jeunes et seniors, ainsi que dans les campagnes de prévention organisées par les compagnies d'assurances du groupe dans le domaine, notamment, de la sécurité incendie et de la sécurité routière. De plus, par le biais de sa filiale KBC Asset Management, KBC offre une large gamme de produits de placement durables. D'ailleurs, pour pouvoir continuer à répondre à la demande croissante de fonds de placement à caractère durable (le patrimoine géré de ces fonds atteignait pratiquement 3 milliards

d'euros fin 2006), KBC Asset Management a introduit en 2006 une méthode innovante de mesure des prestations à caractère durable des entreprises. La nouveauté se situe dans le domaine du nombre des entreprises analysées (de quelque 160 à 2 700), dans une meilleure transparence à l'égard du public (tous les résultats concernant les entreprises analysées sont publiés sur le site) et dans la possibilité de travail sur mesure (KBC Asset Management peut répondre à des demandes de clients institutionnels individuels et composer de la sorte un modèle de placements correspondant en tous points au profil d'un client).



CORPORATE

GOVERNANCE

CONTEXTE

Le Code belge de Corporate Governance (le Code) en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2005 vise à améliorer la transparence de la corporate governance en obligeant toute société cotée à publier des informations dans deux documents distincts: la Charte de Corporate Governance (la Charte) et le Chapitre Corporate Governance (le Chapitre) de leur rapport annuel.

La Charte reprend les grandes lignes de la politique suivie par la société en matière de corporate governance, notamment sa structure de direction, les règlements internes du Conseil d'administration, de ses comités et du Comité de direction, ainsi que d'autres aspects importants. KBC Groupe SA publie sa Charte sur son site Internet www.kbc.com.

Le Chapitre repris dans le rapport annuel contient des informations plus détaillées sur la corporate governance de la société, entre autres les modifications éventuelles de la politique en la matière et les événements pertinents qui se sont produits au cours de l'exercice écoulé. Le cas échéant, la société est également tenue de commenter les dérogations par rapport au Code.

Dans les pages qui suivent, nous passons en revue tous les points dont le Code exige la publication. Sauf mention contraire, la période considérée dans le présent Chapitre court du 1^{er} janvier 2006 au 31 décembre 2006.

RESTRUCTURATION DE L'ORGANISATION OPÉRATIONNELLE DU GROUPE KBC

Le 1^{er} mai 2006 a été lancé un vaste programme de réorganisation opérationnelle décidé en décembre 2005 par le Conseil d'administration de KBC Groupe SA. Cette réorganisation a pour but de réaliser:

- l'unité de stratégie, de gestion et de capital prônée par le groupe;
- une structure organisationnelle rationnelle favorisant les synergies entre les différentes sociétés du groupe et garantissant la continuité dans la gestion.

La réorganisation prévoit la création de cinq divisions: Belgique, Europe centrale, Merchant Banking, European Private Banking et Services et Opérations communs. Les divisions consistent en un certain nombre de sociétés (principalement des organismes de crédit, de placement ou d'assurances), certaines sociétés (la principale étant KBC Bank) pouvant faire partie de plusieurs divisions. Sur le plan fonctionnel, chacune de ces sociétés du groupe possède une organisation duale, telle qu'elle est appliquée dans l'ensemble du groupe et qui établit une distinction très claire entre le Conseil d'administration et le Comité de direction. Au niveau du groupe existent aussi divers services de support.

Les cinq divisions représentent ensemble l'activité opérationnelle du groupe KBC, globalement pilotée par le Comité de direction de KBC Groupe SA. Ce Comité de direction est composé d'un CEO du groupe, de cinq membres qui sont chacun CEO d'une division et d'un CFRO du groupe. Le CEO du groupe et deux autres membres du Comité de direction sont administrateurs délégués et siègent donc aussi au Conseil d'administration. Les autres membres du Comité de direction siègent également aux réunions du Conseil d'administration.

Composition du Conseil d'administration et de ses comités

Le tableau donne un aperçu de la composition du Conseil d'administration et de ses comités au 31 décembre 2006. Il mentionne aussi le nombre de réunions en 2006 et les personnes qui y ont participé. Lorsqu'une personne n'a pas été membre du Conseil d'administration (ou de ses comités)

pendant une année complète, le tableau mentionne le nombre de réunions auxquelles elle a assisté et, entre parenthèses, le nombre de réunions qui ont eu lieu alors que cette personne était membre du Conseil d'administration (ou de ses comités).

Composition du Conseil d'administration au 31-12-06

Nom	Fonction principale	Période en tant que membre du Conseil en 2006	Expiration du mandat actuel	Réunions du Conseil auxquelles le membre a siégé	Administrateurs non exécutifs	Représentants des actionnaires de référence	Administrateurs indépendants	Membres du Comité de direction	Comité Audit	Comité de nomination	Comité de rémunération	Comité de l'ordre du jour
Nombre de réunions en 2006:				12					5	2	6	12
Jan Huyghebaert	Président du Conseil d'administration	Année complète	2008	12	○					2*	5	12*
Philippe Vlerick	Vice-président du Conseil d'administration Président et administrateur délégué, UCO SA	Année complète	2009	11	○	○				1		
André Bergen	Président du Comité de direction et administrateur délégué	Année complète	2007	11				○*		0 (sur 0)		12
Etienne Verwilghen	Administrateur délégué	Année complète	2009	10				○				
Paul Borghgraef	Administrateur de diverses sociétés	Année complète	2009	12	○	○						
Paul Bostoën	Administrateur délégué, Christeys SA et Algimo SA	Année complète	2009	12	○	○						
Jo Cornu	Administrateur, Alcatel SA	Année complète	2008	11	○		○			2	5*	
Luc Debaillie	Président et administrateur délégué, Voeders Debaillie SA	Année complète	2009	12	○	○						
Chris Defrancq	Administrateur délégué	Depuis le 31-08	2011	3 (sur 3)				○				
Franky Depickere	Administrateur délégué, Cera Société de gestion SA et Almacora Société de gestion SA, président du Comité de direction de Cera SCRL	Depuis le 15-09	2011	3 (sur 3)	○	○				0 (sur 0)		
Noël Devisch	Président de MRBB SCRL	Année complète	2009	10	○	○				2		
Frank Donck	Administrateur délégué, 3D SA	Année complète	2007	11	○	○						
Jean-Marie Gérardin	Avocat et administrateur, Cera Société de gestion SA et Almacora Société de gestion SA	Année complète	2009	11	○	○						
Dirk Heremans	Professeur à la Faculté des Sciences économiques et des Sciences économiques appliquées de la Katholieke Universiteit Leuven	Année complète	2009	12	○		○			5		
Herwig Langohr	Professeur Finances et Sciences bancaires, INSEAD	Année complète	2007	10	○		○			3		
Christian Leysen	Président Ahlers Group et AXE Investments	Année complète	2009	8	○	○						
Xavier Liénart	Administrateur de diverses sociétés et administrateur, Cera Société de gestion SA	Année complète	2010	11	○	○						
Philippe Naert	Doyen Tias Business School de l'Université de Tilburg et de l'Université technique d'Eindhoven	Année complète	2009	12	○		○			3	5	
Luc Philips	Administrateur	Année complète	2009	12	○					5*	2	12
Theodoros Roussis	CEO de Ravago Plastics SA	Année complète	2008	9	○	○				3		
Hendrik Soete	Administrateur délégué, Aveve SA	Année complète	2009	11	○	○						
Alain Tytgadt	Administrateur délégué, Metalunion SCRL	Année complète	2009	12	○	○						
Guido Van Roey	Membre du management InBev SA et président du Conseil d'administration, Cera Société de gestion SA	Année complète	2009	10	○	○						
Germain Vantighem	Administrateur délégué, Cera Société de gestion SA et Almacora Société de gestion SA	Année complète	2010	12	○	○				4		
Jozef Van Waeyenberge	Administrateur, De Eik SA	Année complète	2009	11	○	○						
Marc Wittemans	Secrétaire général de MRBB SCRL	Année complète	2010	12	○	○				5		

* Président dudit comité.

Commissaire: Ernst & Young, Reviseurs d'Entreprises SCC, représentée par Jean-Pierre Romont et/ou Danielle Vermaelen.
Secrétaire du Conseil d'administration: Tom Debacker.

Changements dans la composition du Conseil d'administration

Ont quitté le Conseil en 2006:

- Willy Duron (°1945), administrateur délégué et président du Comité de direction, a démissionné fin août et a été admis à la retraite.
- Rik Donckels (°1941), administrateur, a démissionné fin août, ayant atteint la limite d'âge auprès de Cera SCRL.

Ont rejoint le Conseil en 2006:

Le 30 août 2006, le Conseil d'administration a coopté les personnes suivantes. Il sera proposé à l'Assemblée générale du 26 avril 2007 de nommer les deux administrateurs cooptés pour une période de quatre ans, leur mandat expirant en 2011.

- Chris Defrancq (°1950), a succédé à Willy Duron en qualité d'administrateur délégué. Il est licencié en mathématiques (Universiteit Gent) et licencié en sciences actuarielles (Katholieke Universiteit Leuven). En 1998, il devient directeur Informatique et Organisation auprès de KBC Assurances SA, après avoir travaillé pour la Royale Belge, où il entre au Comité de direction en

1992. En 2000, il devient administrateur délégué de KBC Bancassurance Holding SA et de KBC Assurances SA. Lors de l'entrée en application de la nouvelle structure d'organisation opérationnelle, il a été nommé CEO de la Division Services et Opérations communs.

- Franky Depickere (°1959) a succédé à Rik Donckels en qualité d'administrateur. Il est licencié en sciences commerciales et financières (HHS – Universitaire Faculteiten Sint-Ignatius Antwerpen) et master en gestion financière d'entreprises (VLEKHO Bruxelles). Après une brève carrière au Crédit Communal, il rejoint en 1982 la Banque CERA, où il exerce divers postes de direction pendant dix-sept ans. En 1999, il devient administrateur délégué et président du Comité de direction de F. van Lanschot Bankiers Belgique et *concerndirecteur* auprès de F. van Lanschot Bankiers Nederland. Depuis 2005, il était membre du Comité stratégique de F. van Lanschot Bankiers Nederland. Le 15 septembre 2006, il a repris les mandats de Rik Donckels auprès de Cera et d'Almancora.

Mandats expirant en 2007:

Il sera proposé à l'Assemblée générale du 26 avril 2007 de reconduire les administrateurs dont le mandat expire en 2007, pour une nouvelle période de quatre ans (André Bergen, Frank Donck et Herwig Langohr).

COMPOSITION DU COMITÉ DE DIRECTION

Le tableau donne la composition du Comité de direction au 31 décembre 2006.

Nom	Période en tant que membre du Comité de direction en 2006
André Bergen (président)	Année complète
Etienne Verwilghen	Année complète
Chris Defrancq	Depuis le 1 ^{er} mai
Herman Agneessens	Depuis le 1 ^{er} mai
Frans Florquin	Depuis le 1 ^{er} mai
Guido Segers	Depuis le 1 ^{er} mai
Jan Vanhevel	Depuis le 1 ^{er} mai

Changements dans la composition du Comité de direction en 2006

Ont quitté le Comité de direction en 2006:

Willy Duron (°1945), administrateur délégué et président du Comité de direction, a démissionné fin août et a été admis à la retraite.

Ont rejoint le Comité de direction en 2006:

Le 1^{er} mai 2006, à la suite de l'introduction de la nouvelle structure organisationnelle du groupe KBC, le Comité de direction de KBC Groupe SA, composé jusqu'à cette date de trois administrateurs délégués (Willy Duron, André Bergen et Etienne Verwilghen) s'est agrandi de cinq membres qui ne sont pas administrateurs délégués. Willy Duron ayant démissionné fin août, le Comité de direction ne compte plus que sept membres depuis le 1^{er} septembre 2006. Ci-après suit une présentation du nouveau président (André Bergen) et des cinq nouveaux membres.

- André Bergen (°1950) a étudié l'économie à la Katholieke Universiteit Leuven (KULeuven) et a travaillé entre 1977 et 2000 pour la Kredietbank, la Chemical Bank et la Générale de Banque (plus tard Fortis Banque), où il est entré au Comité de direction en 1993. En janvier 2000, André Bergen entre au Comité de direction d'Agfa-Gevaert. Il devient ensuite Chief Finance and Administration Officer, puis vice-président du Comité de direction. En 2003, il devient président du Comité de direction de KBC Bank SA puis, en mars 2005, vice-président du Comité de direction de KBC Groupe SA. Il accède à la présidence du Comité de direction de KBC Groupe SA le 31 août 2006, après le départ de Willy Duron.
- Herman Agneessens (°1949) est docteur en droit (KULeuven). De 1971 à 1989, il a travaillé pour la Kredietbank au Moyen-Orient, en Australie et aux États-Unis, où il a dirigé le siège de New York. En 1989, il est nommé à la tête de la Direction générale Étranger. En 1995, il entre au Comité de direction de la Kredietbank SA et, en 1998, au Comité de direction de KBC Bank SA. En 2004 il devient Chief Financial and

Risk Officer (CFRO) de KBC Bancassurance Holding SA (maintenant KBC Groupe SA). Il a été confirmé dans cette fonction à l'entrée en application de la nouvelle structure organisationnelle.

- Chris Defrancq (°1950): voir Changements dans la composition du Conseil d'administration en 2006.
- Frans Florquin (°1947) est licencié en sciences économiques appliquées (KULeuven). Il commence sa carrière en 1972 comme inspecteur chez CERA où il est ensuite directeur du département audit de 1979 à 1984. En 1984, il devient secrétaire général de la Banque CERA. En 1992, il entre au Comité de direction. En 1998, il entre au Comité de direction de KBC Bank SA. À l'entrée en application de la nouvelle structure organisationnelle, il est nommé CEO de la Division Belgique.
- Guido Segers (°1950) est licencié en sciences économiques appliquées (KULeuven). Il commence sa carrière au service d'études de la Kredietbank en 1974. Entre 1986 et 2002, il a travaillé pour divers départements dont la Gestion des risques internationaux, les Crédits, le Siège *Brabant-Limburg*, la Comptabilité et les Services et Équipements. En 2003, il entre au Comité de direction de KBC Bank SA. À la suite de l'entrée en application de la nouvelle structure organisationnelle, il a été nommé CEO de la Division Merchant Banking.
- Jan Vanhevel (°1948) est docteur en droit (KULeuven). Il a débuté sa carrière à la Kredietbank en 1971, au département Affaires juridiques. De 1972 à 1994, il a été actif dans le réseau commercial, responsable du département Crédits du siège Brabant et du siège Antwerpen, directeur de la succursale Torengelbouw à Anvers et directeur du Siège Entreprises Antwerpen. En 1994, il est nommé directeur du département Informatique. En 1996, il entre au Comité de direction de la Kredietbank SA et, en 1998, au Comité de direction de KBC Bank SA. Le 24 novembre 2005, il a été élu président de l'Association belge des Banques et de Febelfin. Lors de l'entrée en application de la nouvelle structure organisationnelle, il a été nommé CEO de la Division Europe centrale.

RAPPORT D'ACTIVITÉ SUR LES RÉUNIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DES COMITÉS DU CONSEIL

Conseil d'administration

En 2006, le Conseil s'est réuni douze fois. Ces réunions ont pu compter sur la présence de la quasi-totalité des membres (voir tableau). Hormis les missions qui lui sont dévolues par le Code des sociétés, la surveillance des résultats mensuels des sociétés du groupe, la constatation des résultats trimestriels et la prise de connaissance des activités du Comité Audit, du Comité de nomination et du Comité de rémunération, le Conseil d'administration a notamment traité les points suivants en 2006:

- les acquisitions;
- l'entreprise dans un contexte social;
- le capital économique;
- la fusion de KBC Groupe SA et de Gevaert SA;
- l'approbation du budget 2007 et le planning de l'exercice 2008-2009;
- le rachat d'actions propres;
- la planification du capital;
- les limites des risques de marché et de la politique en matière de bilan;
- les nouveaux objectifs financiers;
- la stratégie et le développement commercial du groupe;
- la fixation des règles d'évaluation;
- le règlement des transactions.

Le Comité de direction a aussi rédigé des rapports mensuels sur l'évolution des résultats et la marche générale des affaires dans les diverses divisions du groupe.

Comité Audit

Le Comité Audit s'est réuni cinq fois en présence du président du Comité de direction et de l'auditeur interne. Les commissaires-reviseurs agréés ont aussi assisté aux réunions.

Le rapport de l'auditeur interne et de la Gestion de la valeur et des risques Groupe (GVR) constituaient deux points fixes de l'ordre du jour.

Le reporting périodique de GVR a consisté principalement en un commentaire relatif à l'évolution des risques ALM et des risques de marché et d'assurances du groupe. Il a également relaté les évolutions dans le domaine de la méthode de gestion des risques (développement de la gestion des risques opérationnels, gestion des risques de crédit (méthode QCR)).

Le rapport de l'auditeur interne a chaque fois fourni un relevé des récents rapports d'audit, y compris les principaux rapports d'audit concernant l'Europe centrale. Le Comité Audit a aussi pris connaissance de l'exécution du planning audit pour 2006 et a approuvé celui de 2007. Le Comité Audit a été informé de l'état d'avancement du programme de rationalisation du fonctionnement de tous les départements d'audit du groupe. La Charte du Comité Audit a été remaniée et des *governance rules* ont été introduites pour régir le fonctionnement des comités audit du groupe. Début mars, le Comité Audit a pris connaissance des comptes annuels (consolidés et non consolidés) arrêtés au 31 décembre 2005 et en a approuvé le communiqué de presse. Le collège des réviseurs a fourni des explications relatives à ses principales missions de contrôle. Le 29 mai, le 30 août et le 22 novembre, les réviseurs ont commenté leurs principales constatations à la suite de la vérification succincte des comptes au 31 mars, 30 juin et 30 septembre respectivement. Le Comité Audit a aussi approuvé les communiqués de presse.

Dans le courant de l'année, le Comité Audit a aussi pris connaissance de certains rapports spéciaux relatifs à KBC Alternative Investment Management, au traitement des Special Purpose Vehicles (SPV), au programme de capital économique, au rapport annuel sur les enquêtes spéciales, aux litiges fiscaux & juridiques et au rapport annuel du CRO.

Le Comité Audit a régulièrement invité les membres de la direction responsables des sujets dont il a été appelé à traiter, pour fournir des explications.

Comité de nomination

En 2006, le Comité de nomination s'est réuni deux fois dans le but de nommer de nouveaux administrateurs au Conseil d'administration ou dans les filiales directes.

Comité de rémunération

Le Comité de rémunération s'est réuni six fois en 2006. Une attention spéciale a été accordée au régime de rémunération des membres du Comité de direction de KBC Groupe SA. Par ailleurs, le Comité de rémunération a aussi examiné le régime de rémunération des membres du Comité de direction de KBL EPB et du président du Conseil d'administration. Le comité a également décidé d'accorder des jetons de présence aux membres assistant aux réunions des comités audit de KBC Groupe SA, KBC Bank SA et KBC Assurances SA.

Comité de l'ordre du jour

En 2006, le Comité de l'ordre du jour s'est réuni douze fois, chaque fois à la veille des réunions du Conseil d'administration dont il a la charge de composer l'ordre du jour. À cette occasion, il a pris une décision sur la manière dont les divers thèmes seraient présentés au Conseil et sur la documentation qui serait mise à la disposition des membres du Conseil. Il a en outre veillé à ce que les questions posées par les membres pendant les réunions reçoivent une réponse adéquate à la séance suivante. Il a dressé la liste des thèmes qui seront évoqués prochainement dans le cadre de la formation financière et technique permanente des membres du Conseil. À l'occasion de l'évaluation annuelle de son fonctionnement, le Comité a modifié sa composition. Le président du Comité de direction de KBL EPB a déposé son mandat.

POLITIQUE RÉGISSANT LES TRANSACTIONS CONCLUES ENTRE LA SOCIÉTÉ ET SES ADMINISTRATEURS ET ÉCHAPPANT À LA RÉGLEMENTATION LÉGALE SUR LES CONFLITS D'INTÉRÊTS

Le Conseil d'administration de KBC Groupe SA a élaboré une réglementation régissant les transactions et les autres relations contractuelles conclues entre la société (sociétés liées incluses) et ses administrateurs et échappant à la réglementation légale sur les conflits d'intérêts énoncée aux articles 523 ou 524 ter du Code des sociétés. Cette réglementation a été intégrée dans la *Charte de Corporate Governance* de KBC Groupe SA. En 2006, il ne s'est produit au sein de KBC Groupe SA aucun conflit d'intérêts de cette nature.

MESURES CONTRE L'USAGE ABUSIF DES MARCHÉS ET DES INFORMATIONS PRIVILÉGIÉES

Dans le cadre de la Directive 2003/6/EC sur les opérations d'initiés et les manipulations de marchés et après la publication de l'Arrêté royal du 24 août 2005 modifiant, en ce qui concerne les dispositions en matière d'abus de marché, la loi du 2 août 2002 relative au contrôle du secteur financier et des services financiers, le Conseil d'administration de KBC Groupe SA a rédigé un règlement des transactions prévoyant, entre autres, l'établissement d'une liste de collaborateurs clés, la fixation des périodes d'embargo annuelles, ainsi que la notification des transactions effectuées par les personnes exerçant un poste de direction et leurs collaborateurs à la CBFA. Les principes de ce règlement ont été repris en annexe à la Charte de KBC Groupe SA. Le règlement est entré en vigueur le 10 mai 2006.

RÉMUNÉRATIONS

Montant des rémunérations versées par KBC Groupe SA à ses administrateurs non exécutifs

La rémunération versée par KBC Groupe SA en 2006 aux administrateurs non exécutifs de KBC Groupe SA consiste en une rémunération fixe prélevée sur le bénéfice net de l'exercice et en des jetons de présence imputés au titre de frais sur l'exercice considéré.

Ces rémunérations sont octroyées en vertu des mandats exercés par les administrateurs en 2005 auprès de:

- Almanij SA et KBC Bancassurance Holding SA en janvier et février 2005 (avant la fusion de ces deux sociétés le 2 mars 2005);
- KBC Groupe SA, pour la période de mars à décembre 2005 (après la fusion précitée; le premier exercice de la nouvelle société ne comptait donc que dix mois et doit dès lors être considéré comme un exercice de transition).

La rémunération versée en 2006 aux administrateurs non exécutifs de KBC Groupe SA incluait donc des indemnités pour les prestations fournies pendant deux mois pour le compte d'autres sociétés (Almanij SA et/ou KBC Bancassurance Holding SA). De plus, à l'occasion de la fusion d'Almanij et de KBC Bancassurance Holding dans le nouveau groupe KBC, les montants de la rémunération fixe et des jetons de présence ont été optimisés au sein du groupe. Du fait de l'effet différé du paiement de ces rémunérations (après la fin de l'exercice), il y a eu en 2006 conjonction entre les rémunérations versées en vertu de l'ancien régime et celles versées en vertu du nouveau régime. Il en résulte donc que les montants 2006 ne sont pas représentatifs.

En tant que tel, un tableau récapitulatif complet des montants individuels versés en 2006 aux administrateurs non exécutifs ne serait guère pertinent et prêterait même à confusion s'il était présenté conformément à la déclaration qui devrait en être faite selon le Code de Corporate Governance. Pour cette raison, ce tableau est remplacé par une indication du total des rémunérations consolidées versées en 2006, par KBC Groupe SA et par ses filiales

directes et indirectes, aux 21 administrateurs non exécutifs pouvant y prétendre. Ce total s'élève à 3 117 683 euros. Jan Huyghebaert et Luc Philips bénéficiant d'un régime de rémunération spécial, leurs rémunérations ne sont pas prises dans ce montant. Jan Huyghebaert a perçu en 2006, en tant que président du Conseil d'administration de KBC Groupe SA, une rémunération annuelle de 742 683 euros. L'ensemble des rémunérations versées à Luc Philips tient compte de son ancienne qualité d'administrateur délégué d'Almanij SA. Il est équivalent à la rémunération d'un administrateur exécutif de KBC Groupe SA.

Montant des rémunérations et autres avantages octroyés, directement ou indirectement, par KBC Groupe SA et d'autres entités du groupe KBC, aux membres du Comité de direction de KBC Groupe SA

KBC Groupe SA est né le 2 mars 2005 de la fusion d'Almanij SA et de KBC Bancassurance Holding SA. Vu la nécessité d'intégrer les sociétés concernées dans les mois qui ont suivi et avant la date cible du 1^{er} mai 2006, il a fallu constituer un Comité de direction restreint et temporaire, composé de trois personnes: Willy Duron, André Bergen et Etienne Verwilghen. Pendant cette période, ces personnes ont conservé leur statut antérieur qui est quasiment équivalent. La nouvelle structure opérationnelle du groupe est entrée en vigueur le 1^{er} mai 2006. Elle a eu pour effet que cinq nouveaux membres ont rejoint le Comité de direction. Willy Duron ayant démissionné de ses fonctions fin août, le Comité de direction ne compte depuis lors plus que sept membres.

Compte tenu de ces circonstances bien spécifiques, indiquer la rémunération individuelle du président du Comité de direction de KBC Groupe SA ne nous paraît donc pas pertinent. En outre, le Comité de direction de KBC Groupe SA est fondamentalement un organe collégial et solidaire, dont le président agit en qualité de *primus inter pares*. Il n'agit donc pas en qualité de CEO dans le sens où il serait le seul représentant opérationnel responsable de l'entreprise. Dès lors, KBC Groupe SA estime qu'il est inopportun de communiquer le montant de la rémunération d'un membre de ce collège, même s'il en est le président. De plus, la

rémunération du président du Comité de direction fait déjà l'objet d'une analyse générale dans la Charte de Corporate Governance de KBC Groupe SA. Elle dépasse tout au plus de 25% le montant versé aux membres individuels du Comité de direction.

Pour cette raison, la mention de la rémunération individuelle du CEO est remplacée par l'indication du total des rémunérations versées en 2006 par KBC Groupe SA et ses filiales directes et indirectes aux huit personnes qui étaient – ou sont devenues – membres du Comité de direction en 2006.

La rémunération accordée aux membres du Comité de direction consiste en une rémunération mensuelle fixe et une participation bénéficiaire annuelle, non plafonnée. Les membres du Comité de direction qui siègent aussi au Conseil d'administration ne reçoivent ni jetons de présence, ni rémunération fixe pour ce mandat supplémentaire.

Rémunération de base: en 2006, les membres du Comité de direction ont perçu conjointement une rémunération fixe de 3 769 622 euros.

Rémunération variable: en 2006, les membres du Comité de direction ont perçu conjointement une somme de 4 853 774 euros à titre de rémunération variable. Il s'agissait de la rémunération se rapportant aux résultats de l'exercice 2005, ainsi que d'une avance sur la rémunération variable de l'exercice 2006, d'un montant de 1 600 000 euros.

Autres composantes de la rémunération: le financement des prestations de pension complémentaire des membres du Comité de direction tient compte également des droits de pension éventuellement acquis précédemment, en tant que membre du personnel d'une des sociétés du groupe KBC, ainsi que de l'âge qu'ils avaient à leur accession au Comité de direction. Il en résulte dès lors des différences entre les primes d'assurance de groupe versées. Les primes versées en 2006 ont totalisé 2 639 562 euros.

La pension de vieillesse représente environ 30% du revenu global.

Pour le reste, les membres du Comité de direction bénéficient des mêmes avantages complémentaires que les autres collaborateurs du groupe KBC (entre autres assurance frais d'hospitalisation, assurance assistance, etc.). Les membres du Comité de direction disposent également d'une voiture de fonction qui n'est toutefois pas destinée à leur usage exclusif.

Montant de la rémunération des membres du Comité de direction siégeant également au Conseil d'administration

Trois membres du Comité de direction sont aussi membres du Conseil d'administration. À ce titre, ils ne perçoivent pas de rémunération.

Nombre et principales caractéristiques des actions, options sur actions et autres droits d'acquies des actions, octroyés en cours d'exercice aux membres du Comité de direction

Pour la même raison que ci-dessus, le Conseil d'administration est d'avis que la publication des options sur actions octroyées individuellement pendant l'exercice 2006 au président et aux membres du Comité de direction n'est pas pertinente.

En 2006, 55 200 options ont été attribuées au Comité de direction, au prix d'exercice de 89,21 euros. Ces options pourront être exercées entre juin 2010 et mai 2013. Elles proviennent du programme d'options sur actions décidé par le Conseil d'administration de KBC Bancassurance Holding SA en 2002. Cette décision permet d'octroyer jusqu'en 2012 des options sur des actions KBC existantes. Les plans d'options sur actions KBC octroyés en vertu de la décision du Conseil d'administration en 2002 ne doivent par conséquent plus recevoir l'aval de l'Assemblée générale.

Principales dispositions contractuelles des conditions de recrutement et de départ convenues avec les membres du Comité de direction

Comme nous l'avons déjà mentionné, la rémunération consiste en une rémunération mensuelle fixe et une rémunération annuelle liée au bénéfice. Lorsque le mandat d'un membre du Comité de direction échoit pour une raison autre que l'admission de son titulaire à la pension, il reçoit – sauf en cas de démission volontaire ou de motif grave – une indemnité égale à quatre fois la part fixe de la rémunération annuelle.

DÉTENTION DE TITRES

Titres détenus

	Membres du Comité de direction	Conseil d'administration
Actions KBC	32 679	23 859 418
ORA 2008	6 630	1 252
Options sur actions KBC	98 100	67 800

REMARQUES

- La disposition 5.2./1 du Code belge de Corporate Governance (le Code) impose au Conseil d'administration de constituer un Comité Audit composé exclusivement d'administrateurs non exécutifs. La majorité des membres de ce comité doivent être indépendants.
- La disposition 5.3./1 du Code prévoit la création, par le Conseil d'administration, d'un Comité de nomination composé d'une majorité d'administrateurs non exécutifs indépendants.

Le Comité Audit de KBC Groupe SA est composé de sept administrateurs non exécutifs, dont trois indépendants. Les administrateurs indépendants ne sont donc pas majoritaires au Comité Audit. Le Comité de nomination de KBC Groupe SA est composé de six administrateurs non exécutifs, dont un indépendant, et d'un administrateur exécutif.

À l'instar du Conseil d'administration, la composition du Comité Audit et du Comité de nomination tient compte de la spécificité de la structure de l'actionariat de KBC Groupe SA et, plus particulièrement, de la présence des trois actionnaires de référence – Cera, Almancora, MRBB – et des autres actionnaires de référence. Cette méthode permet de maintenir un équilibre salubre pour la stabilité et la continuité du groupe.

COMMUNICATION

Comme annoncé dans le précédent rapport annuel, la mise en place de normes visant à protéger les dénonciateurs de bonne foi au sein du groupe KBC à l'échelon du groupe a débuté en septembre 2006 au sein de KBC Groupe SA, de KBC Bank SA et de KBC Assurances SA. Le déploiement progressif de ces normes à l'échelle du groupe a débuté en novembre 2006. En appliquant ces normes à l'ensemble du groupe, KBC souhaite garantir la protection des collaborateurs qui dénoncent, de bonne foi, des fraudes ou des pratiques condamnables graves.

CONFLITS D'INTÉRÊTS AU SENS DE L'ARTICLE 523 OU 524 DU CODE BELGE DES SOCIÉTÉS

En 2006, aucun conflit d'intérêts au sens de l'article 523 ou 524 du Code belge des sociétés n'a été constaté.



COMPTES ANNUELS CONSOLIDÉS

“RAPPORT DU COMMISSAIRE A L'ASSEMBLEE GENERALE DES ACTIONNAIRES DE KBC GROUPE SA SUR LES COMPTES ANNUELS CONSOLIDES POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2006

Conformément aux dispositions légales, nous vous faisons rapport dans le cadre de notre mandat de commissaire. Ce rapport inclut notre opinion sur les comptes annuels consolidés ainsi que les mentions complémentaires requises.

Attestation sans réserve des comptes annuels consolidés

Nous avons procédé au contrôle des comptes annuels consolidés de KBC Groupe SA et de ses filiales (le « Groupe ») pour l'exercice clos le 31 décembre 2006, établis conformément aux normes internationales d'information financière (IFRS), telles qu'adoptées dans l'Union européenne, et aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique. Ces comptes comprennent le bilan consolidé arrêté au 31 décembre, le compte de résultats consolidé, l'état consolidé des variations des capitaux propres et le tableau des flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les annexes reprenant le résumé des principales règles d'évaluation et d'autres notes explicatives. Le total du bilan consolidé s'élève à € 325.400 millions et le compte de résultats consolidé se solde par un bénéfice de l'exercice, part du Groupe, de € 3.430 millions.

Responsabilité du conseil d'administration dans l'établissement et la présentation sincère des comptes annuels consolidés

L'établissement des comptes annuels consolidés relève de la responsabilité du conseil d'administration. Cette responsabilité comprend: la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère de comptes annuels consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs; le choix et l'application de règles d'évaluation appropriées, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité du commissaire

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces comptes annuels consolidés sur la base de notre contrôle. Nous avons effectué notre contrôle conformément aux dispositions légales et selon les normes de révision applicables en Belgique, telles qu'édictées par l'Institut des Réviseurs d'Entreprises. Ces normes de révision requièrent que notre contrôle soit organisé et exécuté de manière à obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Conformément aux normes de révision précitées, nous avons mis en œuvre des procédures de contrôle en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les comptes annuels consolidés. Le choix de ces procédures relève de notre jugement, de même que l'évaluation du risque que les comptes annuels consolidés contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Dans le cadre de cette évaluation du risque, nous avons tenu compte du contrôle interne en vigueur au sein du Groupe pour l'établissement et la présentation sincère des comptes annuels consolidés afin de définir les procédures de contrôle appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Groupe. Nous avons également évalué le bien-fondé des règles d'évaluation, le caractère raisonnable des estimations comptables significatives faites par le Groupe, ainsi que la présentation des comptes annuels consolidés dans leur ensemble. Enfin, nous avons obtenu du conseil d'administration et des préposés du Groupe les explications et informations requises pour notre contrôle. Nous estimons que les éléments probants recueillis fournissent une base raisonnable à l'expression de notre opinion.

Opinion

A notre avis, les comptes annuels consolidés clos le 31 décembre 2006 donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière du Groupe arrêtés au 31 décembre 2006, ainsi que de ses résultats et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux IFRS, telles qu'adoptées dans l'Union européenne, et aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.

Mentions complémentaires

L'établissement et le contenu du rapport de gestion sur les comptes annuels consolidés relèvent de la responsabilité du conseil d'administration.

Notre responsabilité est d'inclure dans notre rapport les mentions complémentaires suivantes qui ne sont pas de nature à modifier la portée de l'attestation des comptes annuels consolidés:

- Le rapport de gestion sur les comptes annuels consolidés traite des informations requises par la loi et concorde avec les comptes annuels consolidés. Toutefois, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur la description des principaux risques et incertitudes auxquels l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation sont confrontées, ainsi que de leur situation, de leur évolution prévisible ou de l'influence notable de certains faits sur leur développement futur. Nous pouvons néanmoins confirmer que les renseignements fournis ne présentent pas d'incohérences manifestes avec les informations dont nous avons connaissance dans le cadre de notre mandat.

Bruxelles, le 22 mars 2007

Ernst & Young Réviseurs d'Entreprises SCCRL
Commissaire
Représentée par Jean-Pierre Romont, Associé
Danielle Vermaelen, Associée"

COMPTE DE RÉSULTATS CONSOLIDÉ

En millions d'EUR	Annexe	2005	2006
Revenus nets d'intérêts	3	4 219	4 158
Primes brutes acquises, assurance	9	3 550	3 321
Revenus de dividendes	4	235	211
Bénéfice net d'instruments financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultats	5	642	1 370
Bénéfice net réalisé sur des actifs financiers disponibles à la vente	6	458	513
Revenus nets de commissions	7	1 819	1 865
Bénéfice net après impôts des activités abandonnées		0	0
Autres produits	8	574	1 119
PRODUITS BRUTS		11 498	12 556
Charges d'exploitation	12	-4 914	-4 925
Réductions de valeur	14	-103	-175
○ sur prêts et créances	14	-35	-177
○ sur actifs financiers disponibles à la vente	14	6	-6
○ sur goodwill	14	-20	-1
○ sur autres	14	-54	9
Charges techniques brutes, assurance	9	-3 059	-2 843
Résultat net de la réassurance cédée	9	- 69	-63
Quote-part dans le résultat des entreprises associées	15	16	45
BÉNÉFICE AVANT IMPÔTS		3 369	4 595
Impôts	16	-925	-1 002
BÉNÉFICE APRÈS IMPÔTS		2 443	3 593
Intérêts de tiers		-194	-163
BÉNÉFICE NET, PART DU GROUPE		2 249	3 430
Bénéfice net par action (en EUR)			
Ordinaire	17	6,26	9,68
Dilué	17	6,15	9,59

Remarques:

- Dividende: le Conseil d'administration proposera à l'Assemblée générale de distribuer un dividende brut de 3,31 euros par action sur les actions ayant droit au dividende. Le montant total des dividendes à verser s'élève à 1 168 millions d'euros.
- Le bénéfice net ordinaire par action s'élevait à 9,68 euros fin 2006. Abstraction faite de l'impact du programme de rachat d'actions propres en 2006, le bénéfice par action ordinaire se serait inscrit à 9,55 euros.

- Adaptation des chiffres de 2005 (dans les postes Revenus nets d'intérêts et Bénéfice net d'instruments financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultats): voir chapitre Informations complémentaires, sous la rubrique Adaptation des chiffres de 2005.

BILAN CONSOLIDÉ

ACTIF			
En millions d'EUR	Annexe	31-12-2005	31-12-2006
Trésorerie et soldes avec les banques centrales		2 061	2 787
Bons du Trésor et autres effets à court terme pouvant être mobilisés auprès des banques centrales		2 649	1 727
Prêts et avances aux banques	19	45 312	39 881
Prêts et avances à la clientèle	20, 21	119 475	132 400
Titres	22	125 810	121 414
Dérivés	23	18 832	16 774
Transactions de couverture à la juste valeur du risque de taux d'intérêt d'un portefeuille		59	-175
Immeubles de placement	29	313	413
Part des réassureurs dans les provisions techniques, assurance	32	282	290
Comptes de régularisation actif		2 992	2 274
Autres actifs	24	2 825	2 346
Actifs d'impôt	25	545	761
o Actifs d'impôts exigibles	25	70	154
o Actifs d'impôts différés	25	475	608
Immobilisations détenues en vue de la vente et activités abandonnées		0	92
Investissements dans des entreprises associées	26	989	522
Goodwill et autres immobilisations incorporelles	27, 28	1 537	1 988
Immobilisations corporelles	29	2 120	1 906
TOTAL DE L'ACTIF		325 801	325 400

PASSIF ET CAPITAUX PROPRES			
En millions d'EUR	Annexe	31-12-2005	31-12-2006
Dépôts de banques	30	60 821	59 108
Dépôts de la clientèle et titres de créance	31	171 572	180 031
Dérivés	23	24 783	23 488
Transactions de couverture à la juste valeur du risque de taux d'intérêt d'un portefeuille		0	0
Provisions techniques brutes, assurance	32	14 779	15 965
Dettes de contrats d'investissement, assurance	33	7 615	9 156
Comptes de régularisation passif		2 326	1 747
Autres passifs	36	18 674	9 818
Passifs d'impôt	25	928	846
o Passifs d'impôts exigibles	25	578	534
o Passifs d'impôts différés	25	350	312
Passifs à long terme disponibles à la vente et activités abandonnées		0	43
Provisions pour risques et charges	34	522	493
Dettes subordonnées	35	6 314	6 253
TOTAL DU PASSIF		308 335	306 947
Total des capitaux propres		17 466	18 453
o Capitaux propres des actionnaires	38	15 751	17 219
o Intérêts de tiers		1 715	1 234
TOTAL DU PASSIF ET DES CAPITAUX PROPRES		325 801	325 400

Remarque:

o Au 31 décembre 2006, les postes Immobilisations détenues en vue de la vente et activités abandonnées et Passifs à long terme disponibles à la vente et activités abandonnées incluaient essentiellement Banca KBL Fumagalli Soldan (filiale de KBL EPB en Italie) et Reliz (filiale de

Kredyt Bank en Pologne), qui sont toutes deux cédées. Compte tenu de leur importance particulièrement faible par rapport à l'ensemble du groupe (voir bilan), aucune information complémentaire n'est donnée à ce sujet.

ÉTAT CONSOLIDÉ DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

En millions d'EUR	Capital social souscrit et libéré	Primes d'émission	Obligations subordonnées remboursables en actions	Actions propres	Réserve pour réévaluation (pour actifs financiers disponibles à la vente)	Réserve pour couverture (couvertures des flux de trésorerie)	Réserves	Écarts de conversion	Capitaux propres des actionnaires	Intérêts de tiers	Total des capitaux propres
2005											
Solde au début de l'exercice	1 234	4 130	185	-291	1 415	9	6 672	-34	13 321	1 771	15 092
○ Ajustements à la juste valeur avant impôts	0	0	0	0	960	8	0	0	968	-	968
○ Impôts différés sur les variations de la juste valeur	0	0	0	0	-21	-3	0	0	-24	-	-24
○ Transfert de la réserve pour réévaluation au bénéfice net											
○ Réductions de valeur	0	0	0	0	9	0	0	0	9	-	9
○ Profits/pertes nets sur cessions	0	0	0	0	-269	0	0	0	-269	-	-269
○ Impôts différés	0	0	0	0	35	0	0	0	35	-	35
○ Transfert de la réserve pour couverture aux actifs nets											
○ Montant brut	0	0	0	0	0	-18	0	0	-18	-	-18
○ Impôts différés	0	0	0	0	0	4	0	0	4	-	4
○ Variations consécutives à des modifications des règles d'évaluation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	-	0
○ Corrections d'erreurs	0	0	0	0	0	0	0	0	0	-	0
○ Écarts de conversion de devises étrangères	0	0	0	0	0	0	0	160	160	-	160
Sous-total, directement comptabilisé en capitaux propres	0	0	0	0	714	-8	0	160	866	-	866
○ Bénéfice net pour la période	0	0	0	0	0	0	2 249	0	2 249	194	2 443
Total des produits et charges pour la période	0	0	0	0	714	-8	2 249	160	3 116	194	3 310
○ Dividendes	0	0	0	0	0	0	-672	0	-672	-	-672
○ Augmentation de capital	0	8	-1	0	0	0	0	0	8	-	8
○ Rachat d'actions propres	0	0	0	-272	0	0	0	0	-272	-	-272
○ Ventes d'actions propres	0	0	0	129	0	0	0	0	129	-	129
○ Résultats sur (dérivés sur) actions propres	0	0	0	-51	0	0	176	0	126	-	126
○ Variations des intérêts de tiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	-250	-250
○ Autres	0	0	0	0	0	0	-5	0	-5	-	-5
Total des variations	0	8	-1	-193	714	-8	1 749	160	2 430	-56	2 374
Solde au terme de la période	1 234	4 138	185	-484	2 129	1	8 421	127	15 751	1 715	17 466
○ dont réserve pour réévaluation d'actions	-	-	-	-	1 304	-	-	-	-	-	-
○ dont réserve pour réévaluation d'obligations	-	-	-	-	825	-	-	-	-	-	-
○ dont réserve pour réévaluation d'actifs autres qu'obligations et actions	-	-	-	-	0	-	-	-	-	-	-
○ dont lié aux immobilisations détenues en vue de la vente et activités abandonnées	-	-	-	0	0	0	-	0	0	0	0

En millions d'EUR	Capital social souscrit et libéré	Primes d'émission	Obligations subordonnées remboursables en actions	Actions propres	Réserve pour réévaluation (pour actifs financiers disponibles à la vente)	Réserve pour couverture (couvertures des flux de trésorerie)	Réserves	Écarts de conversion	Capitaux propres des actionnaires	Intérêts de tiers	Total des capitaux propres
2006											
Solde au début de l'exercice	1 234	4 138	185	-484	2 129	1	8 421	127	15 751	1 715	17 466
○ Ajustements à la juste valeur avant impôts	0	0	0	0	-80	68	0	0	-12	-	-12
○ Impôts différés sur les variations de la juste valeur	0	0	0	0	288	-25	0	0	262	-	262
○ Transfert de la réserve pour réévaluation au bénéfice net											
○ Réductions de valeur	0	0	0	0	2	0	0	0	2	-	2
○ Profits/pertes nets sur cessions	0	0	0	0	-394	0	0	0	-394	-	-394
○ Impôts différés	0	0	0	0	25	0	0	0	25	-	25
○ Transfert de la réserve pour couverture aux actifs nets											
○ Montant brut	0	0	0	0	0	3	0	0	3	-	3
○ Impôts différés	0	0	0	0	0	-1	0	0	-1	-	-1
○ Variations consécutives à des modifications des règles d'évaluation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	-	0
○ Corrections d'erreurs	0	0	0	0	0	0	0	0	0	-	0
○ Écarts de conversion de devises étrangères	0	0	0	0	0	0	0	-28	-28	-	-28
Sous-total, directement comptabilisé en capitaux propres	0	0	0	0	-160	44	0	-28	-144	-	-144
○ Bénéfice net pour la période	0	0	0	0	0	0	3 430	0	3 430	163	3 593
Total des produits et charges pour la période	0	0	0	0	-160	44	3 430	-28	3 286	163	3 449
○ Dividendes	0	0	0	0	0	0	-898	0	-898	-	-898
○ Augmentation de capital	1	12	-2	0	0	0	0	0	10	-	10
○ Rachat d'actions propres	0	0	0	-1 033	0	0	0	0	-1 033	-	-1 033
○ Ventes d'actions propres	0	0	0	106	0	0	0	0	106	-	106
○ Résultats sur (dérivés sur) actions propres	0	0	0	0	0	0	0	0	0	-	0
○ Annulation d'actions propres	0	0	0	300	0	0	-300	0	0	-	0
○ Variations des intérêts de tiers	0	0	0	0	-2	0	0	0	-2	-643	-645
○ Autres	0	0	0	0	0	0	-3	0	-3	-	-3
Total des variations	1	12	-2	-627	-162	44	2 230	-28	1 468	-481	987
Solde au terme de la période	1 235	4 150	183	-1 111	1 968	46	10 651	98	17 219	1 234	18 453
○ dont réserve pour réévaluation d'actions	-	-	-	-	1 824	-	-	-	-	-	-
○ dont réserve pour réévaluation d'obligations	-	-	-	-	144	-	-	-	-	-	-
○ dont réserve pour réévaluation d'actifs autres qu'obligations et actions	-	-	-	-	0	-	-	-	-	-	-
○ dont lié aux immobilisations détenues en vue de la vente et activités abandonnées	-	-	-	0	0	0	-	4	4	-1	3

Remarque:

- Les informations relatives au nombre total d'actions (actions ordinaires et autres instruments de capitaux propres) sont reprises à l'Annexe 38.

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

En millions d'EUR	2005	2006
Bénéfice avant impôts	3 369	4 595
Ajustements de valeur pour:		
o réductions de valeur et amortissements sur immobilisations (in)corporelles, immeubles de placement et titres	388	356
o profit/perte réalisé sur la cession de placements	120	-704
o variation des réductions de valeur sur prêts et avances	35	177
o variation des provisions techniques brutes, assurance	2 044	1 427
o variation de la part des réassureurs dans les provisions techniques	-38	-51
o variation des autres provisions	77	-36
o profits ou pertes de change latents et écarts de conversion	292	326
o résultat provenant des entreprises associées	-16	-45
Flux de trésorerie liés au bénéfice d'exploitation avant impôts et variations des actifs et passifs d'exploitation	6 269	6 046
Variations des actifs d'exploitation ¹	-43 864	-1 165
Variations des passifs d'exploitation ²	32 739	-10 165
Impôts payés sur le résultat	-852	-944
Flux de trésorerie nets relatifs aux activités opérationnelles	-5 708	-6 229
Achat de titres détenus jusqu'à l'échéance	-5 771	-2 074
Entrées provenant du remboursement de titres échus détenus jusqu'à l'échéance	3 742	791
Acquisition d'une filiale ou d'une unité commerciale, net de la trésorerie acquise ou cédée (y compris une augmentation de participation)	-835	-809
Entrées relatives à la cession d'une filiale ou d'une unité commerciale, net de la trésorerie cédée (y compris une diminution de participation)	49	718
Achat d'actions dans des entreprises associées	0	0
Entrées relatives à la cession d'actions dans des entreprises associées	180	618
Dividendes perçus d'entreprises associées	7	13
Acquisition d'immeubles de placement	-10	-56
Entrées relatives à la vente d'immeubles de placement	25	67
Acquisition d'immobilisations incorporelles	-105	-161
Produits provenant de la vente d'immobilisations incorporelles	34	95
Acquisition d'immobilisations corporelles	-403	-475
Entrées relatives à la vente d'immobilisations corporelles	490	452
Flux de trésorerie nets relatifs aux activités d'investissement	-2 596	-821
Achat ou vente d'actions propres	-17	-927
Émission ou remboursement de billets à ordre et autres titres de créance	1 501	6 761
Entrées provenant de ou remboursement de dettes subordonnées	-453	-62
Paiements en principal relatifs aux obligations de location-financement	0	0
Entrées provenant de l'émission de capital social	9	13
Entrées provenant de l'émission d'actions privilégiées	0	0
Dividendes versés	-704	-938
Flux de trésorerie nets relatifs aux activités de financement	337	4 846
Augmentation ou diminution nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	-7 966	-2 203
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	10 874	3 199
Effets des variations de taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	292	-145
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période	3 199	850
Informations complémentaires		
o Intérêts versés	-6 043	-7 769
o Intérêts perçus	10 390	11 927
o Dividendes perçus (y compris entreprises mises en équivalence)	242	223
Composition de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	3 199	850
o Trésorerie et soldes avec les banques centrales	2 061	2 787
o Bons du Trésor et autres effets à court terme pouvant être mobilisés auprès des banques centrales	2 649	1 727
o Prêts et avances à vue aux banques	4 191	4 166
o Dépôts à vue de banques	-5 701	-7 830
dont indisponibles	0	0

1 Y compris prêts et avances aux banques, prêts et avances à la clientèle, titres (à l'exclusion des titres détenus jusqu'à l'échéance), dérivés et autres actifs.

2 Y compris dépôts de banque, dépôts de la clientèle et titres de créance, dérivés et autres passifs.

Remarques:

- Les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles sont rapportés selon la méthode indirecte.
- Afin de déterminer les flux de trésorerie, les valeurs disponibles sont définies en tant que Trésorerie et soldes avec les banques centrales (voir poste du bilan concerné), Bons du trésor et autres effets à court terme pouvant être mobilisés auprès des banques centrales (voir poste du bilan concerné) ainsi que le solde des Prêts et avances aux banques remboursables à la demande et Dépôts des banques remboursables à la demande (voir Annexes 19 et 30, sous la rubrique À vue).
- Les principales acquisitions et aliénations de filiales consolidées en 2006 (y compris les changements de participations ayant entraîné la prise ou la perte de contrôle de la filiale) sont exposées ci-dessous. Pour 2006, il s'agit exclusivement de la cession de Banco Urquijo; au cours de la période de référence, aucune acquisition ou aliénation corporelle de filiales consolidées n'a été enregistrée. Une liste plus détaillée (reprenant tous les changements importants du pourcentage de participation) figure à l'Annexe 47. Toutes les acquisitions et cessions (corporelles) de sociétés du groupe en 2006 ont été réglées en espèces.

Impact de la cession de la participation dans Banco Urquijo	
En millions d'EUR	
Pourcentage d'actions acquises (+) ou cédées (-)	-97,06%
Pourcentage total d'actions au 31-12-2006	0,00%
Segment IFRS concerné	European Private Banking
Division concernée	European Private Banking
Date de clôture de la transaction	Juillet 2006
Prix d'achat ou prix de vente	760
Flux de trésorerie pour l'acquisition ou la cession d'entreprises moins la trésorerie et les équivalents de trésorerie acquis ou cédés	678
Actifs et passifs acquis ou cédés	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	-82
Prêts et avances aux banques	-1 248
Prêts et avances à la clientèle	-2 282
Titres	-52
Dérivés (actif) et autres actifs	-175
Dépôts de banques	-1 542
Dépôts de la clientèle et titres de créance	-1 733
Dérivés (passif) et autres passifs	-265

ANNEXES AUX MÉTHODES COMPTABLES

Annexe 1 a: Attestation de conformité

La publication des comptes annuels consolidés a été approuvée le 22 mars 2007 par le Conseil d'administration de KBC Groupe SA.

Les comptes annuels consolidés du groupe KBC ont été établis conformément aux Normes internationales d'information financière, adoptées pour application dans l'UE (*endorsed IFRS*).

Les comptes annuels consolidés de KBC présentent des informations comparatives sur une année.

Le groupe a appliqué les normes IFRS pour la première fois en 2005. Les adaptations issues de cette première application des normes IFRS sont reprises dans le bilan au 1^{er} janvier 2004, à l'exception des postes relatifs aux normes IAS 32, IAS 39 et IFRS 4 (dans le bilan au 1^{er} janvier 2005).

Tous les montants sont exprimés et arrondis en millions d'euros.

Les normes IFRS suivantes ont été publiées mais n'étaient pas encore en vigueur au 31 décembre 2006. Le groupe KBC appliquera ces normes dès leur entrée en vigueur.

- IFRS 7 *Instruments financiers: informations à fournir*: cette norme fournit un relevé des différentes exigences informatives relatives aux instruments financiers. Cette norme remplace les exigences informatives précédemment reprises dans les normes IAS 30 et IAS 32. Cette norme entre en vigueur au 1^{er} janvier 2007.
- Modifications apportées à la norme IAS 1 *Présentation des états financiers – commentaires sur les capitaux propres*: des informations complémentaires relatives aux capitaux propres sont exigées. Cette norme entre en vigueur au 1^{er} janvier 2007.

Le groupe KBC a choisi d'anticiper l'application des IFRIC suivants (à vrai dire sans objet ou influence à l'heure actuelle): IFRIC 7 (application de l'approche du retraitement dans le cadre d'IAS 29 Information financière dans les économies hyperinflationnistes), IFRIC 8 (champ d'application d'IFRS 2) et IFRIC 9 (réévaluation des dérivés incorporés).

Annexe 1 b: Principales méthodes comptables

a Critères de consolidation et d'inclusion dans les comptes consolidés selon la méthode de mise en équivalence

La méthode de consolidation par intégration globale est appliquée à toutes les entités (y compris les entités à vocation spéciale) sur lesquelles la société consolidante exerce, directement ou indirectement, un contrôle exclusif.

Les entreprises sur lesquelles un contrôle conjoint est exercé directement ou indirectement sont consolidées par intégration proportionnelle. La méthode de mise en équivalence est appliquée aux participations dans des sociétés associées (sociétés sur la gestion desquelles KBC exerce une influence déterminante).

Ainsi que l'autorise la norme IAS 28, les participations dans des entreprises associées détenues par des sociétés à capital-risque sont classifiées comme étant *détenues à des fins de transaction* (évaluées à la juste valeur par le biais du compte de résultats).

b Effets des variations de change

Les actifs et passifs monétaires, libellés dans des monnaies étrangères, sont convertis dans la monnaie fonctionnelle au cours de change en vigueur à la date de clôture des comptes.

Les écarts d'évaluation positifs et négatifs, à l'exception de ceux qui se rapportent au financement d'actions et de participations dans des entreprises consolidées, en monnaies étrangères, sont inscrits dans le compte de résultats.

Les éléments non monétaires, évalués sur la base de leur coût historique, sont convertis dans la monnaie fonctionnelle au cours de change de la date de transaction.

Les éléments non monétaires, évalués à la juste valeur, sont convertis sur la base du cours au comptant en vigueur le jour où la juste valeur a été déterminée.

Les écarts de conversion sont présentés conjointement avec les fluctuations de la juste valeur.

Les produits et charges en monnaies étrangères sont pris en résultat au cours en vigueur au moment de leur intégration.

Les bilans des filiales étrangères sont convertis dans la monnaie du rapport (euro) au cours au comptant en vigueur à la date de clôture des comptes (à l'exception des capitaux propres qui sont convertis au cours historique). Le compte de résultats est converti au cours moyen de l'exercice.

Les écarts résultant de l'utilisation d'un cours différent pour les éléments de l'actif et du passif, d'une part, et les éléments des capitaux propres, d'autre part, sont imputés (conjointement avec les écarts de cours – après impôts différés – sur les emprunts conclus en vue du financement des participations en monnaies étrangères), pour la part de KBC, aux capitaux propres.

c Actifs et passifs financiers (IAS 39)

Un actif ou un passif financier est porté au bilan au moment où un contrat est conclu pour l'instrument. L'acquisition et la vente de tous les actifs financiers réglés selon les conventions de marché standard sont inscrits au bilan à la date de règlement.

Tous les actifs et passifs financiers – y compris les dérivés – doivent être inscrits au bilan sur la base des classifications fixées par la norme IAS 39. Chaque classification exige une évaluation spécifique.

La norme IAS 39 reconnaît les classifications suivantes:

- *Prêts et créances*: tous les actifs financiers non dérivés avec paiements fixes ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif.
- *Investissements détenus jusqu'à l'échéance*: tous les actifs financiers non dérivés avec une échéance finale déterminée et des paiements fixes ou déterminables que KBC a la ferme intention et la capacité financière de conserver jusqu'à leur échéance.
- *Actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultats*: cette catégorie comprend les actifs financiers détenus à des fins de transaction ainsi que tout autre actif financier initialement comptabilisé à la juste valeur par le biais du compte de résultat (*juste valeur, en abrégé JV*). Les actifs financiers détenus à des fins de transaction sont des actifs financiers détenus en vue d'une vente à court terme ou faisant partie d'un portefeuille d'actifs de cette catégorie. Tous les instruments financiers dérivés ayant une valeur de remplacement positive sont considérés comme des actifs financiers détenus à des fins de transaction sauf s'ils ont été qualifiés d'instruments de couverture efficaces. Les actifs JV sont évalués de la même manière que les actifs financiers détenus à des fins de transaction. KBC peut appliquer cette option de la juste valeur lorsque celle-ci procure des informations plus pertinentes. Ceci permet en effet d'éliminer ou de limiter considérablement les incohérences d'évaluation ou d'inclusion (aussi appelées inadéquation comptable), qui proviendraient de l'évaluation d'actifs ou de passifs ou de l'intégration des bénéfices ou pertes réalisés sur ceux-ci sur des bases différentes. L'option de la juste valeur peut également être appliquée aux actifs financiers avec dérivés incorporés.
- *Actifs financiers disponibles à la vente*: tous les actifs financiers non dérivés qui n'entrent pas dans l'une des catégories précitées. Ces actifs sont évalués à la juste valeur, toutes les fluctuations de la juste valeur étant comptabilisées en capitaux propres jusqu'à la réalisation des actifs ou jusqu'au moment où surviennent des réductions de valeur. Dans ce cas, les résultats de réévaluation sont cumulés dans le compte de résultats.
- *Passifs financiers*:
 - *Les passifs détenus à des fins de transaction* sont des dettes détenues dans l'intention d'un rachat à court terme. Tous les instruments financiers dérivés ayant une valeur de remplacement négative sont considérés comme des passifs détenus à des fins de transaction, sauf s'ils ont été qualifiés d'instruments financiers dérivés de couverture efficaces.
 - *Passifs financiers initialement comptabilisés à la juste valeur par le biais du compte de résultats (JV)*: ces passifs financiers sont évalués de la même manière que les passifs détenus à des fins de transaction. L'option de la juste valeur peut être utilisée de la même manière que pour les actifs JV. En outre, cette catégorie peut être utilisée pour le traitement comptable des composantes dépôt (décomposées) (dettes financières sans participation bénéficiaire discrétionnaire), ainsi que le prévoit la norme IFRS 4.
 - *Autres passifs financiers*: toutes les autres dettes financières non dérivées qui n'appartiennent pas à l'une des catégories précitées.
- *Dérivés de couverture*: dérivés utilisés en tant qu'instruments de couverture.

KBC applique les règles générales suivantes:

- *Créances*: celles-ci ont été classifiées en tant que Prêts et créances. Elles sont évaluées initialement à la juste valeur, y compris les frais de transaction. Les prêts avec échéance fixe sont ensuite évalués au coût amorti sur la base du taux d'intérêt effectif, c'est-à-dire le taux d'intérêt qui actualise tous les flux de trésorerie futurs escomptés de la créance à la valeur comptable nette. Ce taux d'intérêt tient compte de tous les frais de transaction et rémunérations y afférents. Les prêts sans échéance fixe sont évalués au coût amorti.

Les réductions de valeur sont comptabilisées pour les créances pour lesquelles – soit individuellement, soit sur la base du portefeuille – des

perdes de valeur ont été constatées à la date de clôture des comptes. Cette indication est déterminée en fonction du risque de défaut (*Probability of Default*, en abrégé PD): les prêts et avances affichant une PD de 12 (crédits douteux affichant la PD la plus élevée) sont testés individuellement sur une réduction de valeur (et éventuellement passés aux profits et pertes). Les prêts et avances affichant une PD de 10 ou 11 (également considérés comme crédits douteux) sont testés soit individuellement (prêts importants), soit statistiquement (prêts moins importants). Les réductions de valeur appliquées à ces prêts et avances sont spécifiques ou statistiques selon le cas. Enfin, pour les crédits affichant une PD inférieure à 10, des réductions de valeur sont appliquées sur la base du portefeuille.

Les intérêts sur les crédits auxquels des réductions de valeur ont été appliquées sont calculés sur la base du taux d'intérêt servant à calculer la réduction de valeur.

- **Titres:** en fonction du fait qu'ils ont été ou non négociés sur un marché actif et de l'intention à l'acquisition, les titres sont classifiés en tant que Prêts et créances, Investissements détenus jusqu'à l'échéance, Actifs financiers détenus à des fins de transaction, Actifs JV ou Actifs financiers disponibles à la vente.

Les titres classifiés en tant que Prêts et créances ou Investissements détenus jusqu'à l'échéance sont initialement évalués à la juste valeur, y compris les frais de transaction. Ils sont ensuite évalués au coût amorti. La différence entre la valeur d'acquisition et la valeur de remboursement est comptabilisée en tant qu'intérêts et prise en résultat sur la durée des titres restant à courir. La prise en résultat s'effectue sur une base actuarielle, calculée sur le taux d'intérêt effectif à l'acquisition. Des réductions de valeur individuelles sur des titres classifiés en tant que Prêts et créances ou en tant que Titres détenus jusqu'à l'échéance sont – selon la même méthode que pour les créances susmentionnées – comptabilisées si des réductions de valeur ont été constatées.

Les titres classifiés en tant qu'Actifs financiers détenus à des fins de transaction sont initialement évalués à la juste valeur (hors frais de transaction) et ensuite à la juste valeur, toutes les fluctuations de la juste valeur étant comptabilisées dans le compte de résultats.

Les titres classifiés en tant qu'actifs JV sont évalués de la même manière que les Actifs financiers détenus à des fins de transaction.

Les titres classifiés en tant qu'Actifs financiers disponibles à la vente sont initialement évalués à leur juste valeur (y compris les frais de transaction) et sont ensuite évalués à la juste valeur, les fluctuations de la juste valeur étant comptabilisées sur un poste séparé des capitaux propres jusqu'à la vente des titres ou jusqu'au moment où ils accusent une réduction de valeur. Dans ce cas, les résultats de réévaluation cumulatifs sont transférés des capitaux propres au résultat de l'exercice. Les réductions de valeur sont comptabilisées lorsqu'elles ont été constatées. En ce qui concerne les actions cotées et autres titres à revenu variable, une indication de réduction de valeur est déterminée sur la base tant de plusieurs indicateurs cohérents que d'une évaluation de la récupérabilité de la valeur d'acquisition des actions en portefeuille. En ce qui concerne les titres à revenu fixe, la réduction de valeur est déterminée sur la base de la récupérabilité de la valeur d'acquisition. Les réductions de valeur sont comptabilisées dans le résultat de l'exercice. En ce qui concerne les actions et autres titres à revenu variable, des reprises de réductions de valeur s'effectuent par le biais d'un poste séparé des capitaux propres. Des reprises de réductions de valeur sur des titres à revenu fixe s'effectuent par le biais du compte de résultats.

- **Dérivés:** tous les dérivés sont classifiés en tant qu'actifs ou passifs financiers détenus à des fins de transaction, sauf s'ils ont été qualifiés de dérivés de couverture efficaces. Les dérivés détenus à des fins de transaction sont évalués à la juste valeur, les fluctuations de la juste valeur étant comptabilisées dans le résultat de l'exercice. Les dérivés détenus à des fins de transaction ayant une valeur de remplacement positive et négative sont portés respectivement à l'actif du bilan et au passif du bilan.
- **Montants dus:** les dettes qui représentent des dépôts ou des avances de fonds sont portées au bilan au coût amorti. La différence entre les fonds mis à disposition et la valeur nominale est portée au compte de résultats pro rata temporis. L'intégration s'effectue sur une base actualisée en fonction du pourcentage d'intérêt réel.
- **Dérivés incorporés dans les contrats:** les dérivés incorporés dans les contrats qui sont évalués sur une base pro rata temporis (investissements détenus jusqu'à l'échéance, prêts et créances, autres passifs financiers) ou qui sont évalués à la juste valeur avec fluctuations de la juste valeur dans les capitaux propres (actifs financiers disponibles à la vente) sont séparés du contrat et évalués à la juste valeur (les fluctuations de la juste valeur étant comptabilisées dans le résultat de l'exercice) si, au moment où KBC acquiert le contrat, on juge que le risque du produit dérivé incorporé n'est pas étroitement lié au risque du contrat de base. Le risque ne peut être réévalué par la suite, sauf dans le cas de modifications des conditions du contrat, ayant un impact substantiel sur les flux de trésorerie du contrat. Les contrats avec dérivés incorporés sont toutefois essentiellement classifiés en tant qu'actifs JV, de sorte qu'une séparation de l'instrument financier dérivé incorporé devient inutile étant donné que le corps de l'instrument financier est évalué à la juste valeur, les fluctuations de la juste valeur étant inscrites dans le résultat de l'exercice.

- **Comptabilité de couverture (hedge accounting):** KBC applique la comptabilité de couverture si toutes les conditions exigées ont été remplies (selon les exigences en matière de comptabilité de couverture qui n'ont pas été supprimées dans la version modifiée de la norme IAS 39, la version *carve out* telle qu'approuvée par l'UE). Les conditions sont les suivantes: la présence d'une documentation formelle de la relation de couverture dès le début de la couverture; la très grande efficacité attendue de la couverture; la possibilité de mesurer l'efficacité de la couverture de manière fiable; et la mesure continue pendant la période de rapport pendant laquelle la couverture peut être qualifiée d'effective.

En ce qui concerne les couvertures à la juste valeur, tant les dérivés de couverture de risque que les positions couvertes sont évalués à la juste valeur, les fluctuations de la juste valeur étant inscrites au compte de résultats. La transaction de couverture est interrompue si les conditions régissant les transactions de couverture ne sont plus remplies ou si l'instrument de couverture échoit ou est vendu. Dans ce cas, les résultats de réévaluation de la position couverte (dans le cas d'instruments financiers à revenu fixe) sont comptabilisés dans le résultat de l'exercice sur une base pro rata temporis jusqu'à l'échéance finale.

KBC applique les transactions de couverture à la juste valeur du risque de taux d'intérêt d'un portefeuille afin de couvrir le risque de taux d'intérêt d'un portefeuille de prêts par des swaps de taux d'intérêt. Les swaps de taux d'intérêt sont évalués à la juste valeur, les fluctuations de la juste valeur étant inscrites au compte de résultats. Le montant couvert des prêts est également évalué à la juste valeur, les fluctuations de la juste valeur étant inscrites au compte de résultats. La juste valeur du montant couvert fait l'objet d'un poste séparé dans les actifs inscrits au bilan. KBC applique la version modifiée de l'IAS 39 afin d'éviter toute inefficacité consécutive aux remboursements anticipés, tant qu'il est question d'une sous-couverture (*underhedging*). En cas de couverture inopérante, la fluctuation cumulée de la juste valeur du montant couvert sera amortie dans le compte de résultats, et ce sur la durée résiduelle des actifs couverts, ou immédiatement sortie du bilan si l'inefficacité provient du fait que les prêts concernés ne sont plus reconnus.

En ce qui concerne les couvertures de flux de trésorerie, les instruments financiers dérivés de couverture des risques sont évalués à la juste valeur, les fluctuations de la juste valeur imputables à la part efficace de la couverture faisant l'objet d'un poste séparé dans les capitaux propres. La part inefficace de la couverture est comptabilisée dans le compte de résultats. La transaction de couverture est interrompue si les conditions régissant la comptabilité de couverture ne sont plus remplies. Dans ce cas, les dérivés sont considérés en tant que dérivés détenus à des fins de transaction et sont évalués comme tels. Le financement en monnaies étrangères de l'actif net d'une participation étrangère est traité comme une couverture d'un investissement net dans une entité étrangère. Les écarts de conversion (tenant compte des impôts différés) sur le financement sont inscrits aux capitaux propres, conjointement avec les écarts de conversion sur l'actif net. En ce qui concerne les acquisitions de participations ultérieures au 1^{er} janvier 2004, le goodwill fait partie de l'actif net de la participation étrangère, le montant de goodwill étant inclus dans le financement en monnaies étrangères. Cette forme de comptabilité de couverture est appliquée à toutes les participations qui ne sont pas libellées en euro.

- **Un contrat de garantie financière** est un contrat sur la base duquel l'émetteur est contraint d'effectuer certains paiements afin de compenser le titulaire d'une perte subie par lui parce qu'un débiteur déterminé ne respecte pas son obligation de paiement en vertu des conditions initiales ou révisées d'une reconnaissance de dette. Initialement évalué à la juste valeur, un contrat de garantie financière est ensuite évalué au plus élevé des deux montants suivants:
 - 1 montant déterminé conformément à la norme IAS 37 *Provisions, passifs conditionnels et actifs conditionnels*; et
 - 2 montant initialement comptabilisé, diminué, le cas échéant, de l'amortissement cumulatif imputé conformément à la norme IAS 18 *Produits*.

- **Ajustements de la juste valeur (market value adjustments):** les ajustements de la juste valeur sont comptabilisés sur tous les instruments financiers évalués à la juste valeur, les fluctuations de la juste valeur étant inscrites dans le compte de résultats ou dans les capitaux propres. Ces ajustements de la valeur réelle comprennent tous les frais de dénouement, les corrections pour instruments ou marchés moins liquides, les corrections associées aux valorisations *mark-to-model* et les corrections consécutives au risque de contrepartie. Cette méthodologie – déjà appliquée par KBC Financial Products à des fins de rapport selon les Belgian GAAP – diffère de la méthodologie actuelle des Belgian GAAP (appliquée par KBC Bank Belgique) où les ajustements à la juste valeur sont uniquement comptabilisés à titre de couverture des frais de dénouement sur les dérivés détenus à des fins de transaction. Les ajustements de valeur qui découlent de la première application de la nouvelle méthodologie à l'échelon du groupe sont inscrits au bilan IFRS des capitaux propres au 1^{er} janvier 2005.

d Goodwill et autres immobilisations incorporelles

Le goodwill est considéré comme la part des frais d'acquisition en plus de la juste valeur des actifs identifiables acquis, du passif et du passif conditionnel, tels qu'estimés à la date d'acquisition. Il est comptabilisé en tant qu'immobilisation incorporelle et est évalué à son coût déduit des réductions de valeur. Le goodwill n'est pas amorti, mais fait l'objet d'un test de dépréciation annuel au moins. Des réductions de valeur sont appliquées si la valeur comptable des unités génératrices de trésorerie auxquelles appartient le goodwill est supérieure à sa valeur récupérable. Les réductions de valeur sur goodwill ne peuvent pas être reprises. Les logiciels sont – si les conditions de comptabilisation en tant qu'actif sont remplies – comptabilisés dans les immobilisations incorporelles. Les logiciels de système sont portés à l'actif et suivent le rythme d'amortissement du matériel (soit trois ans) à partir du moment où ils sont utilisables. Les logiciels standard, de même que les logiciels sur mesure développés par des tiers, sont portés à l'actif et sont amortis linéairement sur une période de cinq ans à partir du moment où ils sont utilisables. Les frais de développement internes et externes de logiciels générés en interne, liés à des projets d'investissement, sont portés à l'actif et sont amortis linéairement sur cinq ans. Les projets d'investissement sont des projets à grande échelle qui introduisent ou remplacent un important objectif ou modèle d'entreprise. Les frais de recherche internes et externes liés à ces projets ainsi que tous les frais des autres projets ICT relatifs aux logiciels générés en interne (autres que des projets d'investissement) sont immédiatement comptabilisés dans le résultat de l'exercice.

e Immobilisations corporelles (y compris les immeubles de placement)

Toutes les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur valeur d'acquisition (y compris les frais d'acquisition directement attribuables), déduction faite des amortissements cumulatifs et réductions de valeur. Les taux d'amortissement sont déterminés sur la base de la durée de vie économique prévue et sont appliqués selon la méthode linéaire dès que les actifs sont prêts à l'emploi. Des réductions de valeur sont comptabilisées si la valeur comptable des actifs est supérieure à leur valeur récupérable (soit la valeur la plus élevée de la valeur d'exploitation ou de la valeur réelle moins les frais de vente). Les réductions de valeur comptabilisées peuvent être reprises par le biais du compte de résultats. En cas de vente d'immobilisations corporelles, les pertes ou bénéfices réalisés sont immédiatement portés au résultat de l'exercice. En cas de destruction, le montant restant à amortir est immédiatement porté au compte de résultats.

Les règles comptables régissant les immobilisations corporelles s'appliquent également aux immeubles de placement. Les coûts de financement externes qui sont directement attribuables à l'acquisition d'un actif sont portés à l'actif en tant qu'élément des charges de cet actif. Tous les autres coûts de financement sont imputés en tant que charges pendant la période au cours de laquelle ils ont été contractés. Il y a inscription à l'actif dès que des charges sont contractées pour un actif, que des coûts de financement sont contractés et que des activités sont exercées afin de préparer l'actif à l'usage visé ou à la vente. Si le processus est interrompu, les coûts de financement ne sont plus portés à l'actif. L'inscription à l'actif des coûts de financement cesse lorsque toutes les activités visant à préparer l'actif à l'usage visé ou à la vente sont terminées.

f Provisions techniques

Provision pour primes non acquises et risques en cours

En ce qui concerne l'assurance directe, la provision pour primes non acquises est en principe calculée journalièrement sur la base des primes brutes, après déduction des commissions. Pour la réassurance reçue, la provision pour primes non acquises est déterminée pour chaque contrat séparément sur la base des informations communiquées par le cédant, complétées si nécessaire en fonction des perceptions personnelles du risque dans le temps. La provision pour primes non acquises relatives aux activités d'assurances vie est comptabilisée en tant que provision pour le groupe d'activités des assurances vie.

Provision pour assurance vie

Cette provision est calculée, à l'exception des produits de la branche 23, selon les principes actuariels en vigueur, la provision pour primes non acquises, la provision pour vieillissement, la provision pour intérêts encore à verser mais non échus, etc. étant prises en compte. En principe, cette provision est calculée séparément pour chaque contrat d'assurance. Pour les assurances acceptées, une provision est constituée pour chaque

contrat séparément sur la base des informations communiquées par le cédant, complétées si nécessaire en fonction de perceptions personnelles.

Outre les règles mentionnées ci-dessous, une provision complémentaire est constituée conformément aux dispositions légales.

Les règles suivantes sont d'application:

- Évaluation selon la méthode prospective: cette méthode est appliquée aux provisions pour assurances vie de la branche 21 classiques et pour assurances vie de la branche 21 modernes avec taux garanti sur les primes futures, ainsi qu'aux provisions pour avantages complémentaires octroyés aux employés en ce qui concerne les taux appliqués. Le calcul selon les formules actuarielles prospectives s'appuie sur les dispositions techniques des contrats.
- Évaluation selon la méthode rétrospective: cette méthode est appliquée à la provision pour assurances vie de la branche 21 modernes et à la provision pour avantages complémentaires octroyés aux employés en vue du paiement de nouvelles primes complémentaires. Les calculs selon les formules actuarielles rétrospectives reposent sur les dispositions techniques des contrats, mais ne tiennent pas compte des versements futurs.

Provision pour sinistres

La provision pour sinistres déclarés est en principe calculée par sinistre, sur la base des éléments connus du dossier, à concurrence des sommes encore dues aux victimes ou aux bénéficiaires et est majorée des charges externes nécessaires au règlement des sinistres. Lorsque des dommages-intérêts doivent être versés sous la forme d'un paiement périodique, les montants à réserver à cet effet sont calculés sur la base des méthodes actuarielles reconnues.

Une provision IBNR est constituée pour les sinistres IBNR (*Incurred But Not Reported*) à la date de clôture des comptes. Pour les affaires directes, cette provision IBNR est basée sur une somme forfaitaire par branche d'assurance en fonction des expériences passées et de l'évolution du portefeuille assuré. La provision IBNR est majorée de montants supplémentaires pour événements exceptionnels.

Une provision IBNER est constituée pour sinistres IBNER (*Incurred But Not Enough Reserved*) à la date du bilan si les procédures démontrent que les autres provisions pour sinistres sont insuffisantes pour les dettes futures. Cette provision comprend les montants pour sinistres qui ont déjà été rapportés mais qui, pour des raisons techniques, n'ont pas été inscrits au dossier des sinistres. Le cas échéant, une provision est constituée par prudence en vue de dettes éventuelles liées à des sinistres déjà clôturés.

Une provision pour coûts internes de règlement des sinistres est calculée au pourcentage déterminé sur la base des expériences passées.

En outre, des provisions complémentaires, telles que les provisions pour accidents du travail, sont constituées sur la base des dispositions légales.

Provision pour participations aux bénéfices et ristournes

Ce poste comprend la provision pour participations aux bénéfices déjà réparties mais pas encore attribuées à la clôture de l'exercice pour les groupes d'activités Vie et Non-vie.

Test de suffisance du passif

Un test de suffisance du passif est effectué afin d'évaluer les dettes en cours, de détecter d'éventuels déficits et de les porter au compte de résultats.

Réassurance cédée et rétrocession

L'impact des réassurances cédées et des rétrocessions est porté à l'actif, calculé pour chaque contrat séparément et est complété si nécessaire en fonction des perceptions personnelles du risque dans le temps.

g Contrats d'assurance et conformité à la norme IFRS 4 – phase 1

Les règles de *deposit accounting* s'appliquent aux instruments financiers sans participation bénéficiaire discrétionnaire et à la composante dépôt des contrats d'assurance de la branche 23. Cela signifie que la composante dépôt et la composante assurances sont évaluées séparément. Par le biais du *deposit accounting*, la part des primes liée à la composante dépôt – à l'instar de l'imputation résultante du passif – n'est pas comptabilisée dans le compte de résultats. Les frais administratifs et les commissions sont immédiatement comptabilisés dans le compte de résultats. En cas de fluctuations ultérieures des cours des placements de la branche 23, tant la fluctuation de l'actif que la fluctuation résultante du passif sont immédiatement comptabilisées dans le compte de résultats. Après l'intégration initiale, la composante dépôt est par conséquent évaluée à la juste valeur par le biais du compte de résultats. Cette juste

valeur correspond au nombre d'unités multiplié par la valeur de l'unité, basée sur la juste valeur des instruments financiers sous-jacents. Les versements liés à la composante dépôt ne sont pas comptabilisés dans le compte de résultats mais entraînent une réduction de la valeur comptable du passif.

Les instruments financiers avec participation bénéficiaire discrétionnaire et la composante assurances des contrats d'assurance de la branche 23 (liés à un fonds de placement) sont évalués comme des contrats d'assurance qui ne sont pas liés à un fonds de placement (voir f Provisions techniques). La composante dépôt des instruments financiers avec participation bénéficiaire discrétionnaire n'est donc pas scindée de la composante assurances. À la date de clôture des comptes, un test de suffisance du passif permet d'établir l'adéquation des engagements résultant des instruments financiers ou des contrats d'assurance. Si le montant de ces engagements est inférieur à leurs flux de trésorerie futurs escomptés, le déficit est comptabilisé dans le compte de résultats moyennant une augmentation du passif.

h Obligations en matière de prestations de retraite

Les obligations en matière de prestations de retraite sont comptabilisées sous les Autres passifs et portent sur les engagements en matière de pensions de retraite et de survie, de prépensions et d'autres pensions ou rentes similaires.

Les régimes à prestations définies sont des plans par lesquels KBC a une obligation légale ou constructive de verser des contributions complémentaires au fonds de pension si ce fonds détient des actifs insuffisants au paiement de toutes les obligations envers le personnel pour ses services actuels et passés.

Les passifs de pension résultant de ces plans pour le personnel sont calculés selon la norme IAS 19 à l'aide de la *Projected Unit Credit Method*, prévoyant que chaque période de prestation de services donne un droit complémentaire à la pension.

Les bénéfices et pertes actuariels sont traités selon l'*approche corridor*. La part des bénéfices ou pertes actuariels excédant soit 10% de la juste valeur des actifs du plan, soit 10% de l'obligation de pension brute est reprise sur cinq ans dans le compte de résultats.

i Passifs d'impôt

Ce poste comprend les passifs d'impôts exigibles et différés. Les passifs d'impôts exigibles sont déterminés sur la base du montant à payer estimé, calculé aux taux d'imposition en vigueur à la date de clôture des comptes.

Les passifs d'impôts différés sont comptabilisés pour toutes les différences temporelles imposables entre la valeur comptable et la valeur fiscale de l'actif et du passif. Ils sont calculés aux taux d'imposition en vigueur au moment de la réalisation des actifs ou des passifs sur lesquels

ils portent. Les actifs d'impôts différés sont comptabilisés pour toutes les différences temporelles déductibles entre la valeur comptable et la valeur fiscale des actifs et des passifs dans la mesure où il est probable que des bénéfices imposables seront disponibles, sur lesquels il sera possible d'imputer ces différences temporelles déductibles.

j Provisions

Les provisions sont portées au bilan:

- s'il existe une obligation (contraignante en droit ou de fait) à la date du bilan basée sur un événement passé; et
- s'il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation; et
- si le montant de l'obligation peut être évalué de manière fiable.

k Capitaux propres

Les capitaux propres sont l'actif net après déduction de tous les passifs.

La norme IAS 32 fait une distinction entre les instruments de capitaux propres et les instruments financiers.

- Les obligations remboursables en actions de KBC Groupe SA (ORA 1998-2008) sont classifiées en tant que capitaux propres.
- Les frais d'acquisition d'actions propres de KBC Groupe SA sont déduits des capitaux propres. Les résultats de la vente, de l'émission ou de l'annulation d'actions propres sont directement comptabilisés dans les capitaux propres.
- Les transactions sur dérivés d'actions KBC sont également comptabilisées dans les capitaux propres, sauf en cas de règlement net en espèces.
- Les options sur actions KBC tombant sous le champ d'application de la norme IFRS 2 sont évaluées à la juste valeur à leur date d'attribution. Cette juste valeur est comptabilisée dans le compte de résultats en tant que frais de personnel répartis sur la période de prestation de services et fait l'objet d'un poste séparé dans les capitaux propres. Les plans d'options sur actions de 2000-2002 ne tombent pas sous le champ d'application de la norme IFRS 2.
- Les résultats de réévaluation des actifs financiers disponibles à la vente sont comptabilisés dans les capitaux propres jusqu'à la cession ou à la réduction de valeur des actifs. Les résultats de réévaluation cumulés sont transférés au résultat de l'exercice.

Les options put sur participations minoritaires (et, si d'application, les combinaisons d'options put et d'options call dans les contrats forward) sont actées en tant que passifs financiers à la valeur actuelle de leur prix d'exercice. La participation minoritaire correspondante est sortie des capitaux propres. La différence entre les deux est soit portée à l'actif (*goodwill*), soit comptabilisée dans le compte de résultats (*goodwill négatif*).

l Taux de change utilisés

	Taux de change au 31-12-2006		Moyenne de taux de change en 2006	
	1 EUR = ... monnaie étrangère	Variation par rapport au 31-12-2005 positive: appréciation face à l'EUR négative: dépréciation face à l'EUR	1 EUR = ... monnaie étrangère	Variation par rapport à la moyenne de 2005 positive: appréciation face à l'EUR négative: dépréciation face à l'EUR
CZK	27,49	5%	28,33	5%
GBP	0,672	2%	0,682	0%
HUF	251,8	0%	264,2	-6%
PLN	3,831	1%	3,901	3%
USD	1,317	-10%	1,257	-1%

m Modifications des règles d'évaluation en 2006

Aucune modification matérielle n'a été apportée aux règles d'évaluation par rapport à 2005.

ANNEXE RELATIVE À L'INFORMATION PAR SEGMENT

Annexe 2 a: Rapport selon la structure juridique du groupe

En millions d'EUR	Banque	Assurance	European Private Banking	Holding	Élimina- tions entre segments	Groupe KBC
COMPTE DE RÉSULTATS 2005						
Revenus nets d'intérêts	3 505	548	226	-54	-7	4 219
Primes brutes acquises, assurance	0	3 550	0	0	0	3 550
Revenus de dividendes	114	107	12	3	0	235
Bénéfice net d'instruments financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultats	606	1	8	26	0	642
Bénéfice net réalisé sur des actifs disponibles à la vente	123	264	32	40	0	458
Revenus nets de commissions	1 645	-269	447	-2	-2	1 819
Bénéfice net après impôts des activités abandonnées	0	0	0	0	0	0
Autres produits	390	56	57	560	-489	574
PRODUITS BRUTS	6 383	4 257	782	574	-498	11 498
Charges d'exploitation*	-3 736	-523	-563	-589	498	-4 914
Réductions de valeur	-34	-30	23	-62	0	-103
o sur prêts et créances	-27	-1	-3	-3	0	-35
o sur actifs financiers disponibles à la vente	-4	-19	28	1	0	6
o sur goodwill	0	-10	-2	-8	0	-20
o sur autres	-2	0	0	-52	0	-54
Charges techniques brutes, assurance	0	-3 059	0	0	0	-3 059
Résultat net de la réassurance cédée	0	-69	0	0	0	-69
Quote-part dans le résultat des entreprises associées	28	0	3	-15	0	16
BÉNÉFICE AVANT IMPÔTS	2 642	575	244	-93	0	3 369
Impôts	-706	-118	-53	-48	0	-925
BÉNÉFICE APRÈS IMPÔTS	1 936	456	191	-141	0	2 443
Intérêts de tiers	-192	5	-7	0	0	-194
BÉNÉFICE NET, PART DU GROUPE	1 745	462	184	-141	0	2 249
* dont charges non décaissées	-271	-53	-69	-72	0	-466
o Amortissements sur actifs immobilisés	-229	-53	-35	-72	0	-389
o Autres	-42	0	-34	0	0	-77
COMPTE DE RÉSULTATS 2006						
Revenus nets d'intérêts	3 271	595	327	-27	-8	4 158
Primes brutes acquises, assurance	0	3 321	0	0	0	3 321
Revenus de dividendes	125	70	13	3	0	211
Bénéfice net d'instruments financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultats	1 469	-2	-100	3	0	1 370
Bénéfice net réalisé sur des actifs disponibles à la vente	179	261	18	55	0	513
Revenus nets de commissions	1 648	-259	476	-2	2	1 865
Bénéfice net après impôts des activités abandonnées	0	0	0	0	0	0
Autres produits	457	94	515	682	-628	1 119
PRODUITS BRUTS	7 148	4 080	1 248	715	-635	12 556
Charges d'exploitation*	-3 881	-530	-537	-612	635	-4 925
Réductions de valeur	-169	-9	3	0	0	-175
o sur prêts et créances	-176	1	-2	0	0	-177
o sur actifs financiers disponibles à la vente	-2	-10	6	0	0	-6
o sur goodwill	0	0	-1	0	0	-1
o sur autres	9	0	0	0	0	9
Charges techniques brutes, assurance	0	-2 843	0	0	0	-2 843
Résultat net de la réassurance cédée	0	-63	0	0	0	-63
Quote-part dans le résultat des entreprises associées	41	0	3	0	0	45
BÉNÉFICE AVANT IMPÔTS	3 139	635	718	103	0	4 595
Impôts	-757	-130	-42	-74	0	-1 002
BÉNÉFICE APRÈS IMPÔTS	2 382	505	676	29	0	3 593
Intérêts de tiers	-181	30	-9	-3	0	-163
BÉNÉFICE NET, PART DU GROUPE	2 201	535	668	27	0	3 430
* dont charges non décaissées	-172	-40	-27	-84	0	-323
o Amortissements sur actifs immobilisés	-206	-40	-27	-86	0	-359
o Autres	34	0	0	2	0	36

(suite)						
En millions d'EUR	Banque	Assurance	European Private Banking	Holding	Éliminations entre segments	Groupe KBC
BILAN 31-12-2005						
Trésorerie et soldes avec les banques centrales	1 188	3	869	0	-	2 061
Bons du Trésor et autres effets à court terme pouvant être mobilisés auprès des banques centrales	1 470	0	1 179	0	-	2 649
Prêts et avances aux banques	35 293	97	9 907	15	-	45 312
Prêts et avances à la clientèle	115 148	131	3 997	198	-	119 475
Titres	94 627	23 950	7 181	52	-	125 810
Dérivés	18 504	4	324	0	-	18 832
Transactions de couverture à la juste valeur du risque de taux d'intérêt d'un portefeuille	59	0	0	0	-	59
Immeubles de placement	158	140	10	6	-	313
Part des réassureurs dans les provisions techniques, assurance	0	282	0	0	-	282
Comptes de régularisation actif	1 772	481	741	-1	-	2 992
Autres actifs	1 385	704	717	19	-	2 825
Actifs d'impôts	428	31	81	5	-	545
Immobilisations détenues en vue de la vente et activités abandonnées	0	0	0	0	-	0
Investissements dans des entreprises associées	482	1	9	497	-	989
Goodwill et autres immobilisations incorporelles	326	164	434	613	-	1 537
Immobilisations corporelles	1 444	190	316	169	-	2 120
Total de l'actif	272 283	26 178	25 766	1 574	-	325 801
Dépôts de banques	52 746	10	7 983	82	-	60 821
Dépôts de la clientèle et titres de créance	155 303	0	15 176	1 093	-	171 572
Dérivés	24 367	0	411	4	-	24 783
Transactions de couverture à la juste valeur du risque de taux d'intérêt d'un portefeuille	0	0	0	0	-	0
Provisions techniques brutes, assurance	0	14 779	0	0	-	14 779
Dettes de contrats d'investissement, assurance	0	7 615	0	0	-	7 615
Comptes de régularisation passif	1 735	6	562	22	-	2 326
Autres passifs	16 488	1 101	947	138	-	18 674
Passifs d'impôts	489	239	157	44	-	928
Passifs à long terme disponibles à la vente et activités abandonnées	0	0	0	0	-	0
Provisions pour risques et charges	396	20	96	10	-	522
Dettes subordonnées	5 237	10	1 068	0	-	6 314
Total du passif	256 762	23 781	26 400	1 392	-	308 335
o Acquisitions d'actifs non-courants	368	11	19	120	-	517
BILAN 31-12-2006						
Trésorerie et soldes avec les banques centrales	1 348	3	1 436	0	-	2 787
Bons du Trésor et autres effets à court terme pouvant être mobilisés auprès des banques centrales	1 722	0	5	0	-	1 727
Prêts et avances aux banques	30 883	72	8 918	7	-	39 881
Prêts et avances à la clientèle	128 699	148	3 512	41	-	132 400
Titres	87 998	26 948	6 429	39	-	121 414
Dérivés	16 147	7	612	8	-	16 774
Transactions de couverture à la juste valeur du risque de taux d'intérêt d'un portefeuille	-175	0	0	0	-	-175
Immeubles de placement	216	167	30	0	-	413
Part des réassureurs dans les provisions techniques, assurance	0	290	0	0	-	290
Comptes de régularisation actif	1 783	310	166	15	-	2 274
Autres actifs	1 118	935	229	64	-	2 346
Actifs d'impôts	640	94	19	9	-	761
Immobilisations détenues en vue de la vente et activités abandonnées	53	0	29	10	-	92
Investissements dans des entreprises associées	511	0	11	0	-	522
Goodwill et autres immobilisations incorporelles	684	214	428	661	-	1 988
Immobilisations corporelles	1 544	97	205	60	-	1 906
Total de l'actif	273 171	29 285	22 030	915	-	325 400

(suite)	European Private Banking				Éliminations entre segments	Groupe KBC
En millions d'EUR	Banque	Assurance	Private Banking	Holding		
Dépôts de banques	52 578	0	6 530	0	–	59 108
Dépôts de la clientèle et titres de créance	168 467	0	10 951	613	–	180 031
Dérivés	22 774	0	702	12	–	23 488
Transactions de couverture à la juste valeur du risque de taux d'intérêt d'un portefeuille	0	0	0	0	–	0
Provisions techniques brutes, assurance	0	15 965	0	0	–	15 965
Dettes de contrats d'investissement, assurance	0	9 156	0	0	–	9 156
Comptes de régularisation passif	1 618	2	99	27	–	1 747
Autres passifs	8 460	827	377	154	–	9 818
Passifs d'impôts	451	185	141	69	–	846
Passifs à long terme disponibles à la vente et activités abandonnées	0	0	38	4	–	43
Provisions pour risques et charges	407	26	61	0	–	493
Dettes subordonnées	5 238	0	1 014	0	–	6 253
Total du passif	259 993	26 161	19 913	880	–	306 947
o Acquisitions d'actifs non-courants	467	73	24	128	–	692

Dans le cadre des normes IFRS, la segmentation primaire utilisée par KBC repose sur la structure juridique du groupe et est ventilée comme suit:

- o Banque: KBC Bank et ses filiales;
- o Assurance: KBC Assurances et ses filiales;
- o European private banking (KBL EPB): Kredietbank Luxembourgeoise et ses filiales;
- o Holding: KBC Groupe SA (sur une base non consolidée), KBC Exploitation SA et les entreprises restantes de l'ex-groupe Gevaert (parmi lesquelles Almafina).

Remarques:

- o Les transactions entre segments sont des transactions réalisées *at arm's length* entre les différents segments primaires. Comme certains postes comprennent des montants nets (par exemple, des revenus nets d'intérêts), le solde des transactions au sein du groupe est limité pour ces postes. Les transferts entre segments sont déterminés sur la base du prix effectivement payé.
- o Outre les segments susmentionnés, la segmentation primaire utilisée dans le rapport annuel de 2005 comportait les segments Gevaert et Asset Management. Étant donné que Gevaert a fusionné avec

KBC Groupe SA (le Holding) en 2006, ce segment a été intégré dans le Holding dès 2006. En outre, par suite de la vente, par KBC Groupe SA, d'actions KBC Asset Management aux filiales de KBC Bank, KBC Bank (au lieu de KBC Groupe SA) est devenu l'actionnaire majoritaire dans KBC Asset Management et l'ancien segment Asset Management a par conséquent été intégré dès 2006 dans le segment Banque. Les chiffres de référence pour 2005 ont été adaptés rétroactivement à des fins de comparabilité.

- o Les chiffres relatifs au Holding incluent également la structure de communauté d'intérêt, qui comprend plusieurs services de support communs tels que le marketing, la logistique, les technologies de l'information et la communication. Les frais générés par la structure de communauté d'intérêt sont payés par le Holding et sont ensuite facturés aux autres segments. C'est pourquoi ils apparaissent à la fois dans les charges et les produits (des frais facturés) pour le Holding et dans les charges d'exploitation pour les autres segments.
- o Adaptation des chiffres de 2005 (dans les postes Revenus nets d'intérêts et Bénéfice net d'instruments financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultats): voir chapitre Informations complémentaires, sous la rubrique Adaptation des chiffres de 2005.

Annexe 2 b: Rapport par segment géographique

En millions d'EUR	Belgique	Europe centrale	Reste du monde	Éliminations entre segments	Groupe KBC
2005					
Produits bruts	6 385	2 693	2 420	–	11 498
Total de l'actif, fin de période	192 213	35 067	98 521	–	325 801
Total du passif, fin de période	175 515	33 615	99 205	–	308 335
Acquisition d'immobilisations, fin de période	218	251	48	–	517
2006					
Produits bruts	6 590	2 860	3 106	–	12 556
Total de l'actif, fin de période	192 526	38 588	94 286	–	325 400
Total du passif, fin de période	173 841	37 900	95 207	–	306 947
Acquisition d'immobilisations, fin de période	297	342	54	–	692

Dans le cadre des normes IFRS, la segmentation secondaire est basée sur les zones géographiques et reflète la concentration de KBC sur ses deux marchés domestiques – Belgique et Europe centrale (Pologne, Tchèque, Slovaquie, Hongrie et Slovaquie) – et sa présence sélective dans d'autres pays (la rubrique Reste du monde correspondant essentiellement à l'Europe occidentale, à l'exception de la Belgique, aux États-Unis et à l'Asie du Sud-Est).

Remarques:

- o La segmentation géographique repose sur le lieu des services fournis. Comme la clientèle se compose à 95% au minimum de clients locaux, la segmentation géographique est déterminée par le lieu de la succursale ou de la filiale, tant pour le bilan que pour le compte de résultats.
- o Des chiffres plus détaillés concernant la ventilation géographique pour les postes de bilan sont fournis dans les différentes annexes du bilan. Ils sont ventilés sur la base de la situation géographique de la contrepartie.

ANNEXES RELATIVES AU COMPTE DE RÉSULTATS

Annexe 3: Revenus nets d'intérêts

En millions d'EUR	2005	2006
Total	4 219	4 158
Revenus d'intérêts	10 390	11 927
Prêts et avances aux banques	1 428	2 220
Prêts et avances à la clientèle	5 180	5 679
Dépôts auprès des entreprises cédantes	4	6
Titres à revenu fixe non évalués à la juste valeur	2 220	2 227
o <i>Sous-total des revenus d'intérêts d'actifs financiers non évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultats</i>	8 832	10 132
o <i>dont revenus d'intérêts de crédits pour lesquels des réductions de valeur ont été constituées</i>	43	34
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultats	1 558	1 795
Charges d'intérêts	-6 171	-7 769
Dépôts de banques	-1 864	-2 634
Dépôts de la clientèle	-2 967	-3 348
Titres de créance	-878	-1 432
Dettes subordonnées	-333	-303
Contrats d'investissement au coût amorti	0	0
Dérivés de couverture	-129	-52

Remarque:

- o Adaptation des chiffres de 2005: voir la section Adaptation des chiffres de 2005 du chapitre Informations complémentaires.

Annexe 4: Revenus de dividendes

En millions d'EUR	2005	2006
Total	235	211
Actions disponibles à la vente	148	109
Actions détenues à des fins de transaction	78	86
Actions considérées dès le début comme évaluées à la juste valeur par le biais du compte de résultats	10	16

Remarque:

- o À partir du deuxième trimestre 2006, les revenus de dividendes relatifs au prêt d'actions ont été reclassés sous Revenus nets de commissions au lieu de Revenus de dividendes. Cette opération porte sur un montant d'environ 49 millions d'euros.

Annexe 5: Bénéfice net d'instruments financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultats

En millions d'EUR	2005	2006
Total	642	1 370
Instruments financiers détenus à des fins de transaction, y compris produits dérivés	209	1 187
Autres instruments financiers considérés dès le début comme évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultats	-95	-345
Transactions de couverture à la juste valeur du risque de taux d'intérêt d'un portefeuille	0	0
Transactions de change	528	528

Remarques:

- o Le bénéfice net d'instruments financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultats comprend les bénéfices nets (réalisés et latents) sur les instruments financiers détenus à des fins de transaction (y compris le résultat d'intérêts nets négatif sur une partie des dérivés Asset-Liability Management (ALM) (voir plus loin)), les bénéfices nets (réalisés et latents) sur les instruments financiers considérés dès le début comme évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultats et les profits et pertes de change.
- o Les règles suivantes s'appliquent aux dérivés ALM (à l'exception des dérivés *micro-hedge*, dont l'usage est limité au sein du groupe):
 - o Pour les dérivés ALM entrant dans la catégorie des Transactions de couverture à la juste valeur du risque de taux d'intérêt d'un portefeuille, les intérêts concernés sont repris sous Revenus nets d'intérêts. Les variations de juste valeur de ces dérivés sont reprises sous Bénéfice net d'instruments financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultats. Toutefois, étant donné que les varia-

tions de juste valeur des actifs couverts figurent dans le même poste et concernent une couverture effective, le solde du poste Bénéfice net d'instruments financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultats est nul.

- o Pour les autres dérivés ALM, les intérêts concernés sont repris sous Bénéfice net d'instruments financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultats (-304 millions d'euros en 2006 et -315 millions d'euros en 2005). Les variations de juste valeur sont également indiquées sous Bénéfice net d'instruments financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultats. Cela est en grande partie (mais pas totalement) compensé par les variations de juste valeur d'un portefeuille obligatoire classé comme étant évalué à la JV (voir règles d'évaluation).
- o Les écarts de change totaux, à l'exception de ceux comptabilisés sur les instruments financiers évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultats, s'élèvent à +25 millions d'euros en 2006 (contre

28 millions d'euros en 2005) et sont inclus dans les 528 millions d'euros mentionnés dans le tableau (idem en 2005).
 ○ La variation totale de la juste valeur, qui a été portée en résultat en 2006 et a été calculée à l'aide de méthodes d'évaluation et non sur la

base de prix du marché, s'élève à 992 millions d'euros (contre 201 millions d'euros en 2005).
 ○ Adaptation des chiffres de 2005: voir la section Adaptation des chiffres de 2005 du chapitre Informations complémentaires.

Annexe 6: Bénéfice net réalisé sur des actifs financiers disponibles à la vente

En millions d'EUR	2005	2006
Total	458	513
Titres à revenu fixe	99	35
Actions	360	477

Annexe 7: Revenus nets de commissions

En millions d'EUR	2005	2006
Total	1 819	1 865
Commissions perçues	2 693	2 977
○ Titres et gestion d'actifs, y compris de contrats d'investissement	1 800	2 093
○ Crédits d'engagement	135	152
○ Paiements	405	417
○ Autres	352	315
Commissions versées	-874	-1 112
○ Frais d'acquisition	-382	-403
○ Autres	-492	-710

Remarques:

○ Les revenus de commissions du pôle assurance (contrats d'investissement) sont des montants bruts (avant réassurance cédée).

○ À partir du deuxième trimestre 2006, les revenus de dividendes relatifs au prêt d'actions ont été reclassés sous Revenus nets de commissions au lieu de Revenus de dividendes. L'opération porte sur environ 49 millions d'euros pour 2006.

Annexe 8: Autres produits

En millions d'EUR	2005	2006
Total	574	1 119
○ dont dénouement d'un litige concernant un crédit impayé, ČSOB	101	-
○ dont vente de crédits <i>impaired</i> , Kredyt Bank	-	37
○ dont vente d'immeubles à Prague, ČSOB	-	36
○ dont vente de Banco Urquijo, KBL EPB	-	501
○ dont vente d'une participation dans BCC et Banksys, KBC Bank	-	60
○ dont vente d'un immeuble à Varsovie, WARTA	-	23

Remarque:

○ Le montant mentionné sous Autres produits se compose notamment des bénéfices générés par les contrats de location simple, les récupérations de garanties, les revenus locatifs, les bénéfices réalisés sur les immobilisations corporelles et les immeubles de placement et les récupérations sur crédits totalement passés par pertes et profits.

Annexe 9: Comptes techniques – assurance

En millions d'EUR	Contrats d'assurance Vie	Contrats d'assurance Non-vie	Contrats d'assurance Total	Contrats d'investis- sment avec part. bénéf. discr., Vie	Contrats d'investis- sment sans part. bénéf. discr., Vie	Compte non technique	Total
2005							
Primes brutes acquises	655	1 650	2 304	1 246	0	0	3 550
Charges techniques brutes	-664	-1 033	-1 696	-1 450	-445	0	-3 592
o Montants bruts versés	-411	-863	-1 274	-274	-1	0	-1 548
o Provision brute pour sinistres	4	-137	-133	15	0	0	-119
o Participation aux bénéfices et ristournes	-2	0	-2	-3	0	0	-5
o Autres provisions techniques	-256	-8	-263	-1 189	-563	0	-2 016
o Autres produits et charges techniques	0	-24	-24	2	119	0	96
Produits et charges des placements	305	185	490	252	573	165	1 480
o Produits des placements	0	0	0	0	0	1 100	1 100
o Corrections de valeur	0	0	0	0	573	0	573
o Charges des placements	0	0	0	0	0	-200	-200
o Autres produits et charges, non techniques	0	0	0	0	0	7	7
o Imputation aux comptes techniques	305	185	490	252	0	-742	0
Frais généraux administratifs	-133	-521	-653	-56	-75	0	-784
o Frais d'acquisition nets	-89	-356	-445	-36	-68	0	-548
o Frais administratifs	-44	-164	-208	-20	-8	0	-236
Réductions de valeur sur goodwill	0	0	0	0	0	-10	-10
Quote-part dans le résultat des entreprises associées	0	0	0	0	0	0	0
Résultat net de la réassurance cédée	-3	-63	-66	0	0	-4	-69
o Charges techniques	2	37	38	0	0	0	38
o Charges de commissions	1	16	17	0	0	0	17
o Charges d'intérêts – dépôts de réassureurs	0	0	0	0	0	-4	-4
o Primes acquises	-5	-115	-121	0	0	0	-121
BÉNÉFICE AVANT IMPÔTS	161	219	380	-8	52	151	575
2006							
Primes brutes acquises	764	1 748	2 512	809	0	0	3 321
Charges techniques brutes	-760	-1 124	-1 883	-1 061	-339	0	-3 284
o Montants bruts versés	-377	-876	-1 253	-603	-1	0	-1 857
o Provision brute pour sinistres	2	-213	-211	0	0	0	-211
o Participation aux bénéfices et ristournes	-5	0	-5	-17	0	0	-22
o Autres provisions techniques	-380	-9	-389	-442	-407	0	-1 239
o Autres produits et charges techniques	0	-26	-26	2	69	0	45
Produits et charges des placements	378	235	612	305	424	95	1 437
o Produits des placements	0	0	0	0	0	1 245	1 245
o Corrections de valeur	0	0	0	0	424	0	424
o Charges des placements	0	0	0	0	0	-254	-254
o Autres produits et charges, non techniques	0	0	0	0	0	22	22
o Imputation aux comptes techniques	378	235	612	305	0	-918	0
Frais généraux administratifs	-151	-526	-677	-45	-52	0	-775
o Frais d'acquisition nets	-106	-379	-485	-27	-42	0	-555
o Frais administratifs	-44	-147	-191	-18	-10	0	-220
Réductions de valeur sur goodwill	0	0	0	0	0	0	0
Quote-part dans le résultat des entreprises associées	0	0	0	0	0	0	0
Résultat net de la réassurance cédée	-2	-57	-59	0	0	-5	-63
o Charges techniques	2	48	51	0	0	0	51
o Charges de commissions	1	16	18	0	0	0	18
o Charges d'intérêts – dépôts de réassureurs	0	0	0	0	0	-5	-5
o Primes acquises	-6	-121	-127	0	0	0	-127
BÉNÉFICE AVANT IMPÔTS	229	276	505	8	32	90	635

Remarques:

- Conformément aux normes IFRS en la matière, les chiffres relatifs aux primes brutes acquises n'incluent pas les contrats d'investissement sans participation bénéficiaire discrétionnaire (qui correspondent grosso modo aux contrats de la branche 23). Voir l'Annexe 10 plus loin.
- Les comptes techniques présentés dans le tableau diffèrent de la présentation des résultats du pôle assurance dans le compte de résultats consolidé du groupe KBC. Les principales différences sont les suivantes:
 - Une ventilation est opérée au niveau des contrats d'assurance (Vie et Non-vie), des contrats d'investissement (avec et sans participation bénéficiaire discrétionnaire) et du compte non technique.

- Les charges techniques comprennent les coûts internes de traitement des sinistres Non-vie.
- Les produits et charges des placements comprennent les coûts internes des placements. Les produits des placements sont répartis entre les différents postes du compte de résultats du groupe (Revenus nets d'intérêts, Revenus de dividendes, Bénéfice net sur des instruments financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultats, Bénéfice net réalisé sur des actifs financiers disponibles à la vente, Revenus nets de commissions et Autres revenus).

Annexe 10: Primes brutes émises – Vie

En millions d'EUR	2005	2006
Affaires acceptées	19	30
Affaires directes	1 877	1 540
○ Individuelles/groupe		
○ Primes individuelles, y compris branche 23	1 683	1 309
○ Primes d'assurances de groupe	194	231
○ Primes périodiques/primes uniques		
○ Primes périodiques	658	729
○ Primes uniques	1 219	810
○ Contrats sans participation aux bénéfices/avec participation aux bénéfices		
○ Primes de contrats sans participation aux bénéfices	159	181
○ Primes de contrats avec participation aux bénéfices	1 641	1 257
○ Branche 23	77	101

Remarque:

- Conformément aux normes IFRS, le *deposit accounting* est appliqué aux contrats d'investissement sans participation bénéficiaire discrétionnaire. Concrètement, cela signifie que les recettes de primes (et charges techniques) de ces contrats ne figurent plus dans le poste Primes brutes acquises (et Charges techniques bru-

tes) mais que la marge y afférente est mentionnée sous la rubrique Revenus nets de commissions. Les contrats d'investissement sans participation bénéficiaire discrétionnaire correspondent en grande partie aux contrats de la branche 23, qui ont dégagé des recettes de primes de 2,65 milliards d'euros en 2006 (contre 4,55 milliards d'euros en 2005).

Annexe 11: Relevé des assurances Non-vie par branche

En millions d'EUR	Primes brutes acquises	Charges brutes des sinistres	Charges brutes d'exploitation	Réassurance cédée	Total
2005					
Total	1 650	-1 000	-521	-63	66
Affaires acceptées	260	-156	-64	-19	20
Affaires directes	1 390	-844	-456	-43	46
○ Accidents et maladies, branches 1 et 2, sauf accidents du travail	111	-65	-34	-1	11
○ Accidents du travail, branche 1	73	-51	-14	-2	5
○ Véhicules automoteurs, responsabilité civile, branche 10	424	-317	-125	-2	-21
○ Véhicules automoteurs, autres branches, branches 3, 7	242	-132	-73	0	37
○ Navigation, aviation, transport, branches 4, 5, 6, 7, 11, 12	42	-12	-13	-15	2
○ Incendie et autres dommages aux biens, branches 8, 9	352	-156	-135	-26	34
○ Responsabilité civile générale, branche 13	89	-78	-37	5	-20
○ Crédits et cautions, branches 14, 15	4	0	-2	-1	2
○ Pertes pécuniaires diverses, branche 16	12	-9	-9	0	-5
○ Protection juridique, branche 17	33	-20	-12	0	2
○ Assistance, branche 18	8	-4	-3	-1	0

En millions d'EUR	Primes brutes acquises	Charges brutes des sinistres	Charges brutes d'exploitation	Réassurance cédée	Total
2006					
Total	1 748	-1 089	-527	-57	74
Affaires acceptées	274	-172	-65	-24	13
Affaires directes	1 474	-918	-462	-33	61
o Accidents et maladies, branches 1 et 2, sauf accidents du travail	117	-55	-34	-1	27
o Accidents du travail, branche 1	75	-58	-16	0	1
o Véhicules automoteurs, responsabilité civile, branche 10	450	-368	-129	10	-38
o Véhicules automoteurs, autres branches, branches 3, 7	244	-133	-73	-1	38
o Navigation, aviation, transport, branches 4, 5, 6, 7, 11, 12	46	-24	-13	-10	-2
o Incendie et autres dommages aux biens, branches 8, 9	381	-166	-139	-21	56
o Responsabilité civile générale, branche 13	99	-69	-37	-4	-12
o Crédits et cautions, branches 14, 15	5	-5	-2	1	-1
o Pertes pécuniaires diverses, branche 16	13	-3	-8	-6	-4
o Protection juridique, branche 17	35	-30	-9	0	-3
o Assistance, branche 18	8	-5	-3	-1	0

Annexe 12: Charges d'exploitation

En millions d'EUR	2005	2006
Total	-4 914	-4 925
Charges de personnel	-2 849	-2 970
o dont paiements fondés sur des actions propres (réglés en actions propres)	-2	-2
o dont paiements fondés sur des actions propres (réglés en trésorerie)	-34	-61
Frais généraux administratifs	-1 599	-1 631
Amortissements d'actifs non courants	-389	-359
Provisions pour risques et charges	-77	36

Remarques:

o Les charges d'exploitation comprennent les frais de personnel, les amortissements d'actifs non courants, les variations des provisions pour risques et charges et les frais généraux administratifs. Ces derniers incluent les coûts d'entretien et de réparation, les frais publicitaires, les loyers, les commissions professionnelles et divers impôts (hors impôts sur le résultat) et services collectifs.

o Les avantages du personnel basés sur des actions propres sont repris sous Charges de personnel. Nous distinguons les avantages du personnel suivants basés sur des actions propres:

A Principales transactions dont le paiement est réglé en trésorerie

KBC Financial Products (KBC FP) a mis sur pied en 1999 un programme d'actions *fantômes* dans le cadre du plan de rétention du top management. Un million d'actions *fantômes* ont ainsi été émises entre 1999 et 2002. Comme le plan prévoit une émission maximale d'un million d'actions, les nouveaux participants doivent acquérir des actions auprès de membres existants. Les actions sont évaluées sur la base du bénéfice avant impôts du groupe KBC FP. Le plan a été clôturé en 2005 et tous les participants seront payés sur une période de quatre ans se clôturant en mars 2009. Dans ce contexte, KBC FP a fait part d'une dette en cours de 129 millions d'euros à fin 2006.

B Principales transactions dont le paiement est réglé en actions propres

Depuis 2000, KBC Bancassurance Holding SA (entre-temps KBC Groupe SA) a lancé des plans d'options sur actions à plusieurs moments. Les options sur actions ont été attribuées aux membres du personnel de la société et de diverses filiales. Des plans d'options sur actions ont été élaborés à l'intention de tout le personnel ou de certains membres. Les options sur actions ont été attribuées gratuitement aux membres du personnel, qui ont dû s'acquitter des impôts dus. Les options sur actions ont une durée de sept à dix ans à compter de la date d'émission. Elles peuvent être exercées unique-

ment au mois de juin, septembre et décembre des années où elles sont exerçables. Elles peuvent aussi être exercées partiellement. Lors de l'exercice, le membre du personnel peut soit déposer les actions sur son compte-titres, soit les vendre immédiatement sur Euronext Bruxelles.

En outre, KBC Bancassurance Holding SA (à présent KBC Groupe SA) a repris trois plans d'options sur actions de KBC Peel Hunt datant de 1999 et 2000. Les membres du personnel concernés de KBC Peel Hunt reçoivent des options sur actions de KBC Bancassurance Holding SA (à présent KBC Groupe SA) en échange d'options sur actions de KBC Peel Hunt.

KBC Groupe SA a racheté des actions propres afin de pouvoir fournir les actions aux membres du personnel qui exercent leurs options.

- o La norme IFRS 2 n'a pas été appliquée aux plans d'options réglés en actions propres qui sont antérieurs au 7 novembre 2002 car ils ne tombent pas sous l'application de l'IFRS 2. Les plans d'options postérieurs au 7 novembre 2002 ont une ampleur limitée.
- o En 2006, les membres du personnel du groupe KBC ont de nouveau eu la possibilité de souscrire à l'augmentation de capital du groupe à un prix préférentiel. Cet avantage du personnel à hauteur de 1,7 million d'euros au total a été comptabilisé dans les charges de personnel, avec contrepartie en capitaux propres.
- o Le tableau reprend le nombre d'options sur actions destinées au personnel et les moyennes pondérées des prix d'exercice. Le cours moyen de l'action KBC s'est élevé à 85,9 euros en 2006. 63 730 nouvelles options sur des actions KBC ont été émises pour le personnel en 2006. La juste valeur de cet avantage du personnel a été déterminée à l'aide d'un modèle d'évaluation d'options qui tient compte des modalités spécifiques des options octroyées, notamment le prix d'exercice (89,21 euros), la durée (7 ans) et la cessibilité limitée.

Options	2005		2006	
	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen
En cours au début de la période	5 014 431	42,25	3 669 371	41,81
Attribuées pendant la période	81 650	65,21	63 730	89,21
Exercées pendant la période	-1 404 550	44,77	-1 247 701	41,46
Échues pendant la période	-	-	-5 200	41,61
Périmées pendant la période	-22 160	41,84	-	-
En cours au terme de la période*	3 669 371	41,81	2 480 200	43,31
Exercables au terme de la période	973 729	44,22	1 911 113	42,50

* 2006: fourchette des prix d'exercice: 28,3-89,21 euros, moyenne pondérée des durées contractuelles résiduelles: 56 mois.

Annexe 13: Personnel

	2005	2006
Nombre total moyen de travailleurs, en équivalents temps plein	51 622	50 189
Ventilation par segment		
Banque	36 419	36 462
Assurance	8 667	7 415
European private banking	3 690	3 268
Holding, y compris (ex-)Gevaert	2 846	3 044
Ventilation géographique		
Belgique	19 016	19 078
Europe centrale	26 505	25 595
Reste du monde	6 101	5 516

Remarques:

○ Les données reprises dans le tableau ont trait à l'effectif moyen sur l'année, la part proportionnelle de l'effectif ayant été prise en considération pour les sociétés consolidées par intégration proportionnelle. Outre quelques différences concernant le périmètre de consolidation et la méthodologie, ce facteur explique pourquoi ces données diffèrent de l'effectif mentionné au chapitre Entreprendre durablement et dans

un contexte social – Personnel, qui a trait aux chiffres au 31 décembre, abstraction faite du personnel des sociétés consolidées par intégration proportionnelle.

○ Les effectifs moyens se répartissent comme suit en 2006: 1 428 membres de la direction (contre 1 179 en 2005), 48 429 employés (contre 50 127 en 2005) et 332 ouvriers (contre 316 en 2005).

Annexe 14: Réductions de valeur (compte de résultats)

En millions d'EUR	2005	2006
Total	-103	-175
Réductions de valeur sur prêts et créances	-35	-177
○ Ventilation selon le type		
○ Réductions de valeur sur crédits au bilan	-126	-177
○ Réductions de valeur sur crédits d'engagement hors bilan	2	-8
○ Réductions de valeur calculées sur la base du portefeuille	89	8
○ Ventilation géographique		
○ Belgique	-14	-36
○ Europe centrale	-77	-146
○ Reste du monde	56	5
Réductions de valeur sur actifs financiers disponibles à la vente	6	-6
Réductions de valeur sur goodwill	-20	-1
Réductions de valeur sur autres	-54	9
○ Autres immobilisations incorporelles	-3	-1
○ Immobilisations corporelles	-2	10
○ Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	0	0
○ Entreprises associées, goodwill	-49	0

Remarques:

- Réductions de valeur sur actifs financiers disponibles à la vente: en 2006, ce poste comprenait une dotation de 12 millions d'euros aux réductions de valeur sur actions (contre 18 millions d'euros en 2005) et une reprise de 6 millions d'euros aux réductions de valeur sur obligations (contre 24 millions d'euros en 2005).
- Réductions de valeur sur le goodwill: en 2006, ce poste comprenait un montant de 1 million d'euros relatif à une société du groupe KBL (pôle European private banking). En 2005, les réductions de valeur sur goodwill comprenaient un montant de 9 millions d'euros pour la participation dans CSOB Poist'ovňa (Slovaquie), de 8 millions d'euros pour la participation (entre-temps cédée) dans BOFORT et de 3 millions d'euros au total pour d'autres participations. Elles avaient été respectivement comptabilisées dans les pôles Assurance, Holding et European Private Banking. La réduction de valeur reflétait la différence entre la valeur comptable avant réduction de valeur et la valeur d'utilité.
- Réductions de valeur sur autres: en 2006, ce poste comprenait principalement une reprise de 7 millions d'euros aux réductions de valeur sur des biens immobiliers en Pologne (comptabilisée dans le pôle Banque). En 2005, les autres réductions de valeur comprenaient un montant de 49 millions d'euros pour la participation dans Agfa-Gevaert, comptabilisé dans le pôle Holding (différence entre la valeur comptable d'Agfa-Gevaert avant réduction de valeur et la juste valeur, à savoir le cours de Bourse, après déduction des coûts de vente directs), ainsi qu'un montant de 5 millions d'euros au total pour plusieurs immobilisations corporelles et incorporelles (différence entre la valeur comptable avant réduction de valeur et la valeur d'utilité des actifs concernés).

Annexe 15: Quote-part dans le résultat des entreprises associées

En millions d'EUR	2005	2006
Total	16	45
○ dont Nova Ljubljanska banka	20	33
○ dont Agfa-Gevaert	-16	0

Remarque:

- Les réductions de valeur sur (le goodwill pour) les entreprises associées sont reprises sous Réductions de valeur. Par conséquent, la quote-part dans le résultat des entreprises associées ne tient pas compte de ces réductions de valeur.

Annexe 16: Impôts

En millions d'EUR	2005	2006
Total	-925	-1 002
Ventilation selon le type		
Impôts exigibles	-860	-944
Impôts différés	-65	-58
Composition de l'impôt		
Bénéfice avant impôts	3 369	4 595
Impôt sur le résultat au taux belge prévu par la loi	33,99%	33,99%
Impôt sur le résultat calculé	-1 145	-1 562
Augmentation/Diminution de l'impôt attribuable aux:		
○ Écarts de taux d'imposition Belgique – Étranger	142	183
○ Revenus exonérés ¹	316	471
○ Ajustements relatifs aux exercices précédents	3	-5
○ Ajustements du solde d'ouverture des impôts différés dus aux variations des taux d'imposition	-1	2
○ Pertes fiscales inutilisées et crédits d'impôts inutilisés	39	15
○ Autres, principalement charges non déductibles	-280	-106
Montant total des différences temporaires associées à des participations dans des filiales, succursales, entreprises associées et coentreprises pour lesquelles aucun passif d'impôt différé n'a été comptabilisé ²	722	998

¹ Principalement le bénéfice réalisé sur la cession d'actions.

² Se compose des réserves de filiales (communes ou non), d'entreprises associées et de succursales qui, en cas de versement pour certaines entités, seront intégralement taxées (intégrées à 100%) et qui sont soumises au régime des revenus définitivement taxés (RDT) pour un grand nombre d'entités (intégrées à 5%, puisque définitivement taxées à 95%).

Remarques:

- Des informations sur les actifs et passifs d'impôts sont fournies à l'Annexe 25.
- L'effet des pertes fiscales et crédits d'impôts inutilisés se répartit comme suit:
 - l'utilisation de ces pertes fiscales non compensées et crédits d'impôts inutilisés à l'effet de réduire les charges fiscales actuelles (35 millions d'euros en 2005, 15 millions d'euros en 2006);
 - la comptabilisation d'actifs d'impôts différés sur les pertes fiscales et crédits d'impôts inutilisés, ce qui donne lieu à une réduction des charges fiscales différées (6 millions d'euros en 2005, 0 euro en 2006);
 - la disparition d'actifs d'impôts différés déjà comptabilisés sur des pertes fiscales et crédits d'impôts inutilisés, du fait qu'il n'est plus probable que des bénéfices fiscaux seront disponibles en suffisance à l'avenir (-2 millions d'euros en 2005, 0 euro en 2006).

Annexe 17: Bénéfice par action

En millions d'EUR	2005	2006
Bénéfice par action, base		
Bénéfice net attribuable aux actionnaires	2 249	3 430
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, en milliers d'unités	359 105	354 265
Bénéfice par action, base en EUR	6,26	9,68
Bénéfice par action, dilué		
Bénéfice net attribuable aux actionnaires	2 249	3 430
Élimination des charges d'intérêts sur la dette convertible, nettes d'effets fiscaux	13	0
Bénéfice net servant à calculer le bénéfice dilué par action	2 263	3 430
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, en milliers d'unités	359 105	354 265
Nombre potentiel d'actions pouvant avoir un effet diluant, en milliers d'unités	8 906	3 251
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires pour le résultat dilué, en milliers d'unités	368 011	357 515
Bénéfice par action, dilué, en EUR	6,15	9,59

Remarques:

- Le bénéfice par action de base et le bénéfice par action dilué sont définis dans le chapitre Informations complémentaires.
- Relevé des instruments pouvant entraîner une dilution:
 - Obligations librement convertibles: néant.
 - Options sur actions de KBC Groupe SA attribuées aux membres du personnel: de plus amples informations sont fournies à l'Annexe 12.

ANNEXES RELATIVES AU BILAN

Annexe 18: Classification et juste valeur des instruments financiers

ACTIFS								
En millions d'EUR	Prêts et créances	Juste valeur	Investissements détenus jusqu'à l'échéance	Juste valeur	Actifs financiers disponibles à la vente	Actifs financiers détenus à des fins de transaction ¹	JV ²	Total
31-12-2005								
Trésorerie et soldes avec les banques centrales	2 061	2 061	0	0	0	0	0	2 061
Bons du Trésor et autres effets pouvant être mobilisés auprès des banques centrales	0	0	281	281	1 007	1 138	223	2 649
Prêts et avances aux banques	21 699	21 776	0	0	207	8 925	14 481	45 312
Prêts et avances à la clientèle	104 333	105 816	0	0	0	6 549	8 593	119 475
Titres à revenu fixe	2 160	2 192	10 848	11 151	45 746	18 241	12 033	89 028
Titres à revenu variable	0	0	0	0	5 370	23 990	7 422	36 782
Dérivés	0	0	0	0	0	18 832	0	18 832
31-12-2006								
Trésorerie et soldes avec les banques centrales	2 787	2 787	0	0	0	0	0	2 787
Bons du Trésor et autres effets pouvant être mobilisés auprès des banques centrales	0	0	151	151	111	1 465	0	1 727
Prêts et avances aux banques	23 280	23 332	0	0	0	7 227	9 375	39 881
Prêts et avances à la clientèle	118 580	119 686	0	0	0	7 762	6 058	132 400
Titres à revenu fixe	611	611	12 056	12 037	42 128	17 056	16 348	88 199
Titres à revenu variable	0	0	0	0	5 612	18 067	9 535	33 214
Dérivés	0	0	0	0	0	16 774	0	16 774
PASSIF								
En millions d'EUR					Autres passifs financiers	Passifs financiers détenus à des fins de transaction ¹	JV ²	Total
31-12-2005								
Dépôts de banques					56 367	2 809	1 645	60 821
Dépôts de la clientèle et titres de créance					161 080	9 324	1 168	171 572
Dérivés					0	24 783	0	24 783
Dettes de contrats d'investissement					0	0	7 615	7 615
31-12-2006								
Dépôts de banques					37 538	5 426	16 145	59 108
Dépôts de la clientèle et titres de créance					156 644	3 934	19 453	180 031
Dérivés					0	23 488	0	23 488
Dettes de contrats d'investissement					0	0	9 156	9 156

¹ Les dérivés de transaction et de couverture sont classés comme instruments de transaction.

² Considérés dès le début comme évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultats.

Remarques:

- Les instruments financiers sont classés en plusieurs catégories. Les différentes catégories et les règles d'évaluation correspondantes sont décrites à l'Annexe 1 b, sous Actifs et passifs financiers (IAS 39).
- Juste valeur: lorsqu'elles sont disponibles, les notes (de dealers, courtiers, autorités de contrôle,...) sur des marchés actifs bien établis sont utilisées pour déterminer la juste valeur des actifs et passifs financiers. À défaut, la juste valeur est obtenue:
 - sur la base de transactions récentes *at arm's length* entre parties bien informées et de bonne volonté;
 - à l'aide d'une technique d'évaluation (analyse des flux de trésorerie escomptés et techniques de fixation de prix des options). Cette technique d'évaluation tient compte de tous les facteurs que les participants du marché prendraient en considération pour déterminer un prix et est conforme aux méthodes économiques couramment utilisées pour évaluer des instruments financiers;
 - à l'aide des règles de l'*European Venture Capital Association* (EVCA) applicables en matière de capital-risque.
- Comme nous l'avons indiqué plus haut, l'évaluation des instruments financiers à la juste valeur (actifs financiers disponibles à la vente, actifs financiers détenus à des fins de transaction, autres actifs financiers considérés dès le début comme évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultats, JV) repose en partie sur des prix publiés et en partie sur des modèles propres. En gros, l'évaluation de ces actifs s'appuie pour un huitième sur des modèles et pour le reste sur des prix publiés. L'évaluation des passifs s'effectue pour près de la moitié sur la base de modèles.
- Des ajustements de juste valeur (*market value adjustments*) sont comptabilisés sur tous les postes évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultats, afin de couvrir les frais de *close-out*, les ajustements pour les positions ou marchés moins liquides, les ajustements liés aux évaluations *mark-to-model*, le risque de contrepartie, le risque de liquidité et les charges d'exploitation.
- La plupart des modifications de la valeur de marché des actifs JV s'expliquent par des fluctuations des taux. L'effet des changements au niveau du risque de crédit est négligeable.
- La présentation de la juste valeur des passifs financiers ne tient pas compte du risque de crédit propre (par exemple, un changement des ratings de solvabilité de KBC n'a aucune influence sur la juste valeur des passifs financiers).
- La juste valeur présentée des dépôts à vue et d'épargne (tous deux exigibles à vue) est censée être égale à la valeur comptable.
- La différence entre la valeur comptable et le prix de remboursement des passifs JV est minime.
- Les prêts et avances aux banques et à la clientèle considérés comme évalués à la JV concernent principalement des opérations de prises en pension (*reverse repo*).

Annexe 19: Prêts et avances aux banques

En millions d'EUR	31-12-2005	31-12-2006
Total	45 312	39 881
Ventilation géographique		
Belgique	6 330	3 049
Europe centrale	8 477	6 659
Reste du monde	30 505	30 172
Ventilation selon la durée résiduelle		
À vue	4 191	4 166
Jusqu'à un an	39 910	34 625
Plus d'un an à cinq ans	825	957
Plus de cinq ans	386	133
○ dont prises en pension (<i>reverse repo</i>)	29 559	23 488
Qualité		
Encours brut	45 313	39 882
Réductions de valeur sur prêts et avances	-1	-1
Encours net	45 312	39 881
○ dont effets admissibles au refinancement auprès de la banque centrale des pays où l'établissement de crédit est établi	24	1 008
Juste valeur des garanties acceptées	29 550	23 744

Remarque:

- De plus amples informations sur les Réductions de valeur sur prêts et avances sont fournies à l'Annexe 21.

Annexe 20: Prêts et avances à la clientèle

En millions d'EUR	31-12-2005	31-12-2006
Total	119 475	132 400
Ventilation géographique		
Belgique	55 247	59 840
Europe centrale	15 957	20 112
Reste du monde	48 271	52 448
Ventilation selon la durée résiduelle*		
Jusqu'à un an	51 306	53 975
Plus d'un an à cinq ans	21 106	23 444
Plus de cinq ans	47 062	54 980
Ventilation selon le type de crédit		
Crédits d'escompte et d'acceptation	545	223
Prêts à tempérament	2 123	1 940
Prêts hypothécaires	34 233	39 998
Prêts à terme	65 859	72 415
Location-financement	5 906	6 082
Avances en compte courant	6 437	7 671
Avances sur contrats d'assurance vie	8	8
Autres, y compris réductions de valeur	4 363	4 063
o dont titrisation	1 038	302
o dont prises en pension (<i>reverse repo</i>)	14 973	15 932
Qualité		
Encours brut	122 220	134 542
Réductions de valeur sur prêts et avances	-2 745	-2 142
Encours net	119 475	132 400
o dont effets admissibles au refinancement auprès de la banque centrale des pays où l'établissement de crédit est établi	0	0
Juste valeur des garanties acceptées	14 972	16 907
Créances résultant de contrats de location-financement		
Investissement brut dans des contrats de location-financement, à recevoir	6 660	6 772
o Jusqu'à un an	2 057	2 097
o Plus d'un an à cinq ans	3 170	2 893
o Plus de cinq ans	1 433	1 782
Produits financiers futurs non acquis de contrats de location-financement	754	690
Investissement net dans des contrats de location-financement	5 906	6 082
o Jusqu'à un an	1 835	1 945
o Plus d'un an à cinq ans	2 873	2 590
o Plus de cinq ans	1 198	1 547
dont valeurs résiduelles non garanties revenant au bailleur	8	10
Cumul des réductions de valeur sur paiements non recouvrables relatifs à la location, à recevoir	42	60
Loyers conditionnels comptabilisés dans le compte de résultats	12	15

* La ventilation pour 2005 a été modifiée de manière rétroactive à la suite de la rectification d'une erreur.

Remarques:

- o De plus amples informations sur les Réductions de valeur sur prêts et avances sont fournies à l'Annexe 21.
- o Les crédits titrisés concernent exclusivement des crédits logement (le montant comptabilisé des dettes fiscales connexes s'élève à 0,3 milliard d'euros fin 2006).
- o Location-financement: la location-financement est en majeure partie fournie par des sociétés distinctes principalement actives en Europe occidentale et centrale. KBC propose divers produits de location-financement, allant du leasing de matériel au leasing de voitures, en

passant par le leasing immobilier et le *vendor finance*. Le leasing de matériel est proposé en Belgique par le réseau d'agences du groupe KBC; le *vendor finance* est destiné aux producteurs et fournisseurs et le leasing de voitures est vendu tant par le réseau d'agences de KBC Bank et CBC Banque que par une équipe de vente interne. Les transactions de *vendor finance* incluent notamment le matériel et les logiciels EDP, les appareils médicaux, les conteneurs, les remorques et d'autres biens d'équipement. Des transactions sont également conclues à titre exceptionnel avec des clients non européens.

Annexe 21: Réductions de valeur sur crédits – bilan

En millions d'EUR	31-12-2005	31-12-2006		
Total	2 822	2 224		
Ventilation selon le type				
Réductions de valeur sur crédits au bilan	2 471	1 934		
Réductions de valeur sur crédits d'engagement hors bilan	61	67		
Réductions de valeur calculées sur la base du portefeuille	290	222		
Ventilation selon la contrepartie				
Réductions de valeur sur prêts et avances aux banques	1	1		
Réductions de valeur sur prêts et avances à la clientèle	2 745	2 142		
Réductions de valeur sur crédits d'engagement hors bilan	75	80		
Ventilation géographique				
Belgique	996	981		
Europe centrale	1 078	775		
Reste du monde	747	468		
MUTATIONS				
	Réductions de valeur sur crédits au bilan	Réductions de valeur sur crédits d'engagement hors bilan	Réductions de valeur calculées sur la base du portefeuille	Total
Solde d'ouverture 01-01-2005	2 590	70	363	3 023
Mutations avec impact sur le résultat				
o Pertes sur crédits	704	49	121	874
o Recouvrements de pertes sur crédits	-578	-51	-211	-839
Mutations sans impact sur le résultat				
o Amortissements	-261	0	0	-261
o Modifications du périmètre de consolidation	0	0	0	0
o Autres	15	-6	16	25
Solde de clôture 31-12-2005	2 471	61	290	2 822
Solde d'ouverture 01-01-2006	2 471	61	290	2 822
Mutations avec impact sur le résultat				
o Pertes sur crédits	731	49	121	901
o Recouvrements de pertes sur crédits	-555	-41	-129	-725
Mutations sans impact sur le résultat				
o Amortissements	-537	0	-1	-539
o Modifications du périmètre de consolidation	-11	0	-46	-57
o Autres	-165	-1	-12	-179
Solde de clôture 31-12-2006	1 934	67	222	2 224

Annexe 22: Titres

En millions d'EUR	31-12-2005	31-12-2006
Total	125 810	121 414
Ventilation géographique		
Belgique	46 925	48 752
Europe centrale	12 286	13 497
Reste du monde	66 600	59 164
Ventilation selon le type et la contrepartie		
Titres à revenu fixe	89 028	88 199
○ Emprunts d'État	54 637	50 268
○ Établissements de crédit	17 157	16 520
○ Autres	17 233	21 411
Titres à revenu variable	36 782	33 214
○ Actions	29 699	23 910
○ Contrats d'investissement	7 083	9 304
Ventilation selon la durée résiduelle		
Titres à revenu fixe	89 028	88 199
○ Jusqu'à un an	16 230	16 820
○ Plus d'un an à cinq ans	34 836	30 685
○ Plus de cinq ans	37 962	40 694
Ventilation selon le portefeuille		
Titres à revenu fixe	89 028	88 199
○ Prêts et créances	2 160	611
○ Détenus jusqu'à l'échéance	10 848	12 056
○ Disponibles à la vente	45 746	42 128
○ Détenus à des fins de transaction	18 241	17 056
○ Considérés dès le début comme évalués à la juste valeur	12 033	16 348
Titres à revenu variable	36 782	33 214
○ Disponibles à la vente	5 370	5 612
○ Détenus à des fins de transaction	23 990	18 067
○ Considérés dès le début comme évalués à la juste valeur	7 422	9 535

Remarques:

○ Les titres sont classés en plusieurs catégories. Les différentes catégories et les règles d'évaluation correspondantes sont décrites à l'Annexe 1 b, sous Actifs et passifs financiers (IAS 39).

○ Les réductions de valeur sur titres concernent exclusivement des titres disponibles à la vente et sont commentées dans le tableau.

Réductions de valeur sur titres disponibles à la vente	Titres à revenu fixe		Titres à revenu fixe	
	2005	2005	2006	2006
Solde d'ouverture, 1 ^{er} janvier	48	86	22	101
Mutations avec impact sur le résultat				
○ Appliquées	11	26	3	13
○ Reprises	-35	-7	-9	-1
Mutations sans impact sur le résultat				
○ Amortissements	0	0	0	0
○ Modifications du périmètre de consolidation	0	0	0	0
○ Autres	-2	-3	-2	-48
Solde de clôture, 31 décembre	22	101	14	65

Annexe 23: Dérivés

En millions d'EUR	31-12-2005		Valeur de remplacement		31-12-2006		
	Montants notionnels	Montants notionnels	Positive	Négative	Durée résiduelle des montants notionnels		
					< 1 an	1-5 ans	> 5 ans
Ventilation selon le type	1 077 429	972 064	21 993	-28 662	528 253	277 673	166 138
Contrats de taux d'intérêt	759 887	685 560	7 266	-9 535	314 757	220 626	150 176
o Swaps de taux d'intérêt	596 990	531 824	6 762	-9 143	244 941	175 852	111 030
o Contrats à terme de taux d'intérêt	30 498	41 824	18	-23	30 575	11 249	0
o Futures	46 869	32 041	0	0	28 194	3 847	0
o Options	85 531	79 871	486	-369	11 048	29 678	39 145
Contrats de change	159 353	182 509	2 529	-2 644	162 159	14 359	5 992
o Opérations de change à terme	102 778	105 141	1 377	-1 242	103 635	1 493	13
o Swaps de devises et de taux d'intérêt	38 218	53 251	1 044	-1 262	36 404	10 893	5 954
o Futures	0	0	0	0	0	0	0
o Options	18 357	24 117	108	-140	22 119	1 973	26
Contrats d'actions	158 189	103 996	12 197	-16 483	51 337	42 688	9 971
o Forwards	16 578	17 293	2 139	-344	3 978	8 986	4 330
o Futures	48	933	1	-1	933	0	0
o Options	141 563	85 769	10 057	-16 139	46 426	33 703	5 641
Ventilation selon la contrepartie	1 077 429	972 064	21 993	-28 662	528 253	277 673	166 138
Contreparties souveraines, 0% de la pondération des contreparties	6 097	4 246	40	-60	3 917	175	154
Banques et contreparties équivalentes, 20% de la pondération des contreparties	780 939	755 625	18 366	-23 061	426 780	213 411	115 434
Contreparties entreprises et particuliers, 50% de la pondération des contreparties	290 393	212 193	3 586	-5 542	97 555	64 087	50 551
Ventilation gré à gré – en Bourse	1 077 429	972 064	21 993	-28 662	528 253	277 673	166 138
Contrats de gré à gré (OCT)	1 026 890	937 230	21 922	-28 584	497 589	273 568	166 074
Contrats négociés en Bourse	50 539	34 834	71	-79	30 664	4 105	64

Remarques:

- o Le service Asset-Liability Management (ALM) du groupe gère le risque de taux d'intérêt, notamment au moyen de dérivés. L'évaluation comptable asymétrique résultant de ces activités de couverture (dérivés vis-à-vis d'actifs ou passifs) est réalisée de deux manières:
 - o par des transactions de couverture à la juste valeur du risque de taux d'intérêt d'un portefeuille: KBC applique cette technique pour couvrir le risque de taux d'intérêt d'un portefeuille de crédits déterminé (crédits à terme, crédits logement, prêts à tempérament et avances à terme fixe) au moyen de swaps de taux d'intérêt. Les couvertures sont constituées conformément aux exigences de la version modifiée de l'IAS 39;
 - o par l'usage de la classification Actifs ou passifs financiers considérés dès le début comme évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultats (à savoir l'option de la juste valeur): KBC utilise cette option pour éliminer ou limiter fortement les incohérences d'évaluation ou d'intégration (évaluations comptables asymétriques qui résulteraient de l'évaluation d'actifs ou de passifs sur une base différente ou de la reconnaissance de profits ou pertes y afférents). Plus spécifiquement, cette méthode est utilisée afin d'éviter l'évaluation asymétrique résiduelle du portefeuille de crédits (évalué au coût amorti) et des swaps de taux d'intérêt (évalués à la juste valeur) dans ALM. À cet effet, un portefeuille d'obligations (d'État) a été classé dans la catégorie des actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultats. L'option de la juste valeur est également appliquée aux CDO avec dérivés incorporés.
- En outre, l'option de la juste valeur est utilisée pour certains passifs financiers à dérivés incorporés dont les caractéristiques et les risques économiques sont étroitement liés au contrat de base (émissions d'IFIMA) et qui donneraient sinon lieu à une discordance comptable avec les instruments de couverture.
- o KBC a également recours aux techniques de couverture suivantes, conformément aux principes de l'IAS 39, afin de limiter la volatilité du résultat:
 - o couverture de la juste valeur: cette forme de comptabilité de couverture est utilisée pour certains montages d'échange d'actifs, en vertu desquels KBC achète une obligation en raison du différentiel d'intérêt. Le risque de taux d'intérêt de l'obligation est couvert au moyen d'un swap de taux. Cette technique est également appliquée pour certains titres de créance à durée fixe émis par KBC Bank.
 - o couverture de flux de trésorerie: cette technique est utilisée pour échanger des obligations à taux flottant (*floating rate notes*) contre des obligations à durée fixe.
 - o couverture d'un investissement net dans des entités étrangères: le risque de change inhérent aux participations en devises est couvert en portant le financement en devises au niveau de l'entité qui détient la participation.
- o La plupart des produits dérivés sont détenus à des fins commerciales. Environ 19 milliards d'euros de montants contractés concernent des opérations de couverture (principalement des swaps de taux d'intérêt), dont 13 milliards d'euros dans le cadre de transactions de couverture à la juste valeur pour couvrir le risque de taux d'intérêt d'un portefeuille et 5 milliards d'euros de couvertures des flux de trésorerie. Les autres transactions de couverture à la juste valeur utilisant des dérivés comme instruments de couverture s'élevaient à 1 milliard d'euros. La juste valeur de ces dérivés (actif) à la date de clôture des comptes représentait respectivement 133, 188 et 18 millions d'euros pour les couvertures de flux de trésorerie, les transactions de couverture à la juste valeur pour couvrir le risque de taux d'intérêt d'un portefeuille et d'autres transactions de couverture à la juste valeur. Au passif, il s'agissait de 26, 13 et 58 millions d'euros respectivement. La durée moyenne des instruments de couverture des flux de trésorerie se situe entre 15 et 20 ans.

Annexe 24: Autres actifs

En millions d'EUR	31-12-2005	31-12-2006
Total	2 825	2 346
Créances résultant d'opérations d'assurance directes	274	331
Créances résultant d'opérations de réassurance	123	120
Autres créances et capital appelé non versé	0	0
Dépôts auprès des entreprises cédantes	125	128
Autres	2 302	1 767

Annexe 25: Actifs et passifs d'impôts

En millions d'EUR	31-12-2005	31-12-2006
IMPÔT EXIGIBLE		
Actifs d'impôts exigibles	70	154
Passifs d'impôts exigibles	578	534
IMPÔT DIFFÉRÉ	126	296
Actifs d'impôts différés, par type de différence temporaire	828	1 389
○ Avantages du personnel	294	256
○ Pertes reportées	19	32
○ Immobilisations corporelles et incorporelles	39	60
○ Provisions pour risques et charges	48	41
○ Réductions de valeur sur prêts et avances	129	219
○ Instruments financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultats et transactions de couverture	187	386
○ Variations de juste valeur d'actifs financiers disponibles à la vente	47	205
○ Provisions techniques	6	89
○ Autres	59	100
Pertes fiscales non compensées et crédits d'impôts inutilisés	20	3
Passifs d'impôts différés, par type de différence temporaire	703	1 093
○ Avantages du personnel	0	23
○ Pertes reportées	0	3
○ Immobilisations corporelles et incorporelles	60	90
○ Provisions pour risques et charges	25	12
○ Réductions de valeur sur prêts et avances	13	111
○ Instruments financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultats et transactions de couverture	22	313
○ Variations de juste valeur d'actifs financiers disponibles à la vente	546	365
○ Provisions techniques	5	84
○ Autres	32	91
Comptabilisés au bilan comme suit:		
○ Actifs d'impôts différés	475	608
○ Passifs d'impôts différés	350	312

Remarques:

- Les pertes fiscales non compensées et les crédits d'impôts inutilisés ont trait aux pertes fiscales des sociétés du groupe qui ne sont pas capitalisées pour preuve insuffisante de bénéfice imposable futur.
- Le solde positif d'impôts différés a augmenté de 171 millions d'euros nets en 2006, à la suite d'une hausse de 560 millions d'euros des actifs d'impôts différés et de 390 millions d'euros des passifs d'impôts différés. Il s'agit, d'une part, d'une diminution par prise en résultat de 58 millions d'euros et, d'autre part, d'une augmentation de 229 millions d'euros à la suite de fluctuations qui ne s'expliquent pas par un impact sur le résultat. Celle-ci s'explique comme suit:

- 339 millions d'euros, découlant en grande partie des ajustements de la juste valeur d'actifs disponibles à la vente, principalement liés à la diminution de la réserve en cours pour réévaluation d'actifs financiers à revenu fixe disponibles à la vente, et partiellement aussi à des reclassifications;
- -46 millions d'euros à la suite de variations de périmètre liées à la vente de Banco Urquijo (principalement des avantages du personnel);
- -25 millions d'euros liés à la réserve de couverture des flux de trésorerie;
- -12 millions d'euros sur les écarts de cours sur le financement de participations en devises étrangères;
- -27 millions d'euros découlant d'autres fluctuations, notamment des écarts de cours et des reclassifications.

Annexe 26: Participations dans des entreprises associées

En millions d'EUR	31-12-2005	31-12-2006
Total	989	522
Relevé des participations, y compris goodwill		
Nova Ljubljanska banka	456	496
Agfa-Gevaert	495	0
Autres	38	27
Goodwill sur entreprises associées		
Montant brut	486	210
Cumul des réductions de valeur	-49	0
MUTATIONS	2005	2006
Solde d'ouverture, 1 ^{er} janvier	1 228	989
o Acquisitions	0	0
o Valeur comptable transferts	-152	-280
o Quote-part dans le résultat de la période	16	45
o Dividendes versés	-7	-13
o Part des profits et pertes non comptabilisés en compte de résultats	2	0
o Écarts de conversion	0	-5
o Variations du goodwill	-88	-227
o Transfert de ou vers des immobilisations détenues en vue de la vente et activités abandonnées	0	0
o Autres mutations	-10	13
Solde de clôture, 31 décembre	989	522

Remarques:

- o Les entreprises associées sont des entités dans lesquelles KBC a une influence notable sur la gestion, sans toutefois exercer un contrôle total ou conjoint de manière directe ou indirecte. KBC détient en général de 20% à 50% des actions de telles entreprises.
- o Un résumé des informations financières des entreprises associées est fourni à l'Annexe 46. La principale entreprise associée cotée en Bourse était Agfa-Gevaert en 2005 mais cette participation a été vendue en

mars 2006. Il n'existait aucune entreprise physique associée cotée en Bourse au 31 décembre 2006.

- o Le goodwill payé sur les entreprises associées est inclus dans la valeur nominale des Participations dans des entreprises associées dans le bilan. Un test de dépréciation a été réalisé et les réductions de valeur sur goodwill requises ont été comptabilisées (cf. tableau).

Annexe 27: Goodwill

En millions d'EUR	31-12-2005	31-12-2006
Total	1 260	1 692
Ventilation géographique		
Belgique	205	228
Europe centrale	342	703
Reste du monde	713	761
Goodwill		
Montant brut	1 280	1 706
Cumul des réductions de valeur	-20	-14
MUTATIONS		
Solde d'ouverture, 1 ^{er} janvier	809	1 260
o Augmentation du pourcentage de capital détenu	496	384
o Diminution du pourcentage du capital détenu	0	-16
o Ajustements résultant de l'identification ultérieure	0	0
o Réductions de valeur	-20	-1
o Écarts de conversion	-2	25
o Transfert de ou vers des immobilisations détenues en vue de la vente et activités abandonnées	0	0
o Autres mutations	-23	40
Solde de clôture, 31 décembre	1 260	1 692

Remarques:

- o Ce poste comprend le goodwill payé sur les entreprises comprises dans le périmètre de consolidation. Le goodwill payé sur les entreprises associées est inclus dans la valeur nominale des Participations dans des entreprises associées dans le bilan. Un test de dépréciation a été réalisé et les réductions de valeur sur goodwill requises ont été comptabilisées (cf. tableau).
- o En vertu de l'IAS 36, des réductions de valeur sont prises en résultat si la valeur réalisable d'un investissement est inférieure à sa valeur comptable. La valeur réalisable est la valeur la plus élevée entre la valeur d'exploitation (déterminée selon la méthode des flux de trésorerie attendus) et la juste valeur (définie selon l'analyse multiple, l'analyse de régression et d'autres techniques) diminuée des coûts de vente directs.
 - o Selon la méthode des flux de trésorerie attendus, la valeur réalisable d'un investissement est calculée comme étant la valeur actuelle de tous les flux de trésorerie libres futurs de l'entreprise. À cet effet, on se base sur les pronostics à long terme relatifs à l'activité de l'entreprise et aux flux de trésorerie qui en découlent. La valeur actuelle de ces flux de trésorerie futurs est déterminée par l'application d'un taux d'escompte annuel. Pour les banques et les compagnies d'assurances, sont considérés comme flux de trésorerie libres les dividendes pouvant être versés aux actionnaires de la société, compte tenu des exigences réglementaires en matière de capital minimal.
 - o Dans le cadre de l'analyse multiple, la valeur réalisable d'un investissement est calculée en rapport avec la valeur d'entreprises comparables. Elle est déterminée sur la base de rapports pertinents entre la valeur de l'entreprise comparable et la valeur comptable ou le bénéfice de cette entreprise, par exemple. Pour la comparaison, il est tenu compte de sociétés cotées (dont la valeur est assimilée à la capitalisation boursière) et d'entreprises concernées par des opérations de fusion ou d'acquisition (dont la valeur est assimilée à la valeur de vente).
 - o Dans le cas de l'analyse de régression, la valeur réalisable d'un investissement est calculée sur la base d'une analyse de régression d'entreprises cotées comparables. Lorsqu'il s'agit de banques, il est tenu compte du rapport entre la capitalisation boursière de l'entreprise, la valeur de l'actif net et la rentabilité. L'analyse statistique a en effet révélé qu'il existe une étroite corrélation entre ces paramètres. On part du principe qu'une entreprise caractérisée par une valeur de l'actif net et une rentabilité comparables a une valeur comparable.
- o À fin 2006, le goodwill portait essentiellement sur des sociétés du groupe KBL EPB (934 millions d'euros), WARTA et ses filiales (160 millions d'euros), ČSOB et ses filiales (144 millions d'euros), Kredyt Bank et ses filiales (101 millions d'euros) et K&H Bank et ses filiales (273 millions d'euros). À fin 2005, il portait principalement sur des sociétés du groupe KBL EPB (893 millions d'euros), WARTA et ses filiales (106 millions d'euros), ČSOB et ses filiales (126 millions d'euros) et Kredyt Bank et ses filiales (80 millions d'euros).

Annexe 28: Autres immobilisations incorporelles

En millions d'EUR	Logiciels développés en interne	Logiciels développés à l'extérieur	Autres	Total
2005				
Valeur d'acquisition 2005				
Solde d'ouverture	107	529	86	722
o Acquisitions	28	72	5	105
o Cessions	0	-23	-11	-34
o Écarts de conversion	2	8	2	12
o Modifications du périmètre de consolidation	0	11	1	11
o Transfert de ou vers des immobilisations détenues en vue de la vente et activités abandonnées	0	0	0	0
o Autres mutations	0	6	149	154
Solde de clôture	137	602	230	969
Cumul des amortissements et des réductions de valeur 2005				
Solde d'ouverture	-49	-336	-59	-444
o Amortissements	-22	-79	-30	-131
o Réductions de valeur				
o Comptabilisées	0	-3	0	-3
o Reprises	0	0	0	0
o Cessions	0	11	2	13
o Écarts de conversion	-2	-6	-1	-9
o Modifications du périmètre de consolidation	0	-9	3	-6
o Transfert de ou vers des immobilisations détenues en vue de la vente et activités abandonnées	0	0	0	0
o Autres mutations	0	9	-122	-113
Solde de clôture	-73	-413	-207	-693
Valeur comptable nette 31-12-2005	65	189	23	277
2006				
Valeur d'acquisition 2006				
Solde d'ouverture	137	602	230	969
o Acquisitions	78	56	28	161
o Cessions	-26	-11	-58	-95
o Écarts de conversion	-2	10	1	9
o Modifications du périmètre de consolidation	0	-14	0	-14
o Transfert de ou vers des immobilisations détenues en vue de la vente et activités abandonnées	0	0	0	0
o Autres mutations	6	81	-35	52
Solde de clôture	192	723	166	1 082
Cumul des amortissements et des réductions de valeur 2006				
Solde d'ouverture	73	-413	-207	-693
o Amortissements	-31	-80	-6	-117
o Réductions de valeur				
o Comptabilisées	0	-1	0	-1
o Reprises	0	0	0	0
o Cessions	0	10	50	60
o Écarts de conversion	1	-9	-1	-8
o Modifications du périmètre de consolidation	0	14	3	17
o Transfert de ou vers des immobilisations détenues en vue de la vente et activités abandonnées	0	0	0	0
o Autres mutations	2	-78	32	-44
Solde de clôture	-100	-558	-129	-786
Valeur comptable nette 31-12-2006	93	165	38	296

Remarque:

- o Les identifications ultérieures ou variations de valeur d'actifs et passifs identifiables n'ont débouché sur aucun ajustement matériel.

Annexe 29: Immobilisations corporelles et immeubles de placement

En millions d'EUR				31-12-2005	31-12-2006
Immobilisations corporelles				2 120	1 906
Immeubles de placement				313	413
Revenus locatifs				18	39
Charges opérationnelles directes sur investissements générant des revenus locatifs				13	17
Charges opérationnelles directes sur investissements ne générant pas de revenus locatifs				0	0
MUTATIONS	Terrains et constructions	Matériel informatique	Autres équipements	Total des immobilisations corporelles	Immeubles de placement
2005					
Valeur d'acquisition 2005					
Solde d'ouverture	2 569	600	1 124	4 293	297
o Acquisitions	93	40	269	403	10
o Cessions	-234	-94	-150	-477	-25
o Écarts de conversion	25	6	23	54	1
o Modifications du périmètre de consolidation	-57	4	26	-27	115
o Transfert de ou vers des immobilisations détenues en vue de la vente et activités abandonnées	0	0	0	0	0
o Autres mutations	33	66	-148	-48	53
Solde de clôture	2 431	623	1 144	4 197	452
Cumul des amortissements et des réductions de valeur 2005					
Solde d'ouverture	-826	-500	-667	-1 993	-129
o Amortissements	-94	-55	-87	-236	-22
o Réductions de valeur					
o Comptabilisées	-2	0	0	-2	0
o Reprises	0	0	0	0	0
o Cessions	45	92	50	187	2
o Écarts de conversion	-7	-5	-14	-26	-1
o Transfert de ou vers des immobilisations détenues en vue de la vente et activités abandonnées	0	0	0	0	0
o Autres mutations	8	-55	40	-7	10
Solde de clôture	-875	-524	-678	-2 078	-139
Valeur comptable nette 31-12-2005	1 556	98	465	2 120	313
o dont dépenses comptabilisées au titre d'actifs en cours de production	0	0	19	19	-
o dont location-financement en tant que preneur	0	0	35	35	-
Juste valeur 31-12-2005	-	-	-	-	415
2006					
Valeur d'acquisition 2006					
Solde d'ouverture	2 431	623	1 144	4 197	452
o Acquisitions	64	66	345	475	56
o Cessions	-200	-34	-167	-400	-67
o Écarts de conversion	19	6	12	36	0
o Modifications du périmètre de consolidation	-195	-2	-62	-259	43
o Transfert de ou vers des immobilisations détenues en vue de la vente et activités abandonnées	0	-1	0	-2	0
o Autres mutations	-101	33	-139	-207	114
Solde de clôture	2 018	691	1 132	3 840	599
Cumul des amortissements et des réductions de valeur 2006					
Solde d'ouverture	-875	-524	-678	-2 078	-139
o Amortissements	-70	-69	-86	-226	-17
o Réductions de valeur					
o Comptabilisées	-5	0	0	-5	0
o Reprises	15	0	0	15	0
o Cessions	105	28	63	196	10
o Écarts de conversion	-5	-5	-4	-14	0
o Transfert de ou vers des immobilisations détenues en vue de la vente et activités abandonnées	0	1	0	2	0
o Autres mutations	60	2	115	176	-40
Solde de clôture	-775	-568	-591	-1 934	-185
Valeur comptable nette 31-12-2006	1 242	123	541	1 906	413
o dont dépenses comptabilisées au titre d'actifs en cours de production	0	0	131	131	-
o dont location-financement en tant que preneur	0	0	22	22	-
Juste valeur 31-12-2006	-	-	-	-	496

Remarques:

- En ce qui concerne les immobilisations corporelles et les immeubles de placement, KBC utilise les pourcentages d'amortissement annuels suivants: entre 3% et 10% pour les terrains et constructions, entre 30% et 33% pour le matériel informatique, entre 10% et 33% pour les autres équipements et entre 3% et 5% pour les immeubles de placement.
- Il n'existe aucune obligation matérielle en matière d'acquisition d'immobilisations corporelles. Il n'existe pas non plus de limitations matérielles sur la propriété et les immobilisations corporelles qui tiennent lieu de sûreté pour les obligations.

- Les immeubles de placement tiennent essentiellement lieu de placement dans le pôle assurance et sont évalués par un expert indépendant. L'évaluation repose principalement sur:
 - la capitalisation de la valeur locative estimée;
 - les prix unitaires de biens immobiliers similaires. Dans ce cas, il est tenu compte de tous les paramètres de marché disponibles à la date d'évaluation (dont la situation et le contexte de marché, la nature de la construction, l'état d'entretien, l'affectation, etc.).

Annexe 30: Dépôts de banques

En millions d'EUR	31-12-2005	31-12-2006
Total	60 821	59 108
Ventilation géographique		
Belgique	4 633	1 942
Europe centrale	2 735	2 849
Reste du monde	53 454	54 318
Ventilation selon la durée résiduelle		
À vue	5 701	7 830
Jusqu'à un an	53 473	48 248
Plus d'un an à cinq ans	1 234	2 583
Plus de cinq ans	413	447
dont mises en pension (<i>repo</i>)	23 319	18 333
Actifs donnés en nantissement	23 783	18 866

Remarque:

- Les transactions de mises en pension (*repo*) mentionnées dans le tableau concernent principalement le prêt temporaire d'obligations. Dans ce cas, le risque et le rendement demeurent chez KBC. Le montant des mises en pension est presque égal au montant des actifs (prêtés) sous-jacents.

Annexe 31: Dépôts de la clientèle et titres de créance

En millions d'EUR	31-12-2005	31-12-2006
Total	171 572	180 031
Ventilation géographique		
Belgique	72 302	75 431
Europe centrale	26 879	29 905
Reste du monde	72 391	74 694
Ventilation selon la durée résiduelle		
Jusqu'à un an	155 922	156 596
Plus d'un an à cinq ans	11 280	16 320
Plus de cinq ans	4 371	7 114
Ventilation selon le type		
Dépôts à vue	33 383	36 446
Dépôts à terme	49 639	48 954
Carnets de dépôt	30 872	29 628
Dépôts spéciaux	4 215	4 638
Autres dépôts	17 869	14 363
Bons de caisse	3 528	2 714
Obligations	10 760	17 521
Certificats de dépôt	21 305	25 766
dont mises en pension (<i>repo</i>)	13 221	9 071
Actifs donnés en nantissement	13 221	9 593

Remarque:

- Voir la remarque à l'Annexe 30.

Annexe 32: Provisions techniques

En millions d'EUR	31-12-2005	31-12-2006
Provisions techniques brutes	14 779	15 965
o Contrats d'assurance	8 097	8 828
o Provision pour primes non acquises et risques en cours	454	453
o Provision pour assurance Vie	4 234	4 680
o Provision pour assurance Non-vie	3 094	3 312
o Provision pour participations aux bénéfices et ristournes	20	25
o Autres provisions techniques	294	358
o Contrats d'investissement avec participation bénéficiaire discrétionnaire	6 683	7 138
o Provision pour assurance Vie	6 655	7 093
o Provision pour assurance Non-vie	0	0
o Provision pour participations aux bénéfices et ristournes	27	45
Part des réassureurs	282	290
o Contrats d'assurance	282	290
o Provision pour primes non acquises et risques en cours	32	24
o Provision pour assurance Vie	7	8
o Provision pour assurance Non-vie	243	257
o Provision pour participations aux bénéfices et ristournes	0	0
o Autres provisions techniques	0	0
o Contrats d'investissement avec participation bénéficiaire discrétionnaire	0	0
o Provision pour assurance Vie	0	0
o Provision pour assurance Non-vie	0	0
o Provision pour participations aux bénéfices et ristournes	0	0
MUTATIONS, 2006		
CONTRATS D'ASSURANCE	Montants bruts Réassurances	
Vie		
o Solde d'ouverture	4 522	15
o Primes nettes acquises/primes à recevoir	579	1
o Montants bruts versés	-317	0
o Primes de risque (théoriques)	-73	0
o Revenus d'intérêts	140	0
o Participation bénéficiaire attribuée	26	0
o Achat/vente du portefeuille	187	0
o Écarts de change	0	0
o Autres mutations	-46	0
o Solde de clôture	5 018	16
Non-vie		
o Solde d'ouverture total	3 575	267
o Montants versés pour des sinistres des années précédentes	-323	-27
o Surplus/déficit des provisions pour sinistres des années précédentes	-129	15
o Nouveaux sinistres	551	20
o Achat/vente du portefeuille	3	0
o Transferts	0	0
o Écarts de change	-1	0
o Autres mutations	134	0
o Solde de clôture	3 810	274
CONTRATS D'INVESTISSEMENT AVEC PARTICIPATION DISCRÉTIONNAIRE AUX BÉNÉFICES		
o Solde d'ouverture	6 683	0
o Primes nettes acquises/primes à recevoir	769	0
o Montants bruts versés	-602	0
o Primes de risque théoriques	-43	0
o Revenus d'intérêts	312	0
o Participation bénéficiaire attribuée	65	0
o Achat/vente du portefeuille	0	0
o Écarts de change	0	0
o Autres mutations	-46	0
o Solde de clôture	7 138	0

Remarque:

- Les provisions techniques ont trait aux contrats d'assurance et aux contrats d'investissement avec participation bénéficiaire discrétionnaire. Les passifs des contrats d'investissement sans participation bénéficiaire discrétionnaire doivent être évalués conformément à l'IAS 39 (*deposit accounting*). Il s'agit le plus souvent de contrats de la branche 23.

Annexe 33: Dettes de contrats d'investissement

En millions d'EUR	31-12-2005	31-12-2006
Total	7 615	9 156
○ Branche 23	7 604	9 139
○ Bon d'assurance sans couverture décès	0	0
○ Autres	11	17

Remarque:

- Voir le commentaire à l'Annexe 32.

Annexe 34: Provisions pour risques et charges

En millions d'EUR	Provision pour restructuration	Provision pour impôts et contentieux	Autres	Sous-total	Réductions de valeur sur crédits d'engagement hors bilan	Total
2005						
Solde d'ouverture 01-01-2005	30	245	216	491	88	580
○ Mutations avec impact sur le résultat						
○ Montants affectés	41	44	73	159	63	222
○ Montants repris	-17	-31	-34	-82	-62	-144
○ Autres mutations	-10	1	-113	-122	-14	-136
Solde de clôture 31-12-2005	44	260	143	446	75	522
2006						
Solde d'ouverture 01-01-2006	44	260	143	446	75	522
○ Mutations avec impact sur le résultat						
○ Montants affectés	9	24	13	46	67	113
○ Montants repris	-4	-68	-9	-81	-56	-137
○ Autres mutations	-20	26	-4	1	-6	-4
Solde de clôture 31-12-2006	28	241	143	413	80	493

Remarques:

- Les sommes indiquées sous Montants repris se rapportent pour deux tiers à des reprises dues à des excédents et pour environ un tiers à l'utilisation des provisions.
- Des provisions pour restructuration ont principalement été constituées dans des sociétés du groupe KBL EPB (15 millions d'euros au 31 décembre 2006) et, dans une moindre mesure, dans des filiales d'Europe centrale de KBC Bank (12 millions d'euros au total). Les provisions pour litiges sont commentées ci-dessous. Les Autres provisions comprennent des provisions pour divers risques et dépenses futures. Les réductions de valeur sur crédits d'engagement hors bilan comprennent entre autres les provisions pour garanties.
- Il n'est raisonnablement pas possible d'estimer le moment d'affectation de la majorité des provisions constituées.
- Vous trouverez ci-dessous un commentaire relatif aux principaux litiges pendants. Conformément aux règles IFRS, les actions intentées contre des sociétés du groupe KBC sont évaluées en fonction du risque estimé (*probable, possible ou improbable*). Des provisions sont constituées pour les dossiers dont l'évaluation du risque équivaut à *perte probable* (cf. *Annexes aux méthodes comptables*). Aucune provision n'est constituée pour les actions jugées *possibles* (dossiers dont l'évaluation du risque équivaut à *perte possible*). Toutefois, un commentaire est fourni dans les comptes annuels si ces dossiers peuvent avoir une influence significative sur le bilan (lorsque l'action peut mener à un décaissement de plus de 25 millions d'euros). Toutes les autres actions (dont l'évaluation du risque équivaut à *perte improbable*) présentant un risque minime ou nul ne doivent pas être mentionnées, quelle que soit leur ampleur. À des fins de transparence, KBC souhaite néanmoins exposer l'évolution récente des principaux dossiers appartenant à cette catégorie.

Les principaux dossiers sont résumés ci-dessous. Les informations fournies sont limitées afin de ne pas compromettre la position du groupe dans les actions en cours.

- Perte probable:
 - En 2003, une importante affaire de fraude a été exposée au grand jour chez K&H Equities Hongrie. De nombreux clients avaient essuyé de grosses pertes sur leurs portefeuilles de titres à la suite de spéculations non autorisées et d'éventuels détournements. Des ordres et des relevés de portefeuille avaient été falsifiés. Une enquête pénale est ouverte. Plusieurs réclamations ont déjà été réglées, soit à l'amiable soit par jugement arbitral. Des provisions ont été constituées pour les actions encore en cours.
 - Entre fin 1995 et début 1997, KBC Bank et KB Consult avaient été associés au transfert de sociétés de trésorerie. KBC Bank et/ou KB Consult ont été assignés à comparaître à douze reprises. En outre, KB Consult a été mis en examen par un juge d'instruction. Une provision de 36 millions d'euros a été constituée pour amortir l'incidence d'éventuelles actions en dommages et intérêts dans ce cadre. En tant que tel, le transfert d'une société de trésorerie est une transaction parfaitement légale. Néanmoins, il est apparu par la suite que certains acheteurs avaient agi de mauvaise foi et n'avaient en réalité fait aucun investissement. Ils n'avaient pas non plus introduit de déclaration fiscale pour les sociétés de trésorerie qu'ils avaient achetées. KBC Bank et KB Consult ont immédiatement pris les mesures nécessaires pour rompre toute relation avec ces parties.
- Perte possible:
 - En 2002, une réclamation de 100 millions d'euros a été intentée contre KBC Bank par les actionnaires d'un holding détenant à 100% la SA Transport Coulier, qui était à l'époque une importante société de transport dans le secteur pétrochimique mais avait été déclarée en faillite en 1992. Les plaignants arguent que la banque aurait commis plusieurs erreurs qui ont mené à la faillite. Le tribunal a rendu un

- jugement le 14 octobre 2005, rendant les réclamations irrecevables. Les plaignants ont interjeté appel le 30 juin 2006. Un jugement est attendu en 2008 au plus tôt.
- Perte improbable:
 - Dans le cadre de l'enquête entamée à la mi-1996 sur la participation présumée d'(anciens) administrateurs et membres du personnel de KBC Bank et Kredietbank Luxembourgeoise (KBL) à des pratiques d'évasion fiscale perpétrées par des clients de KBC Bank et KBL, il y a eu un renvoi devant la Chambre du Conseil, qui décidera si les objections sont de nature suffisante à justifier un renvoi devant le tribunal. En outre, la Chambre du Conseil devra se prononcer sur le bien-fondé contesté de la preuve.

- ČSOB (et KBC Bank pour une réclamation) est partie (plaignante/ demanderesse ou défenderesse) dans plusieurs actions en justice relatives au *Contrat de vente d'une société*, qui a été conclu le 19 juin 2000 entre Investiční a Poštovní banka (IPB) et ČSOB. Il a été communiqué fin 2006 que la République tchèque a conclu un accord amiable avec Nomura Principal Investment (Nomura), un ancien actionnaire d'IPB, qui est impliqué dans plusieurs des procès précités.

Annexe 35: Dettes subordonnées

En millions d'EUR	31-12-2005	31-12-2006
Total	6 314	6 253
Ventilation selon la durée résiduelle		
Jusqu'à un an	918	708
Plus d'un an à cinq ans	2 378	2 883
Plus de cinq ans	2 064	1 674
Perpétuelles	955	988
Ventilation selon le type		
Convertibles	0	0
Non convertibles	6 314	6 253

Remarque:

- Une dette subordonnée est en général contractée pour soutenir les ratios de solvabilité des sociétés du groupe. Nous nous référons aux annexes relatives au calcul des ratios de solvabilité des pôles banque et assurance.

Annexe 36: Autres passifs

En millions d'EUR	31-12-2005	31-12-2006
Total	18 674	9 818
Régimes de retraite ou autres avantages du personnel	1 725	1 796
Ventes à découvert d'actions	9 092	1 090
Ventes à découvert de titres à revenu fixe	4 847	4 320
Dépôts de réassureurs	90	92
Autres	2 921	2 521

Remarque:

- De plus amples informations sur les régimes de retraite et les autres avantages du personnel sont fournies à l'Annexe 37.

Annexe 37: Obligations résultant des régimes de retraite

En millions d'EUR	31-12-2005	31-12-2006
RÉGIMES À PRESTATIONS DÉFINIES		
Rapprochement des obligations au titre des régimes à prestations définies		
Obligations résultant des régimes à prestations définies, au début de l'exercice	1 694	1 922
o Coût des services	107	107
o Coût financier	69	71
o Modifications apportées au régime	66	5
o Écarts actuariels	69	-119
o Avantages versés	-94	-86
o Écarts de change	3	1
o Modifications du périmètre de consolidation	0	-178
o Autres	8	-6
Obligations résultant des régimes à prestations définies, au terme de l'exercice	1 922	1 717
Rapprochement de la juste valeur des actifs du régime		
Juste valeur des actifs du régime au début de l'exercice	1 267	1 478
o Rendement effectif des actifs du régime	195	110
o Cotisations de l'employeur	74	96
o Cotisations des adhérents au régime	15	16
o Avantages versés	-94	-86
o Écarts de change	0	1
o Modifications du périmètre de consolidation	0	-113
o Autres	21	-5
Juste valeur des actifs du régime au terme de l'exercice	1 478	1 497
o dont instruments financiers émis par le groupe	50	42
Financé		
Actifs du régime excédant les obligations au titre de prestations	-444	-220
Profits actuariels nets non comptabilisés	-102	-263
Montant des transactions non comptabilisé	-1	12
Coût des services passés non comptabilisé	0	0
Actifs non comptabilisés	-57	-3
Charges de retraite non financées à payer/payées	-604	-474
Mutation du passif ou de l'actif net		
Charges de retraite non financées à payer/payées au début de l'exercice	-523	-604
o Charges de retraites périodiques nettes	-156	-46
o Cotisations de l'employeur	74	96
o Autres	2	12
o Modifications du périmètre de consolidation	0	68
o Écarts de change	-1	0
Charges de retraite non financées à payer/payées au terme de l'exercice	-604	-474
Montants comptabilisés au bilan		
Charges de retraite payées	6	65
Charges à payer au titre des retraites	-610	-539
Charges de retraite non financées à payer/payées	-604	-474
Montants comptabilisés dans le compte de résultats		
Coût des services	107	107
Coût financier	69	71
Rendement attendu des actifs du régime	-80	-69
Ajustements visant à limiter les charges de retraite payées	4	-54
Amortissement du coût des services passés non comptabilisé	66	5
Amortissement de profits/pertes nets non comptabilisés	3	1
Cotisations des travailleurs	-14	-14
Modifications du périmètre de consolidation	0	0
Charges de retraite périodiques nettes déterminées par la méthode actuarielle*	156	46
Rendement effectif des actifs du régime, en %	15,4%	7,5%
Principales hypothèses actuarielles utilisées		
Taux d'actualisation	4,2%	4,0%
Rendement attendu des actifs du régime	5,2%	5,1%
Taux attendu d'augmentation des salaires	4,2%	3,5%
Taux d'augmentation des retraites	1,0%	0,7%
RÉGIMES À COTISATIONS DÉFINIES		
Charges pour régimes à cotisations définies	7	18

* Ces coûts sont repris sous Charges de personnel (cf. Annexe 12 Charges d'exploitation).

Remarques:

- Les accords de pension des membres du personnel des différentes sociétés du groupe KBC sont couverts par des fonds de pension et des assurances de groupe, dont la majorité est constituée de régimes à prestations définies. Les avantages dépendent également de l'ancienneté du travailleur et de son salaire pendant les années précédant son départ à la retraite. Les besoins de financement annuels de ces régimes de retraite sont déterminés sur la base de méthodes de coût actuariel.
- Plus spécifiquement, les obligations résultant des régimes de retraite comprennent entre autres un régime à prestations définies, sous la forme d'un fonds de pension pour KBC Bank (y compris un grand nombre de filiales), d'une assurance de groupe pour KBC Assurances et sous les deux formes pour KBL EPB. Les actifs des deux premiers régimes de retraite cités sont gérés par KBC Asset Management.
- Historique des principaux éléments du tableau (données à fin 2003, 2004, 2005 et 2006, en millions d'euros):
 - Obligations résultant des régimes à prestations définies: 1 545, 1 694, 1 922 et 1 717;
 - Juste valeur des actifs du régime: 1 104, 1 267, 1 478 et 1 497;
 - Charges de retraite non financées à payer/payées: -426, -523, -604 et -474.
- Le rendement effectif des actifs du régime est déterminé sur la base du taux OLO, compte tenu du dosage des actifs du régime.
$$RDA = (X \times \text{taux OLO à } T \text{ ans}) + (Y \times (\text{taux OLO à } T \text{ ans} + 3\%)) + (Z \times (\text{taux OLO à } T \text{ ans} + 1\%))$$
où:
 - T = durée de l'OLO utilisée pour le taux d'actualisation
 - X = pourcentage de titres à revenu fixe
 - Y = pourcentage d'actions
 - Z = pourcentage de l'immobilier.Les primes de risque de respectivement 3% et 1% sont basées sur le rendement à long terme des actions et de l'immobilier.
- Les principaux régimes de retraite du groupe se composaient des actifs suivants au 31 décembre 2006:
 - fonds de pension KBC Bank: 53% actions, 36% obligations, 10% immobilier et 1% liquidités (contre respectivement 59%, 32%, 7% et 2% en 2005);
 - assurance de groupe KBC Assurances (y compris Fidea): 21% actions, 75% obligations et 4% immobilier (contre respectivement 21%, 75% et 4% en 2005);
 - régime de retraite KBL EPB: 22% actions, 78% obligations et 0% liquidités (contre respectivement 15%, 80% et 5% en 2005).
- Les cotisations suivantes sont prévues pour les principaux régimes de retraite en 2007:
 - fonds de pension KBC Bank: 43 millions d'euros;
 - assurance de groupe KBC Assurances (y compris Fidea): 3 millions d'euros;
 - régime de retraite KBL EPB: 7 millions d'euros.
- La modification des hypothèses utilisées pour le calcul actuariel des actifs du plan et des obligations résultant des régimes à prestations définies a eu l'effet suivant sur les actifs du plan (+ en cas d'influence positive et - en cas d'influence négative pour les trois régimes de pension mentionnés à l'alinéa précédent):
 - +1 million d'euros en 2004, +2 millions d'euros en 2005 et +1 million d'euros en 2006. L'effet sur les obligations résultant des régimes de retraite s'élève à +9 millions d'euros, +16 millions d'euros et -40 millions d'euros respectivement.

Annexe 38: Capitaux propres des actionnaires

En nombre d'actions	31-12-2005	31-12-2006	
Nombre total d'actions souscrites et entièrement libérées	369 206 475	365 823 520	
Actions ordinaires	366 566 637	363 217 068	
Autres instruments de capitaux propres	2 639 838	2 606 452	
o dont actions ordinaires donnant droit au dividende	366 431 731	352 870 300	
o dont actions propres	9 191 599	15 823 991	
MUTATIONS, En nombre d'actions	Actions ordinaires	Autres instruments de capitaux propres	Total
2005			
Solde d'ouverture	366 423 447	2 648 122	369 071 569
Émission d'actions	134 460	0	134 460
Conversion d'obligations convertibles en actions	8 730	-8 284	446
Autres mutations	0	0	0
Solde de clôture	366 566 637	2 639 838	369 206 475
2006			
Solde d'ouverture	366 566 637	2 639 838	369 206 475
Émission d'actions	117 045	0	117 045
Conversion d'obligations convertibles en actions	33 386	-33 386	0
Autres mutations	-3 500 000	0	-3 500 000
Solde de clôture	363 217 068	2 606 452	365 823 520

Remarques:

- o Le capital social de KBC Groupe SA se compose d'actions ordinaires sans valeur nominale et d'obligations obligatoirement convertibles (ORA – voir Autres instruments de capitaux propres dans le tableau).
- o 363 217 068 actions ordinaires étaient en circulation au 31 décembre 2006. Toutes les actions ordinaires sont assorties d'un droit de vote, chaque action représentant une voix. Il n'est pas procédé à l'émission de parts bénéficiaires ou d'actions sans droit de vote. Les actions sont cotées sur Euronext Bruxelles et à la Bourse de Luxembourg. La valeur fractionnelle par action ordinaire (capital social souscrit et libéré par action ordinaire) s'est établie à 3,40 euros au 31 décembre 2006. Aucune action non entièrement libérée n'a été émise.
- o Le mandat concernant le capital autorisé peut être utilisé jusqu'au 17 juin 2009 à concurrence de 198 876 943 euros (ce qui peut déboucher sur l'émission de maximum 58,5 millions d'actions nouvelles, sur la base de la valeur fractionnelle des actions à fin 2006).
- o Au 31 décembre 2006, les sociétés du groupe KBC détenaient 15 823 991 actions KBC (15 680 600 hormis les actions dans le portefeuille commercial des sociétés du groupe KBC Securities, Ligeva et KBC Financial Products). Ce nombre inclut notamment:
 - o les actions servant de couverture pour les plans d'options sur actions à l'intention du personnel (2 323 332 actions au 31 décembre 2006);
 - o les actions rachetées dans le cadre du programme de rachat d'actions propres à hauteur de 1 milliard d'euros, qui a été achevé fin 2006. Pendant la durée du programme (2006), 11 729 723 actions (soit 3,2% du nombre total d'actions au 1^{er} janvier 2006) ont été rachetées au total sur le marché ouvert à un prix moyen de 85,08 euros. 3,5 millions d'entre elles ont été annulées sur décision de l'Assemblée générale extraordinaire du 27 avril 2006. Le solde sera annulé à l'issue de l'Assemblée générale du 26 avril 2007.
- o Pour le calcul du nombre d'actions donnant droit au dividende, nous vous renvoyons au chapitre Comptes annuels non consolidés.
- o Au 31 décembre 2006, 2 606 452 obligations obligatoirement convertibles (ORA) 1998–2008, non encore converties en actions ordinaires, étaient en circulation pour un montant nominal de 182,5 millions d'euros, avec échéance le 30 novembre 2008 et un taux de base de 3,5% (lié depuis 2000 à l'évolution du dividende de l'action KBC). Les porteurs de ces ORA ont le droit, jusqu'au 30 novembre 2008, de les faire convertir dans la proportion d'une action ordinaire KBC contre une ORA. Les ORA non converties par les porteurs seront automatiquement converties en actions ordinaires à l'échéance. Elles ne sont assorties d'un droit de vote qu'une fois converties en actions ordinaires.
- o Il n'y avait aucune obligation librement convertible en circulation au 31 décembre 2006.
- o Les actions de préférence ne sont pas reprises dans les Capitaux propres des actionnaires mais dans les Intérêts de tiers.
- o Des informations sur les plans d'options sur actions sont fournies à l'Annexe 12.

AUTRES ANNEXES

Annexe 39: Engagements et passifs éventuels

En millions d'EUR	31-12-2005	31-12-2006
Total	97 668	123 215
Crédits d'engagement	2 972	2 113
Engagements du fait d'achats au comptant de valeurs mobilières	1 301	1 037
Marge disponible sur lignes de crédit confirmées	37 607	40 427
Engagement de prise ferme et de placement de valeurs mobilières	160	266
Engagements de rachat résultant de cessions-rétrocessions imparfaites	600	0
Acceptations non négociées	77	52
Cautions à caractère de substitut de crédit	46 127	70 512
Autres cautions	7 172	7 007
Crédits documentaires	1 465	1 613
Actifs grevés de sûretés réelles pour compte de tiers	188	188

Remarques:

- Des informations sur les principaux litiges pendants sont fournies à l'Annexe 34.
- KBC Bank garantit irrévocablement tous les engagements existant au 31 décembre 2006 (*all sums, indebtedness, obligations and liabilities outstanding*), énumérés à la Section 5 c du *Companies Amendment Act* irlandais, des entreprises irlandaises mentionnées ci-après. La garantie permet à ces entreprises d'être dispensées de certaines

- obligations de publication en vertu de la section 17 du *Companies Amendment Act* 1986 irlandais.
- KBC Asset Management International Limited
- KBC Asset Management Limited
- KBC Financial Services (Ireland) Limited
- KBC Fund Managers Limited

Annexe 40: Créances résultant de contrats de location simple

En millions d'EUR	31-12-2005	31-12-2006
Montant des loyers minimums futurs à recevoir au titre de contrats de location simple non résiliables	84	50
○ Jusqu'à un an	27	13
○ Plus d'un an à cinq ans	47	29
○ Plus de cinq ans	10	8
Loyers conditionnels comptabilisés dans le compte de résultats	0	0

Remarque:

- Il n'existe aucun cas important dans lequel KBC intervient en qualité de preneur dans le cadre d'un contrat de location simple.

- Conformément aux dispositions d'IFRIC 4, aucun contrat de location simple ou de location-financement incorporé dans d'autres contrats n'a été constaté.

Annexe 41: Avoirs en gestion

Le montant total des avoirs en gestion discrétionnaire ou conseil atteignait 209 milliards d'euros au 31 décembre 2006 (contre 196 milliards d'euros fin 2005). Un tableau détaillé est fourni au chapitre Résultat du groupe en 2006.

Les informations relatives aux avoirs en gestion ne font pas partie des comptes annuels et ne sont donc pas soumises au contrôle du commissaire.

Annexe 42: Transactions entre parties liées

En millions d'EUR	2005	2006
AVEC DES PARTIES LIÉES, À L'EXCEPTION DES ADMINISTRATEURS		
Actifs	668	575
Prêts et avances aux banques	365	500
Prêts et avances à la clientèle	67	51
Titres	236	24
Passifs	76	51
Dépôts de banques	1	21
Dépôts de la clientèle et titres de créance	76	30
Compte de résultats	18	-24
Revenus nets d'intérêts	10	-32
Primes brutes acquises	0	0
Revenus de dividendes	7	5
Revenus nets de commissions	1	0
Autres revenus	0	4
Garanties		
Garanties fournies par le groupe	53	0
Garanties obtenues par le groupe	0	0
AVEC LES ADMINISTRATEURS		
Rémunérations allouées aux administrateurs ou partenaires de l'entreprise consolidante en raison de leurs fonctions dans cette entreprise, dans ses filiales et dans ses entreprises associées, y compris le montant des pensions de retraite attribuées à ce titre aux anciens administrateurs ou gérants	14	12
dont membres du Comité de direction Groupe	7	5
Options sur actions, en unités		
Au début de l'exercice	92 500	56 900
Attribuées	28 000	27 600
Exercées	-13 100	-7 800
Modification de la composition du Conseil d'administration	-50 600	-8 900
Au terme de l'exercice	56 900	67 800
Avances et prêts attribués aux administrateurs et partenaires	3	3
Régimes d'avantages postérieurs à l'emploi pour les administrateurs	3	1

Remarques:

○ L'entité consolidante est KBC Groupe SA. Toutes les filiales sont consolidées. Par conséquent, toutes les transactions avec les filiales du groupe sont éliminées. Les parties liées sont principalement les entreprises associées (à savoir NLB), ainsi qu'Almancora, Cera, MRBB, les fonds de pension du groupe et les administrateurs du groupe. Les principales entreprises associées sont décrites à l'Annexe 46, qui reprend également des informations financières à leur sujet.

- Toutes les transactions avec les parties liées s'effectuent *at arm's length*.
- Il n'y a pas eu d'autres transactions corporelles avec des entreprises associées que celles figurant dans le tableau.
- Des informations complémentaires sur les rémunérations et autres avantages octroyés aux membres du Comité de direction de KBC Groupe SA sont fournies au chapitre Corporate Governance.

Annexe 43: Solvabilité des activités bancaires du groupe

En millions d'EUR	31-12-2005	31-12-2006
Fonds propres réglementaires, KBC Bank et KBL EPB, après répartition du bénéfice	14 669	15 141
Capital Tier 1	11 065	11 253
o Capitaux propres des actionnaires	11 462	12 340
o Immobilisations incorporelles	-114	-169
o Écarts de consolidation	-533	-948
o Actions privilégiées, Tier 1 hybride	1 645	1 671
o Intérêts de tiers	654	530
o Élimination:		
o Obligations obligatoirement convertibles	-436	-204
o Réserve pour réévaluation d'actifs financiers disponibles à la vente	-830	-673
o Réserve pour couverture, couvertures des flux de trésorerie	-3	-46
o Intérêts de tiers, réserve pour réévaluation disponible à la vente et réserve pour couverture, couvertures des flux de trésorerie	-8	-7
o Dividendes versés	-772	-1 242
Capital Tier 2	4 857	5 221
o Obligations obligatoirement convertibles	436	186
o Prêts perpétuels, y compris Tier 1 hybride non utilisé dans capital Tier 1	840	731
o Réserve pour réévaluation d'actions disponibles à la vente, 90%	331	538
o Intérêts de tiers, réserve pour réévaluation d'actions disponibles à la vente, 90%	1	3
o Dettes subordonnées	3 250	3 763
Capital Tier 3	11	14
Postes déductibles	-1 263	-1 348
Volume total pondéré des risques	117 730	128 968
Risques de crédit, placement	106 127	118 329
Risque de marché	11 604	10 639
Ratios de solvabilité		
Ratio Tier 1	9,4%	8,7%
Ratio CAD	12,5%	11,7%

Remarques:

o Le tableau donne le calcul de solvabilité de KBC Bank et KBL EPB regroupées et est basé sur les principes IFRS et les directives de l'autorité de contrôle belge. Le ratio Tier 1 ainsi calculé s'élevait à 8,7% (8,5% pour KBC Bank et 14,5% pour KBL EPB) à fin 2006.

o Le minimum légal requis en matière de solvabilité s'élève à 8% pour le ratio CAD et à 4% pour le ratio Tier 1. KBC se fixe un objectif interne de 8% minimum pour le ratio Tier 1.

Annexe 44: Solvabilité des activités d'assurance du groupe

En millions d'EUR	31-12-2005	31-12-2006
CAPITAL DE SOLVABILITÉ DISPONIBLE		
o Capital social	29	29
o Primes d'émission	122	122
o Réserves	2 293	2 301
o Réserve pour réévaluation d'actifs financiers disponibles à la vente	1 255	1 459
o Écarts de change	28	27
Total des capitaux propres	3 726	3 938
o Dividendes versés par KBC Assurances	-510	-430
o Intérêts de tiers	74	13
Total des capitaux propres	3 290	3 521
o Dettes subordonnées	15	1
Total des capitaux propres et assimilés	3 305	3 522
o Immobilisations incorporelles	-164	-214
Capital disponible	3 141	3 308
MARGE DE SOLVABILITÉ REQUISE		
o Non-vie et Loi sur les accidents du travail	256	268
o Rentes	7	8
Marge de solvabilité requise pour les activités Non-vie	263	276
o Branche 21	535	589
o Branche 23	17	20
Marge de solvabilité requise pour les activités Vie	552	609
Marge de solvabilité totale requise	815	884
RATIO DE SOLVABILITÉ ET EXCÉDENT		
Ratio de solvabilité, en %	385%	374%
Excédent de solvabilité, en millions d'EUR	2 326	2 423

Remarques:

- o Ce tableau fournit le calcul de la solvabilité de KBC Assurances sur la base des normes IFRS. Le mode de calcul est susceptible d'être modifié lorsque les directives formelles de l'autorité de contrôle auront été publiées.
- o Fin 2006, le ratio de solvabilité s'élevait à 374%, soit près de quatre fois le minimum imposé.
- o Le minimum légal requis en matière de solvabilité s'élève à 100%. KBC se fixe un objectif interne de 200% minimum.

Annexe 45: Gestion des risques

De plus amples informations sur la gestion des risques (risques de crédit, ALM, risques de marché, risques opérationnels, risques techniques en matière d'assurances, etc.) sont fournies au chapitre Gestion de la valeur et des risques.

Seules les informations relatives à la gestion des risques découlant de l'application d'IFRS par KBC (voir Annexe 1 a) constituent un élément des comptes annuels et sont soumises au contrôle du commissaire.

Annexe 46: Liste des principales filiales et entreprises associées

Entreprise	Siège social	Pourcentage de participation au niveau du groupe	Activité
BANQUE			
Filiales consolidées par intégration globale			
Banque Diamantaire Anversoise SA	Anvers – BE	100,00	Établissement de crédit
CBC Banque SA	Bruxelles – BE	100,00	Établissement de crédit
Centea SA	Anvers – BE	99,56	Établissement de crédit
ČSOB a.s.	Prague – CZ	97,44	Établissement de crédit
Fin-Force SA	Bruxelles – BE	63,03	Traitement des transactions financières
IIB Bank Plc.	Dublin – IE	100,00	Établissement de crédit
KBC Asset Management SA	Bruxelles – BE	100,00	Asset Management
o KBC Asset Management Limited	Dublin – IE	100,00	Asset Management
o KBC Towarzystwo Funduszy Inwestycyjnych sa	Varsovie – PL	94,00	Asset Management
KBC Bank SA	Bruxelles – BE	100,00	Établissement de crédit
KBC Bank Deutschland AG	Brême – DE	99,76	Établissement de crédit
KBC Bank Funding LLC & Trust, groupe	New York – US	100,00	Émission d'actions de préférence
KBC Bank Nederland NV	Rotterdam – NL	100,00	Établissement de crédit
KBC Clearing NV	Amsterdam – NL	100,00	Clearing
KBC Finance Ireland	Dublin – IE	100,00	Octroi de crédit
KBC Financial Products, groupe	Diverses localisations	100,00	Négoce d'actions et de dérivés
KBC Internationale Financieringsmaatschappij NV	Rotterdam – NL	100,00	Émission d'obligations
KBC Lease, groupe	Diverses localisations	100,00	Leasing
KBC Peel Hunt Limited	Londres – GB	99,99	Société de Bourse, corporate finance
KBC Private Equity SA	Bruxelles – BE	100,00	Capital-risque
KBC Securities SA	Bruxelles – BE	100,00	Société de Bourse, corporate finance
K&H Bank Rt.	Budapest – HU	99,96	Établissement de crédit
Kredyt Bank SA	Varsovie – PL	80,00	Établissement de crédit
Patria Finance a.s.	Prague – CZ	100,00	Société de Bourse, corporate finance
Filiales consolidées par intégration proportionnelle			
International Factors SA	Bruxelles – BE	50,00	Factoring
Entreprises associées			
Nova Ljubljanska banka d.d.	Ljubljana – SI	34,00	Établissement de crédit
ASSURANCE			
Filiales consolidées par intégration globale			
ADD SA	Heverlee – BE	100,00	Compagnie d'assurances
Assurisk SA	Luxembourg – LU	100,00	Compagnie d'assurances
ČSOB Pojišť'ovna, Tchéquie	Pardubice – CZ	99,36	Compagnie d'assurances
ČSOB Poist'ovňa a.s., Slovaquie	Bratislava – SK	99,52	Compagnie d'assurances
Fidea SA	Anvers – BE	100,00	Compagnie d'assurances
K&H Insurance Rt.	Budapest – HU	100,00	Compagnie d'assurances
KBC Assurances SA	Leuven – BE	100,00	Compagnie d'assurances
Secura SA	Bruxelles – BE	95,04	Compagnie d'assurances
VITIS Life Luxembourg SA	Luxembourg – LU	99,99	Compagnie d'assurances
VTB-VAB SA	Zwijndrecht – BE	64,80	Assistance voiture
TUIR WARTA S.A.	Varsovie – PL	100,00	Compagnie d'assurances
Filiales consolidées par intégration proportionnelle			
NLB Vita d.d.	Ljubljana – SI	50,00	Compagnie d'assurances
EUROPEAN PRIVATE BANKING			
Filiales consolidées par intégration globale			
Brown Shipley & Co Limited	Londres – GB	99,88	Établissement de crédit
KBL Bank Ireland	Dublin – IE	99,88	Établissement de crédit
Kredietbank SA Luxembourgeoise	Luxembourg – LU	99,88	Établissement de crédit
Kredietbank (Suisse) SA	Genève – CH	99,87	Établissement de crédit
Merck Finck & Co.	Munich – DE	99,88	Établissement de crédit
Puilaetco Private Bankers SA	Bruxelles – BE	99,88	Établissement de crédit
Theodoor Gilissen Bankiers NV	Amsterdam – NL	99,88	Établissement de crédit
HOLDING			
Filiales consolidées par intégration globale			
Almafin SA	Zaventem – BE	100,00	Services financiers
KBC Exploitatie SA	Bruxelles – BE	100,00	Structure de communauté d'intérêt
KBC Groupe SA	Bruxelles – BE	100,00	Holding

Remarques:

○ Une liste complète des sociétés comprises ou non dans la consolidation et des entreprises associées est fournie après l'Annexe 50.

○ Les entreprises mises en équivalence (voir tableau) affichent un total du bilan globalisé de 12,38 milliards d'euros, des capitaux propres de 0,76 milliard d'euros et un résultat net de 83 millions d'euros.

Annexe 47: Principales modifications du périmètre de consolidation

Activité	Entreprise	Méthode d'intégration	Pourcentage de participation au niveau du groupe		Commentaires
			2005	2006	
EXCLUSIONS					
Holding	Agfa-Gevaert SA	Simulation du patrimoine	27,13	–	Vendu au 1 ^{er} trimestre 2006
Banque	Bank Card Company SA	Simulation du patrimoine	21,55	–	Vendu au 4 ^e trimestre 2006
Banque	Banksys SA	Simulation du patrimoine	20,55	–	Vendu au 4 ^e trimestre 2006
European private banking	Banco Urquijo SA	Intégration globale	97,06	–	Vendu au 3 ^e trimestre 2006
VARIATIONS DU POURCENTAGE DE PARTICIPATION					
European private banking	Kredietbank SA Luxembourgeoise	Intégration globale	97,32	99,88	Augmentation de la participation
Banque	K&H Bank Rt.	Intégration globale	59,47	99,96	Rachat des actionnaires minoritaires
Banque	Kredyt Bank SA	Intégration globale	85,53	80,00	Vente d'actions pour porter le flottant à 20%
Banque	ČSOB a.s.	Intégration globale	89,97	97,44	Rachat des actionnaires minoritaires
Banque	Fin-Force SA	Intégration globale	85,01	63,03	Vente d'actions aux nouveaux actionnaires de Fin-Force
Assurance	TUIR WARTA S.A.	Intégration globale	75,13	100,00	Rachat des actionnaires minoritaires
Assurance	ČSOB Poist'ovňa a.s. (Slovaquie)	Intégration globale	87,30	99,52	Rachat des actionnaires minoritaires

Annexe 48: Informations générales

Nom	KBC Groupe SA
Constitution	le 9 février 1935 sous la raison sociale Kredietbank SA; nom actuel depuis le 2 mars 2005
Pays de constitution	Belgique
Siège social	Avenue du Port 2, 1080 Bruxelles, Belgique
TVA	BE 0403.227.515
RPM	Bruxelles
Forme juridique	Société anonyme de droit belge faisant ou ayant fait publiquement appel à l'épargne; la société est un holding financier inscrit auprès de la Commission bancaire, financière et des assurances.
Durée de la société	Indéterminée
Objet	<p>La société est un holding financier qui a pour objet de détenir et de gérer directement ou indirectement des participations dans d'autres entreprises, dont – sans que l'énumération soit limitative – établissements de crédit, entreprises d'assurances et autres institutions financières.</p> <p>La société a aussi pour but de fournir des services de support aux tiers, en qualité de mandataire ou autrement, en particulier aux entreprises dans lesquelles elle détient une participation directe ou indirecte (article 2 des statuts).</p>
Lieux où les documents accessibles au public peuvent être consultés	<p>Les statuts de la société peuvent être consultés au Greffe du Tribunal de commerce de Bruxelles. Les comptes annuels sont déposés à la Banque nationale de Belgique. Les décisions en matière de nomination, démission et destitution de membres du Comité de direction et du Conseil d'administration sont publiées aux <i>Annexes du Moniteur belge</i>. Les avis financiers concernant la société ainsi que les convocations aux assemblées générales paraissent également dans les journaux financiers et/ou sur www.kbc.com. Les rapports annuels de la société peuvent être obtenus à son siège social. Ils sont envoyés chaque année aux porteurs d'actions nominatives et aux personnes qui en font la demande.</p>
Assemblée générale des actionnaires	<p>Il est tenu, chaque année, une Assemblée générale au siège social de la société ou à un autre endroit annoncé dans la convocation, le dernier jeudi d'avril ou, si ce jour est férié, le dernier jour ouvrable précédent, à onze heures.</p> <p>Pour être admis à l'Assemblée générale, les détenteurs d'actions au porteur, d'obligations au porteur ou de warrants au porteur, et les détenteurs de certificats au porteur émis avec la collaboration de la société, sont tenus de déposer leurs titres au moins quatre jours ouvrables avant l'assemblée, au siège social ou à un autre endroit spécifié dans la convocation.</p> <p>Les détenteurs d'actions nominatives, d'obligations nominatives, de warrants nominatifs ou de certificats nominatifs émis avec la collaboration de la société, doivent également notifier au siège social, dans le même délai et par écrit, leur intention de prendre part à l'Assemblée générale. Les porteurs d'obligations et de warrants ont le droit d'assister à l'Assemblée générale, mais uniquement avec voix consultative.</p> <p>Les détenteurs de titres dématérialisés – actions, obligations, warrants ou certificats émis avec la collaboration de la société – désireux d'être admis à l'Assemblée générale doivent, au moins quatre jours ouvrables avant la réunion, déposer au siège social ou à un autre endroit spécifié dans la convocation un certificat établi par le titulaire de compte reconnu ou par la chambre de compensation, attestant de la non disponibilité des titres jusqu'à la date de l'Assemblée générale.</p>

Annexe 49: Événements postérieurs à la date de clôture du bilan

Les événements postérieurs à la date de clôture du bilan sont des événements favorables ou défavorables qui se produisent entre la date de clôture et la date d'approbation des états financiers par le Conseil d'administration en vue de leur publication. On distingue d'une part les événements postérieurs à la date de clôture donnant lieu à des ajustements (événements qui confirment des situations qui existaient à la date de clôture) et d'autre part, les événements postérieurs à la date de clôture ne donnant pas lieu à des ajustements (événements qui indiquent des situations apparues postérieurement à la date de clôture). Le premier type d'événement donne en principe lieu à un ajustement des états financiers de l'exercice précédant l'événement, tandis que le deuxième type n'influence en principe que les états financiers de l'exercice suivant.

Les principaux événements qui n'ont pas donné lieu à des ajustements après la date de clôture des comptes sont les suivants:

- La finalisation à 1Tr2007 de l'acquisition d'une participation de 100% dans la société de leasing Romstal Leasing en Roumanie et de l'acquisition d'une participation de 100% dans la société de Bourse Swiss Capital en Roumanie. Également l'accord sur la prise d'une participation majoritaire (entre 70% et 100%, en fonction du nombre d'actionnaires accédant à la vente) dans la banque A Banka en Serbie (finalisation prévue au 2Tr2007) et dans la société de courtage retail en ligne Equitas en Hongrie (finalisation prévue au 1Tr2007). Certains de ces accords doivent encore être approuvés par les autorités compétentes; le moment de l'inclusion dans le résultat du groupe en 2007 en dépend. Le montant total des quatre transactions susmentionnées étant relativement limité (quelque 180 millions d'euros en tout), il n'a pas été jugé utile de fournir des informations complémentaires sur l'influence financière.

- La conclusion d'un accord, en janvier 2007, en vue de la prise d'une participation de 70% dans la compagnie d'assurances bulgare DZI Insurance, leader du marché des assurances dommages et vie dans ce pays. L'accord doit encore être approuvé par les autorités compétentes. KBC lancera ensuite une offre publique sur les 30% d'actions restantes. Pour la participation de 70%, KBC a déboursé 185 millions d'euros (plus un montant de 75 millions d'euros, qui équivaut à 70% des revenus non distribués issus des plus-values réalisées par DZI Insurance sur la vente de sa participation dans DZI Bank – un poste de trésorerie dans le bilan de DZI Insurance). Cette transaction devrait être finalisée au 2Tr2007. En 2005, les primes nettes de DZI Insurance atteignaient environ 103 millions d'euros.
- La vente par K&H Bank, en janvier 2007, de sa participation dans la société hongroise de cartes bancaires Giro Bankkártya Rt. (sous réserve de l'approbation par les autorités compétentes). K&H Bank a réalisé une plus-value sur cette vente (prise en résultat au 1Tr2007).
- La vente, en janvier 2007, de la participation non stratégique dans Intesa San Paolo, sur laquelle le groupe a réalisé une plus-value de quelque 200 millions d'euros (prise en résultat au 1Tr2007).
- La finalisation de la vente de la banque privée italienne Banca KBL Fumagalli Soldan (filiale de KBL EPB) au 1Tr2007. Sur le prix de vente de 44 millions d'euros, KBC a réalisé une plus-value d'environ 14 millions d'euros (prise en résultat au 1Tr2007).
- L'influence sur le bénéfice net – estimée par KBC à 28 millions d'euros (prise en résultat au 1Tr2007) – de la tempête Kyrill, qui a déferlé sur l'Europe à la mi-janvier 2007.
- Le lancement d'une offre publique de reprise sur les actions restantes (3%) de CSOB qui n'étaient pas encore en possession de KBC. Finalisation prévue au 2Sem2007.

Annexe 50: Rémunération du commissaire

Rémunérations des services autres que l'audit: en 2006, les honoraires versés à E&Y par KBC Groupe SA et ses filiales s'élevaient au total à 3 549 723 euros, répartis comme suit:

- autres missions de contrôle: 616 995 euros;
- missions de conseil fiscal: 1 001 353 euros;
- autres missions que le révisorat: 1 931 375 euros.

ANNEXE: LISTE COMPLÈTE DES SOCIÉTÉS COMPRISSES OU NON DANS LA CONSOLIDATION ET DES ENTREPRISES ASSOCIÉES

Nom	Siège	N° de TVA ou n° d'identification national	Part du capital détenue au niveau du groupe (en %)
KBC Bank: filiales consolidées par intégration globale			
KBC Bank SA	Bruxelles – BE	0462.920.226	100,00
Almafin Real Estate SA	Bruxelles – BE	0403.355.494	100,00
Immo Arenberg SA	Bruxelles – BE	0471.901.337	100,00
Banque Diamantaire Anversoise SA	Anvers – BE	0404.465.551	100,00
Banque Diamantaire (Suisse) SA	Genève – CH	–	100,00
CBC Banque SA	Bruxelles – BE	0403.211.380	100,00
Centea SA	Anvers – BE	0404.477.528	99,56
Československa Obchodni Banka a.s. (ČSOB)	Prague – CZ	–	97,44
Auxilium a.s.	Prague – CZ	–	97,44
Bankovni Informacni Technologie s.r.o.	Prague – CZ	–	97,44
Business Center s.r.o.	Bratislava – SK	–	97,44
Centrum Radlická a.s.	Prague – CZ	–	97,44
ČSOB Asset Management a.s.	Prague – CZ	–	99,47
ČSOB Asset Management a.s.	Bratislava – SK	–	97,44
ČSOB Distribution a.s.	Prague – CZ	–	97,44
ČSOB d.s.s. a.s.	Bratislava – SK	–	97,44
ČSOB Factoring a.s.	Prague – CZ	–	97,44
ČSOB Factoring a.s.	Bratislava – SK	–	97,44
ČSOB Investicni Spolecnost	Prague – CZ	–	97,44
ČSOB Investment Banking Service a.s.	Prague – CZ	–	97,44
ČSOB Leasing a.s.	Prague – CZ	–	97,44
ČSOB Leasing Pojist'ovaci Maklér s.r.o.	Prague – CZ	–	97,44
ČSOB Leasing a.s.	Bratislava – SK	–	97,44
ČSOB Leasing Poist'ovaci Maklér s.r.o.	Bratislava – SK	–	97,44
ČSOB Penzijní fond Progres a.s.	Prague – CZ	–	97,44
ČSOB Penzijní fond Stabilita a.s.	Prague – CZ	–	97,44
ČSOB Stavebni Sporitelna a.s.	Bratislava – SK	–	97,44
ČSOB Vynosovy a.s.	Prague – CZ	–	97,44
Hornicky Penzijní Fond Ostrava a.s.	Ostrava – CZ	–	97,44
Hypotecni Banka a.s.	Prague – CZ	–	97,28
Motokov a.s.	Prague – CZ	–	67,33
Zemsky Penzijní fond a.s.	Prague – CZ	–	97,44
Fin-Force SA	Bruxelles – BE	0472.725.639	63,03
IIB Bank Public Limited Company	Dublin – IE	–	100,00
Bencrest Properties Limited	Dublin – IE	–	100,00
Maurevel Investment Company Limited	Dublin – IE	–	100,00
Danube Holdings Limited	Dublin – IE	–	100,00
Dunroamin Properties Limited	Dublin – IE	–	100,00
Fraylon Limited	Dublin – IE	–	60,00
Glare Nominee Limited	Dublin – IE	–	100,00
Homeloans and Finance Limited	Dublin – IE	–	100,00
IIB Capital Plc.	Dublin – IE	–	100,00
IIB Finance Limited	Dublin – IE	–	100,00
IIB Asset Finance Limited	Dublin – IE	–	100,00
IIB Commercial Finance Limited	Dublin – IE	–	100,00
IIB Leasing Limited	Dublin – IE	–	100,00
Khans Holdings Limited	Dublin – IE	–	100,00
Lease Services Limited	Dublin – IE	–	100,00
IIB Homeloans and Finance Limited	Dublin – IE	–	100,00
Cluster Properties Company	Dublin – IE	–	100,00

Nom	Siège	N° de TVA ou n° d'identification national	Part du capital détenue au niveau du groupe (en %)
Demilune Limited	Dublin – IE	–	100,00
IIB Homeloans Limited	Dublin – IE	–	100,00
Proactive Mortgages Limited	Dublin – IE	–	100,00
KBC Homeloans and Finance Limited	Dublin – IE	–	100,00
Premier Homeloans Limited	Surrey – GB	–	100,00
Staple Properties Limited	Dublin – IE	–	100,00
IIB Nominees Limited	Dublin – IE	–	98,00
Intercontinental Finance	Dublin – IE	–	100,00
Irish Homeloans and Finance Limited	Dublin – IE	–	100,00
Kalzari Limited	Dublin – IE	–	100,00
Linkway Developments Limited	Dublin – IE	–	100,00
Meridian Properties Limited	Dublin – IE	–	100,00
Merrion Commercial Leasing Limited	Surrey – GB	–	100,00
Merrion Equipment Finance Limited	Surrey – GB	–	100,00
Merrion Leasing Assets Limited	Surrey – GB	–	100,00
Merrion Leasing Finance Limited	Surrey – GB	–	100,00
Merrion Leasing Industrial Limited	Surrey – GB	–	100,00
Merrion Leasing Limited	Surrey – GB	–	100,00
Merrion Leasing Services Limited	Surrey – GB	–	100,00
Monastersky Limited	Dublin – IE	–	100,00
Needwood Properties Limited	Dublin – IE	–	100,00
Perisda Limited	Dublin – IE	–	100,00
Phoenix Funding Plc.	Dublin – IE	–	100,00
Quintor Limited	Dublin – IE	–	100,00
Rolata Limited	Douglas – IM	–	100,00
Wardbury Properties Limited	Dublin – IE	–	100,00
IIB Finance Ireland	Dublin – IE	–	100,00
KBC Finance Ireland	Dublin – IE	–	100,00
Immo Lux-Airport II SA	Luxembourg – LU	–	100,00
KBC Alternative Investment Management Belgium NV	Bruxelles – BE	0883.054.940	100,00
KBC Alternative Investment Management Limited	Londres – GB	–	100,00
KBC Asset Management SA	Bruxelles – BE	0469.444.267	100,00
Bemab SA	Bruxelles – BE	0403.202.670	100,00
KBC Access Fund Conseil Holding SA	Luxembourg – LU	–	100,00
KBC Asset Management Limited	Dublin – IE	–	100,00
KBC Asset Management International Limited	Dublin – IE	–	100,00
KBC Asset Management (UK) Limited	Londres – GB	–	100,00
KBC Fund Managers Limited	Dublin – IE	–	100,00
KBC Asset Management SA	Luxembourg – LU	–	100,00
KBC Bonds Conseil Holding SA	Luxembourg – LU	–	100,00
KBC Cash Conseil Holding SA	Luxembourg – LU	–	100,00
KBC Conseil Service SA	Luxembourg – LU	–	100,00
KBC Districlick Conseil Holding SA	Luxembourg – LU	–	100,00
KBC Fund Partners Conseil Holding SA	Luxembourg – LU	–	100,00
KBC Invest Conseil Holding SA	Luxembourg – LU	–	100,00
KBC Life Invest Fund Conseil Holding SA	Luxembourg – LU	–	100,00
KBC Money Conseil Holding SA	Luxembourg – LU	–	100,00
KBC Renta Conseil Holding SA	Luxembourg – LU	–	100,00
KBC Life Opportunity Fund SA	Luxembourg – LU	–	100,00
KBC Towarzystwo Funduszy Inwestycyjnych a.s.	Varsovie – PL	–	94,00
KBC Bank Deutschland AG	Brême – DE	–	99,76
KBC Bank Funding LLC II	New York – US	–	100,00
KBC Bank Funding LLC III	New York – US	–	100,00
KBC Bank Funding LLC IV	New York – US	–	100,00
KBC Bank Funding Trust II	New York – US	–	100,00
KBC Bank Funding Trust III	New York – US	–	100,00
KBC Bank Funding Trust IV	New York – US	–	100,00

Nom	Siège	N° de TVA ou n° d'identification national	Part du capital détenue au niveau du groupe (en %)
KBC Bank Nederland NV	Rotterdam – NL	–	100,00
Westersingel Holding BV	Rotterdam – NL	–	100,00
KBC Bank (Singapore) Limited	Singapour – SG	–	100,00
KBC Clearing NV	Amsterdam – NL	–	100,00
KBC Dublin Capital Plc.	Dublin – IE	–	100,00
KBC Financial Products UK Limited	Londres – GB	–	100,00
Atomium Funding Corporation SPV	George Town – KY	–	100,00
Clarinbridge Capital LLC	Rumson – GB	–	67,00
Foxhill Opportunity Offshore Fund	Princeton – GB	–	74,00
KBC Absolute Return Fund (Karim)	George Town – KY	–	100,00
KBC Alternative Investment Management – Diversified Master Fund	Londres – GB	–	100,00
KBC Financial Products Hong Kong Limited	Hong Kong – HK	–	100,00
KBC Financial Products Trading Hong Kong Limited	Hong Kong – HK	–	100,00
Picaros Funding Plc.	Dublin – IE	–	100,00
Picaros Purchasing no.3 Limited	Dublin – IE	–	100,00
KBC Financial Holding Inc.	Wilmington – US	–	100,00
Corona Delaware LLC	Delaware – US	–	100,00
Churchill Finance LLC	Delaware – US	–	100,00
Estate Planning LLC	Delaware – US	–	100,00
KBC Financial Products (Cayman Islands) Limited “Cayman I”	George Town – KY	–	100,00
KBC Financial Products International Limited “Cayman III”	George Town – KY	–	100,00
KBC FP International VI Limited “Cayman VI”	George Town – KY	–	100,00
KBC Financial Products USA Inc.	New York – US	–	100,00
KBC FP Cayman Finance Limited “Cayman II”	George Town – KY	–	100,00
KBC Statistical Arbitrage Fund Limited	George Town – KY	–	100,00
Midas Life Settlements LLC	Delaware – US	–	100,00
Nabula Holdings LLC	Delaware – US	–	100,00
Pacifica Group LLC	Delaware – US	–	100,00
Atlas Insurance Services LLC	Wisconsin – US	–	100,00
Certo Insurance Services LLC	Delaware – US	–	100,00
Devon Services LLC	Delaware – US	–	100,00
Dorato Insurance Services LLC	Delaware – US	–	100,00
Equity Key LLC	Delaware – US	–	100,00
H/G II LLC	Delaware – US	–	100,00
Londsdale LLC	Wisconsin – US	–	100,00
Oceanus LLC	Wisconsin – US	–	100,00
Stratford Services LLC	Wisconsin – US	–	100,00
Welden Insurance Services LLC	Delaware – US	–	100,00
Pulsar Holdings LLC	Delaware – US	–	100,00
Spurling I LLC	Delaware – US	–	100,00
Spurling II LLC	Delaware – US	–	100,00
KBC Investments Limited	Londres – GB	–	100,00
KBC Investments Hong Kong Limited	Hong Kong – HK	–	100,00
KBC Consultancy Services Korea Limited	Seoul – KR	–	100,00
KBC Consultancy Services (Shenzhen) Limited	Shenzhen – CN	–	100,00
KBC Investments Cayman Islands Limited “Cayman IV”	George Town – KY	–	100,00
KBC Investments Cayman Islands V Limited	George Town – KY	–	100,00
KBC Investments Cayman Islands VII Limited	George Town – KY	–	100,00
KBC Investments Cayman Islands VIII Limited	George Town – KY	–	100,00
Seoul Value Trust	Seoul – KR	–	100,00
KBC International Portfolio SA	Luxembourg – LU	–	99,98
KBC Internationale Financieringsmaatschappij NV	Rotterdam – NL	–	100,00
CERINVEST NV	Rotterdam – NL	–	100,00
KBC International Finance NV	Rotterdam – NL	–	100,00
KBC Lease Holding SA	Diegem – BE	0403.272.253	100,00
Dala Property Holding III BV	Amsterdam – NL	–	100,00
Sicalis NV	Amsterdam – NL	–	100,00

Nom	Siège	N° de TVA ou n° d'identification national	Part du capital détenue au niveau du groupe (en %)
Fitraco SA	Anvers – BE	0425.012.626	100,00
KBC Autolease SA	Diegem – BE	0422.562.385	100,00
KBC Bail Immobilier France sas	Paris – FR	–	100,00
KBC Lease Belgium NV	Leuven – BE	0426.403.684	100,00
KBC Lease France SA	Lyon – FR	–	100,00
KBC Bail France sas	Lyon – FR	–	100,00
KBC Lease (Nederland) BV	Bussum – NL	–	100,00
Cathar BV	Bussum – NL	–	100,00
Gooieen BV	Bussum – NL	–	100,00
Hospiveen BV	Bussum – NL	–	100,00
Mercala 1 BV	Bussum – NL	–	100,00
Mercala 2 BV	Bussum – NL	–	100,00
KBC Lease Polska Sp z.o.o.	Varsovie – PL	–	100,00
KBC Lease (UK) Limited	Surrey – GB	–	100,00
KBC Lease (Deutschland) GmbH & Co. KG	Kronberg – DE	–	91,94
KBC Autolease (Deutschland) GmbH	Kronberg – DE	–	91,94
KBC Immobilienlease (Deutschland) GmbH	Kronberg – DE	–	91,94
KBC Lease (Deutschland) Vermietungs GmbH	Kronberg – DE	–	91,94
KBC Vendor Lease (Deutschland) Service GmbH	Kronberg – DE	–	91,94
KBC Vendor Finance (Deutschland) GmbH	Kronberg – DE	–	91,94
KBC Vendor Lease (Deutschland) GmbH	Kronberg – DE	–	91,94
Protection One Service GmbH	Kronberg – DE	–	91,94
SCS Finanzdienstleistungs-GmbH	Kronberg – DE	–	91,94
KBC Lease (Deutschland) Verwaltungs GmbH	Kronberg – DE	–	75,94
KBC Lease Italia S.p.A.	Verona – IT	–	100,00
KBC Lease (Luxembourg) SA	Strassen – LU	–	100,00
KBC Vendor Lease NV	Diegem – BE	0444.058.872	100,00
Securitas sam	Nandrin – MC	–	100,00
KBC Peel Hunt Limited	Londres – GB	–	99,99
KBC Peel Hunt Incorporated	Londres – GB	–	99,99
Peel Hunt Nominees Limited	Londres – GB	–	99,99
P.H. Nominees Limited	Londres – GB	–	99,99
P.H. Trustees Limited	Londres – GB	–	99,99
KBC Pinto Systems SA	Bruxelles – BE	0473.404.540	60,00
KBC Private Equity SA	Bruxelles – BE	0403.226.228	100,00
KBC ARKIV SA	Bruxelles – BE	0878.498.316	52,00
Mezzafinance SA	Bruxelles – BE	0453.042.260	100,00
Novaservis a.s.	Brno – CZ	–	94,57
KBC Securities SA	Bruxelles – BE	0437.060.521	100,00
Ligeva SA	Mortsel – BE	0437.002.519	100,00
Patria Finance a.s.	Prague – CZ	–	100,00
Patria Finance CF a.s.	Prague – CZ	–	100,00
Patria Online a.s.	Prague – CZ	–	100,00
Patria Direct a.s.	Prague – CZ	–	100,00
KBC Vastgoedportefeuille België SA	Bruxelles – BE	0438.007.854	87,89
Kereskedelmi és Hitelbank Rt. (K&H Bank)	Budapest – HU	–	99,96
Giro Bankkártya Rt	Budapest – HU	–	74,55
K & H Alkusz Kft	Budapest – HU	–	99,96
K & H Csportszolgáltató Központ Kft	Budapest – HU	–	99,96
K & H Equities Rt.	Budapest – HU	–	99,96
K & H Értékpapír Befektetési Alapkezelő Rt	Budapest – HU	–	99,96
K & H Lízingadminisztrációs Rt	Budapest – HU	–	99,96
K & H Eszközfinanszírozó Rt	Budapest – HU	–	99,96
K & H Eszközlízing Gép-és Thrgj. Bérleti Kft	Budapest – HU	–	99,96
K & H Lizingház Rt.	Budapest – HU	–	99,96
K & H Pannonlízing Rt	Budapest – HU	–	99,96
K & H Autófinanszírozó Pénzügyi Szolgáltató Rt	Budapest – HU	–	99,96

Nom	Siège	N° de TVA ou n° d'identification national	Part du capital détenue au niveau du groupe (en %)
K & H Autópark Bérleti és Szolg Kft	Budapest – HU	–	99,96
K & H DLH Lizing Kft	Budapest – HU	–	99,96
K & H Ingatlanlizing Kft	Budapest – HU	–	99,96
K & H Lizing Rt.	Budapest – HU	–	99,96
Kvantum Követeléskezelő és Befektetési Rt.	Budapest – HU	–	99,96
Fordat Kft	Budapest – HU	–	99,96
Kirchberg Offices I SA	Luxembourg – LU	–	100,00
Kirchberg Offices II SA	Luxembourg – LU	–	100,00
Kredyt Bank SA	Varsovie – PL	–	80,00
Kredyt International Finance BV	Rotterdam – NL	–	80,00
Kredyt Lease SA	Varsovie – PL	–	80,00
Kredyt Trade Sp z.o.o.	Varsovie – PL	–	80,00
Reliz SA	Katowice – PL	–	80,00
Żagiel SA	Varsovie – PL	–	80,00
Poelaert Invest SA	Zaventem – BE	0478.381.531	74,75
Quasar Securitisation Company SA	Bruxelles – BE	0475.526.860	100,00
Vastgoed Ruimte Noord SA	Bruxelles – BE	0863.201.515	100,00
KBC Bank: filiales non consolidées par intégration globale¹			
Aldersgate Finance Limited	St Helier – GB	–	100,00
Almafin Real Estate Services NV	Zaventem – BE	0416.030.525	100,00
Apitri SA	Diegem – BE	0469.889.873	99,98
Atomium Funding LLC	Delaware – US	–	100,00
Avebury Limited	Dublin – IE	–	100,00
Baker Street Finance Limited	St Helier – GB	–	100,00
Baker Street USD Finance Limited	St Helier – GB	–	100,00
Bankowa Polana Sp z.o.o.	Varsovie – PL	–	53,60
Bankowy Fundusz Inwestycyjny Serwis Sp z.o.o.	Varsovie – PL	–	80,00
Brussels North Distribution NV	Bruxelles – BE	0476.212.887	99,05
CENTRINVEST NV	Leuven – BE	0442.800.248	100,00
Chiswell Street Finance Limited	St Helier – GB	–	100,00
Clifton Finance Street Limited	St Helier – GB	–	100,00
Dala Beheer BV	Amsterdam – NL	–	100,00
Dala XV BV	Amsterdam – NL	–	100,00
Distienen SA	Zaventem – BE	0452.312.285	100,00
Dorlick Vastgoedmaatschappij SA	Zaventem – BE	0434.885.345	100,00
Dorset Street Finance Limited	St Helier – GB	–	100,00
Eurincasso s.r.o.	Prague – CZ	–	97,44
Fulham Road Finance Limited	St Helier – GB	–	100,00
Gie Groupe KBC Paris	Paris – FR	–	100,00
Hyporeal Praha a.s.	Prague – CZ	–	97,44
Immo-Accent SA ²	Bruxelles – BE	0465.538.335	99,99
Immo-Antares SA ²	Bruxelles – BE	0456.398.361	95,00
Immo-Basilix SA ²	Bruxelles – BE	0453.348.801	95,00
Immo-Beaulieu SA ²	Bruxelles – BE	0450.193.133	50,00
Immobilier Distri-Land SA ²	Bruxelles – BE	0436.440.909	87,52
Immo-Duo SA	Zaventem – BE	0435.573.154	100,00
Immo Genk-Zuid SA	Zaventem – BE	0464.358.497	100,00
Immo rue Colonel Bourg SA ²	Bruxelles – BE	0461.139.879	50,00
Immolease-Trust SA	Zaventem – BE	0406.403.076	100,00
Immo-Llan SA ²	Bruxelles – BE	0448.079.820	99,56
Immo Lux-Airport SA ²	Luxembourg – LU	–	66,64
Immo Marcel Thiry SA ²	Bruxelles – BE	0450.997.441	95,00
Immo-North Plaza SA ²	Bruxelles – BE	0462.118.688	99,99
IMMO PARIJSSTRAAT SA	Leuven – BE	0439.655.765	100,00
Immo-Pléiades SA ²	Bruxelles – BE	0461.434.344	99,99
Immo-Quinto SA	Zaventem – BE	0466.000.470	100,00
Immo-Régence SA ²	Bruxelles – BE	0452.532.714	75,00

Nom	Siège	N° de TVA ou n° d'identification national	Part du capital détenue au niveau du groupe (en %)
Immo-Tres SA ¹	Zaventem – BE	0465.755.990	100,00
Immo Zénobe Gramme SA ²	Bruxelles – BE	0456.572.664	100,00
IPB Leasing a.s.	Prague – CZ	–	97,44
KB-Consult SA	Bruxelles – BE	0437.623.220	100,00
KBC Alternative Investment Management HK Limited	Londres – GB	–	100,00
KBC Alternative Investment Management (USA) Inc.	Delaware – US	–	100,00
KBC Asia Pacific Fund of Funds	George Town – KY	–	100,00
KBC Equity Fund Conseil Holding SA	Luxembourg – LU	–	51,86
KBC Financial Services (Ireland) Limited	Dublin – IE	–	100,00
KBC Lease (Hungary)	Budapest – HU	–	100,00
KBC Leverage Pacific Fund of Funds	George Town – KY	–	100,00
KBC Life Harvest Capital SA	Luxembourg – LU	–	100,00
KBC North American Finance Corporation	Delaware – US	–	100,00
KBC Pacific Market Neutral Fund of Funds	George Town – KY	–	100,00
KBC Private Equity Advisory Services Limited Liability Company	Budapest – HU	–	100,00
KBC Private Equity Advisory Services s.r.o.	Prague – CZ	–	100,00
KBC Private Equity Advisory Services Sp.z.o.o.	Varsovie – PL	–	100,00
KBC Structured Finance Limited	Sydney – AU	–	100,00
KBC Vastgoedinvesteringen NV	Bruxelles – BE	0455.916.925	99,00
Kredietfinance Corporation (June) Limited	Surrey – GB	–	100,00
Kredietfinance Corporation (September) Limited	Surrey – GB	–	100,00
Kredietlease (UK) Limited	Surrey – GB	–	100,00
LIZAR Sp z.o.o.	Varsovie – PL	–	80,00
Lombard Street Limited	Dublin – IE	–	100,00
Luxembourg North Distribution	Luxembourg – LU	–	99,11
Luxembourg Offices Securitisations SA	Luxembourg – LU	–	90,09
Mechelen City Center NV	Heffen – BE	0471.562.332	100,00
Net Banking Sp z.o.o.	Varsovie – PL	–	80,00
Oxford Street Finance Limited	St Helier – GB	–	100,00
Palladium Series Fund LLC	Delaware – US	–	100,00
Parkeergarage De Panne SA	Bruxelles – BE	0881.909.548	90,00
Pembridge Square Limited	St Helier – GB	–	100,00
Picaros Funding LLC	Wilmington – US	–	100,00
Picaros Purchasing No.1 Limited	Dublin – IE	–	100,00
Picaros Purchasing No.2 Limited	Dublin – IE	–	100,00
Prague Real Estate SA	Zaventem – BE	0876.309.678	50,00
Regent Street Limited	St Helier – GB	–	100,00
Risk Kft.	Budapest – HU	–	99,96
SM Vilvoorde SA	Zaventem – BE	0425.859.197	100,00
Swiss Capital s.a.	Roumanie – RO	–	100,00
Sydney Finance Street Limited	St Helier – GB	–	100,00
TEE Square Limited	Road Town – VG	–	97,44
Threadneedle Finance Limited	St Helier – GB	–	100,00
Trustimmo NV	Zaventem – BE	0413.954.626	100,00
Vastgoedmaatschappij Manhattan-Kruisvaarten SA	Zaventem – BE	0419.336.938	100,00
Vermögensverwaltungsgesellschaft Merkur mbH	Brême – DE	–	99,76
Wetenschap Real Estate SA	Zaventem – BE	0871.247.565	50,00
Weyveld Vastgoedmaatschappij SA	Zaventem – BE	0425.517.818	100,00
Willowvale Company	Dublin – IE	–	100,00
KBC Bank: filiales communes consolidées par intégration proportionnelle			
Ceskomaravská Stavebni Sporitelna a.s.	Prague – CZ	–	49,48
Covent Garden Real Estate SA	Zaventem – BE	0872.941.897	50,00
International Factors SA	Bruxelles – BE	0403.278.488	50,00
Real Estate Participation NV	Zaventem – BE	0473.018.817	50,00
Immobilière Royal Rogier NV	Bruxelles – BE	0437.901.847	25,00
Omegalux Immobilière SA	Luxembourg – LU	–	25,00
Société Agricole des Grands Lacs SA	Luxembourg – LU	–	50,00

Nom	Siège	N° de TVA ou n° d'identification national	Part du capital détenue au niveau du groupe (en %)
Romarin Real Estate sas	Lille – FR	–	50,00
KBC Bank: filiales communes non consolidées par intégration proportionnelle¹			
FM-A Invest SA	Diegem – BE	0460.902.725	50,00
Immovert t'Serclaes SA	Zaventem – BE	0433.037.989	50,00
Jesmond Amsterdam NV	Amsterdam – NL	–	50,00
Miedziana Sp z.o.o.	Varsovie – PL	–	47,75
KBC Goldstate Fund Management Co. Limited	Shanghai – CN	–	49,00
Panton Kortenberg Vastgoed SA «Pako Vastgoed»	St-Nicolas – BE	0437.938.766	50,00
Amdale Holdings Limited SA	Diegem – BE	0452.146.563	49,99
Pakobo SA	Diegem – BE	0474.569.526	49,99
Rumst Logistics SA	Machelen – BE	0862.457.583	49,99
Real Estate Administration a.s.	Prague – CZ	–	30,05
Resiterra	Zaventem – BE	0460.925.588	50,00
Rumst Logistics II SA	Machelen – BE	0880.830.076	50,00
Rumst Logistics III SA	Machelen – BE	0860.829.383	50,00
KBC Bank: entreprises mises en équivalence			
ABN AMRO International Treasury Service Szolg. Kft	Budapest – HU	–	99,96
Budatrend III. Ingatlanhasznosító Rt	Budapest – HU	–	34,33
Giro Elszámolásforgáltató Rt	Budapest – HU	–	20,98
HAGE Hajdúsági Agráripari Részvénytársaság	Budapest – HU	–	24,99
Isabel SA	Bruxelles – BE	0455.530.509	25,33
Nova Ljubljanska banka d.d.	Ljubljana - SI	–	34,00
Prague Stock Exchange a.s.	Prague - CZ	–	24,39
KBC Bank: entreprises non mises en équivalence¹			
Banking Funding Company SA	Bruxelles – BE	0884.525.182	22,90
BCC Corporate SA	Bruxelles – BE	0883.523.807	23,95
Bedrijvencentrum Noordoost-Antwerpen SA	Anvers – BE	0455.474.485	21,18
Bedrijvencentrum Rupelstreek SA	Aartselaar – BE	0427.329.936	33,33
Brand and Licence Company SA	Bruxelles – BE	0884.499.250	20,00
Czech Banking Credit Bureau a.s.	Prague – CZ	–	19,49
Justinvest Antwerpen SA	Anvers – BE	0476.658.097	33,33
KBC Credit Arbitrage	George Town – KY	–	40,00
Prvni Certifikační Autorita a.s.	Prague – CZ	–	22,65
Rabot Invest SA	Anvers – BE	0479.758.733	25,00
Transportbeton GmbH	Delmenhorst – DE	–	25,93
KBC Assurances: filiales consolidées par intégration globale			
KBC Assurances SA	Leuven – BE	0403.552.563	100,00
ADD SA	Heverlee – BE	0406.080.350	100,00
Assurisk SA	Luxembourg – LU	–	100,00
ČSOB Pojišťovna a.s.	Pardubice – CZ	–	99,36
ČSOB Poist'ovňa a.s.	Bratislava – SK	–	99,52
Fidea SA	Anvers – BE	0406.006.069	100,00
Groep VTB-VAB NV	Zwijndrecht – BE	0456.267.594	64,80
Car Dent Benelux SA	Zwijndrecht – BE	0460.861.351	64,80
Interassistance SA	Zwijndrecht – BE	0439.707.928	64,15
VTB-VAB SA	Zwijndrecht – BE	0436.267.594	64,80
VDB Fleet Services SA	Zwijndrecht – BE	0866.583.053	45,21
K & H Insurance	Budapest – HU	–	100,00
KBC Life Fund Management SA	Luxembourg – LU	–	100,00
KBC Life Fund Management Ireland Limited	Dublin – IE	–	99,00
Secura SA	Bruxelles – BE	0403.293.336	95,04
Securlux SA	Luxembourg – LU	–	94,94
TUİR WARTA SA	Varsovie – PL	–	100,00
Powszechnie Towarzystwo Emerytalne Dom SA	Varsovie – PL	–	100,00
TUnŻ WARTA VITA SA	Varsovie – PL	–	94,06

Nom	Siège	N° de TVA ou n° d'identification national	Part du capital détenue au niveau du groupe (en %)
WARTA Cultus Sp.z.o.o.	Varsovie – PL	–	100,00
WARTA Finance SA	Varsovie – PL	–	100,00
WARTA Investment Sp.z.o.o.	Varsovie – PL	–	100,00
WARTA Nieruchomosci Sp.z.o.o.	Varsovie – PL	–	100,00
VITIS Life Luxembourg SA	Luxembourg – LU	–	99,99
Data Office NV	Leuven – BE	0413.719.252	99,99
KBC Assurances: filiales non consolidées par intégration globale¹			
Almarisk SA	Merelbeke – BE	0420.104.030	100,00
Almarisk UK Limited	Surrey – GB	–	100,00
Concert Noble SA	Bruxelles – BE	0431.304.164	100,00
ČSOB Insurance Service Limited	Pardubice – CZ	–	100,00
Fundacja WARTA	Varsovie – PL	–	100,00
Gdynia America Shipping Lines (London) Limited	Londres – GB	–	73,68
KBC Financial Indemnity Insurance SA	Luxembourg – LU	–	100,00
KBC Frequent Click Conseil SA	Luxembourg – LU	–	100,00
KBC Verzekeringen Vastgoed Nederland I BV	Rotterdam – NL	–	100,00
KBC Zakenkantoor SA	Leuven – BE	0462.315.361	100,00
Maatschappij voor Brandherverzekering SCRL	Leuven – BE	0403.552.761	90,55
Omnia cvba	Leuven – BE	0413.646.305	100,00
Van Clapdorp BVBA	Mortsel – BE	0418.119.488	100,00
WARTA Tourism Sp.z.o.o.	Varsovie – PL	–	100,00
KBC Assurances: filiales communes consolidées par intégration proportionnelle			
NLB Vita d.d.	Ljubljana – SI	–	50,00
KBC Assurances: filiales communes non consolidées par intégration proportionnelle¹			
Pericles SA	Zaventem – BE	0871.593.005	50,00
KBC Assurances: entreprises mises en équivalence			
Procar SA	Wielun – PL	–	23,65
KBC Assurances: entreprises non mises en équivalence¹			
AIA-Pool SCRL	Bruxelles – BE	0453.634.752	22,00
Assurcard SA	Leuven – BE	0475.433.127	25,00
EUROSTANDARD Sp.z.o.o.	Varsovie – PL	–	26,94
Optimobil Belgium SA	Bruxelles – BE	0471.868.277	33,33
KBC EPB: filiales consolidées par intégration globale			
Kredietbank SA Luxembourgeoise	Luxembourg – LU	–	99,88
Banca KBL Fumagalli Soldan SIM S.p.A.	Milan – IT	–	99,88
Brown Shipley & Co. Limited	Londres – GB	–	99,88
Brown Shipley Holding (Jersey) Limited	Jersey – GB	–	99,88
Cawood Smithie & Co.	Londres – GB	–	99,88
Fairmount Group Nominees Limited	Leatherhead – GB	–	99,88
Fairmount Pension Trustee Limited	Londres – GB	–	99,88
Fairmount Trustee Services Limited	Leatherhead – GB	–	99,88
KBL Investment Funds Limited	Londres – GB	–	99,88
Stark Trustee Company	Leatherhead – GB	–	99,88
The Brown Shipley Pension Portfolio Limited	Londres – GB	–	99,88
White Rose Nominee Limited	Londres – GB	–	99,88
Fidef Ingénierie Patrimoniale SA	La Rochelle – FR	–	99,88
Financière et Immobilière SA	Luxembourg – LU	–	99,88
Financière Groupe Dewaay	Luxembourg – LU	–	99,88
Puilaetco Dewaay Private Bankers SA	Luxembourg – LU	–	99,88
KB Lux Immo SA	Luxembourg – LU	–	99,88
Centre Europe SA	Luxembourg – LU	–	99,88
KB Luxembourg (Monaco) SA	Monaco – MC	–	99,88
sci KB Luxembourg Immo I (Monaco)	Monaco – MC	–	99,88
KBL Beteiligungs AG	Mayence – DE	–	99,88

Nom	Siège	N° de TVA ou n° d'identification national	Part du capital détenue au niveau du groupe (en %)
Merck Finck & Co.	Munich – DE	–	99,88
Merck Finck Invest Asset Management GmbH	Munich – DE	–	99,88
Merck Finck Pension Fund	Munich – DE	–	99,88
Merck Finck Treuhand AG	Munich – DE	–	99,88
Merck Finck Vermögensbetreuungs AG	Munich – DE	–	85,58
Unterstützung. u. Einrichtung der Bank	Munich – DE	–	99,88
Modernisierungsgesellschaft Lübecker Strasse	Mayence – DE	–	78,96
KBL Finance Limited	Dublin – IE	–	99,88
KBL France SA	Paris – FR	–	99,88
Aballea France	Brest – FR	–	99,88
KBL France Gestion	Paris – FR	–	99,83
Kredietbank Informatique GIE	Luxembourg – LU	–	99,88
Kredietbank (Suisse) SA	Genève – CH	–	99,87
Privagest SA	Genève – CH	–	89,88
Kredietrust Luxembourg SA	Luxembourg – LU	–	99,88
Puilaetco Private Bankers SA	Bruxelles – BE	0403.236.126	99,88
Banque Puilaetco Luxembourg SA	Luxembourg – LU	–	99,88
DL Quality Asset Management SA	Luxembourg – LU	–	99,88
Renelux SA	Luxembourg – LU	–	99,88
Rocher Limited	Douglas – IM	–	99,88
sci KB Luxembourg Immo III (Monaco)	Monaco – MC	–	99,88
Theodoor Gilissen Bankiers NV	Amsterdam – NL	–	99,88
Administratiekantoor Interland BV	Amsterdam – NL	–	99,88
Administratiekantoor voor Handel en Nijverheid BV	Amsterdam – NL	–	99,88
Administratiekantoor Gebr. Boissevain en Texeira BV	Amsterdam – NL	–	99,88
Administratiekantoor Gebr. Boissevain en Kerkhoven BV	Amsterdam – NL	–	99,88
Administratiekantoor van Theodoor Gilissen NV	Amsterdam – NL	–	99,88
Pacific Administratiekantoor BV	Amsterdam – NL	–	99,88
Trust- en Administratiekantoor Mij. Interland BV	Amsterdam – NL	–	99,88
Avocet Holding BV	Amsterdam – NL	–	99,88
Lange Voorbehout BV	Amsterdam – NL	–	99,88
Lechia BV	Amsterdam – NL	–	99,88
Neufvilles BV	Amsterdam – NL	–	99,88
Onafhankelijk Vermogensbeheer 's-Gravenhage BV	La Haye – NL	–	99,88
Stroeve Asset Management BV	Amsterdam – NL	–	99,88
Stroeve Breda & Co. NV	Amsterdam – NL	–	99,88
TG Fund Management BV	Amsterdam – NL	–	99,88
TG Ventures BV	Amsterdam – NL	–	99,88
Theodoor Gilissen Global Custody BV	Amsterdam – NL	–	99,88
Theodoor Gilissen Trust BV	Amsterdam – NL	–	99,88
Van Kollem en Broekman Effecten BV	Amsterdam – NL	–	99,88
Wereldeffect BV	Amsterdam – NL	–	99,88
KBC EPB: filiales non consolidées par intégration globale¹			
Ceres SA	Münzbach – LU	–	99,88
Grundstückgesellschaft Lübeckerstraße 28/29 Berlin GmbH	Mayence – DE	–	99,88
Merck Finck Beteiligungs GmbH	Munich – DE	–	99,88
Merck Finck Fund Managers Luxembourg SA	Munich – DE	–	99,88
Plateau Real Estate Limited	Douglas – IM	–	99,88
snc KBL France Courtage Assurances	Paris – FR	–	99,88
sci KB Luxembourg Immo II (Monaco)	Monaco – MC	–	99,88
Steubag G Betriebswirtschafts und Bankendienstleistungsberatung in Rheinland-Pfalz mbH	Mayence – DE	–	99,88
KBC EPB: filiales communes consolidées par intégration proportionnelle			
–			

Nom	Siège	N° de TVA ou n° d'identification national	Part du capital détenue au niveau du groupe (en %)
KBC EPB: filiales communes non consolidées par intégration proportionnelle¹			
Cogere SA	Luxembourg – LU	–	49,94
Gécalux sarl	Münsbach – LU	–	49,94
KBC EPB: entreprises mises en équivalence			
EFA Partners SA	Luxembourg – LU	–	52,64
European Fund Administration SA	Luxembourg – LU	–	52,64
KBC EPB: entreprises non mises en équivalence¹			
Damsigt scp	Utrecht – NL	–	24,55
TVM GmbH	Grünwald – DE	–	31,21
TVM KG	Grünwald – DE	–	21,43
KBC Groupe SA: filiales consolidées par intégration globale			
KBC Groupe SA	Bruxelles – BE	0403.211.479	100,00
Almafin SA	Zaventem – BE	0404.040.632	100,00
City Hotels SA	Zaventem – BE	0416.712.394	85,51
City Hotels International SA	Zaventem – BE	0449.746.735	85,51
CH Corp	Rockville – US	–	85,51
City Hotels USA Inc.	Rockville – US	–	85,51
Renthotel Utah LC	Rockville – US	–	85,51
Renthotel Detroit LLC	Rockville – US	–	85,51
Renthotel Singer LLC	Rockville – US	–	85,51
Gevafin SA	Luxembourg – LU	–	100,00
KBC Bank SA	Bruxelles – BE	0462.920.226	100,00
KBC Exploitation SA	Bruxelles – BE	0465.746.488	100,00
KBC Assurances SA	Bruxelles – BE	0403.552.563	100,00
Kredietcorp SA	Luxembourg – LU	–	100,00
Kredietbank SA Luxembourgeoise	Luxembourg – LU	–	99,88
Royal Oak Sah	Luxembourg – LU	–	99,00
KBC Groupe SA: filiales non consolidées par intégration globale¹			
Almaloisir & Immobilier sas	Nice – FR	–	100,00
Fidabel SA	Bruxelles – BE	0403.211.479	100,00
Gebema SA	Mortsel – BE	0461.454.338	100,00
General Building Leasing SA	Zaventem – BE	0445.312.548	100,00
Orim SA	Zaventem – BE	0459.182.558	100,00
Origo Belgium SA	Zaventem – BE	0435.778.735	100,00
Valuesource SA	Bruxelles – BE	0472.685.453	100,00
Valuesource Technologies Private Limited	Alwarpet – IN	–	99,99
KBC Groupe SA: filiales communes consolidées par intégration proportionnelle			
–			
KBC Groupe SA: filiales communes non consolidées par intégration proportionnelle¹			
–			
KBC Groupe SA: entreprises mises en équivalence			
–			
KBC Groupe SA: entreprises non mises en équivalence¹			
Etoiles d'Europe sas	Paris – FR	–	45,00

¹ Incidence négligeable, sauf mention contraire (voir note 2).

² Certificats immobiliers.



COMPTES ANNUELS NON CONSOLIDÉS

CONTEXTE

Les comptes annuels non consolidés de KBC Groupe SA sont présentés ici dans une version abrégée. Conformément aux dispositions légales, les comptes annuels non consolidés, le rapport du Conseil d'administration et le rapport du commissaire sont déposés auprès de la Banque nationale de Belgique. Ces documents peuvent être obtenus gratuitement sur demande adressée à:

KBC Groupe SA
Investor Relations – IRO
Avenue du Port 2
1080 Bruxelles
Belgique

Le commissaire a attesté sans réserve les comptes annuels non consolidés de KBC Groupe SA.

Les comptes annuels non consolidés ont été établis conformément aux normes comptables belges (B-GAAP). Ils ne sont donc pas comparables aux données établies selon les normes IFRS qui figurent dans les autres chapitres du présent rapport annuel.

BILAN, RÉSULTATS, AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS (B-GAAP, NON CONSOLIDÉ)

Bilan non consolidé après répartition du bénéfice, basé sur les normes comptables belges		
En millions d'EUR	31-12-2005	31-12-2006
Actifs immobilisés	8 787	8 130
IV Immobilisations financières	8 787	8 130
A Entreprises liées	8 775	8 119
1 Participations	8 474	7 816
2 Créances	301	303
B Entreprises avec lien de participation	12	11
1 Participations	2	1
2 Créances	10	10
Actifs circulants	805	1 784
VII Créances à un an au plus	43	68
A Créances commerciales	28	36
B Autres créances	15	32
VIII Placements de trésorerie	668	1 601
A Actions propres	154	785
B Autres placements	515	815
IX Valeurs disponibles	82	100
X Comptes de régularisation	11	15
Total de l'actif	9 592	9 914
Capitaux propres	7 070	7 852
I Capital	1 234	1 235
A Capital souscrit	1 234	1 235
II Primes d'émission	4 138	4 149
IV Réserves	622	1 100
A Réserves légales	123	123
B Réserves indisponibles	155	787
C Réserves immunisées	190	190
D Réserves disponibles	154	0
V Bénéfice reporté	1 076	1 369
Provisions et impôts différés	13	10
VII Provisions pour risques et charges	13	10
Dettes	2 509	2 052
VIII Dettes à plus d'un an	849	628
A Dettes financières	849	628
1 Emprunts obligataires non subordonnés	101	101
2 Établissements de crédit	240	20
3 Autres prêts	507	507
IX Dettes à un an au plus	1 574	1 352
A Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	59	20
B Dettes financières	521	35
2 Autres prêts	521	35
C Dettes commerciales	1	1
E Dettes fiscales, salariales et sociales	57	84
1 Impôts	10	24
2 Rémunérations et charges sociales	47	60
F Autres dettes	936	1 212
X Comptes de régularisation	87	71
Total du passif	9 592	9 914

Résultats non consolidés, basés sur les normes comptables belges		
En millions d'EUR	31-12-2005	31-12-2006
Charges		
A Charges des dettes	96	74
B Autres charges financières	1	5
C Services et biens divers	29	42
D Rémunérations, charges sociales et pensions	198	250
F Amortissements, réductions de valeur et provisions pour risques et charges	5	2
G 1) Réductions de valeur sur immobilisations financières	129	6
2) Réductions de valeur sur actifs circulants	15	0
I Moins-values sur réalisation d'actifs immobilisés	3	0
K Impôts	26	52
L Bénéfice de l'exercice	1 645	2 258
Total	2 147	2 689
N Bénéfice de l'exercice à affecter	1 705	2 258
Produits		
A Produits des actifs financiers	1 873	2 146
B Produits des actifs circulants	37	45
C Autres produits financiers	7	9
D Autres produits d'exploitation	230	292
G 1) Reprise de réductions de valeur sur immobilisations financières	0	3
I 2) Plus-value sur la réalisation d'immobilisations financières	0	192
J Produits exceptionnels	0	1
[M Prélèvements sur les réserves immunisées]	61	0
Total	2 147	2 689

Affectations et prélèvements, basés sur les normes comptables belges		
En millions d'EUR	31-12-2005	31-12-2006
A Bénéfice à affecter	2 002	3 334
1 Bénéfice de l'exercice à affecter	1 705	2 258
2 Bénéfice reporté de l'exercice précédent	296	1 076
C Affectations aux capitaux propres	0	778
1 À la réserve légale	0	0
2 Aux autres réserves	0	778
D Résultat à reporter	1 076	1 369
F Bénéfice à distribuer	926	1 187
1 Rémunération du capital	911	1 168
2 Administrateurs ou gérants	1	1
3 Participation des travailleurs	13	18

Il est proposé à l'Assemblée générale que le bénéfice à affecter de 3 334 millions d'euros soit réparti comme indiqué dans le tableau (colonne 31-12-2006). Sous réserve d'approbation, le dividende brut s'élève à 3,31 euros par action KBC Groupe SA donnant droit au dividende pour l'exercice 2006. Après retenue du précompte mobilier de 25%, le dividende net s'élève à 2,4825 euros par action ordinaire. Pour les actions avec strip PR, le précompte mobilier est de 15% et le dividende net s'élève à 2,8135 euros.

Le nombre d'actions ayant droit au dividende est calculé en tenant compte des éléments suivants:

- Les 117 045 actions émises dans le cadre de l'augmentation de capital pour le personnel en 2006 auront droit au dividende à partir de l'exercice 2007.
- Il est proposé de suspendre le droit au dividende du coupon numéro 40 pour les 8 229 723 actions propres restantes rachetées dans le cadre du programme de rachat d'actions propres en 2006 et du coupon numéro 40 et suivants pour les 2 000 000 actions rachetées dans le cadre du programme de rachat d'actions pour 2007.
- Par conséquent, sur la base des 363 217 068 actions au 31 décembre 2006, le nombre d'actions ayant droit au dividende est de 352 870 300.

ANNEXES (B-GAAP, NON CONSOLIDÉ)

Annexe 1: Immobilisations financières (B-GAAP, non consolidé)

Immobilisations financières, basées sur les normes comptables belges					
En millions d'EUR	Participations dans des entreprises liées	Créances sur des entreprises liées	Participations dans des entreprises avec lien de participation	Créances sur des entreprises avec lien de participation	
Valeur comptable au 31-12-2005	8 474	301	2		10
○ Acquisitions en 2006	100	2	0		0
○ Cessions en 2006	-13	0	-1		0
○ Autres mutations en 2006	-745	0	0		0
Valeur comptable au 31-12-2006	7 816	303	1		10

Les participations dans des entreprises liées de KBC Groupe SA concernent principalement KBC Bank SA (99,99%), KBC Assurances SA (99,99%), Kredietbank SA Luxembourgeoise (KBL EPB, 91,49% – sans les actions KBL EPB détenues par Kredietcorp SA), KBC Exploitatie SA (99,99%), KBC Asset Management SA (48,14%) et Almafin SA (99,99%). Les principales modifications par rapport au 31 décembre 2005 sont l'augmentation de la participation dans KBL EPB (de 89,95% à 91,49%), la souscription à l'augmentation de capital de KBC Exploitatie SA (50 millions d'euros), la vente de 410 000 actions KBC Asset Management SA à des filiales de KBC Bank SA, ainsi que la fusion de Gevaert SA et KBC Groupe SA (les anciennes filiales restantes de Gevaert – dont la principale est Almafin SA – se retrouvant ainsi directement sous KBC Groupe SA).

Les créances sur des entreprises liées concernent une obligation subordonnée convertible (OSC) émise par KBC Bank SA en 1999, d'un montant de 250 millions d'euros, arrivée à échéance en 2006 et convertie en un prêt perpétuel subordonné à KBC Bank SA. Il y a ensuite les prêts subordonnés qu'Almanij avait octroyés à Almafin SA en 1998 et 2000, chaque fois pour un montant de 24,8 millions d'euros. La modification par rapport au 31 décembre 2005 concerne l'augmentation de la créance sur KBC Bank SA par suite de la conversion de 33 386 ORA en autant d'actions KBC Groupe SA.

La participation dans des entreprises avec lien de participation concerne la participation dans ARDA IMMO SA (anciennement Ardatis SA). À la suite de la scission partielle de cette société en 2006, la participation de KBC Groupe SA a diminué de 1,4 million d'euros.

La créance sur des entreprises avec lien de participation concerne la souscription partielle de KBC Groupe SA à un emprunt obligataire émis en 2005 par Nova Ljubljanska banka.

Annexe 2: Mutations des capitaux propres (B-GAAP, non consolidé)

Mutations des capitaux propres, basées sur les normes comptables belges							
En millions d'EUR	31-12-2005	Augmentation de capital pour le personnel	Conversion d'ORA et exercice de warrants	Annulation d'actions propres	Exercice d'options	Mise en réserve du bénéfice	31-12-2006
Capital	1 234	1	0	0	0	0	1 235
Primes d'émission	4 138	8	2	0	0	0	4 149
Réserves	622	0	0	522	-44	0	1 100
Résultat reporté	1 076	0	0	-822	44	1 071	1 369
Capitaux propres	7 070	9	2	-300	0	1 071	7 852

Au 31 décembre 2006, les capitaux propres de KBC Groupe SA après répartition du bénéfice s'élevaient à 7 852 millions d'euros. Les principales modifications en 2006 concernaient l'augmentation de capital pour le personnel, la conversion d'ORA, l'annulation d'actions propres, l'exercice d'options pour le personnel et la mise en réserve du bénéfice. L'évolution du capital et des primes d'émission est détaillée ci-après.

Annexe 3: Évolution détaillée du capital et des primes d'émission (B-GAAP, non consolidé)

Au 31 décembre 2006, le capital social souscrit de la société s'élevait à 1 234 711 502 euros, représenté par 363 217 068 actions, dont 55 353 657 du type PR. Parmi celles-ci, 117 045 n'ont droit au dividende qu'à partir de l'exercice 2007. Le capital social est entièrement libéré. Au cours de l'exercice, le capital social a augmenté de 510 610 euros.

Évolution du capital et des primes d'émission en 2005 et 2006, basée sur les normes comptables belges

En EUR	Date	Capital	Primes d'émission	Nombre d'actions
Apport d'ORA 1998-2008	24-03-2005	1 233 728 361	4 130 235 790	366 426 420
Apport d'ORA 1998-2008	29-06-2005	1 233 730 605	4 130 280 186	366 427 086
Apport d'ORA 1998-2008	28-09-2005	1 233 733 840	4 130 344 179	366 428 046
Exercice de warrants	10-11-2005	1 233 734 699	4 130 363 702	366 428 301
Exercice de warrants	07-12-2005	1 233 735 343	4 130 378 325	366 428 492
Augmentation de capital pour le personnel	28-12-2005	1 234 188 473	4 137 992 795	366 562 952
Apport d'ORA 1998-2008	28-12-2005	1 234 200 892	4 138 238 437	366 566 637
Apport d'ORA 1998-2008	31-03-2006	1 234 296 971	4 140 138 914	366 595 147
Annulation d'actions propres	27-04-2006	1 234 296 971	4 140 138 914	363 095 147
Apport d'ORA 1998-2008	29-06-2006	1 234 300 527	4 140 208 609	363 096 193
Apport d'ORA 1998-2008	27-09-2006	1 234 306 161	4 140 319 015	363 097 850
Augmentation de capital pour le personnel	29-12-2006	1 234 704 114	4 148 451 301	363 214 895
Apport d'ORA 1998-2008	29-12-2006	1 234 711 502	4 148 596 088	363 217 068

Principales modifications de l'exercice 2006

- Au cours de l'exercice 2006, 117 045 actions nouvelles du type PR ont été émises à l'occasion d'une augmentation de capital décidée par le Conseil d'administration dans le cadre du capital autorisé et réservée aux membres du personnel de KBC Groupe SA et de certaines filiales belges. Le droit de préférence des anciens actionnaires a par conséquent été supprimé. Les actions ont été émises au prix de 72,88 euros et restent bloquées pendant deux ans. Par cette augmentation de capital, le groupe vise à resserrer les liens avec son personnel. Vu le faible montant de l'augmentation de capital, les conséquences financières pour les anciens actionnaires sont minimes.
- Par ailleurs, au cours de l'exercice, il a été procédé à la création de 33 386 actions nouvelles par l'apport de 33 386 ORA 1998-2008 (obligations subordonnées remboursables en actions KBC Groupe SA). Le 31 décembre 2006, il y avait au total 2 606 452 ORA 1998-2008 (pour un montant nominal de 182,5 millions d'euros) en circulation (taux de base 3,5% et échéance 30 novembre 2008) qui n'étaient pas encore apportées dans le capital de KBC Groupe SA. Les porteurs ont jusqu'au 30 novembre 2008 le droit de demander l'apport de leurs ORA, dans la proportion d'une action nouvelle KBC Groupe SA pour une ORA. Les ORA non apportées par les porteurs seront automatiquement converties à l'échéance en actions nouvelles

KBC Groupe SA. De ce fait, le nombre d'actions du type PR augmentera de 2 606 452 unités.

- Dans le cadre du programme de rachat d'actions propres 2006, 11 729 723 actions propres ont été rachetées au cours de l'exercice, dont 3 500 000 ont déjà été annulées à l'Assemblée générale du 27 avril 2006. Cette annulation d'actions a été totalement imputée sur la réserve indisponible (voir plus haut au chapitre Structure, stratégie et présence internationale du groupe).

Le mandat concernant le capital autorisé peut encore être utilisé jusqu'au 17 juin 2009 à concurrence de 198 876 943 euros. En se basant sur une valeur fractionnelle de 3,40 euros par action, 58 493 218 actions nouvelles KBC Groupe SA au maximum peuvent encore être émises en vertu de ce mandat.

Annexe 4: Actionnaires

La structure de l'actionariat, telle qu'elle ressort des déclarations reçues dans le cadre, d'une part, de la loi belge du 2 mars 1989 relative à la publicité des participations importantes dans les sociétés cotées en Bourse et réglementant les offres publiques d'acquisition et, d'autre part, des articles 631 et 632 du Code belge des sociétés, se présente comme suit:

Actionariat 02-03-2005¹, déclaration conforme à la loi du 2 mars 1989

	Adresse	Nombre d'actions	Nombres d'obligations convertibles
Almancora SCA	Philipssite 5 bus 10, 3001 Leuven, Belgique	75 815 338	0
Cera SCRL	Philipssite 5 bus 10, 3001 Leuven, Belgique	23 345 500	0
MRBB SCRL	Diestsevest 40, 3000 Leuven, Belgique	42 562 665	0
Autres actionnaires de référence	P.a. Ph. Vlerick, Ronsevaalstraat 2, 8510 Bellegem, Belgique	42 715 838	0
Sociétés du groupe KBC ²	Avenue du Port 2, 1080 Bruxelles, Belgique	11 017 286	0

¹ Pour les sociétés du groupe KBC, il s'agit du 12 juin 2006.

² Il s'agit de KBC Groupe SA, KBC Bank SA, IIB Bank Limited, VITIS Life Luxembourg SA, Assurisk SA, Ligeva SA, KBC Investments Limited et KBC Securities SA.

En mars 2005, Almancora, Cera, MRBB et les Autres actionnaires de référence ont déclaré détenir au 2 mars 2005 une participation de respectivement 20,69%, 6,37%, 11,62% et 11,66% des actions de KBC Groupe SA. À ce moment, il y avait 366 423 447 actions KBC Groupe SA

en circulation. En juin 2006, KBC Groupe SA a déclaré détenir, avec un certain nombre de sociétés du groupe, 3,03% des actions de KBC Groupe SA au 12 juin 2006. À ce moment, il y avait 363 095 147 actions KBC Groupe SA en circulation.

Actionnariat 31-12-2006, déclaration conforme au Code belge des sociétés

	Adresse	Nombre d'actions
Assurisk SA	Avenue de la Gare 8-10, 1610 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg	700
KBC Bank SA	Avenue du Port 2, 1080 Bruxelles, Belgique	5 116 045
KBC Investments Limited	111 Old Broad Street, EC2N 1FP London, United Kingdom	137 390
KBC Securities SA	Avenue du Port 12, 1080 Bruxelles, Belgique	1
Ligeva SA	Avenue du Port 12, 1080 Bruxelles, Belgique	6 000
VITIS Life Luxembourg SA	Boulevard Royal 7, BP 803, 2018 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg	10 800

Les déclarations reçues conformément au Code belge des sociétés et faisant état des participations au 31 décembre 2006 figurent dans le tableau. Sur un total de 363 217 068 actions en circulation au 31 décembre 2006, cela représente 5 270 936 actions ou 1,45%. De plus amples informations sur les (mutations des) actions KBC de KBC Groupe SA sont fournies au chapitre Information aux actionnaires, dans le tableau figurant sous L'action KBC en 2006, à la rubrique Plan de rachat d'actions et évolution du nombre d'actions propres détenues par KBC Groupe SA. La valeur fractionnelle moyenne de l'action KBC en 2006 s'élevait à 3,40 euros.

Annexe 5: Bilan

Au 31 décembre 2006, les placements de trésorerie s'élevaient à 1 601 millions d'euros. La hausse par rapport au 31 décembre 2005 (+933 millions d'euros) résulte d'une augmentation des Autres placements (+300 millions d'euros, principalement des placements à terme à un mois au plus) et du poste Actions propres (+632 millions d'euros; les actions rachetées dans le cadre du programme de rachat d'actions propres 2006 qui n'ont pas été annulées en 2006 le seront en 2007).

Les Dettes à plus d'un an ont diminué en fin de compte de 220 millions d'euros, en raison principalement du remboursement anticipé (échéance 2010) de l'avance à terme fixe de 200 millions d'euros empruntée auprès de KBC Bank SA et du transfert du financement du plan d'options sur actions 2002 à hauteur de 20 millions aux Dettes à un an au plus.

Les Dettes financières à un an au plus ont diminué de 486 millions d'euros, grâce surtout à la politique de désendettement (non prolongation du programme de *commercial paper*).

Le poste Autres dettes concerne principalement les dividendes à payer.

Annexe 6: Résultats

KBC Groupe SA occupe environ 3 600 personnes pour le compte de sociétés du groupe qui participent à une structure de communauté d'intérêt dans le cadre d'un accord de coopération. Cette coopération porte notamment sur les domaines ICT, communication, marketing, études de marché et logistique. Les charges y afférentes ne sont pas supportées en fin de compte par le holding, mais sont réparties intégralement entre les participants sur la base de critères objectifs. Le total des charges ainsi supportées pour et à charge des membres de la structure de communauté d'intérêt s'élevait à 290 millions d'euros en 2006.

En 2006, le bénéfice net de KBC Groupe SA a atteint 2 258 millions d'euros. Les principaux produits ont été les revenus de dividendes de KBC Bank, KBC Assurances, KBC Asset Management et KBL EPB, pour un total de 2 128 millions. La hausse de 274 millions d'euros par rapport à 2005 résulte principalement de l'augmentation des dividendes versés par KBC Assurances SA, KBC Bank SA et KBC Asset Management SA (ensemble +565 millions d'euros) et de la disparition des dividendes de Gevaert SA (-322 millions d'euros).

Les principales charges (à l'exception de celles supportées par la structure de communauté d'intérêt) concernaient les charges des dettes et les frais se rapportant aux opérations d'acquisition et à la communication externe du groupe.

Annexe 7: Rémunération du commissaire

Rémunération ordinaire des services d'audit: en 2006, les honoraires versés par KBC Groupe SA à Ernst & Young Reviseurs d'Entreprises (E&Y) s'élevaient à 137 980 euros.

Les rémunérations versées à E&Y en 2006 pour des services autres que l'audit s'élevaient à 116 634 euros, réparties comme suit:

- autres missions de contrôle: 32 134 euros;
- missions de conseil fiscal: 14 500 euros;
- autres missions que le révisorat: 70 000 euros.

Annexe 8: Conflit d'intérêts

Nous renvoyons au chapitre Corporate Governance, à la rubrique Conflits d'intérêts au sens de l'article 523 ou 524 du Code belge des sociétés.



INFORMATIONS

COMPLÉMENTAIRES

ADAPTATIONS DES CHIFFRES DE 2005

Initialement, KBC avait opté en faveur d'une limitation de la volatilité suscitée par la valorisation asymétrique, selon IAS 32 et IAS 39, du portefeuille de crédit (au coût amorti) et des dérivés ALM (à la juste valeur) utilisés pour couvrir le risque du portefeuille de crédits en ayant recours pour cela à l'option juste valeur plutôt qu'à la comptabilité de couverture. Dans la pratique, une part du portefeuille obligataire a été répertoriée comme *instruments financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultats (JV)*, si bien que les modifications de la valeur réelle des produits dérivés de couverture ont pu être en grande partie compensées par des modifications de valeur réelle inverses dans le portefeuille JV. Selon cette approche, la composante d'intérêts des produits dérivés de couverture était imputée sur le poste Bénéfice net d'instruments financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultats.

Au quatrième trimestre 2005, KBC a décidé d'appliquer les *transactions de couverture à la juste valeur couvrant le risque d'intérêts d'un portefeuille* sur la base d'une version *carve-out* d'IAS 39 telle qu'approuvée par l'UE (en un mot: couverture du portefeuille) pour une part importante des activités de KBC Bank en Belgique. En conséquence, la couverture par l'option à la juste valeur dont question ci-dessus a été en grande partie remplacée par la couverture du portefeuille, tant les dérivés ALM que le portefeuille de

crédits sous-jacent étant dès lors valorisés à la juste valeur. Cette modification a eu une influence défavorable de 40 millions d'euros avant impôts sur l'ensemble de l'exercice 2005. Toutefois, son effet a été intégralement incorporé dans les chiffres du quatrième trimestre 2005. La composante de taux d'intérêt des produits dérivés de couverture de portefeuille a été maintenue au poste Bénéfice net d'instruments financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultats.

Au premier trimestre 2006, KBC a adapté ses chiffres pour l'exercice 2005, de manière à répartir l'effet précité sur les quatre trimestres de 2005 (au lieu d'un seul). Les intérêts sur produits dérivés de couverture du portefeuille ont été déplacés du poste Bénéfice net d'instruments financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultats au poste Revenus nets d'intérêts. L'opération n'a eu aucune incidence sur le résultat net de l'ensemble de l'exercice 2005.

Le tableau donne les chiffres originaux et les chiffres adaptés. Les adaptations se limitent aux postes Revenus nets d'intérêts et Bénéfice net d'instruments financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultats. Vous trouverez un aperçu des modifications par trimestre dans le *Quarterly Report – KBC Group, 4Q 2006*, qui peut être consulté sur le site www.kbc.com.

Adaptation des chiffres de 2005, en millions d'EUR	Chiffres originaux	Chiffres adaptés
Revenus nets d'intérêts	4 348	4 219
Bénéfice net d'instruments financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultats	513	642

GLOSSAIRE DES RATIOS UTILISÉS

Bénéfice par action, base	[bénéfice net (part du groupe)] / [moyenne du nombre d'actions ordinaires, plus les obligations obligatoirement convertibles en actions, moins les actions propres]
Bénéfice par action, dilué	[bénéfice net (part du groupe), corrigé des dépenses d'intérêts (après impôts) sur obligations librement convertibles] / [moyenne du nombre d'actions ordinaires, plus les obligations obligatoirement convertibles en actions, moins les actions propres, plus l'effet diluant potentiel des options et obligations librement convertibles]
Capitalisation boursière	[cours de clôture de l'action KBC] x [nombre d'actions ordinaires]
Capitaux propres par action	[capitaux propres des actionnaires] / [nombre d'actions ordinaires et d'obligations obligatoirement convertibles en actions, moins les actions propres (en fin de période)]
Dividende par action	[dividende distribué] / [nombre d'actions donnant droit au dividende en fin de période]. Le dividende net par action tient compte du précompte mobilier sur les revenus des actions.
Gearing ratio	[somme des capitaux propres consolidés de KBC Bank, KBC Assurances, KBL EPB, les sociétés restantes ex-Gevaert du groupe et KBC Exploitation] / [capitaux propres consolidés du groupe KBC]
Ratio CAD, activités bancaires	[capitaux propres réglementaires consolidés de KBC Bank et KBL EPB] / [volume total pondéré des risques KBC Bank et KBL EPB]. Calcul détaillé au chapitre Comptes annuels consolidés, Annexe 43. Le calcul est également disponible pour KBC Bank et KBL EPB séparément.
Ratio charges/produits	[charges d'exploitation banque et European Private Banking] / [produits bruts banque et European Private Banking]
Ratio combiné (assurances dommages)	[charge de sinistres nette / primes nettes encaissées] + [charges nettes / primes nettes acquises]
Ratio de couverture	[réductions de valeur individuelles sur crédits non-performing] / [encours des crédits non-performing]. Pour la définition de non-performing, voir Ratio non-performing. Au besoin, les réductions de valeur individuelles pour crédits performing et les réductions de valeur constitués sur la base du portefeuille peuvent être ajoutées au numérateur.
Ratio de pertes sur crédits	[variation nette des réductions de valeur pour risques de crédit individuelles et basées sur le portefeuille] / [encours moyen du portefeuille de crédits]. Le portefeuille de crédits est défini au chapitre Gestion de la valeur et des risques.
Ratio de solvabilité, activités d'assurance	[capital de solvabilité consolidé disponible de KBC Assurances] / [marge de solvabilité requise]. Calcul détaillé au chapitre Comptes annuels consolidés, Annexe 44.
Ratio de solvabilité, groupe	[capital de solvabilité consolidé disponible du groupe KBC] / [capital de solvabilité requis de KBC Bank, KBC Assurances, KBL EPB et du holding regroupés]. Voir chapitre Gestion de la valeur et des risques, sous Solvabilité.
Ratio non-performing	[encours des crédits non-performing (prêts dont les intérêts ou les remboursements du principal présentent un arriéré ou un dépassement de plus de 90 jours)] / [encours total du portefeuille de crédits].

Ratio Tier 1, activités bancaires	[capital Tier 1 consolidé de KBC Bank et KBL EPB] / [volume total pondéré des risques KBC Bank et KBL EPB]. Calcul détaillé au chapitre Comptes annuels consolidés, Annexe 43. Le calcul est également disponible pour KBC Bank et KBL EPB séparément.
Rendement des capitaux propres	[bénéfice net (part du groupe)] / [capitaux propres moyens des actionnaires, à l'exclusion de la réserve pour réévaluation des actifs financiers disponibles à la vente]
Rendement des capitaux propres attribués, d'une division	[bénéfice net, y compris intérêts de tiers, d'une division, adapté afin de tenir compte des capitaux propres attribués au lieu des capitaux propres effectifs] / [capitaux propres attribués moyens de la division]. Le bénéfice net d'une division est la somme des bénéfices nets de toutes les entreprises qui en font partie, adapté en fonction des frais généraux centraux attribués et des charges de financement du goodwill payé. Le capital attribué à une division est fondé sur un ratio Tier 1 de 8% pour les activités bancaires et un ratio de solvabilité de 200% pour les activités d'assurances. En ce qui concerne les activités bancaires, le capital Tier 1 attribué inclut aussi bien du capital de base (85%) que du capital hybride (15%). Pour l'ensemble des activités d'assurances, le capital de solvabilité attribué consiste exclusivement en capital de base. Dans le calcul du rendement des capitaux propres attribués, l'on trouve uniquement du capital de base au dénominateur.
Rendement du total des actifs	[bénéfice net (part du groupe)] / [moyenne du total du bilan]

CONTACTS ET CALENDRIER FINANCIER

Pour tout complément d'informations sur les produits, les services et les publications du groupe KBC, le public est invité à s'adresser au KBC-Telecenter les jours ouvrables de 8 à 22 heures et le samedi et les jours de fermeture des banques de 9 à 17 heures.

Tél. 078 152 154, + 32 78 152 154 (Français, Anglais, Allemand), 078 152 153, + 32 78 152 153 (Néerlandais)

E-mail kbc.telecenter@kbc.be

Les actionnaires et la presse peuvent en outre s'adresser au Service Presse et à notre Investor Relations Office.

Vous trouverez les adresses au chapitre Information aux actionnaires, qui contient également un calendrier financier.

Rédaction: Investor Relations – IRO, avenue du Port 2, 1080 Bruxelles, Belgique

Révision linguistique, traduction, concept et design: Communication – CMM, Brusselsesteenweg 100, 3000 Leuven, Belgique

Impression: Van der Poorten, Diestsesteenweg 624, 3010 Leuven, Belgique

Éditeur responsable: KBC Groupe SA, avenue du Port 2, 1080 Bruxelles, Belgique

Ce rapport annuel est imprimé sur papier non polluant.

